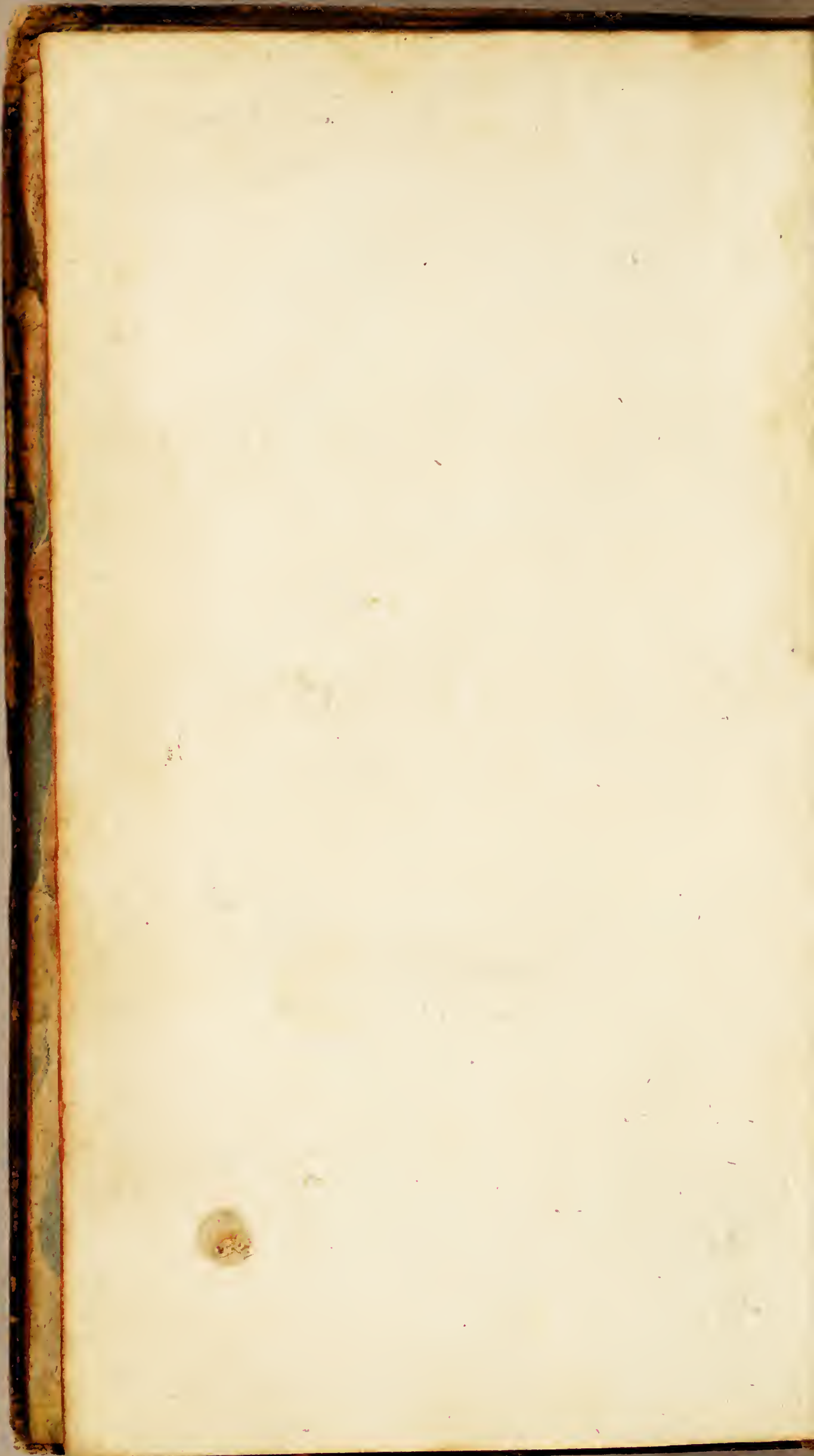






John Carter Brown
Library
Brown University





MEMOIRES

DU COMTE

DE FORBIN,

TOME PREMIER.

MEMOIRES

DU COMTE

DE FORBIN

PAR M. DE FORBIN



1755



LE COMTE DE FORBIN.

*Amiral de Siam du nom d'Opra Sac Disom Cram,
Chef d'Escadre des Armées Navales de sa Majeste
Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis.*

MEMOIRES

DU COMTE

DE FORBIN,

CHEF D'ESCADRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE

DE SAINT LOUIS,

TOME PREMIER.



A AMSTERDAM;

Chez FRANCOIS GIRARDIE

Imprimeur & Libraire.

M. DCC. XLVIII

MEMOIRES

DU COMTE

DE FORBIN

CHEF DESOARDRE

DE LA MAISON

DE SAINT LOUIS

PAR M. DE



5623

A PARIS

chez M. DE LAUNAY

Imprimeur de la Cour

M DCC LXXII



MEMOIRES
DU COMTE
DE FORBIN,
CHEF D'ESCADRE,

*Chevalier de l'Ordre Militaire
de Saint Louis.*

COMME la plûpart de ceux qui donnent leurs Mémoires au Public, ne se proposent guères que leur propre gloire, il n'est pas surprenant que la vérité ait ordinairement fort peu de part dans leurs ouvrages. L'envie de parler d'eux-mêmes d'une maniere avantageuse, & le desir qu'ils ont de plaire, & d'attacher par des narrations surprenantes, leur font souvent avoir recours à des aventures purement imaginées, ou tout au moins accompagnées de tant de fauf-

Tome I.

A ses

2 MEMOIRES DU COMTE
ses circonstances, que le vrai mêlé, &
confondu avec le faux, n'y est presque
plus reconnoissable.

Il en est d'autres qui ne donnent pas
tout-à-fait dans cét excès; mais qui vé-
ritables par tout ailleurs, ne sçauroient
se résoudre à raconter sans déguisement,
ce qu'il peut y avoir eu de défectueux
dans leur conduite; de-là il arrive que
les uns & les autres s'écartent presque
également du but qu'un Ecrivain judi-
cieux doit se proposer; & qu'au lieu de
donner des ouvrages qui puissent être
de quelque utilité, ils abusent de la
crédulité du Lecteur, qui souvent peu
instruit d'ailleurs reçoit des fables pour
des vérités, ou se forme de fausses idées
sur quantité d'évenemens qui mérite-
roient d'être îçus tels qu'ils se sont passés:
ensorte qu'au lieu d'avoir employé son
tems à une lecture qui pût l'instruire so-
lidement, il ne rapporte de son travail
que le miserable avantage que peut pro-
duire la lecture d'un frivole Roman.

Comme il n'est rien de plus indigne
d'un honnête homme que de tromper
ainsi le Public, je me suis sur-tout pro-
posé dans ces Mémoires de ne rien écri-
re que de très-conforme à la plus exacte
vérité,

Vérité, soit en ne parlant que des événemens auxquels j'ai eu part, & qui se sont passés sous mes yeux, soit en ne m'épargnant pas moi-même dans mes propres fautes, comme le Lecteur aura occasion de le reconnoître en plus d'un endroit. J'espère qu'il me sçaura gré de cette fidélité, & que trouvant à s'instruire dans ce que je puis avoir fait de bien & de mal, il pardonnera en faveur de ma sincérité, ce qu'il peut y avoir de vicieux dans la narration d'un homme de guerre peu accoutumé à écrire, & qui sans trop s'embarrasser des ornemens du discours, ne doit guères chercher qu'à se faire entendre.

Je nâquis en l'année 1656. le 6. jour du mois d'Août, dans un village de *Provence* appelé *Gardanne*. Je ne m'arrêterai point ici à parler de ma famille, le nom de FORBIN est assez connu par le mérite de plusieurs de ceux qui l'ont porté, & qui depuis long-tems se sont distingués dans l'Eglise, dans l'Epée & dans la Robbe.

Si les actions de la premiere jeunesse sont, comme on dit, des présages de ce qu'on doit être un jour, il est certain qu'on dût me regarder dès lors, comme

4 MEMOIRES DU COMTE
étant destiné à recevoir & à donner bien
des coups Mon naturel étant vif, bouil-
lant & impétueux, je ne m'occupois qu'à
faire mille petites malices : je voulois
dominer sur mes compagnons ; & pour
peu qu'on me résistât, il falloit se prendre
aux cheveux & batailler: quand les coups
de poings & les coups de pieds ne suffi-
soient pas , j'avois recours aux pierres,
& il ne se passoit guères de jours où les
parens de ceux qui avoient reçu quel-
ques coups ne vinssent porter des plain-
tes contre moi. On avoit beau me châ-
tier, j'étois intraitable dès qu'on vouloit
employer la rigueur pour me corriger.

Un jour mon pere m'ayant enfermé
dans une chambre, pour je ne sçai quel-
le faute , après m'être lassé à crier & à
frapper inutilement contre la porte, j'en-
traï dans une telle rage , que j'arrachai
une bonne partie de mes cheveux , me
battant la tête contre la muraille, de for-
te que quand on me vint ouvrir , on me
trouva tout en sang, la tête presque sans
cheveux , & chargée de contusions en
plusieurs endroits. Je perdis mon pere
dans ces premieres années, c'est-à-dire,
avant que d'avoir pû le connoître : ainsi
me trouvant le cadet d'une assez nom-
breuse

breuse famille , ce fut à moi , dès que j'eus assez de raison pour m'en servir , à chercher les moyens de joindre aux avantages de ma naissance ceux que la fortune m'avoit refusé.

Je ne trouvai en moi d'autre ressource, pour parvenir à ce point , qu'un fond de courage & d'intrépidité, dont j'ai eu besoin dans la suite en plus d'une occasion, & qui dès l'âge de dix ans me garantit d'une mort également cruelle & funeste. Un chien enragé qui effrayoit tout le voisinage, vint un jour sur moi la gueule écumante ; je l'attendis de pied ferme , & lui présentant d'abord mon chapeau que je lui abandonnai un moment après, je le saisis par une jambe de derriere , & je l'éventrai d'un coup de couteau , en présence d'une foule de gens qui étoient venus pour me secourir.

Les éloges qu'on me donna après un coup si hardi, me flatterent beaucoup, & m'élevant le courage au-delà de ce que mon âge permettoit , je me trouvai le cœur plein de sentimens, que je n'avois point encore éprouvés. Dans cette première ardeur, j'eus l'audace de représenter à ma mere, que ne me sentant d'inclination que pour les armes, & souhaitant

6 MEMOIRES DU COMTE
de suivre mon penchant, j'esperois qu'elle ne s'y opposeroit pas, qu'il n'y avoit pour cela qu'à me compter ma légitime, moyennant quoi je serois en état d'aller à l'armée. Cette proposition fut mal reçue, aussi n'en rapportai-je d'abord qu'un refus; & sur ce que je voulus insister, le refus fut bientôt suivi d'un châtement proportionné à ma faute. Ce procédé me piqua vivement. Dans mon chagrin, je résolus de quitter la maison, & d'aller me plaindre à mon frere qui demouroit dans une Terre appelée *Saint Marce*, à quatre lieuës de Gardanne. Il fit de mes plaintes le cas qu'elles méritoient; c'est-à dire, qu'il n'en fit point du tout; ayant compris qu'il songeoit à me renvoyer, je résolus de le prévenir; pour cela j'enlevai quelques pièces de vaisselle, & je me sauvai à *Marseille*, dans la pensée de m'engager pour soldat, & d'y faire argent de ma capture. Mais un Orfèvre huguenot nommé *ROMIEU*, à qui je m'adressai pour réaliser ma prise, ayant reconnu les armes de *Forb n*, en donna avis; ainsi je fus arrêté & ramené chez ma mere, qui me mit en pension chez un Prêtre du voisinage.
Avec les idées de guerre dont j'étois rempli,

rempli, il est aisé de comprendre que je ne m'accommodai pas long-tems du genre de vie auquel on vouloit me forcer. Un jour que le Prêtre chez qui je logeois vouloit me punir pour quelque faute assez légère, je lui jettai mon écritoire par la tête : comme je le vis venir à moi, craignant les suites de son ressentiment, je m'élançai du haut en bas d'une terrasse qui avoit plus de dix pieds de hauteur, préférant ainsi de me casser un bras ou une jambe, au chagrin de subir un châtiement que je ne croyois pas mériter. Un tas de fumier qui étoit sous la terrasse me garantit des dangers d'un sault si hardi, & profitant de ma bonne fortune, je courus à perte d'haleine à Marseille chez le Commandeur de FORBIN-GARDANNE qui commandoit une Galere : il me reçut avec plaisir, & m'ayant fait habiller en Cadet, il me prit sur son bord, où je commençai à paroître sous le nom du CHEVALIER DE FORBIN.

Quand on entre au service avec autant de jeunesse & de vivacité que j'en avois, il est dangereux de se laisser surprendre à une fausse délicatesse sur le point d'honneur. Je ne me garantis point de cet écueil funeste à tous les

A iiij jeunes

1675. jeunes gens , & dès la premiere campagne , les Galeres s'étant arrêtées à la *Civitat* , je mis l'épée à la main presque sans sujet , contre un Cadet nommé COULON. Ce combat fut tout à mon avantage , je désarmai mon homme ; & fier de ce premier succès , je crus que mes camarades seroient désormais fort circonspects à mon égard , & craindroient d'avoir à faire à moi.

Ce coup d'essai fit grand plaisir à mon oncle , & le Maréchal de VIVONNE qui commandoit , non-seulement ne m'en fit pas une affaire ; mais pardonnant à la vivacité d'un jeune homme plein de feu , qui ne scauroit se moderer dès qu'il se croit offensé , me fit Garde de l'Eten-dart , en récompense du courage que j'avois témoigné. Je continuai à servir sur les Galeres pendant quelques campagnes , dont je ne parlerai pas , de peur de fatiguer le Lecteur , en le retenant trop long-tems sur les premieres années de ma vie.

En l'année 1675. M. le Maréchal de Vivonne aiant ordre de commander l'armée navale qui devoit aller au secours de *Messine* , mena la Compagnie des Gardes à *Toulon*. Elle y séjourna pendant quelque
tems ;

tems , pour attendre que tout fût prêt 1675.
pour le départ : dans cet intervalle j'eus
un démêlé avec un de mes camarades
nommé VILLECROSE , nous mêmes l'é-
pée à la main , & je remportai encore tout
l'avantage de ce second combat qui n'eut
aucune suite fâcheuse. Quelques jours
après joiuant au mail , j'eus une nouvelle
affaire avec un certain BIDO, autre Gar-
de de la Marine. Il étoit déjà homme
fait , après quelques paroles assez vives
de part & d'autre , me regardant avec
un air dédaigneux , il me prit par le
menton , affectant par-là de me traiter en
enfant : outré de cet affront , (car je ne
pouvois souffrir qu'on méprisât ma jeu-
nesse ,) je lui déchargeai sur la tête un
coup de mail si terrible , qu'il tomba
mourant à mes pieds ; & sans un de mes
camarades , qui m'arracha le mail de
force , je n'en aurois pas fait à deux fois,
je le tuois sur le champ.

Il est bon de remarquer ici en passant
que ces deux affaires furent l'effet de l'oi-
siveté, où nous vivions à Toulon. D'où il
paroît que ceux qui sont chargés de la
conduite des jeunes Officiers , ne sçau-
roient trop leur donner d'occupation ; car
quoique la sagesse & la libéralité du Roi
sem-

10 MEMOIRES DU COMTE
1675. semblaient y avoir suffisamment pour-
vû, en établissant des Académies dans
toutes les places : cependant malgré tous
les differens exercices auxquels on nous
appliquoit, ceux qui n'étudioient que par
contrainte & sans gout, c'est-à-dire le
plus grand nombre, avoient encore bien
des heures vuides, & du tems à perdre,
comme on le verra par ce que je vais dire.

Nos exercices d'Academie étant finis,
le jeu étoit pour la plûpart la ressource
la plus ordinaire contre l'ennui. De-là il
en naissoit tous les jours mille querelles
parmi les Gardes. SAINT POL, un de mes
camarades, avoit joué au Piquet contre
le Chevalier de GOURDON, & il lui
avoit gagné vingt écus. La difficulté
étoit de payer : celui-ci n'avoit pas le
sol, & Saint Pol vouloit être satisfait
à toute force. Peu s'en fallut qu'ils n'euf-
sent une affaire ensemble. Pour l'empê-
cher, je mis la main à la poche, & je
payai les vingt écus pour le Chevalier
de Gourdon, qui promit de me les
rendre incessamment. Mais il ne tint pas
parole, soit faute d'argent, soit mau-
vaise volonté de sa part, je ne sçai le-
quel des deux, il demeura un tems
considerable sans parler de rien. Ennuyé
de

de ce silence qui me paroissoit avoir 1675.
quelque chose d'offensant , je lui de-
mandai mon argent plus d'une fois , je
n'en reçus jamais que de mauvaises ex-
cuses , & des promesses toujours sans
effet. Enfin après bien des délais , &
pressé par le besoin ; (car grace à la des-
tinée des Cadets , ma finance étoit sou-
vent épuisée) je résolus de voir le bout
de cette affaire. Pour cet effet, je mis
à mon côté une épée dont la garde n'é-
toit que de fer ; dans cet état j'allai trou-
ver le Chevalier , & lui ayant demandé
s'il ne songeoit pas à me payer : comme
il ne me donnoit que ses réponses ordi-
naires , je lui ôtai son épée d'argent , &
lui donnant à la place celle que j'avois,
*je vous rendrai , lui dis-je , votre épée
quand vous m'aurez payé.*

Je dois rendre ce témoignage à la vé-
rité ; le Chevalier de Gourdon étoit fort
jeune quand cette aventure lui arriva ;
cependant elle fit grand bruit : son oncle
M. le Comte de BEÜIL , Capitaine de
Galere , porta ses plaintes au Comman-
deur de Gardanne , qui me gronda fort,
& m'obligea à rendre l'épée ; mais par
une faute dans laquelle des Officiers
aussi intelligens que ceux-ci , n'auroient
pas

1675. pas dû tomber : ils ne penserent pas à faire rembourser les vingt écus, & moins encore à nous reconcilier, ce qui eut des suites très-fâcheuses, comme on le verra dans peu.

Tout étant prêt pour le départ de l'armée, nous fîmes route pour Messine. Cette place, que les Espagnols assiégeoient par mer & par terre, étoit réduite à la dernière extrémité. La famine y étoit telle, qu'après avoir consumé tout le peu de bled qu'il y restoit, plusieurs étoient réduits à manger le cuir de leurs souliers, ou à prendre d'autres alimens dont la nature a encore plus d'horreur. Enfin ne pouvant plus tenir, ils alloient se rendre dans peu, lorsque nous parûmes avec un grand nombre de bâtimens chargés de bled, & escortés par neuf Vaisseaux de guerre. A notre arrivée les ennemis sortirent du *Phare*, & vinrent nous attaquer : le combat fut sanglant. Tandis que nous en étions aux mains, le Chevalier de VALBELLE qui commandoit six Vaisseaux du Roi, & qui depuis le commencement du siège avoit été enfermé dans le port par les ennemis, mit à la voile & vint nous joindre.

Dès que les Espagnols l'apperçurent,
ils

ils prirent la fuite : si M. de Vivonne 1675.
les avoit pourſuivis , ils étoient perdus
ſans reſſource ; mais ce Maréchal con-
ſiderant que le ſecours de la Ville preſ-
ſoit , les laiffa ſauver , après leur avoir
enlevé ſeulement un de leurs Vaiſſeaux
de guerre. Il fut reçu dans la Ville com-
me en triomphe , parmi les acclamations
de tout un grand peuple , qui l'appel-
loit à haute voix ſon libérateur , & qui
en reconnoiſſance d'un ſi grand bien-
fait , lui défera le titre & les honneurs
de Vice-Roi , pendant tout le ſéjour
qu'il y fit. Meſſine étant ainſi délivrée
de l'armée navale , il fut queſtion de
chaffer les troupes de terre , & de faire
lever le blocus : pour cet effet M. le Ma-
réchal obligea les Gardes de l'Etendart
d'acheter des chevaux , pour être en état
de le ſuivre ; après quoi ayant choiſi ce
qu'il y avoit de meilleur dans la Bour-
geoiſie , il fit faire une vigoureuſe ſortie ,
chaffa les ennemis de tous les poſtes qu'ils
occupoient , & Meſſine fut entièrement
délivrée. Peu de jours après Monsieur
DUQUESNE, Lieutenant Général, fut dé-
taché avec quelques Vaiſſeaux & quel-
ques Galeres pour aller attaquer *Agosto*.
Il fit d'abord canonner la Ville pendant
quel-

1675. quelques jours , ensuite les troupes étant descenduës nous donnâmes l'assaut , & nous nous rendîmes maîtres de la Place. Trois jours après les Forts se rendirent presque sans défense : ainsi finit cette campagne , au retour de laquelle les Gardes de l'Etendart furent réformés.

Ne pouvant rester dans l'oïfiveté ; où le défaut d'emploi alloit me plonger , j'écrivis au Baïllif de FORBIN , qui commandoit les Mousquetaires , de vouloir bien me recevoir dans sa Compagnie. Il y consentit volontiers : comme je n'avois jamais servi que sur mer , je n'étois rien moins que bon Cavalier , & je ne me connoissois nullement en chevaux : il n'en falloit pas davantage pour me faire regarder dans la Compagnie , en jeune homme qui avoit besoin d'être redressé. Par malheur le cheval qu'on m'avoit donné avoit la gourme : un jour qu'il étoit attaché avec le reste de la Brigade , un Mousquetaire nommé PRULY , fameux Breteur , le détacha ; & soit par malice , ou autrement , le laissa aller par l'écurie. A mon retour trouvant mon cheval hors de rang , je lâchai quelques paroles un peu vives contre celui qui m'avoit joué ce tour. Soit que

que Pruly méprisa ma jeunesse, ou qu'il 1676.
voulut me tâter, il porta la main sur
mon chapeau. A l'instant sans faire ré-
flexion que c'étoit un crime de se bat-
tre dans le lieu où j'étois, je mis l'épée
à la main, nous nous portâmes quel-
ques coups; mais nous fûmes bientôt
séparés par un nombre de Mousque-
taires qui se trouvoient à portée. Pruly
sçut par un d'entre-eux que j'étois pa-
rent du Baillif, ce qui l'obligea d'aller
lui faire des excuses sur ce qui étoit ar-
rivé,

L'année d'après, c'est-à-dire, en 1676.
les troupes eurent ordre de se rendre
en *Flandres*. Le Roi qui les commandoit
en personne voulut ouvrir la campagne
par le siège de *Condé*. Ce fut pendant le
tems de ce siège que nous commençâ-
mes à nous connoître le Comte DU LUC
& moi; nous servions tous deux dans
la même Compagnie, l'amitié que nous
y prîmes l'un pour l'autre, fut dès-
lors si solide, qu'elle n'a jamais été in-
terrompuë depuis, & selon toutes les
apparences, elle ne finira qu'avec la
vie.

Cependant le siège ayant été poussé
avec vigueur après huit jours de tran-
chée

1676. chée ouverte, le Roi fit donner l'assaut; les Mousquetaires monterent les premiers, & la place fut emportée. De Condé nous fîmes à *Bouchain*, qui fut pris de même, & la campagne finit par le siège de la Ville d'*Aire*. Sur la fin de la campagne le Roi retourna à Paris, où les Mousquetaires eurent ordre de le suivre. Le reste de cette année se passa tranquillement, à cela près que je fus souvent en prison à cause de mes vivacités, sur lesquelles le Baillif ne me faisoit point de quartier.

L'année suivante ma destination changea, on me remit dans la Marine. Je fus fait Enseigne de Vaisseau, & nommé au département de *Brest*. Avant que de m'y rendre, je souhaitois fort d'aller faire un tour en Provence; & s'il faut dire la vérité, j'en avois grand besoin, tout mon petit équipage étant entièrement délabré: j'étois hors d'état d'entreprendre ce voyage, si M. l'Abbé *DULUC*, aujourd'hui Archevêque d'*Aix*, ne m'eût tiré d'intrigue, en me donnant généreusement tout ce qu'il me falloit. Sur le point de partir, un de mes parens qui étoit sur le pavé, faute d'argent pour se retirer chez lui, vint à moi, & me

fit

fit part de la triste situation où il étoit. 1676.

Touché de sa misere, « mon cousin, lui
dis je, voilà le fond de ma bourse, je «
suis fâché qu'il n'y ait pas de quoi al- «
ler en voiture vous & moi : mais que «
faire ? Pour ne pas vous abandonner, «
je ferai avec vous le voyage à pied ; «
la somme que j'ai suffira à tous deux. «
Sur cela nous mêmes deux chemises dans
nos poches, un long bâton à la main,
qui avoit assez l'air d'un bourdon, &
nous prîmes la route de Provence. Nous
continuâmes jusqu'à Aix, où je pris la
poste pour Marseille : car j'aurois eu
honte d'y arriver à pied. Mes anciens
camarades me demanderent en m'em-
brassant, comment j'étois revenu de
Paris ? *En poste*, leur répondis-je, sans
hésiter.

Après m'être un peu refait, je vou-
lus avant que de partir pour Brest, al-
ler à Toulon, prendre congé d'un de
mes freres & d'un oncle que j'y avois.
Le lendemain de mon arrivée, je ren-
contrai le Chevalier de Gourdon, qui
étoit Enseigne de Marine ; le tems avoit
mûri son courage ; enforte qu'ayant
gardé le ressentiment de l'affront que
je lui avois fait, en lui ôtant son épée,

B il

1677. il voulut en avoir satisfaction. Nous nous battîmes devant l'Evêché, je lui donnai un coup d'épée dans le ventre, & un autre dans la gorge, où par un coup de parade mon épée resta. Me trouvant sans armes, je reçus une blessure dans le côté, ce qui me fit reculer quelques pas : dans ce moment mon épée qui étoit engagée dans la gorge du Chevalier tomba à terre, il la ramassa ; je voulus alors me jettter sur lui ; mais en me présentant la pointe des deux épées : *N'avancez pas, me dit-il, vous êtes désarmé, tenez voilà votre épée, vous m'avez crevé ; mais je suis honnête homme.* En achevant ces paroles, il tomba roide mort. Dans l'instant je ne pensai qu'à me sauver, en me faisant jour au travers de la populace qui étoit accouruë.

Quelque émû que je fusses alors, je ne pus m'empêcher d'admirer la générosité du Chevalier, qui pouvoit si facilement me percer, s'il avoit voulu, & qui sçut par honneur se moderer dans ce dernier moment. Actuellement que j'écris de sang froid, je trouve cette action si belle, que je sens redoubler dans moi le regret que j'ai toujours eu depuis d'avoir ôté la vie, quoiqu'à mon corps défendant,

défendant, à un ennemi si généreux. 1677.

Ce combat avoit été trop public, pour se flatter que la Justice n'en prendroit aucune connoissance : cependant comme on vouloit me favoriser, les informations se firent à ma décharge ; on ne parla point de moi, & l'on accusa un inconnu d'avoir fait le coup. Le pere du Chevalier de Gourdon qui étoit extrêmement affligé de cette mort, envoya un Gentilhomme sur le lieu pour s'informer de la vérité du fait ; & reconnoissant qu'il ne s'étoit rien passé entre nous qui ne fût dans les règles, il ne fit aucune poursuite. Si ceux qui me firent rendre l'épée du Chevalier avoient pris les sages précautions dont j'ai parlé tantôt, ce malheur ne seroit jamais arrivé.

Quand je fus guéri de ma blessure, je me rendis à Brest, comptant cette malheureuse affaire assoupie : mais comme il est difficile qu'on n'aye toujours quelque ennemi caché, un nommé BURGUES, à qui je n'avois jamais fait ni bien, ni mal, écrivit à M. COLBERT, que je m'étois battu en duël avec le Chevalier de Gourdon, & que ce dernier avoit été tué. Le Ministre qui vouloit faire plaisir au Baillif de Forbin, l'avertit du

1677. mauvais service qu'on m'avoit rendu, & lui dit qu'il ne pouvoit éviter de donner des ordres pour me faire arrêter, tout ce que le Baillif pût en obtenir, fut de l'engager à renvoyer les ordres à l'ordinaire d'après, afin de pouvoir au moins me faire avertir. Il m'écrivit, & je reçus par le même ordinaire vingt Lettres sur le même sujet, d'autant de personnes différentes; elles étoient toutes de même style, & conçues en ces termes: *La présente reçue, sortez de Brest, & changez de nom, il y a des ordres donnés pour vous faire arrêter.* Je profitai de l'avis; & je pris la poste pour me rendre à Paris.

Comme le Roi ne faisoit point de grâce aux duellistes, j'écrivis en Provence à mon frere, de faire dresser de nouvelles informations, & de faire en sorte qu'on fit mon procès; on n'eut pas de peine à obtenir ce que je souhaitois: le Parlement d'Aix me condamna à avoir la tête tranchée; par où apparoiſſant que je ne m'étois pas battu en duël; j'obtins facilement des lettres de graces. Je partis aussi tôt pour me rendre à Aix, où après quelques heures de prison, elles furent entérinées, & mon affaire fut finie. Dès que je fus en liberté,

liberté, ma famille qui avoit ses raisons 1677.
pour ne vouloir pas de moi dans le pays,
me pourvut d'un petit mulet, avec quoi
il fallut songer à repartir au plutôt pour
aller me faire rétablir dans mon emploi.

Etant à Lyon, je m'accompagnai du
Messager qui alloit à Paris : comme il
faisoit souvent cette route, les Voya-
geurs se joignoient volontiers à lui. Un
Chanoine de *Chartres* qui étoit de Mar-
seille, le suivoit aussi, & il lui avoit
remis sa malle. Le Chanoine montoit une
fort belle jument noire, je m'approchai
de lui ; & ayant sçu d'où il étoit, nous
eûmes bientôt fait connoissance.

Nous marchâmes deux jours tous
trois ensemble & logeant au même caba-
ret ; mais comme nous y étions toujours
très-mal couchés, & qu'on nous rançon-
noit, nous prîmes le parti le Chanoine &
moi de prendre notre logement à part,
nous contentant de suivre le Messager
pendant le jour. Nous y gagnâmes : car
nous y étions mieux & à moins de frais.

Etant arrivés à *Cone*, nous trouvâmes
en entrant dans le cabaret deux Messieurs
avec des habits uniformes comme des
Officiers ; nous dinâmes ensemble ; ils
nous demanderent la route que nous
faisions :

1677. faisons : ayant appris que l'Abbé avoit
laissé sa male au Messager , ils lui offri-
rent fort poliment de s'en charger , lui
disant qu'un d'eux la mettroit derriere
son cheval , qu'ils sçavoient la route de
Paris, qu'ils étoient très-bien montés, &
que si nous voulions les suivre nous ga-
gnerions du chemin. Le Chanoine les
remercia de leurs offres. Et comme nous
persistâmes à vouloir continuer notre
route comme nous avions commencé ,
ils se joignirent à nous , & nous fûmes
tous ensemble coucher à *Briare*. Le len-
demain nous dinâmes à *Nogent* , la cou-
chée étoit à *Montargis* ; le Messager ne
faisant que peu de chemin à cause des
bêtes de charge qu'il conduisoit , nous
gagnâmes tous quatre les devans. Nous
n'étions plus guères qu'à une lieuë de
Montargis lorsque ces deux Messieurs
nous proposerent de prendre un petit
sentier qui entroit dans le bois , nous as-
surant que ce chemin étoit le plus court.
Nous nous laissâmes conduire sans nous
défier de rien ; à peine fûmes-nous un
peu avancés, que l'un d'eux joignit l'Ab-
bé , & l'autre faisant bride en main ,
s'arrêta quelques pas derriere nous. En
tournant la tête à un détour , je vis à
travers

travers le bois qu'il regardoit si l'amorce de son pistolet étoit en bon état. 1677.

Je commençai pour lors à entrer en défiance sur son sujet ; & le voyant s'approcher de moi , je me détournai moi-même quelque peu de chemin , & je pris mon pistolet que je fis semblant de visiter à mon tour. Il me demanda ce que je faisois , je lui répondis que quand on étoit dans un bois , il falloit être sur ses gardes. Nous marchâmes quelque-tems à côté l'un de l'autre : mais comme je vis qu'il vouloit gagner les devans , je poussai mon mulet ; & ayant appelé le Chanoine ; « Monsieur l'Abbé, lui dis-je assez bas , nous sommes en mauvaise compagnie , ces deux hommes avec qui nous nous sommes associés ont assurément de mauvaises intentions ; cela vous regarde plus que moi , qui n'ai pas grand chose à perdre : mais à tout hazard , visitez vos pistolets , les miens sont en bon état , ayez bon courage , & songeons à nous défendre s'il en est besoin. » Le Chanoine peu guerrier de son naturel , & tout effrayé de ce que je venois de lui dire, prit les pistolets en tremblant , & les visita sans sçavoir presque ce qu'il faisoit : dans une circonstance

1677. constance moins fâcheuse, j'aurois ri bien volontiers de sa mine pâle & égarée ; je fis de mon mieux pour le rassurer. » Te-
 » nons, lui dis-je, ces deux hommes de-
 » vant nous, s'ils nous attaquent nous
 » nous défendrons. « Comme ils s'ap-
 perçurent de la méfiance où nous étions
 sur leur compte, ils se prirent à en faire
 mille plaisanteries ; cependant nous sor-
 tîmes du bois ; & ayant gagné le grand
 chemin, nous arrivâmes à Montargis
 encore d'assez bonne heure.

Il sembloit que cette aventure dût finir
 là, il n'en fut pourtant rien ; malgré nos
 défiances, nos inconnus ne se rebuterent
 pas, & voulurent loger avec nous : pen-
 dant le souper, les plaisanteries sur notre
 terreur panique recommencerent, ils pro-
 poserent de nouveau à l'Abbé de se char-
 ger de sa male, il s'en falloit de beaucoup
 qu'il eût envie d'accepter leur offre. Enfin
 il fut question de se coucher, on nous mit
 tous quatre dans une chambre à trois lits ;
 je m'endormis profondément : mais le
 Chanoine, que la peur tenoit éveillé, ne
 put jamais fermer l'œil un seul instant.

Deux heures après que nous fûmes au
 lit, c'est-à-dire, lorsqu'il y avoit lieu de
 croire que nous étions tous deux endor-
 mis,

mis, un de nos voleurs : car ils étoient 1677.
tels en effet, battit du feu ; le Chanoine
pour leur faire comprendre qu'il étoit
éveillé, fit quelque bruit en crachant ; ces
deux hommes lui demanderent s'il ne
dormoit pas ? *& le moyen de dormir,* leur
répondit-il, *vous faites un bruit enragé*
toute la nuit. Ce bon Abbé transi de peur
m'appella plusieurs fois pour m'éveiller :
mais ne pouvant en venir à bout, il se
leva, & m'ayant enfin éveillé, *retirons-*
nous, me dit-il, *allons joindre le Messa-*
ger ; ces deux hommes ne vous marquent
rien de bon. Comme ils se virent entiere-
ment découverts, ils ne pousserent pas
leur pointe plus loin. Nous partîmes dès
le grand matin, & quatre jours après
nous arrivâmes à Paris ; nous nous em-
brassâmes le Chanoine & moi, & ayant
pris congé l'un de l'autre, chacun pen-
sa à ses affaires.

Le Roi étoit pour lors à l'Armée : les
Ministres l'avoient suivi, & ce qui étoit
pire, je n'avois pas assez d'argent pour sé-
journer autant qu'il le falloit, pour atten-
dre le retour du Ministre de la Marine.
BONTEMS, premier valet de chambre du
Roi & mon ami particulier, se chargea
de me faire rétablir dans mon emploi,

1677.

& de me faire nommer au département de Toulon, m'assurant que je pouvois m'en retourner en Provence, & qu'il se chargeoit de ce soin. Sur la parole je fis argent de mon Mulet, & je me disposai à partir. Comme je passois par la Grève la veille de mon départ, je vis qu'on alloit rompre trois voleurs de grand chemin; je m'arrêtai pour voir cette exécution, je reconnus aussi-tôt parmi ces malheureux un des deux aventuriers avec qui nous nous étions associés le Chanoine & moi. Ce misérable étoit aisé à remarquer, car il avoit toute la mâchoire fracassée; il nous avoit dit pendant le voyage que c'étoit les restes d'un coup de mousquet qu'il avoit reçu à un siege. Je compris pour lors ce que c'étoit que le danger que nous avions couru: car j'appris que ces deux voleurs étoient associés avec une bande de trente-six autres de même espece. Je cherchai l'Abbé pour lui faire part de ma découverte, comptant qu'il seroit bien aise d'en être sorti à si bon marché: mais je ne pus le trouver, & je ne l'ai plus revu depuis.

Comme je comptois de revenir à Toulon ainsi que nous en étions convenus
avec

avec Bontems , ma Famille qui vouloit 1677.
faire plaisir au Pere du Chevalier de
Gourdon , & lui donner quelque sorte
de satisfaction , en reconnoissance de ce
qu'il en avoit si bien usé à mon égard ,
jugea à propos de me faire passer à Brest
à la place d'un de mes Freres qui étoit
Enseigne de Marine ; ses fréquentes in-
commodités l'avoient mis hors d'état de
servir : nous étions , à peu près , tous
deux du même âge , & de même taille ,
on ne prit pas garde au troc , & je fus
reçu à sa place sans difficulté. Dès que
je fus arrivé , on m'employa à dresser les
troupes de la Marine ; quelque pénible
que soit cet emploi , je m'en acquittai
avec tant de soin , que nos Commandans
s'en apperçurent bien-tôt , & en témoi-
gnerent publiquement leur satisfaction.

Après avoir resté environ un peu plus
de deux ans à Brest , je fus envoyé au
département de Rochefort , où je m'em-
barquai sur l'Escadre que commandoit
M. le Comte D'ESTRE'ES , Vice Ami-
ral : la campagne se fit aux Isles de l'A-
mérique : nous nous présentâ-
mes devant *Coriaco* , *Sainte Marthe* &
la Ville de *Cartagene*. Nous étions en

1680. paix avec les Espagnols ; le Marquis
D'ESTRE'ES, fils du Vice-Amiral,
voulut descendre pour voir la Ville &
rendre visite au Gouverneur, je fus
nommé parmi ceux qui devoient ac-
compagner le Marquis. Le Gouverneur
nous donna un très-magnifique, mais
très-mauvais repas en maigre : il auroit
été difficile d'ajouter quelque chose à la
profusion avec laquelle nous fûmes ser-
vis : mais tout étant accommodé à l'Es-
pagnolle, tout étoit de très-mauvais gout.

Nous fûmes tous étonnés de la forme
des cuilliers & des fourchettes qu'on
nous présenta : une même piece servoit
pour les deux ; donnant une cuillier par
un bout, & une fourchette de l'autre,
enforte que nous étions obligés de les
tourner du haut en bas, suivant le besoin.
Ce qui nous parut encore plus singulier,
ce fut de nous voir servir dans de la
vaisselle si massive, qu'une seule assiette
en auroit pû faire aisément quatre des
plus fortes à la maniere de France. Je
fus curieux de savoir d'un Espagnol la
raison pourquoi leur vaisselle étoit si pé-
sante ; il me répondit qu'il étoit défen-
du au Vice-Roi & aux Gouverneurs des
Indes, de retourner en Espagne avec de
l'argent

l'argent monnoyé : mais que pouvant 1680.
emporter de la vaisselle d'argent autant
qu'ils vouloient, ils n'oublioient jamais
de la faire à profit.

Pendant le séjour que nous fîmes sur
ces côtes, nous remarquâmes qu'au-
tour de l'horison il se formoit journal-
lement sur les quatre heures du soir, des
orages mêlés d'éclairs, & qui, suivis de
tonnerres épouvantables, faisoient tou-
jours quelques ravages dans la Ville où
ils venoient se décharger. Le Comte
d'Estrées, à qui ces côtes n'étoient pas
inconnues, & qui dans ses différens
voyages d'Amérique, avoit été exposé
plus d'une fois à ces sortes d'ouragans,
avoit trouvé le secret de les dissiper en
tirant des coups de canons. Il se servit
de son remède ordinaire contre ceux-ci,
dequoi les Espagnols s'étant apperçus, &
ayant remarqué que dès la seconde ou
troisième décharge, l'orage étoit entiere-
ment dissipé; frappés de ce prodige & ne
sçachant à quoi l'attribuer, ils en témoi-
gnerent une surprise mêlée de frayeur,
ensorte que nous eûmes assez de peine à
leur faire comprendre qu'il n'y avoit
rien en tout cela que de très-naturel.

De Cartagene nous fîmes voile pour le

1680. petit *Gouavo*, habitation que les François ou les *Phlibustiers* ont dans l'Isle de *Saint Domingue*. En arrivant dans cette Rade nous trouvâmes vingt-cinq Navires Marchands François qui étoient à sec à cinquante pas du rivage, un ouragan les y avoit jetté; il avoit été si violent, qu'il n'y eut de toute cette Flotte qu'une seule Frégate du Roi, commandée par M. de QUOINS, qui ayant bons cables & bons ancres ne fut pas emportée comme les autres sur le rivage: mais qui après avoir été violemment battue de l'orage, fut coulée à fond. Généralement parlant, les ouragans sont si violens dans toutes ces côtes, que nous remarquâmes que la plupart des arbres en avoient été ébranchés, & les toits de plusieurs maisons, bâties de pierres, totalement emportés.

Nous trouvâmes dans cette Isle une troupe de *Phlibustiers* qui venoient de piller la Ville de *Marecaille*, située dans les terres de la nouvelle Espagne; ils en avoient rapporté un butin immense, surtout en Piaftres, dont ils étoient tous chargés. La meilleure partie de notre tems se passoit à nous réjouir avec eux: un jour le nommé GRAMONT qui les

les commandoit, jouant au passe - dix 1680.
avec le Marquis d'Estrées, lui massa dix
mille Piaftres, lui fit quitter les dez :
ce Marquis, quoique gros Seigneur,
ne trouvant pas à propos de faire tête à
un aventurier qui avoit peut-être deux
cens mille Piaftres dans les coffres.

Comme nous étions dans cette rade,
nous vîmes passer à fleur d'eau un *Cā-*
himan, qui est une espece de Croco-
dille; l'envie de le poursuivre me fit
jetter dans un canot, l'Aumônier du
vaisseau qui étoit un Récolet, voulut ve-
nir avec moi : il eut bien-tôt sujet de
s'en repentir, car le Cahiman étant entré
dans un bois de *Paletuviers*, arbres qui
croissent dans la Mer : comme nous
voulûmes y entrer aussi, nous fûmes
assiégés de cousins, dont les morsures
sont très-venimeuses dans ces quartiers :
le bon Pere qui n'avoit qu'une simple
robe sans calçons, fut livré dans un
moment à des milliers de ces insectes,
qui le piquans par-tout le corps, à qui
mieux mieux, le firent enfler & le mi-
rent en très-peu de tems dans un état à
faire pitié; je le ramenai souffrant des
douleurs intolérables, on le seigna, on
le frotta avec de l'eau-de-vie, & ce

ne fut pas sans peine qu'on le remit sur pied, après avoir gardé le lit pendant quinze jours; je crois qu'il dut se souvenir toute sa vie, de la chasse au Cahiman: pour moi j'en fus quitte pour quelques piqueures au visage & aux mains.

M. le Comte ayant fait mettre à la voile, nous retournâmes du petit Gouavo sur les Côtes de la Nouvelle Espagne: nous fûmes surpris, en y arrivant, de trouver que les vents qui regnent ordinairement du côté de l'*Est* changerent tout-à-coup, & sauterent au *Sud-Ouest*; le courant portoit à l'*Est*, profitant de ce vent favorable, nous suivîmes la côte & nous allâmes mouiller dans la pointe del *Drague*, qui est une belle & grande Baye. Les Espagnols qui sont maîtres du pays, quoique nous fussions en paix, ne voulant ni nous recevoir, ni nous fournir les rafraîchissemens dont nous manquions; les Chaloupes & les Canots furent dans une Isle voisine pour y chasser & pour y faire du bois: plus de trente Officiers que nous étions ayant mis pied à terre, nous tirâmes quelques coups de fusils sur des oiseaux; au bruit de ces coups tirés, un bruit effroyable s'éleva

s'éleva dans la Forêt, comme d'une armée qui marchoit à nous : nous nous assemblâmes, ne pouvant nous imaginer ce que c'étoit ; cependant comme le bruit alloit toujours en augmentant & paroiffoit s'approcher de nous ; après avoir délibéré un moment sur le parti qu'il y avoit à prendre, nous résolûmes de nous retirer ; déjà nous commencions à nous rembarquer, & même avec assez de précipitation, lors qu'un Officier Amériquin qui étoit aux environs sans que nous l'eussions apperçû, voyant notre fuite, éleva la voix, & commença à plaisanter sur la terreur qui nous avoit pris, après en avoir ri un moment, « suivez-moi, Messieurs, nous dit-il, ce bruit que vous entendez, & qui vous a tant effrayé, n'est produit que par une troupe de Singes ; » il disoit vrai.

Rassurés par son discours nous avançâmes dans la Forêt, & n'ayant trouvé en effet qu'une troupe de plus de mille Singes, nous fîmes main basse dessus ; nous en tuâmes une centaine, tout le reste s'enfuit, ou se cacha dans l'épaisseur du bois. Je n'ai gueres vu de Singes plus gros, ils avoient le poil rouge, une grosse face & une longue barbe ;
ils

1680. ils pésoient chacun près de soixante livres, les matelots les mangerent & les trouverent bons. Tandis que nous étions à terre une couleuvre de dix pieds de long & de six pouces d'épaisseur, monta par le gouvernail dans le canot du Chevalier de FLACOURT le BRET, quoiqu'elle sifflât aux oreilles du Patron, il l'entendit assez long-tems sans y prendre garde, ni sans se mettre en peine d'où ce bruit venoit : mais nous étant rembarqués, & le Chevalier l'ayant aperçue, il se sauva en faisant un grand cri; tous ceux qui étoient avec lui dans le canot, saisis de frayeur, se sauverent aussi; le seul Patron nommé CROY, demeura ferme, & d'un coup de *Gaffe* qu'il avoit d'abord saisi, tua ce monstrueux animal.

La saison étant avancée, & la mer allant bien-tôt n'être plus tenable, l'Escadre regagna la *Martinique*, d'où ayant fait voile en France, nous revînmes à Rochefort pour désarmer. Peu après j'obtins mon congé, & j'allai à la Cour solliciter mon avancement, je passai le reste de cette année, & toute l'année suivante sans emploi, partie à la Cour, & partie à Rochefort.

L'année d'après j'eus ordre de repasser
à

à Toulon, où je trouvai mon bon ami 1682.
l'Abbé du Luc, neveu de l'Evêque, &
son Grand-Vicaire, j'en fus reçu avec
toute la cordialité possible; il voulut ab-
solument que je logeât chez lui, & il me
traita toujours comme si j'avois été son
frere.

Cette même année je m'embarquai
avec le Marquis DE LA PORTE sur la
flotte qui devoit aller bombarder *Al-
ger*; elle étoit commandée par Monsieur
Duquêne; nous ne fûmes pas plutôt
arrivés devant la place, que nous com-
mencâmes à faire sentir nos bombes aux
Algériens; le feu continuel que nous
faisions sur la Ville, y jetta une telle con-
ternation, que le Roi appréhendant de
ne pouvoir pas contenir les Peuples, se
hâta de demander la paix, ses proposi-
tions ne furent écoutées, & les hostili-
tés suspendues, qu'après que les Algé-
riens eurent rendus quatre cens Esclaves
François qu'ils avoient pris en différen-
tes occasions. Tous les autres articles
étant réglés de part & d'autre, un Turc
nommé MEZAMORTE qui avoit une
cabane dans Alger, s'opposa lui seul à la
paix; il commença par engager d'abord
dans son parti le *Taif*, ou la Soldates-
que

1682. que, après quoi ayant soulevé la populace, il s'empara des principaux postes de la Ville: s'en voyant le maître, il fit couper le col au Roi BABAHASSAN, & se fit Roi à sa place. Cette révolution qui s'acheva dans un jour ayant rompu le trêve, la guerre recommença plus que jamais. Les nouvelles Bombes qu'on jettoit sans interruption, irritèrent tellement ces barbares, que pour se venger ils se saisirent du Consul François, le mirent dans un de leurs mortiers, & le tirèrent au lieu de boulet. Leur cruauté n'en demeura pas-là; ils traitèrent de même plusieurs Esclaves François qu'ils attachoient à la bouche de leurs Canons, en sorte que les membres de ces pauvres Chrétiens étoient portés tous les jours jusques sur nos bords; présentans ainsi à nos yeux un spectacle d'inhumanité, dont la Barbarie Africaine est seule capable.

La saison qui étoit fort avancée ne nous permit pas de continuer plus longtemps ce Siège; la flotte revint à Toulon, où tandis qu'on travailloit à un second armement pour Alger, j'eus ordre de dresser les troupes de la Marine, & les Grénadiers. La Cour voulant, à quelque
prix

prix que ce fut, avoir satisfaction des Algériens. M. le Marquis de SEIGNELAY, Ministre de la Marine, vint en personne à Toulon pour donner ses ordres par lui-même, en sorte que rien ne manqua à ce nouvel armement. Le séjour que ce Ministre fit dans la place, donna occasion au Commandant du Port de lui faire voir la manière dont on dressoit les soldats à l'exercice de la Grenade. Pour cet effet ayant fait construire comme une espece de puits, formé avec des planches disposées en *dos d'Asne*, il fit dresser un épaulement assez élevé, d'où ce Ministre pouvoit voir facilement sans être exposé. Le Major RAYMONDIS & moi étions à découvert autour du puits, d'où nous commandions les Soldats qui étoient dans un fossé. Un Grénadier mal adroit jetta une Grenade auprès de Raymond, qui, pour se couvrir, tourna de l'autre côté. Un moment après, un autre Grénadier ayant encore manqué le puits, jetta une seconde Grenade à mes pieds, je la relevai avec la main, & l'ayant voulu jeter, elle créva en l'air : peu s'en fallut que je n'eus la tête cassée par un des éclats dont l'aîle de mon chapeau fut percée. Un troisieme Grénadier qui n'étoit

1683. n'étoit pas plus adroit que les deux autres, manqua encore le but ; la grenade tomba assez loin de Raymondis, qui, piqué d'avoir esquivé la première, & de m'avoir vu relever celle qui étoit tombée auprès de moi, courut prendre cette dernière, & la jetta dans le puits. Le Ministre fut satisfait de cette émulation ; mais il ordonna qu'on fît cesser, en disant que pour peu que ce jeu durât, ces deux jeunes gentils-hommes ne manqueroient pas de se faire tuer.

Avant le départ pour Alger, plusieurs Officiers présentèrent des projets pour la campagne. Celui de M. le Chevalier DE LEVI, Chef d'Escadre, fut d'abord assez goûté : on fit faire deux bombes monstrueuses qui contenoient quatre-vingt quintaux de poudre, & qui devoient être embarquées sur deux Tartanes ; on comptoit que le fracas qu'elles feroient en tombant, seroit capable de faire ébouler le Môle, ce qui rendant la descente plus facile, il seroit aisé de brûler tous les vaisseaux qui se trouveroient dans le port, & de se rendre maître de la Ville. Mais M. Duquêne qui commandoit l'Armée, trouva tant de difficultés dans ce projet, qu'il échoua.

Les

Les troupes s'embarquerent à Toulon : les soldats du Port, les Grénadiers, les Officiers surnuméraires, eurent ordre de suivre. Je m'embarquai sur le vaisseau de M. DUQUESNE, fils du Général. Les Galeres du Roi commandées par M. le Baillif de NOAILLES, où se trouvoit le Comte du Luc, Capitaine d'une Galere, eurent ordre aussi de partir, & se rendirent devant Alger. Comme le projet de descente dont je viens de parler, avoit échoué, les Officiers surnuméraires se trouvoient assez oisifs. Pour ne pas rester dans l'inaction, car j'aurois eu honte d'être tranquille, & en sûreté, tandis que plusieurs de mes camarades étoient en mouvement & en danger, je priai le Major Raymondis qui alloit nuit & jour à l'occasion, de me permettre de l'accompagner. Outre le dessein de m'occuper, ma vûe principale étoit d'apprendre la Guerre, & de m'accoutumer au danger; Raymondis qui étoit mon ami particulier, m'accorda tout ce que je voulus : tellement que je ne le quittois plus.

Le Comte du Luc, charmé de la bonne volonté que je témoignoïs, & n'ignorant pas que je ne pouvois qu'être mal nourri
dans

40 MEMOIRES DU COMTE
1683. dans le Vaisseau, prit soin de m'envoyer
chercher tous les matins avec sa Felou-
que, pour me faire faire bonne chere.
Pour l'amuser, pendant le repas, & pour
reconnoître en quelque sorte ses bontés
à mon égard; ayant remarqué qu'il pre-
noit plaisir à être instruit de ce qui se
passoit, je lui faisois le récit des occa-
sions où j'avois été le jour d'auparavant,
lui en rapportant le détail circonstancié,
jusqu'à lui marquer exactement le nom-
bre des morts & des blessés. Deux Of-
ficiers de Galere qui étoient présens à ces
récits, soit qu'ils doutassent de la vérité
de ce que je disois, ou qu'ils voulussent
en tâter, me prierent de les mener avec
moi; *je le veux bien*, leur dis-je, *tenez-*
vous prêts pour demain.

Cependant nos bombes alloient grand
train, M. Duquène qui n'étoit là que
pour obliger les Algériens à demander
la paix, faisoit bombarder leur Ville
en plein jour, & avoit, pour cet effet,
posté les galiotes à bombe à la distance
hors de la porté du but en blanc du
canon. Dès le soir j'envoyai dire aux
deux Officiers qui m'avoient prié de les
mener avec moi, qu'ils se souvinssent de
la parole qu'ils m'avoient donnée; qu'ils
pou-

pouvoient me venir trouver le lende- 1683
main dans un canot, & qu'ils auroient
lieu d'être contents; ils vinrent en effet, &
pour ne pas les marchander, je les me-
nai d'abord dans la Galiotte qui étoit
la plus exposée au feu des ennemis; nous
entrâmes dans ce bâtiment, où nous
trouvâmes les Officiers de la bombarde,
qui, sans se trop embarrasser du bruit du
canon & des boulets qui leur siffoient
aux oreilles, déjeûnoient assez tranquil-
lement avec du jambon. Je m'assis &
je déjeunai avec eux: cependant le feu
redoubloit; nos Officiers de Galere ne
furent pas long-tems à se repentir de
leur curiosité: je m'en apperçus bien tôt,
mais voulant qu'ils parlassent les pre-
miers, je fis semblant de n'y rien com-
prendre; enfin lassés de tout ce badina-
ge, & effrayés plus que médiocrement:
En voilà assez, me dirent il, retirons-
nous, notre curiosité est satisfaite; cet
endroit-ci est trop périlleux pour gens
qui n'y ont rien à faire.

Quoique les bombes qui se tiroient
nuit & jour fissent un horrible fracas
dans la Ville; les Algériens ne laissoient
pas de faire bonne contenance. M. Du-
quêne pour les pousser à bout, fit armer

1683. quatre Chaloupes qui formoient comme une demi-lune flottante ; on les couvrit de matelats , pour mettre à couvert les Bombardiers & les Matelots. Ces Chaloupes étoient soutenues par dix autres bien armées & par quatre Galeres.

Les Chaloupes qui étoient en guise de demi-lune , avoient chacune un mortier chargé d'une carcasse , c'est-à-dire , d'une espece de bombe percée à jour en plusieurs endroits , & remplie de matiere combustible ; elles avoient ordre de s'approcher du Môle jusqu'à la portée du fusil : on comptoit que les carcasses tombant sur les Vaisseaux ennemis , y mettroient infailliblement le feu : le Major Raymondis fut commandé pour disposer cette attaque ; je ne manquai pas à mon ordinaire de m'embarquer avec lui dans son Canot : aux premieres carcasses que nos Chaloupes tirerent , les ennemis qui étoient postés sur le Môle firent un si grand feu de mousqueterie , & de canons à mitraille , que nous eûmes dans notre Canot , qui étoit sans parapet & à découvert , cinq hommes tués ou blessés ; nos Matelots en furent si effrayés , qu'ils se coucherent tous à fond du Canot , sans qu'il fut possible de les faire

faire relever, quoique nous puissions 1683
leur dire.

Pour les tirer de cette situation, il nous fallut mettre l'épée à la main, & menacer de tuer ceux qui refuseroient d'obéir. La crainte d'une mort présente les ayant rendus plus dociles, je pris le gouvernail; car le Patron avoit été tué, & tout notre monde s'employant de son mieux, nous manœuvrâmes si à propos, que nous fûmes bien-tôt hors de danger. Raymondis m'a toujours témoigné depuis qu'il me sçavoit gré de la résolution que je marquai dans cette occasion. L'effet de nos Chaloupes carcassières fut si peu considérable, & elles furent d'ailleurs si maltraitées par le feu des ennemis, que M. Duquêne ne jugea plus à propos d'y renvoyer.

Tout le reste de cette campagne se passa à foudroyer la Ville par la multitude des bombes qu'on y jetta, & à voir périr un nombre infini de pauvres chrétiens que ces barbares ne se lassoient point de tirer à la bouche du canon. Cette inhumanité donna lieu à une action de générosité que je ne crois pas devoir omettre. Le Capitaine d'un Corsaire Algérien que M. le Chevalier de

1683. LEVI avoit pris autrefois dans ses cour-
 ses, & à qui il avoit fait beaucoup de ca-
 resses aussi-bien que tous les Officiers, se
 trouvoit à Alger, & étoit témoin de la
 barbarie dont on usoit envers les chré-
 tiens.

Un des Officiers du Chevalier de Le-
 vi, nommé CHOISEUIL, ayant été mal-
 heureusement pris, fut condamné de su-
 bir le sort qui en avoit déjà fait périr tant
 d'autres: comme l'exécution alloit se fai-
 re, le Capitaine Turc le reconnut; touché
 du malheur d'une personne qui lui avoit
 fait plaisir autrefois, il mit d'abord tout en
 usage pour l'en garantir; mais n'ayant pu
 obtenir la grace, & voyant qu'on l'atta-
 choit au canon, quoiqu'il eut pu faire ou
 dire en sa faveur, il courut à lui en déses-
 péré, l'embrassa étroitement, & s'adres-
 sant au Canonier, *mettez feu*, lui dit-il,
puisque je ne puis sauver mon bienfaiteur je
veux mourir avec lui; le Roi qui fut témoin
 de ce spectacle en fut attendri, & fit grâce
 à l'Officier: tant il est vrai qu'il n'est point
 de climat où la vertu, sur-tout quand
 elle est poussée au plus haut point, ne
 se fasse respecter, & ne triomphe même
 avec éclat des cœurs les plus insensibles.
 Choiseuil étant depuis revenu en France.

y a servi long-tems en qualité de subalterne ; & c'est sur son récit que je rapporte ce trait , dont les nations les plus civilisées se feroient certainement grand honneur. 1683.

La saison ne permettant plus de tenir la mer , l'Armée mit à la voile, laissant la Ville pleine de meurtres , de ruines & de toutes les horreurs qu'une expédition longue & sanglante entraîne nécessairement après soi. Aussi quelque résolution que les Algériens eussent fait paroître pendant le bombardement , ils en furent dans le fond si consternés , qu'appréhendant une troisième attaque , ils se mirent en état de la prévenir , en implorant la clémence du Roi , à qui ils demandèrent humblement la paix , par une Ambassade solennelle dont je ne parlerai pas , ce point n'étant pas de mon sujet.

La flotte étant arrivée à Toulon , & le désarmement étant fait , les Officiers ne songèrent plus qu'à se dédommager par les plaisirs de l'Hyver , des fatigues de la Campagne ; pour moi j'avois grande envie d'aller à la Cour pour y travailler à ma petite fortune : mais le défaut d'argent , obstacle éternel à tous
mes

1683. mes projets, alloit m'empêcher d'exécuter celui-ci, si le Comte du Luc ne fut venu au secours : informé de mon état, « mon Cousin, me dit-il, en m'embrassant, ne t'embarrasse pas des frais du voyage, je les payerai pour toi. » Nous nous mîmes en chemin, & peu après être arrivé à la Cour, je fus fait Lieutenant de Vaisseau.

Je reçus ordre en même tems de me rendre à Rochefort pour y armer au plus vite un Vaisseau, qui devoit passer en Portugal le Marquis de TORCY, que le Roi envoyoit complimenter le nouveau Roi DON PEDRO, sur son avènement à la Couronne.

Je pris la Poste par un froid extraordinaire. A six lieues de Blois, je trouvai les chemins si gâtés par les glaces & les hornieres, que mon cheval s'abattit à plusieurs reprises, sans pourtant se faire aucun mal: mais enfin étant tombé une dernière fois, & ayant donné du muzeau à terre, la tête rompit, comme je ne voulois pas descendre, je dis au Postillon de mettre pied à terre, & de venir la raccommoder; ce brutal me répondit que je n'avois qu'à la raccommoder moi-même, puisque je tombois si souvent; je sentis
toute

toute l'insolence de cette réponse , je dis-
simulai pourtant , parce que j'avois be-
soin de lui : « mon ami, lui-dis-je, faites-
moi l'amitié de descendre , & de ra-
commoder la têttere de mon cheval , si
j'avois une attache , je vous en épar-
gnerois la peine. » La maniere honnête
dont je lui parlai le fit consentir à faire
ce que je souhaitois; mais dès qu'il m'eut
rendu ce service , je mis l'épée à la main,
& je le châtaï comme son insolence mé-
ritoit. Etant remonté à cheval , il me dit
quelques injures , & me menaça que je la
lui payerois quand nous serions à Blois.
Je remis aussi-tôt l'épée à la main ; « il
n'est pas nécessaire , lui dis-je, d'aller
si loin , j'aime à payer mes dettes sur le
champ ; » sur quoi j'ajoutai une secon-
de dose au châtiment qu'il avoit reçu :
comme il fit mine de vouloir se défen-
dre avec son foïet , je revins à la charge,
& ayant bien remarqué auparavant l'en-
droit où je voulois le percer , je lui don-
nai un léger coup d'épée dans le côté ;
après quoi il demeura tout aussi sage que
je le pouvois souhaiter.

Il n'y avoit qu'à le voir pour recon-
noître qu'il avoit été bien battu ; il étoit
sans chapeau & avoit le visage tout en-
sanglanté :

1683. sanglanté : dans cet état nous fûmes descendre à la poste; le maître en nous voyant arriver, ne fut nullement surpris de ce désordre, & s'adressant à moi: » apparemment, Monsieur, me dit-il, » vous avez eu quelque discussion avec » ce maraut. Cela est vrai, lui dis-je, » mais il n'a pas à te plaindre, il a été » payé comptant. Du reste il m'a fort » menacé à s'en venger quand nous serions à Blois. Eh, Monsieur! reprit le » Maître, c'est le plus grand coquin qu'il » y ait sur la route; il est incorrigible; » il n'y a pas encore deux ans, qu'un » Courier qu'il avoit poussé à bout, » fut réduit à lui casser l'épaule d'un » coup de pistolet. » Pendant ce petit éclaircissement, je me disposois à remonter à cheval, & ne pensois plus au postillon que je croyois loin de moi, lorsque je le vis revenir tout-à-coup armé d'une fourche, dont il vouloit me percer. Je n'eus que le tems de prendre mon pistolet, & j'étois sur le point de tirer quand le maître qui l'avoit apperçu accourut avec un bâton, & le mena si rudement après l'avoir désarmé, qu'il n'eut pas envie d'en demander davantage. Cette expédition finie, je montai

à cheval. Je sortois de l'écurie lorsque je le vis s'approcher de moi, me demandant pour boire comme s'il n'avoit été question de rien ; je ne puis assez admirer l'insensibilité de ce maraud, & lui ayant donné quelques piéces de monroye, „ tiens, lui dis-je, bois à ma santé, tu l'as bien gagné. “

De Blois je continuai mon voyage fort tranquillement jusques à *Poitiers* ; mais il étoit déterminé que pendant toute cette route, je serois malheureux en *Postillon*. Comme je sortois de l'écurie, le maître de la poste étant présent, je dis au *Postillon* : courage, mon ami, pousse ; sa réponse fut “ pousse toi-même si tu es si pressé. Ecoute, maraut, lui repliquai-je, le regardant avec des yeux pleins de colere & d'indignation ; je suis bien aise de te dire ici devant ton maître qui vaut sans doute bien moins que toi, puisqu'il garde chez lui un insolent de ta sorte, que si tu me dis la moindre sottise, je te casserai la tête d'un coup de pistolet. „ Cette menace le rendit souple, & pendant tout le chemin, il n'eut plus que des contes plaisans à me faire. A *Moussé* où je devois encore changer de chevaux, je vis arriver un trois-

1683. sième postillon à grosses moustaches retroussées; ayant un sabre à son côté, & deux pistolets aux arçons de sa selle: A cet équipage, je jugeai que nous ne nous séparerions pas sans querelle, & qu'il faudroit batailler encore avec celui-ci; sur cela, je pris un de mes pistolets, & adressant la parole à mon homme, je lui dis, que prévoyant qu'il faudroit nous battre en route, il valoit mieux commencer la guerre avant le départ; le maître qui survint dans ce moment appaisa la noise, il desarma son postillon, & nous partîmes.

J'avois couru environ deux postes, lorsque la nuit nous surprit par un brouillard très-froid & si épais qu'on n'y voïoit rien du tout: Nous manquâmes le chemin, & après avoir marché quelque tems, sans sçavoir où, & en danger de nous perdre, nous fumes réduits à mettre pied à terre. Je ne me souviens pas de m'être jamais trouvé dans une situation plus desagréable; de rage & de colere je voulois tuer le postillon qui m'avoit ainsi égaré: ce pauvre malheureux me répondoit toutes fois que je le menaçois, « hélas! Monsieur, quand vous m'aurez tué, vous n'en serez pas plus avancé. »

avancé. „ Il avoit raison. Cependant 1683
 pour nous tirer de l'embarras où nous
 étions, je m'avisai de lui dire de faire
 claquer son fouet, dans l'esperance que
 quelqu'un pourroit peut-être nous en-
 tendre, & nous remettre dans le chemin.

Je ne me trompois pas dans ma con-
 jecture : Au bruit qu'il fit, un chien se
 mit à aboyer, je compris que par un
 tems si froid cet animal n'étoit pas là sans
 quelque retraite; j'ordonnai à mon hom-
 me de continuer à faire du bruit, tandis
 que nous irions à la voix. Après avoir
 marché ainsi quelque pas, nous fûmes
 arrêtés par un grand fossé plein d'eau à
 demi glacée; nous le suivîmes plus d'un
 quart d'heure, sans pouvoir trouver de
 passage : enfin après bien des peines,
 nous arrivâmes devant la maison d'un
 payfan, qui, surpris & tout effrayé de
 nous voir chez lui si tard, & par un si
 mauvais tems, nous ferma la porte au nez.

J'eus beau le prier de nous ouvrir,
 il ne pouvoit s'y résoudre : il falut pour
 lui faire entendre raison, le menacer de
 mettre la porte à bas. Il ouvrit enfin en
 tremblant, (car il nous prenoit pour des
 voleurs) j'étois perdu de froid, je lui de-
 mandai en entrant, s'il ne pourroit point

1683. nous faire du feu & nous retirer chez lui pour ce soir. » Hélas ! Monsieur, vous » le voyez vous-même, me répondit-il, » je n'ai en tout que ce méchant lit qui » sert pour moi, ma femme & mes en- » fans ; mais si vous voulez me suivre ; » continua-t-il, je vous conduirai chez » un honnête Gentilhomme huguenot, » qui loge à deux cens pas d'ici, & qui » vous recevra agréablement. «

J'acceptai cet offre, & l'ayant suivi, nous arrivâmes sur les onze heures du soir chez ce Gentilhomme, qui en effet me reçut fort gracieusement ; il s'appelloit Mr de la RIVIERE, il fit d'abord allumer un grand feu, dont je profitai : car j'en avois grand besoin, & quelque tems après m'ayant fait servir un gigot, accompagné de deux beccaffines, du vin petit, mais fort bon à boire, & du pain frais, je fis un repas d'autant plus délicieux, que je n'avois mangé de tout le jour ; de-là on me conduisit dans un bon lit, où je dormis fort à mon aise, & où je me dédommageai amplement de ce que j'avois eu à souffrir pendant toute la journée. Le lendemain avant mon départ on me servit à déjeûner, je remerciai mon hôte de toutes ses politesses,

les, je lui dis mon nom, & après lui 1683.

avoir offert tout ce qui dépendoit de moi, je partis & j'arrivai à Rochefort: où je trouvai mon oncle qui commandoit la Marine: je le réjouis beaucoup en lui racontant les aventures de mon voyage, parmi lesquelles les honnêtetés de Mr de la Riviere ne furent pas oubliées.

Peu de jours après, le vaisseau qui devoit aller en Portugal, fut en état de partir; Mr de VILLETTE qui devoit le commander, & Mr le Marquis de Torcy étant arrivés, nous mêmes à la voile, & après une heureuse navigation, nous arrivâmes à Lisbonne. Mr de Torcy fit son entrée avec une magnificence digne du Monarque qu'il représentoit. Pendant l'Audience, le Roy demeura assis, tandis que l'Ambassadeur le haranguoit debout: tous les grands & les Seigneurs de la Cour étoient aussi debout, sans chapeau, & les plus qualifiés d'entr'eux, étoient appuyés contre la muraille qui étoit sans tapissérie, & sans nul autre ornement. Le Marquis de Villette ayant voulu s'appuyer aussi contre la muraille, un Maître de Cérémonies vint à lui fort gravement, & l'avertit qu'il n'étoit permis qu'aux Grands de Portugal du pre-

1683. ^{_____}mier ordre de s'appuyer en présence du Roy. Le Marquis changea aussi-tôt de situation; comme il étoit naturellement un peu glorieux, cette espece d'affront qu'il reçut devant toute la nation, le mortifia beaucoup.

Pendant le séjour que nous fimes à Lisbonne, nous visitâmes la fameuse Abbaye de *Belem*, qui n'en est éloignée que de quatre lieues, nous y admirâmes la magnificence des tombeaux des Rois de Portugal, plusieurs ouvrages en marbre de très-grand prix, les vastes bâtimens qui forment le Monastere, & les jardins qui sont des plus beaux du Royaume. Le Prieur nous fit mille caresses, après lui avoir vanté la beauté de ce séjour, nous lui parlâmes des Religieux qui l'habitoient. „ Hélas! Mes-
 „ sieurs, nous dit-il, en soupirant, ce
 „ monastere est bien déchu de son an-
 „ cienne splendeur, & il s'en faut bien
 „ qu'il soit ce que je l'ai vû moi-même
 „ autrefois. Lorsque j'y étois jeune Re-
 „ ligieux, il étoit établi, sans qu'on y
 „ manquât jamais, qu'une trentaine d'en-
 „ tre nous sortoient tous les soirs armés
 „ d'une dague & d'une épée, pour aller
 „ chercher des aventures; maintenant
 „ cette

cette ferveur guerriere s'est si fort rallentie qu'on en trouve à peine dix ou douze qui n'ayent pas dégénéré, & qui marchent sur les traces de leurs anciens. „ A ce discours nous nous entre-regardâmes tous, ne sçachant que répondre, & ne comprenant pas s'il parloit sérieusement, ou s'il vouloit rire. On nous conduisit dans une magnifique sale, où nous trouvâmes une table très-bien servie; nous nous y assimes avec ces bons Peres qui furent regalés à leur tour d'une excellente simphonie que nous avions amenée avec nous, & qui ne cessa de jouer pendant tout le repas.

J'ai déjà dit plus d'une fois que ma bourse étoit pour l'ordinaire assez dégarnie: cette disette qui me réduisoit tous les jours aux expédiens me rendoit attentif à ne laisser pas échapper l'occasion de gagner, quand elle se présentoit. Elle me fut offerte avant mon départ de France par les Fermiers du tabac, qui me dirent que si je voulois leur apporter du tabac de Bresil, ils me l'acheteroient sur le pied de vingt sols la livre. Il y avoit à gagner gros sur ce marché; mais comment le conclure sans argent? dans

1683. cet embarras, je m'adressai à mon oncle, à qui je fis part de la proposition qui m'avoit été faite. Je le pris dans un moment si favorable, je le tournai en tant de manieres, & je lui dis tant de choses pour lui faire connoître & mes besoins & le profit que cette affaire devoit me rapporter, que quoique naturellement fort dur quand il s'agissoit de desserrer, il me prêta assez généreusement (sous la promesse toutefois de le lui rendre à mon retour) de quoi avoir un quintal de safran que j'achetai dans la pensée de le revendre avec profit, & d'en employer le produit, selon que je m'étois proposé.

Quelques jours après mon arrivée à Lisbonne, je me mis en devoir de faire aller mon petit négoce, je vendis mon safran au double de ce qu'il m'avoit coûté, & j'employai tout cet argent en tabac. Huit à dix jours avant le départ, je voulus l'embarquer sur le bâtiment qui nous avoit porté : mais Mr de Vilette se faisant une délicatesse de recevoir des marchandises sur le vaisseau du Roy, je fus obligé de le mettre sur le *Traversier*, sorte de petit bâtiment qui ressemble assez à une *Tartanne*, & que
le

le Commandant avoit amené pour les 1683 besoins de l'équipage.

Tout étant disposé pour le départ, nous n'attendions plus pour mettre à la voile, que l'Audience de congé, ce qui ne pouvoit aller qu'à quelques jours : lorsque le marchand, à qui j'avois vendu mon safran, vint me trouver, pour me dire que si je voulois prendre avec la chaloupe du Roy, une Famille juive qui se trouveroit sur les dix heures du soir à l'endroit qui me seroit indiqué, on me feroit présent de deux cens pistoles; à condition toutefois qu'elle seroit reçue au moins pour deux jours, sur le vaisseau du Roy, au bout desquels elle devoit être embarquée sur un petit vaisseau marchand, qui faisoit route pour Bourdeaux. J'écoutai cette proposition avec grand plaisir, & je promis de répondre dans deux heures, je fus sur le champ la communiquer à Monsieur de Villette, qui, ravi de me procurer ce profit, répondit que j'étois le maître, & qu'il n'avoit rien à me refuser. En conséquence de cette réponse, le rendez-vous fut arrêté, & je me rendis avec la chaloupe au lieu dont nous étions convenus.

Comme

1683.

Comme personne ne paroissoit, l'heure commençant à passer, je me laissai d'attendre, & sautant à terre avec le Capitaine des matelots, nous fîmes quelques pas à la découverte. Je m'avançai au clair de la lune vers une rue qui étoit à deux cens pas du rivage, & je dis au Capitaine d'aller jusques au bout pour voir si personne ne venoit. A peine s'étoit-il éloigné de moi que je vis paroître à quelques pas comme une espee de fantôme; c'étoit un homme en calçon qui avoit un bonnet blanc sur la tête, les jambes nues, de simples souliers aux pieds, son bras gauche étoit couvert d'une targe, & il portoit à la main une longue épée nue, il venoit à moi tout ésouffé, ne devinant pas ce que ce pouvoit être; dès qu'il fut à six pas de moi je lui présentai mon pistolet, en lui disant: *arrête*. A ce mot, le *Spadassin* sauta fort legerement de l'autre côté de la rue, & continua son chemin sans rien répondre.

Comme je craignois que le Capitaine qui étoit à l'autre bout ne fût effrayé à la vûe de ce spectre, je le suivis d'assez près. Je prévis fort à propos ce qui seroit arrivé, si je ne me fus avancé. Le Capitaine eut peur en effet, & se mit à

à crier de toute sa force , je lui répondis de tenir ferme , le pistolet à la main, & que j'étois venu pour le soutenir ; à ce mot l'aventurier qui étoit apparemment un fol , passa son chemin fort paisiblement , & se retira sans mot dire. 1683.

La Famille Juive arriva un moment après , elle étoit composée du pere , de la mere , d'un petit garçon & d'une jeune fille assez bien faite : Nous les embarquâmes , je leur demandai les raisons qu'ils avoient de se sauver ; ils me répondirent qu'ils étoient poursuivis par l'inquisition , & que s'ils étoient pris ils couroient risque d'être brûlés vifs. Le pere me conta les deux cens pistoles dont nous étions convenus , & je conduisis mes gens dans le vaisseau, où après le terme arrêté, ils s'embarquerent pour Bourdeaux.

Je n'eus pas plûtôt touché ce nouvel argent , que je me hâtai de l'employer en tabac , que je mis encore sur le traversier : Je comptois souvent en moi-même tout le profit qui devoit me revenir de mon commerce , & je trouvois après avoir bien calculé , que j'allois avoir dans peu plus d'argent que je n'en avois eu de ma vie. Enfin Mr de Torcy
eut

1684. eut son audience de congé, nous fîmes voile pour la France; la route fut d'abord assez heureuse mais un grand coup de vent nous ayant séparé du Traversier, nous le perdîmes de vûe. Ce contre-tems m'affligea beaucoup: Car ce bâtiment emportoit avec lui tout mon trésor; mais j'avoue que mon affliction redoubla jusqu'à l'excès, quand j'appris peu de jours après qu'il avoit été pris à l'*Aserrage* par un Corsaire Biscain. Mon oncle à qui j'annonçai cette fâcheuse nouvelle, n'en parut touché que par le mal qui m'en revenoit: Sa générosité à laquelle je ne m'attendois pas, me consola quelque peu; quoique s'il faut dire la vérité, j'eus toujours dans le fond beaucoup de regret à la perte que je venois de faire.

Ce fut à peu près dans le tems de mon retour de Portugal que le Roy, qui étoit déterminé à ne souffrir plus de religionnaires en France, renouvela contr'eux les Edits qui avoient été rendus en plusieurs occasions. Les Intendants eurent ordre de les faire exécuter à la rigueur & sans exception: l'exactitude avec laquelle on obéit, laissa peu d'huguenots à couvert de la sévérité des Ordonnances.

Ordonnances. Mr de la Riviere , chez 1684.
qui j'avois été si bien reçu , comme j'ai
dit tantôt , tenant dans la Province un
des premiers rangs , parmi ceux de la
secte , à laquelle il avoit paru jusques
alors extrêmement attaché, avoit été in-
quieté des premiers. On avoit envoyé
chez lui des dragons qui le désoloient :
Ne sçachant quel parti prendre , il vint
à Rochefort pour voir Mr ARNOUS ,
Intendant de la Province , & pour tâ-
cher de le fléchir.

Dès que je sçus son arrivée , j'allai le
voir , je ne voulus jamais permettre qu'il
logeât ailleurs que chez moi, c'est-à-dire,
chez mon oncle, qui le reçut très-agréa-
blement , en reconnoissance du plaisir
qu'il m'avoit fait : Il s'intéressa même
vivement pour lui ; mais les ordres de la
Cour étoient si précis , que quelque ins-
tance qu'il fit , il ne pût jamais rien ob-
tenir , quoique ami très-particulier de
l'Intendant. Mr. de la Riviere voyant
qu'il n'y avoit plus de parti à prendre ,
& qu'il falloit nécessairement , ou chan-
ger de religion , ou être ruiné dans peu,
pressé d'ailleurs par mille raisons que je
lui fis valoir à propos, se détermina enfin
à faire son abjuration ; j'ai même sçu de-
puis

1684. puis qu'il avoit continué de vivre en fort bon Catholique, & que nous avions si bien fait les dragons & moi, qu'il ne s'étoit jamais repenti de sa conversion.

Comme le service du Roy ne demandoit pas ma présence à Rochefort: car la saison étoit déjà fort avancée, mon oncle me conseilla d'aller en Provence pour régler quelques affaires que j'y avois; il m'ordonna en même tems de passer par Lyon, & de parler à un homme qui lui devoit quelque argent. La route que j'avois à faire étoit par le *Perrigord*, le *Limousin* & l'*Auvergne*.

La quantité de neiges dont le pays étoit couvert le rendoit impraticable à un homme qui n'en avoit d'ailleurs aucune connoissance. Pour obvier à cet inconvénient, je me joignis aux muletiers qui partent deux fois la semaine de *Limoges*, pour *Clermont*: Leur marche étoit si lente & si ennuyeuse, que je me trouvois bien malheureux d'être obligé de m'y conformer. Après les avoir ainsi suivis pendant quatre jours, nous arrivâmes à un cabaret en rase campagne. J'étois auprès du feu à causer avec l'hôtesse, lorsque je vis entrer six hommes qui ressembloient bien mieux à
des

des bandits qu'à toute autre chose ; je demandai quels hommes c'étoient. " Ce sont, me répondit la maîtresse du logis " des Marchands de *Saint Estienne en Forest*, qui reviennent de la foire de *Bordeaux* : nous les voyons repasser " ici toutes les années. ,,

Ravi de cette nouvelle, je leur fis civilité : nous soupâmes ensemble, & je m'associai avec eux pour tout le reste du voyage. Il tomba dans la nuit une si grande quantité de neige, que les chemins en furent entièrement couverts ; mais ces marchands les avoient si fort pratiqués, que se conduisant d'un arbre à l'autre, ils ne s'égarèrent jamais. Comme nous marchions, un geay vint se percher devant nous à le portée du fusil ; un de mes compagnons de voyage qui avoit un bâton à la main, ou quelque chose qui paroïssoit tel, fit arrêter la troupe, & ayant ajouté à ce prétendu bâton quelques ressorts qu'il renfermoit sans qu'il y parut, il en fit un fusil complet, tira sur l'oiseau & le tua. Nous devions nous séparer à *Tiers* où je comptois de prendre la route de *Lyon*, tandis qu'ils prendroient celle de *Saint Etienne*, mais je n'en fus pas le maître ;

1684. maître; ces Messieurs m'inviterent si honnêtement à passer chez eux, & me firent si bien entendre que les chemins de Tiers à Lyon étoient impraticables, à cause des neiges, sur-tout lorsqu'on n'avoit pas un guide expérimenté, que je me rendis à leurs raisons & à leurs honnêtetés qu'ils redoublèrent pendant cinq ou six jours que le mauvais tems m'obligea de passer chez eux

De Saint Estienne j'allai à Lyon, d'où après avoir fait la commission dont mon oncle m'avoit chargé, je partis pour continuer ma route de Provence, après m'être associé encore avec deux marchands que j'avois trouvé dans l'auberge. Trois jours après nous arrivâmes à *Lauriol*; pendant qu'on préparoit le souper nous vîmes arriver un carosse à quatre chevaux. Il y avoit dedans un homme malade, une grande femme entre deux âges, mais laide, qui menoit avec elle une espece de petite fille de chambre fort jolie, âgée d'environ dix-huit ans. La curiosité me fit avancer pour voir de plus près ce que c'étoit. Comme j'approchois, la Dame ouvrant elle-même la portiere, descendit assez à la hâte, & sans prendre garde à moi qui
me

me préparois à lui donner le bras, elle 1684.
débuta par donner un soufflet à sa fille de
chambre, qui se mit à pleurer.

J'étois jeune pour lors, & n'ayant pas le courage de me mettre au-dessus de certaines impressions; ma pitié pour cette pauvre fille m'attendrit, & me mit un peu trop dans ses intérêts, je m'approchai d'elle, je lui témoignai la peine que j'avois eue à la voir ainsi maltraiter, & je lui dis qu'elle méritoit bien plutôt d'être servie elle-même, que de servir les autres avec tant de desagrément.

Cette fille qui ne cessoit de pleurer, ne me répondit pas un seul mot, j'allois continuer à lui parler quand la maîtresse, qui d'abord étoit entrée dans le cabaret, reparut sur la porte, & soit qu'elle fût indignée de ce que sa servante ne l'avoit pas suivie, ou qu'elle m'eut aperçu, lorsque je lui parlois, elle revint à la charge comme une furie, chargea de coups cette pauvre malheureuse, la décoëffa, & la traîna aux cheveux dans la basse-cour. Je souffrois de la voir ainsi maltraiter, & peut-être à mon occasion: Je me consolais pourtant dans la pensée qu'un traitement si rigoureux, pourroit avancer mes affaires.

1684.

Je trouvai bien-tôt le moyen de la racher, je lui demandai *d'où elle étoit* ; Elle me répondit *de Paris*. Je lui remontrai qu'il ne lui convenoit pas de demeurer plus long-temps au service de cette vieille forcierre ; & après lui avoir offert de la ramener chez ses parens, j'ajoutai que si elle vouloit se fier à moi, j'aurois soin d'elle comme de moi-même. Elle ne me répondit rien, mais par un sourire qu'elle fit, elle me donna à entendre qu'elle ne rejettoit pas mes offres.

Il n'en fallut pas davantage, j'allai sur le champ trouver l'hôte, je lui ordonnai de conduire cette fille dans une chambre en particulier, & de lui donner à manger, lui déclarant que je me chargerois de la dépense. Peu après on servit le souper, j'eus bien-tôt fini ; impatient de savoir à quoi mon aventure aboutiroit, je me tirai de table long-tems avant la fin du repas. J'entrais à peine dans la chambre où cette fille avoit été conduite, lorsque sa vigilante maîtresse, qui se doutant de quelque chose, m'avoit suivi sans que je m'en apperçus, tira la porte à elle, la ferma à deux tours, & emporta la clef. Au bruit qu'elle fit, je demurai un peu interdit : mais un instant après ayant
fermé

fermé un verrouil qui étoit en dedans , 1684.
puisqu'on nous ferme par dehors , lui dis-
je , fermons aussi de notre côté.

Cependant Dieu sçait la rumeur qu'il y eut dans l'Hôtellerie , la Dame faisoit les hauts cris , & mêlant dans ses sermens tous les Saints du Paradis , juroit qu'elle auroit satisfaction de l'affront que je lui faisois. Tout ce beau vacarme , dont le bruit venoit jusques à nous , ne fit pas d'abord beaucoup d'impression sur moi ; mais cette fille m'ayant appris que son maître étoit homme de Robbe , je craignis que me trouvant ainsi enfermé avec elle , il ne pût y avoir lieu de me poursuivre en crime de rapt.

Je songeai donc à me sauver de ma prison , & jugeant par la hauteur de la fenêtre que les deux draps du lit attachés ensemble , suffiroient pour cela , je me mis en devoir de sortir , recommandant à la fille de ne faire semblant de rien , & de se mettre au lit , après avoir tiré le verrouil qui fermoit la porte en dedans , l'assurant du reste qu'elle auroit bien-tôt de mes nouvelles. A peine fus-je en liberté , que j'allai dans la chambre , où les deux marchands étoient couchés. La servante du caba-

1684. ret qui me vit entrer, se mit à sourire : car elle me croyoit ailleurs, aussi bien que le reste de la maison.

Le lendemain dès le point du jour, le Juge & le Greffier arriverent en grand cortège ; la Dame qui les avoit envoyé chercher, soutenant ce caractère d'aigreur & d'emportement qu'elle avoit marqué, se répandit en plaintes contre moi : & jettant dans ses discours toute l'amertume qu'elle avoit dans l'ame, ne demandoit rien moins qu'un châtiment exemplaire, dont elle me déclaroit digne, & au-delà. Le maître plus lent, ne parloit que par sentences, il cita force Loix, & beaucoup de Latin, & après bien de mauvais raisonnemens, conclut à ce que je fus arrêté, pour y être pourvû, comme de droit. La plainte étant dressée, la maîtresse donna au Juge la clef de la chambre, en lui disant : « te-
 nez, Monsieur, ouvrez cette porte,
 & vous trouverez cet honnête Mon-
 sieur couché avec ma coquine de fer-
 vante ; j'espere que vous m'en fe-
 rez raison ». Sur cela, le Juge ouvrit,
 & n'ayant trouvé dans la chambre qu'u-
 ne fille couchée tranquillement dans
 son lit, il lui demanda où étoit donc
 ce

ce Mr qui avoit passé la nuit avec elle ? 1684.

La soubrette qui ne manquoit pas d'esprit, répondit d'un air assez naturel, qu'elle n'entendoit rien à cette question, qu'elle avoit passé la nuit toute seule, & que si on ne vouloit pas la croire sur sa parole, il n'y avoit qu'à visiter dans la chambre, dont les recoins seroient bientôt parcourus.

Le Juge ayant fait lui-même la recherche, & n'ayant rien trouvé en effet, sortit, & dit à la Dame qu'on l'avoit fait venir assez inutilement, qu'il n'avoit trouvé dans la chambre où l'on l'avoit fait entrer, qu'une jeune fille dans son lit. « Comment, Monsieur, « vous n'avez rien trouvé ? Répondit « cette femme transportée de rage, « qui n'avoit pas abandonné la porte, « sans doute de peur que je ne me sau- « vasse, je le trouverai bien moi, conti- « nua-t-elle, fût-il sorcier : venez, je « l'ai vû moi-même entrer dans la cham- « bre, & je l'ai fermée sur le champ, sans « m'être depuis desparée de la clef « un seul moment »,.

A ces mots, elle entra comme une enragée, tenant le Juge par la main, & chargeant la servante de mille injures, & d'autant d'imprécations. Il n'y avoit pas

1684. pas apparence que la Kyrielle finît enco-
 re si-tôt ; mais la soubrette qui étoit à de-
 mi habillée , prenant la parole : “ &
 „ quoy, Madame, lui dit-elle, n’êtes-vous
 „ pas contente de m’avoir battue tant
 „ qu’il vous a plû? de quel droit voulez-
 „ vous encore me deshonorer? & s’adres-
 „ sant ensuite au Juge : Monsieur , con-
 „ tinua-t’elle, je vous demande justice, je
 „ vous prie d’ordonner à cette méchante
 „ femme de me payer le reste de mes ga-
 „ ges, car qu’elle ne compte plus sur mes
 „ services, j’aimerois mieux créver que de
 „ vivre plus long-tems avec ce démon „.

Je parus dans ce moment , & prenant
 la parole , “ c’est moi, Monsieur, dis-je ,
 „ au Juge , qui suis la cause innocente
 „ de ce carillon , touché de voir mal-
 „ traiter sans raison cette pauvre fille ,
 „ j’ai voulu sçavoir qui elle étoit , j’ai
 „ reconnu sa famille ; sur cela , j’ai dit
 „ à l’hôte de prendre soin de cet enfant,
 „ me chargeant de payer la dépense qu’-
 „ elle feroit, & c’est sur ce beau sujet que
 „ Monsieur & Madame vous ont donné
 „ la peine de venir assez mal-à-propos
 „ comme vous voyez „. Le maître & la
 maîtresse vouloient repliquer ; mais je
 leur parlai si vivement , & avec tant de
 hauteur

hauteur qu'ils ne jugerent pas à propos, 1684.
de poursuivre les marchands qui étoient
présens se mirent de la partie, & appuyè-
rent ce que je disois; enfin toutes ces
discussions n'aboutissant à rien, le Juge
& tout son monde se retira à petit bruit,
le Monsieur & la Dame se mirent dans
leur carrosse, & continuerent leur che-
min, & les marchands, la soubrette, &
moi nous prîmes la route de Provence.
Nous allâmes ensemble jusqu'à Orange
où les marchands aiant affaire pour quel-
ques jours, nous nous séparâmes après
mille civilités de part & d'autre.

Comme je voulois dérober mon avan-
ture au public; car malgré la passion que
je commençois à avoir pour cette fille,
j'aurois eu honte de paroître avec elle en
Provence, je l'habillai en cadet, & la
mettant en croupe, jé la conduisis à Aix,
où j'allai descendre au logis du *Marte-
gues*. Le lendemain de mon arrivée, je
la promenai par la Ville, sans que per-
sonne se doutât du déguisement.

Le jour d'après je lui donnai tout l'ar-
gent qu'il lui falloit pour sa dépense jus-
ques à mon retour, & je lui recomman-
dai sur toutes choses de tenir son dégui-
sement secret, elle me le promit; & m'em-
brassant

72 MEMOIRES DU COMTE
1684. brassant les larmes aux yeux, elle me pa-
rut si affligée de mon départ, que je fus
moi-même tout attendri de la voir dans
cet état. Je m'arrachai pourtant à elle,
& après l'avoir recommandée à l'hôtesse
que je connoissois particulièrement, &
qui ne se doutoit de rien, je partis pour
Toulon & pour S. Marcel.

L'envie de rejoindre mon cadet, fit
que je me pressai d'expédier mes affaires
le plutôt qu'il me fut possible : elles fu-
rent terminées dans moins de trois se-
maines ; après lesquelles je pris la poste
pour Aix, où je comptois n'arriver ja-
mais assez -ôt. J'y trouvai tout mon mys-
tere de galanterie divulgué, mon préten-
du cadet dont les larmes m'avoient si fort
attendri, ne m'avoit été rien moins que
fidèle, sa mauvaise conduite avoit fait
bruit. Certaine nation dévote que jen'ai-
mois pas beaucoup en ce tems-là, ayant
eu connoissance du fait, lui avoit fait
reprendre son habit de fille. J'en fus ir-
rité au dernier point ; & honteux de voir
tout mon petit manége découvert, j'é-
clatai contre ceux que je sçavois les au-
teurs du chagrin que je recevois.

Dans ces premiers mouvemens de ma
colere, je voulus faire retomber sur la
fille

Fille une partie de mon ressentiment: 1685:
mais un moment après, attribuant son infidélité à la légereté de son sexe, je pris le parti de la mépriser. Je ne voulus pourtant pas l'abandonner entièrement, & quoique je la jugeasse très-indigne de mon attention, je ne laissai pas de la remettre à une personne de confiance; à qui je donnai tout ce qui étoit nécessaire pour la conduire chez ses parens.

Au reste je prie les jeunes Officiers & tous ceux qui se donneront la peine de lire ces Mémoires, de ne pas s'imaginer que ce soit ici une des plus belles actions de ma vie. Quand on écrit avec réflexion, & à l'âge où je suis, on pense tout autrement qu'on ne fait dans la jeunesse au sujet de ces sortes d'avantures; je ne rapporte celle-ci qu'avec peine: mais j'ai promis que je dirois de moi le bien & le mal, & je dois tenir parole.

N'ayant plus d'affaires en Provence, je repris la route de Paris. A mon arrivée je trouvai à la Cour deux *Mandarins Siamois*, accompagnés de M. le VACHER, Prêtre des Missions établies à *Siam*. Ces Mandarins avoient exposé en arrivant, qu'ils étoient envoyés par les Ministres

74 MEMOIRES DU COMTE
1685. de SA MAJESTÉ SIAMOISE, pour ap-
prendre des nouvelles d'une Ambassade
que le Roi leur Maître avoit envoyée à
la Cour de France: Et qu'ayant appris
près de nos côtes, que le Vaisseau qui
portoit l'Ambassadeur & les présens du
Roi de Siam, avoit malheureusement
fait naufrage, ils avoient poussé leur
route jusqu'en France, selon les ordres
qu'ils en avoient.

Dans les différentes conférences qu'ils
eurent avec les Ministres, ils firent en-
tendre, conformément à leurs instru-
ctions, que le Roi leur Maître proté-
geoit depuis long-tems les Chrétiens;
qu'il entendoit parler volontiers de leur
Religion; qu'il n'étoit pas éloigné lui-
même de l'embrasser, qu'il avoit donné
ordre à ses Ambassadeurs d'en parler à
Sa Majesté; & ils ajoutèrent enfin, que
leur Maître, dans les dispositions où il
étoit, se feroit infailliblement Chrétien, si
le Roi le lui proposoit par une ambassade.

Sur ces raisons, qu'on exagéra bien au-
delà de la vérité, & qui furent appuyées
par M. le Vacher: Sa Majesté touchée
d'une part des avances du Roi de Siam,
& de son empressement à le rechercher;
& de l'autre faisant attention qu'il n'étoit
pas

pas impossible que ce Prince embrassât le Christianisme, si on l'y invitoit par une Ambassade d'éclat : Comprenant d'ailleurs tout l'avantage que la Religion retireroit d'une conversion qui pouvoit être suivie de tant d'autres, consentit à ce qu'on lui demandoit, & nomma, pour son Ambassadeur à Siam, M. le Chevalier de CHAUMONT, Capitaine de ses Vaisseaux. Il auroit été difficile de choisir un sujet plus digne d'une commission qui paroissoit si importante; car outre les avantages qu'il tiroit de sa naissance, & de mille autres qualités personnelles qui le distinguoient très avantageusement, il étoit d'une piété si reconnue, qu'une Ambassade, dont le but alloit principalement à convertir un Roi idolâtre, & peut-être tout son Royaume, ne pouvoit être confiée à un Sujet qui par ses vertus pût donner une plus haute idée de la Religion qu'il devoit persuader.

Cependant, comme il pouvoit arriver que l'Ambassadeur mourût dans le cours d'un si pénible voyage, & qu'il y avoit à craindre, en ce cas, que l'Ambassade ne tombât sur quelqu'un qui fût incapable de la remplir : M. l'Abbé de CHOISY fut nommé en second, avec

1685. la qualité d'Ambassadeur Ordinaire; supposé qu'il fallût faire un long séjour à Siam, & que le Roi souhaitât de se faire instruire.

Les choses étant ainsi réglées, M. de Chaumont, qui pour relever la majesté de l'Ambassade, songeoit à se faire un cortège qui pût lui faire honneur, & qui avoit jetté les yeux sur un certain nombre de jeunes Gentils-hommes qui devoient l'accompagner, me proposa ce voyage; je ne rejetai pas les offres qu'il me faisoit, mais je lui répondis, que s'agissant d'aller presque au bout du monde, je ne pouvois m'engager à lui qu'après avoir consulté ma Famille, & ceux qui s'intéressoient pour moi; que j'allois de ce pas en conférer avec mes amis, & que s'ils le trouvoient à propos; je me ferois un honneur & un plaisir de le suivre.

Dès le même jour je fis part à M. le Cardinal de JANSON, & à Bontems, de la proposition qu'on m'avoit faite; ils furent d'avis l'un & l'autre que je devois l'accepter, que bien loin de nuire par-là à ma fortune, je ne pouvois pas faire ma cour plus sûrement, le Roi ayant cette Ambassade fort à cœur: Que pour moi, je ne risquois rien à m'éloigner du
Royaume

Royaume dans un tems de paix; l'inaction où je serois obligé d'y vivre ne me laissant que très-peu d'espoir de m'avancer. Sur ce conseil, je fus trouver M. de Chaumont, & lui ayant témoigné la satisfaction que j'aurois à l'accompagner, je lui en donnai parole. Il fut charmé des engagements que je prenois avec lui, & sur ce que je lui fis connoître, que pour avoir occasion de contenter ma curiosité, je souhaitois d'être Major de l'Ambassade, & d'en faire toutes les fonctions, il y consentit très volontiers.

Monsieur le Comte du Luc, que j'avois aussi consulté, & qui avoit approuvé mon voyage, en parla à Madame ROUILLET, cette Dame avoit deux caisses de très-beau cerail, qu'elle avoit apporté de Provence, elle souhaitoit de s'en défaire; Mrs. de la COMPAGNIE DES INDES, à qui elle avoit voulu les vendre, avoient peine de s'en accommoder, & ne lui en avoient offert que cinq cens livres, ce qui étoit fort au-dessous de leur valeur; elle pria le Comte de faire en sorte que je voulus m'en charger, me donnant pouvoir d'employer l'argent que j'en retirerois, en étoffes de damas, cabi-

1685. nets de la Chine, ouvrages du Japon,
 & autres raretés du pays. Je me chargeai volontiers de cette commission, après qu'on ayant réglé le peu d'affaires que j'avois à Paris, je partis au commencement de l'année 1685. pour me rendre à Brest, où j'avois ordre de faire armer deux Vaisseaux que le Roi avoit destinés pour l'Ambassade.

Sur la fin du mois de Février, tout étant prêt pour le départ, Monsieur de Chaumont & Monsieur l'Abbé de Choisy se rendirent à Brest; ils s'embarquerent sur le Vaisseau nommé l'*Oiseau*, commandé par Monsieur de VAUDRICOUR, & avec eux les Ambassadeurs du Roi de Siam, six Peres Jesuites; sçavoir, les PP. de FONTENAI, TACHART, GERBILLON, LECOMTE, BOUVET & VISDELOU, que le Roi envoyoit à la Chine, en qualité de Mathématiciens; quatre Missionnaires, parmi lesquels étoient Mrs. le VACHER & du CHAILAS, & une suite nombreuse de jeunes Gentils-hommes qui firent volontiers le voyage, ou par curiosité, ou comme nous avons dit, dans la vûe de faire plaisir à M. l'Ambassadeur.

Tout le reste de l'équipage, qui ne
 pouvoit

pouvoit pas avoir place sur l'*Oiseau*, fut reçu dans une Frégate nommée la *Maligne*; elle étoit de trente-trois piéces de canon, & commandée par M. JOYEUX, Lieutenant du Port de Brest, qui avoit fait plusieurs voyages aux *Indes*. Tout étant embarqué, nous levames l'ancre pendant la nuit, & le lendemain matin, qui étoit un Samedi, troisiéme de Mars, après que les équipages des deux Vaisseaux eurent crié à plusieurs reprises, VIVE LE ROI, nous mîmes à la voile, & nous fîmes route pour le *Cap de Bonne Espérance*.

La navigation fut fort heureuse; nous palsâmes la ligne, sans être trop incommodés des chaleurs; peu après nous commençames à appercevoir des étoiles que nous n'avions jamais vû. Celles qu'on appelle la *Croisade*, & qui sont au nombre de quatre, furent les premières que nous remarquames; nous vîmes ensuite le *Nuage blanc*, qui est placé auprès du Pôle *Antartique*. A l'aide des excellentes lunettes dont nos Mathématiciens se servoient, nous découvrimes que la blancheur de ce nuage n'est autre chose, qu'une multitude de petites étoiles dont il est semé. Enfin après une na-

G iiij vigation

1685. vigation de trois mois, nous arrivames
au Cap de Bonne-Espérance, si juste
par rapport à l'estime que nos Pilotes en
avoient fait, qu'il n'y eut que quinze
lieues d'erreur, ce qui n'est de nulle
conséquence dans un voyage d'un si long
cours.

Le Cap de Bonne-Espérance, qui n'est
qu'une longue chaîne de montagnes,
s'étend du Septentrion au Midi, & finit
en pointe assez avant dans la mer. A côté
de ces montagnes, s'ouvre une grande &
vaste Baye qui s'avance fort avant dans
les terres, & dont la Côte le long des
montagnes est très saine, mais fort péril-
leuse par-tout ailleurs. Nous n'osames
pas avancer pendant la nuit; mais le len-
demain, quoique le vent fut assez con-
traire, nous crûmes qu'il n'y avoit pas
de risque à entrer.

A peine fumes nous dans le milieu de
la Rade, que le vent cessa tout-à-coup.
Tandis que nous étions emportés par les
courans, contre des Rochers dont nous
n'étions plus qu'à une portée de mous-
quet, le vent revint par bonheur, &
nous tira de ce danger. Nous n'avions
point eu de journée si périlleuse. Enfin,
après bien du travail, nous mouillames
à

à cent cinquante pas du Fort que les 1685.
HOLLANDOIS y ont bâti, & où ils
entretiennent une forte Garnison. Deux
chalouppes vinrent aussi-tôt nous recon-
noître; le lendemain je fus mis à terre
pour aller complimenter le Gouver-
neur, & pour traiter avec lui du salut
& des rafraîchissemens dont l'équipage
avoit grand besoin. Je trouvai cet Offi-
cier dans le Fort dont j'ai parlé: c'est
un *Pentagone* régulier, & très-bien for-
tifié; je fus reçu avec beaucoup de ci-
vilité, on m'accorda tout ce que je de-
mandois; il fut convenu que le salut se-
roit coup pour coup, & qu'on nous four-
nirait, en payant, toute sorte de rafraî-
chissemens.

Je vins rendre compte de ma négocia-
tion à Monsieur l'Ambassadeur, qui,
charmé des bonnes manieres des Hollan-
dois, fit mettre les chalouppes en mer, &
chacun ne pensa plus qu'à aller à terre se
délasser des fatigues d'une si longue na-
vigation.

Les PP. Jesuites furent d'abord faire
la révérence au Gouverneur qui les com-
bla d'honnêtetés. Ces Peres lui témoi-
gnerent qu'étant à terre, ils seroient
bien-aise d'employer leur tems à des ob-
servations.

1685. servations qui pourroient être de quelque utilité au public, & auxquelles ils ne pourroient pas vaquer ailleurs si commodément. Il leur permit fort agréablement ce travail, & pour le leur faciliter, il les logea dans un magnifique Pavillon, bâti dans le jardin de la Compagnie des Indes. Ils y firent en effet différentes observations fort utiles, & reglerent la longitude du Cap, qui n'avoit été déterminée jusqu'alors, que suivant l'estime des Pilotes, maniere de compter très-douteuse, & sujette à bien des erreurs.

Tandis que les Mathématiciens faisoient leurs observations, je fus bien aise de faire aussi les miennes, & de m'informer exactement de l'état du País. Voici tout ce que j'en pus découvrir, pendant le peu de séjour que nous y fimes.

Les Hollandois en sont les maîtres, ils l'acheterent des principaux Chefs des Peuples qui l'habitoient, & qui pour un assez médiocre quantité de tabac & d'eau de vie, consentirent de se retirer plus avant dans les terres. On y trouve une fort belle *Aiguade*; le país est de lui-même sec & aride; malgré cela les Hollandois y cultivent un Jardin, qui est

est sans contredit l'un des plus grands & 1685.
des plus beaux qu'il y ait au monde, il
est entouré de murailles : outre une
grande quantité d'herbes de toute espe-
ce, on y trouve abondamment les plus
beaux fruits de l'Europe & des Indes.

Comme ce Cap est une espece d'en-
trepôt où tous les Vaisseaux qui font
le commerce d'Europe aux Indes, &
des Indes en Europe, viennent se ra-
doubler, & prendre les rafraîchissemens
dont ils ont besoin, il est pourvû abon-
damment de tout ce qu'on peut souhait-
ter. Les Hollandois ont établi à douze
lieues du Cap, une Colonie de Religion-
naires François, à qui ils ont donné des
terres à cultiver. Ceux-ci ont planté des
vignes, ils y sement du bled, & y re-
cueillent en abondance toutes les den-
rées nécessaires à la vie.

Le climat y est fort temperé, sa lati-
tude est au 35. degré : les naturels du
Pais sont *Cassres*, un peu moins noirs
que ceux de *Guinée*, bien faits de corps,
très dispos; mais d'ailleurs, le Peuple le
plus grossier & le plus abruti qu'il y ait
dans le monde. Ils parlent sans articu-
ler; ce qui fait que personne n'a jamais
pû apprendre leur langue. Ils ne seroient
pourtant

§4 MEMOIRES DU COMTE

1685. pourtant pas incapables d'éducation, les Hollandois en prennent plusieurs dans l'enfance; ils s'en servent d'abord pour interpretes, & en font ensuite des hommes raisonnables.

Ces Peuples vivent sans Religion; ils se nourrissent indifféremment de toutes sortes d'insectes qu'ils trouvent dans les campagnes; ils vont nus, hommes & femmes, à la reserve d'une peau de mouton qu'ils portent sur les épaules, & dans laquelle il s'engendre de la vermine, qu'ils n'ont pas horreur de manger.

Les femmes portent pour tout ornement, des boyaux de moutons fraîchement tués, dont elles entourent leurs bras & leurs jambes. Ils sont très légers à la course; ils se frottent le corps avec de la graisse, ce qui les rend dégoutans, mais très souples, & propres à toutes sortes de sauts: enfin ils couchent tous ensemble pêle-mêle, sans distinction de sexe, dans des miserables cabanes, & s'accouplent indifféremment comme les bêtes, sans aucun égard à la parenté.

Huit jours après notre arrivée au Cap de Bonne-Espérance, étant suffisamment refaits, nous fimes route pour le détroit de

de la *Sonde*, formé par les Isles de *Java* 1685:
& de *Sumatra*. Les vents contraires nous
firent courre du côté du Sud, & nous
séparèrent de la *Fregate* que nous perdî-
mes de vûe : nous reconnûmes les terres
Australes, Côtes inconnues à nos *Pilotes*.
Cette terre nous parut rougeâtre ; nous
ne voulumes pas en approcher ; & le vent
étant devenu plus favorable , nous chan-
geâmes de route , & nous reconnûmes
l'Isle de *Java*.

Nous manquions de *Pilotes*, à qui le
détroit de la *Sonde* fût suffisamment con-
nu : pour suppléer à ce défaut, nous prî-
mes le parti de naviger , sur de bonnes
cartes , dont M. de *Louvois* nous avoit
pourvûs , & ayant suivi quelque tems
l'Isle de *Java*, sous petites voiles, nous
découvrimés le détroit, où nous en-
trâmes assez heureusement.

Pendant ce trajet, tout l'équipage qui
étoit sur le pont, fut témoin d'un Pheno-
mene que nous n'avions jamais vû, & qui
fournit matiere, pendant quelques heu-
res, aux raisonnemens de nos *Physiciens*.
Le ciel étant fort serein, nous entendî-
mes un grand coup de tonnerre, sembla-
ble au bruit d'un canon tiré à boulet : la
foudre qu i sifflait horriblement, tomba
dans

1685. dans la mer, à deux cens pas du Navire, & continua à siffler dans l'eau, qu'elle fit bouilloner pendant un fort long espace de tems.

Après une navigation d'environ deux mois, nous arrivâmes le quinzième d'Août à la vûe de *Bantan*, où quelque envie que nous eussions de passer outre, nos malades, l'épuisement de tout le reste de l'équipage, & plus que tout cela, le défaut de Pilote, qui connût la route de Siam, nous obligerent de relâcher. Nous passâmes la nuit à l'ancre; le lendemain j'eus ordre d'aller à terre pour complimenter le Roi de la part de M. l'Ambassadeur, & pour le prier de nous permettre de faire les rafraîchissemens dont nous manquions.

Le Lieutenant du Fort, chez qui je fus introduit, me refusa tout ce que je lui demandois. Quelqu'instance que je pûs faire, il n'y eut jamais moyen d'avoir audience du Roi, je représentai que j'avois à parler au Gouverneur Hollandois; on me répondit qu'il étoit malade, & qu'il ne voyoit personne depuis long-tems: enfin, après avoir éludé par de mauvaises défaites, toutes mes demandes, on me dit clairement, & sans détour,

détour, que je ne devois pas m'attendre à faire aucune sorte de rafraîchissemens, le Roi ne voulant pas absolument que les Etrangers missent le pied dans le País.

Comme j'insistois sur la dureté de ce refus, & que j'en chargeois ouvertement les Hollandois, l'Officier me fit entendre que la situation de l'Etat ne permettoit nullement au Roi d'y laisser entrer des Etrangers: que ses Peuples à demi révoltés n'attendoient pour se déclarer ouvertement que le secours qu'on leur faisoit espérer de la France & de l'Angleterre, & que malgré tout ce que je pourrois dire de l'Ambassade de Siam, j'aurois peine à persuader que notre Vaisseau qui avoit mouillé si près de *Bantan*, ne fût pas venu dans le dessein de rassurer les *Javans*, & de leur faire comprendre que le reste de l'Escadre ne tarderoit pas long-tems d'arriver. Que pour ce qui regardoit les Hollandois, j'avois tort de leur imputer le refus qu'on nous faisoit; que ne servant le Roi qu'en qualité de Troupes auxiliaires, ils ne pouvoient pas faire moins que de lui obéir; que du reste si nous allions à Siam, comme je l'en assurois, nous n'avions qu'à continuer
notre

1685. — notre route jusqu'à *Batavie*, éloignée seulement de douze lieues ; & que les honnêtetés que nous y recevions de la part du GENERAL de la *Compagnie des Indes*, nous donneroient lieu de connoître que ce n'étoit que par nécessité, qu'on usoit de tant de rigueur à notre égard.

Tout ce qu'il disoit du mécontentement de ces Peuples & de la nécessité de fermer leur Port aux Etrangers, étoit vrai : mais il n'ajoutoit pas, que ce mécontentement venoit de la tyrannie des Hollandois, aussi-bien que la dureté dont je me plaignois. Voici en peu de mots ce qui avoit donné lieu à l'un & à l'autre

Il y avoit déjà cinq ou six ans que Sultan AGUN lassé des embarras de la Royauté, s'étoit démis de la Couronne en faveur du Sultan AGUI son fils.

Quelques années après, soit qu'il eût regret à sa première démarche, soit que son fils abusât en effet de l'autorité souveraine, il songea aux moyens de remonter sur le trône. Il en conféra secrètement avec les PANGRANS, qui sont les grands Seigneurs du Royaume, & après avoir bien pris avec eux toutes ses mesures, tout

tout paroissant favorable à son dessein, 1685
il se déclara ouvertement, & reprit les
ornemens de la Royauté.

Ses Peuples qui avoient été heureux
sous sa domination, retournerent à lui
avec joie. Il se vit bientôt à la tête d'une
armée de trente mille hommes; & alors
se trouvant assez fort pour achever ce
qu'il avoit commencé, il vint assiéger
son fils dans la Forteresse de *Bantan*.
Le jeune Roi abandonné de tout le
monde, eut recours aux Hollandois:
ils furent quelque tems à hésiter, s'ils
prendroient parti dans cette affaire:
mais enfin, persuadés qu'ils ne pour-
roient qu'y gagner, ils embrasserent la
défense de ce Prince, & entrèrent dans
le Pais. Les Javans aidés de quelques
MACASSARS, voulurent empêcher la
descente; l'action fut vigoureuse de part
& d'autre: mais les Javans furent dé-
faits, & les Hollandois demeurèrent
victorieux.

Se voyant les maîtres, ils s'empare-
rent de la citadelle, & s'assurèrent du
jeune Roi. Peu de tems après ils atta-
querent le Pere, le surprirent dans une
embuscade, & le firent prisonnier. Com-
me ce Prince étoit fort aimé de ses Sujets,

1685. les Hollandois le renfermerent très étroitement : le fils moins aimé, & par conséquent moins dangereux, fut un peu moins resserré ; ils lui laisserent les dehors de la Royauté, tandis qu'ils faisoient sous son nom gémir les Peuples qu'ils opprimoient.

Leur domination étoit trop odieuse, pour n'être pas détestée : ainsi craignant toujours quelque révolte, ils éloignoient avec grand soin de leur Port, en prétextant toujours les ordres du Roi, tous les Etrangers dont l'abord auroit pû favoriser les remuemens. Ce fut en conséquence de cette politique, qu'ils nous refuserent, comme ils avoient refusé à tant d'autres, les rafraîchissemens que nous demandions. Je n'eus donc d'autre parti à prendre, que d'entrer dans ma chaloupe, pour revenir à bord rendre compte du peu de succès de ma négociation.

A peine étois-je en mer, que j'aperçus un bâtiment qui de loin me parut assez peu considérable, je voulus le reconnoître, & je trouvai que c'étoit notre Fregate, qui ayant eu dans sa route des vents plus favorables que nous, étoit à l'ancre depuis quatre jours, à côté
d'une

d'une petite Isle, derriere laquelle nous 1685.
avons d'abord mouillé. Après nous être
témoigné la joie qu'il y a à se retrouver,
j'appris de M. Joyeux, & de tout le res-
te de l'équipage, que les Hollandois en
avoient usé, à leur égard, à peu-près
comme avec nous : que sur le refus
qu'ils leur avoient fait, ils auroient fait
voile pour Batavie depuis trois jours,
mais qu'ils avoient voulu attendre, dans
la pensée qu'ils pourroient avoir de nos
nouvelles.

Nous regagnâmes ensemble le Vaisseau
où nous nous consolâmes de la dureté
des Hollandois, par le plaisir de nous
revoir. Le lendemain, le vent nous ayant
paru favorable, & toutes les voies nous
étant interdites du côté de Bantan, nous
levâmes l'ancre, & nous fîmes route pour
Batavie. Quoique cette Ville ne soit éloi-
gnée de Bantan que de douze lieues, ainsi
que j'ai déjà dit, faute de Pilote enten-
du, nous n'allions qu'en tâtonnant, &
nous fûmes deux jours & demi à faire
ce trajet. Nous entrâmes enfin dans la
Rade, où, à cause des bancs de sable &
des rochers, dont toute la Côte est
croisée en mille endroits, nous risquâ-
mes cent fois de nous perdre.

Hij

Batavie

1685. Batavie est la Capitale des Hollandois dans les Indes; leur puissance y est formidable; ils y entretiennent ordinairement cinq ou six mille hommes de troupes réglées, composées de différentes nations. La Citadelle qui est placée vers le milieu de la Rade, est bâtie sur des *pilotis*: elle est de quatre bastions entourés d'un fossé plein d'eau vive; la Ville est bien bâtie, toutes les maisons en sont blanches, à la maniere des Hollandois; elle est remplie d'un peuple infini, parmi lequel on voit un très-grand nombre de François Religioneux & Catholiques que le commerce y a attirés.

Le Général de la Compagnie des Indes y fait sa résidence, il commande dans toutes les Indes Hollandoises, & sa Cour n'est ni moins nombreuse ni moins brillante que celle des Rois. Il regle avec un Conseil toutes les affaires de la Nation: il n'est pourtant pas obligé de déférer aux délibérations du Conseil, & il peut agir par lui-même au préjudice de ce qui auroit été arrêté: mais en ce cas il demeure chargé de l'évenement, & il en répond. C'est à lui que s'adressent les Ambassades de tous les Princes des Indes.

Indes , auxquels il envoie lui-même des 1685.
Ambassadeurs au nom de la Nation : il
fait la paix & la guerre , comme il lui
plaît , sans qu'aucune puissance ait droit
de s'y opposer. Son *Généralat* n'est que
pour trois ans : mais il est ordinairement
continué pour toute la vie , de sorte qu'il
est très-rare , pour ne pas dire sans exem-
ple , qu'un Général de la Compagnie des
Indes ait été destitué.

Dès que nous eumes mouillé , j'eus
mis à terre , pour lui aller faire compli-
ment , en débarquant je fus reçu par un
Officier du Port qui me conduisit au Pa-
lais. A mon arrivée la Garde ordinaire ,
qui est très-nombreuse , se mit sous les
armes , & se rangea sur deux files à tra-
vers desquelles je fus introduit dans une
galerie ornée des plus belles porcelai-
nes du Japon.

J'y trouvai son EXCELLENCE, (c'est le
titre qu'on donne au Général de la Com-
pagnie des Indes) , il m'écouta pendant
tout le tems debout , & chapeau bas ;
l'accueil qu'il me fit répara amplement
tout ce que j'avois eu à essuyer à Bantan.
Il me parla toujours François ; nous ne
pûmes pas convenir du salut coup pour
coup , comme je le voulois. Je ne sçai
où

1685. où le P. Tachart a pris tout ce qu'il dit dans sa Relation sur cet article ; il va jusqu'à compter les coups de canon qui furent tirés ; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il fut arrêté qu'on ne salueroit de part ni d'autre. Pour tout le reste, je n'eus qu'à demander, le Général m'ayant assuré d'abord en termes exprès, qu'il n'y avoit rien qu'il ne fût en état de faire, pour témoigner à M. l'Ambassadeur, la considération qu'il avoit pour son caractere, & le cas particulier qu'il faisoit de sa personne.

Je revins aussi-tôt à bord, comblé de joie, & j'y rendis compte de tout ce qui venoit de se passer. Peu après mon retour, le Général envoya visiter M. de Chaumont, à qui on offrit de sa part douze mannequins pleins d'herbes & de toutes sortes de fruits ; un moment après, des nouveaux Envoyés lui présenterent deux bœufs & plusieurs moutons ; ce Général continua ainsi de le faire saluer de tems en tems, par les Principaux de la Ville, & de lui envoyer tous les jours toutes sortes de rafraîchissemens pour sa table, & pour l'équipage des deux Vaisseaux.

Nous passâmes huit jours entiers à
Batavie,

Batavie, où nous reçûmes toutes les civilités imaginables de la part des Officiers. Ce fut pendant ce séjour que je vendis les deux caisses de Corail dont j'avois été chargé à Paris. Un Marchand Chinois s'en accommoda, en me prenant mon Corail au poids, & me rendant en argent huit fois autant pesant, ce qui revint à la somme de six mille livres qui me fut comptée en *coupons d'or*; c'est une monnoie du Japon. Si je ne m'étois pas tant pressé, j'en aurois tiré un meilleur parti, car il valoit plus que cela : mais je crus avoir fait un grand coup de retirer six mille livres d'une marchandise, dont on pouvoit avoir en France pour cinq cens francs.

Tous nos rafraîchissemens étant faits & nous étant munis d'un bon Pilote, nous fîmes route pour Siam. Comme le vent étoit favorable, nous mîmes à la voile dès le grand matin. Sur les onze heures du soir, la nuit étant assez obscure, nous apperçûmes près de nous un gros Navire qui venoit à toutes voiles. A sa manoeuvre, nous ne doutâmes pas qu'il ne voulût aborder, tout le monde prit les armes : nous tirâmes sur lui un coup de canon ; cela ne le fit pas changer de route :

1685. route : pour éviter l'abordage nous fîmes vent arrière ; mais malgré tous nos efforts le Vaisseau aborda par la poupe, & brisa une partie de notre couronnement, j'étois posté sur la Dunette, d'où je fis tirer quelque coups de fusil ; personne ne parut : alors ayant poussé à force, je fis déborder. Plusieurs étoient d'avis de poursuivre ce bâtiment ; mais M. l'Ambassadeur ne voulant pas le permettre, nous continuâmes notre route, & dans l'obscurité de la nuit, nous le perdîmes bientôt de vûe.

L'équipage fit bien des raisonnemens sur cette aventure : les uns vouloient que ce fût un Brulot que les Hollandois avoient posté derriere quelque Isle pour faire perir les Vaisseaux du Roi, & empêcher l'Ambassade de Siam qui ne leur faisoit pas plaisir : d'autres imaginoient quelqu'autre chose ; pour moi je crus (& la vérification que nous en fîmes à Siam, justifia ma pensée) je crus, dis-je, que c'étoit un Navire, dont tout l'équipage s'étoit enyvré, & dont le reste effrayé du coup de canon que nous avions tiré, s'étoit sauvé sous le Pont, personne n'ayant osé donner signe de vie.

A cette

A cette aventure près, dont nous n'eûmes que l'allarme, nous continuâmes fort paisiblement notre route, jusques à la *Barre de Siam*, où nous mouillâmes le vingt-troisième Septembre, environ six mois après être partis du Port de Brest. 1685.

La Barre de Siam n'est autre chose qu'un grand banc de vase, formé par le dégorgeement de la riviere, à deux lieues de son embouchure. Les eaux sont si basses dans cet endroit, que dans les plus hautes marées elles ne s'élevent jamais au-delà de douze à treize pieds, ce qui est cause que les gros vaisseaux ne sçauroient aller plus avant.

Dès que nous eûmes mouillé, je partis avec M. le Vacher, pour aller annoncer l'arrivée de M. l'Ambassadeur, dans les Etats du Roi de Siam. La nuit nous prit à l'entrée de la riviere: ce Fleuve est un des plus considerable des Indes, il s'appelle *Menan*, c'est-à-dire, mere des eaux. La marée qui est fort haute dans ce Pays, devenant contraire, nous fûmes obligés de relâcher. Nous vîmes en abordant trois ou quatre petites maisons de canes, couvertes de feuilles de Palmier. M. le Vacher me

1685. dit que c'étoit-là où demeuroit le Gouverneur de la Barre : nous descendîmes de notre Canot, & nous trouvâmes dans l'une de ces maisons trois ou quatre hommes assis à terre sur leur cul, ruminant comme des bœufs, sans souliers, sans bas, sans chapeau, & n'ayant sur tout le corps qu'une simple toile dont ils couvroient leur nudité ; le reste de la maison étoit aussi pauvre qu'eux. Je n'y vis ni chaises, ni aucun meuble, je demandai en entrant, où étoit le Gouverneur : un de la troupe répondit, *c'est moi.*

Cette première vûe rabattit beaucoup des idées que je m'étois formées de Siam ; cependant j'avois grand appetit, je demandai à manger ; ce bon Gouverneur me présenta du ris ; je lui demandai, s'il n'avoit pas autre chose à me donner, il me répondit *amay*, qui veut dire *non.*

C'est ainsi que nous fûmes régalez en abordant. Sur quoi je dirai franchement que j'ai été surpris plus d'une fois, que l'Abbé de Choisy & le Pere Tachard qui ont fait le même voyage, & qui ont vû les mêmes choses que moi, semblent s'être accordés, pour donner au Public, sur le Royaume de Siam, des idées si brillantes,

brillantes, & si peu conformes à la vérité. Il est vrai que n'y ayant demeuré que peu de mois, & M. CONSTANCE, premier Ministre, ayant intérêt de les éblouir, par les raisons que je dirai en son lieu, ils ne virent dans ce Royaume que ce qu'il y avoit de plus propre à imposer : mais au bout du compte, il faut qu'ils aient été étrangement prévenus, pour n'y avoir pas apperçu la misere qui se manifeste partout, à tel point qu'elle saute aux yeux, & qu'il est impossible de ne la voir pas. Cela soit dit en passant, revenons à notre voyage.

La marée étant devenue favorable, nous nous rembarquâmes, & nous poursuivîmes notre route, en remontant la Riviere ; nous fîmes, pour le moins, douze lieues, sans voir ni Château, ni Village, à la reserve de quelques malheureuses Cabanes, comme celles de la Barre. Pour nous achever, la pluie survint : nous allâmes pourtant toujours, & nous arrivâmes à *Bancok* sur les dix heures du soir.

Le Gouverneur de cette place, Turc de nation, & un peu mieux accommodé que celui de la Barre, nous donna un assez mauvais souper à la Turque, on

1685. nous servit du *Sorbec* pour toute boisson, je m'accommodai assez mal de la nourriture & du breuvage ; mais il fallut prendre patience. Le lendemain matin M. le Vacher prit un *Balon*, ce sont les bateaux du pays, & s'en alla à Siam, annoncer l'arrivée de l'Ambassadeur de France à la Barre, & moi je rentrai dans le canot pour regagner notre Vaisseau.

Avant de partir je demandai au Gouverneur, si, pour de l'argent, on ne pourroit point avoir des herbes, du fruit, & quelques autres rafraîchissements, pour porter à bord ; il me répondit *amay*. Comme nos gens attendoient de mes nouvelles avec impatience, du plus loin qu'on me vit venir, on me demanda en criant, si j'apportoisi avec moi de quoi rafraîchir l'équipage ; je répondis *amai*, je ne rapporte, ajoutai-je, que des morsures de couffins, qui nous ont persécutés pendant toute notre course.

Nous fûmes cinq à six jours à l'ancre, sans que personne parût : au bout de ce tems nous vîmes arriver à bord deux Envoyés du Roi de Siam, avec M. de Lano, Vicaire Apostolique, & Evêque de *Metellopolis*, & Monsieur l'Abbé de LIONNE. Les Envoyés firent compli-
ment

ment à M. l'Ambassadeur de la part du Roi, & de la part de M. Constance. 1685.

Peu après les rafraîchissemens commencerent à venir d'abord en petite quantité; mais ensuite fort abondamment, en sorte que les équipages ne manqueraient plus de *Poules*, de *Canards*, de *Vedels*, & de toute sorte de fruits des Indes: mais nous ne reçumes que très peu d'herbes.

La Cour fut quinze jours pour préparer l'entrée de M. l'Ambassadeur, elle fut ordonnée de la maniere suivante. On fit bâtir sur le bord de la riviere, de distance en distance, quelques Maisons de canes, doublées de grosses toiles peintes. Comme les Vaisseaux du Roi ne pouvoient remonter la riviere, la Barre ne donnant pas assez d'eau, pour passer, on prépara des bâtimens propres au transport.

La premiere entrée dans la riviere fut sans cérémonie, à la reserve de quelques Mandarins qui étoient venus recevoir son Excellence, & qui avoient ordre de l'accompagner. Nous fûmes bien quinze jours pour arriver de la Barre à la Ville de *Joudia*, ou *Odia*, Capitale du Royaume.

1685. Je ne sçaurois m'empêcher de relever encore ici une bévûe de nos faiseurs de Relations. Ils parlent à tout bout de champ d'une prétendue Ville de Siam, qu'ils appellent la Capitale du Royaume, qu'ils ne disent guere moins grande que Paris, & qu'ils embellissent comme il leur plaît. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette Ville n'a jamais subsisté que dans leur imagination; que le Royaume de Siam n'a d'autre Capitale que Odia ou Joudia, & que celle-ci est à peine comparable pour la grandeur à ce que nous avons en France de Villes du quatriéme & du cinquiéme ordre.

Les Maisons de canes qu'on avoit bâties sur la route, étoient mouvantes; dès que l'Ambassadeur & sa suite en étoient sortis, on les démontoit: celles de la dînée servoient pour la dînée du lendemain, & celles de la couchée pour la couchée du jour d'après. Dans ce mouvement continuel, nous arrivâmes près de la Capitale, où nous trouvâmes une grande maison de canes, qui ne fut plus mouvante, & où M. l'Ambassadeur fut logé jusqu'au jour de l'Audience; en attendant il fut visité de tous les grands
Manda-

Mandarins du Royaume. M. Constance 1685.
y vint, mais *incognito*, par rapport à sa
dignité, & au rang qu'il tenoit dans le
Royaume; car il en étoit le Maître ab-
solu.

On traita d'abord du cérémonial, &
il y eut de grandes contestations, sur
la maniere dont on remettroit la Lettre
du Roi, au Roi de Siam. M. l'Ambas-
sadeur vouloit la donner de la main à la
main: cette prétention choquoit ouver-
tement les usages des Rois de Siam, car
comme ils font consister leur principale
grandeur, & la marque de leur souve-
raine puissance, à être toujours montés
bien au-dessus de ceux qui paroissent
devant eux, & que c'est pour cette rai-
son qu'ils ne donnent jamais Audience
aux Ambassadeurs que par une fenêtre
fort élevée qui donne dans la Salle où
ils les reçoivent; il auroit fallu pour par-
venir à la main du Roi, élever une Es-
trade à plusieurs marches, ce qu'on ne
voulut jamais accorder; cette difficulté
nous arrêta plusieurs jours. Enfin, après
bien des allées & des venues, où je fus
souvent employé en qualité de Major,
il fut conclu, que le jour de l'Audience,
la Lettre du Roi seroit mise dans une

1685. coupe d'or, qui seroit portée par un
 manche de même métal d'environ trois
 pieds & demi, posé par-dessous, & à
 l'aide duquel l'Ambassadeur pourroit
 l'élever jusqu'à la fenêtre du Roi.

Le jour de l'Audience, tous les grands
 Mandarins dans leurs Balons précédés
 par ceux du Roi & de l'Etat, se rendi-
 rent à la maison de M. l'Ambassadeur.
 Les Balons, ainsi que j'ai déjà dit, sont
 de petits bâtimens dont on se sert com-
 munément dans le Royaume. Il y en a
 une quantité prodigieuse, sans quoi l'on
 ne sçauroit aller, tout le pays étant inon-
 dé six mois de l'année, tant à cause de
 la situation des terres qui sont extreme-
 ment basses, qu'à cause des pluies pres-
 que continuelles dans certaine saison.

Ces balons sont formés d'un seul tronc
 d'arbre creusé; il y en a de si petits, qu'à
 peine celui qui les conduit peut y entrer.
 Les plus grands n'ont pas plus de quatre
 ou cinq pieds dans leur plus grande lar-
 geur; mais ils sont fort longs, en sorte
 qu'il n'est pas extraordinaire d'en trou-
 ver qui ont au-delà de quatre-vingts Ra-
 meurs; il y en a même qui en ont jus-
 qu'à cent vingt. Les rames dont on se
 sert, sont comme une espece de pèle, de
 la

la largeur de six pouces par le bas, qui 1685.
 va en s'arrondissant, & longues d'un peu
 plus de trois pieds. Les Rameurs sont
 dressés à suivre la voix d'un guide qui
 les conduit, & à qui ils obéissent avec
 une adresse merveilleuse. Parmi ces ba-
 lons on en voit de superbes, ils repré-
 sentent, pour la plûpart, des figures de
 dragons, ou de quelque monstre ma-
 rin, & ceux du Roi sont entierement
 dorés.

Dans la multitude de ceux qui s'é-
 toient rendus près du logis de M. l'Amb-
 assadeur, il y en avoit peu qui ne fuf-
 sent magnifiques. Les Mandarins ayant
 mis pied à terre, & ayant salué son Ex-
 cellence, nous nous embarquâmes dans
 l'ordre suivant. La Lettre du Roi fut
 posée dans un balon, sur un trône fort
 élevé; M. l'Ambassadeur, M. l'Abbé
 de Choisy & leur suite se placerent, ou
 dans les balons du Roi, ou dans les ba-
 lons de l'Etat, les Mandarins rentrerent
 dans les leurs; & en cet ordre nous par-
 tâmes au bruit des trompettes & des
 tambours, les deux côtés de la riviere,
 jusqu'au lieu où nous devions débar-
 quer, étant bordés d'un peuple infini,
 que la nouveauté du spectacle avoit at-
 tiré

1685. tiré, & qui se prosternoit à terre, à mesure qu'il voyoit paroître le Balon qui portoit la Lettre du Roi.

Cette marche fut continuée jusqu'à une certaine distance du Palais, où étant descendus, M. l'Ambassadeur trouva une maniere d'estrade portative, parée d'un velours cramoisi, sur laquelle s'élevoit un fauteuil doré : il y avoit encore deux autres estrades moins ornées, une pour M. l'Abbé de Choisy, & la dernière pour le Vicaire Apostolique. Ils furent tous trois portés dans cet état jusqu'au Palais, où tout le cortège à cheval les accompagnoit.

Nous entrâmes d'abord dans une cour fort spacieuse, dans laquelle étoit un grand nombre d'Elephans, rangés sur deux lignes que nous traversâmes. On y voyoit l'Elephant blanc si respecté chez les Siamois, séparé des autres par distinction. De cette cour nous entrâmes dans une seconde, où étoient cinq à six cens hommes assis à terre, comme ceux que nous vîmes à la Barre, ayant les bras peints de bandes bleues : ce sont les bourreaux, & en même tems la garde des Rois de Siam. Après avoir passé plusieurs autres cours, nous parvinmes jusqu'à

qu'à la Salle de l'Audience : c'est un 1685.
quarré long, où l'on monte par sept à
huit degrés.

M. l'Ambassadeur fut placé sur un
Fauteuil, tenant par la queue la coupe
où étoit la Lettre du Roi; M. l'Abbé
de Choisy étoit à son côté droit, mais
plus bas sur un tabouret, & le Vicaire
Apostolique de l'autre côté à terre sur
un tapis de pied, mis exprès, & plus
propre que le grand tapis dont tout le
parquet étoit couvert. Toute la suite de
l'Ambassadeur étoit de même assise à
terre, ayant les jambes croisées. On
nous avoit recommandé sur toute chose,
de prendre garde que nos pieds ne pa-
russent, n'y ayant pas à Siam un man-
que de respect plus considérable, que de
les montrer. M. l'Ambassadeur, l'Abbé
de Choisy, & M. de Metellopolis fai-
soient face au Trône, placés sur une
même ligne; nous étions tous rangés
derriere eux sur la même file. Sur la
gauche étoient les grands Mandarins,
ayant à leur côté les plus qualifiés, &
ainsi successivement de dignités en di-
gnités jusqu'à la porte de la Salle.

Lorsque tout fut prêt, un gros Tam-
bour battit un coup : à ce signal les Man-
darins

1685. darins, qui n'avoient pour tout habillement qu'un linge qui les couvroit depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse, une espece de chemisette de mouffeline, & un panier sur la tête d'un pied de long terminé en pyramide, & couvert d'une mouffeline, se coucherent tous & demeurerent à terre appuyés sur les genouils, & sur les coudes. La posture de ces Mandarins avec leurs paniers dans le cul l'un de l'autre, fit rire tous les François : le tambour que nous avions ouï d'abord, batit encore plusieurs coups, en laissant un certain intervalle d'un coup à l'autre, & au sixième coup, le Roi ouvrit, & parut à la fenêtre.

Il portoit sur sa tête un chapeau pointu, tel qu'on les portoit autrefois en France, mais dont le bord n'avoit gueres plus d'un pouce de large, ce chapeau étoit attaché sous le menton avec un cordon de soye. Son habit étoit à la Persienne d'une étoffe couleur de feu & or. Il étoit ceint d'une riche écharpe, dans laquelle étoit passé un poignard, & il avoit un grand nombre de bagues de prix dans plusieurs de ses doigts. Ce Prince étoit âgé d'environ cinquante ans, fort maigre, de petite
taille,

taille, sans barbe, ayant sur le côté gauche du menton une grosse verrue, d'où 1685. sortoient deux longs poils qui ressembloient à du crin. M. de Chaumont, après l'avoir salué par une profonde inclination, prononça sa harangue assis & la tête couverte. M. Constance servit d'Interprete, après quoi M. l'Ambassadeur s'étant approché de la fenêstre, présenta la Lettre à ce bon Roi, qui, pour la prendre, fut obligé de s'incliner beaucoup, & de sortir de sa fenêstre à demi corps, soit que M. l'Ambassadeur le fît exprès, soit que la queue de la soucoupe ne se fût pas trouvée assez longue.

Sa Majesté Siamoise fit quelques questions à M. l'Ambassadeur; il l'interrogea sur la santé du Roi, & de la Famille Royale, s'enquit de quelques autres particularités touchant le Royaume de France. Ensuite le gros Tambour battit, le Roi ferma sa fenêstre, & les Mandarins se redresserent.

L'Audience finie, on reprit la marche & M. l'Ambassadeur fut conduit dans la Maison qui lui étoit préparée. Elle étoit de brique, assez petite, mal bâtie, la plus belle pourtant qu'il y eût dans la Ville; car on ne doit pas compter de

1685. de trouver dans le Royaume de Siam, des Palais qui répondent à la magnificence des nôtres. Celui du Roi est fort vaste, mais mal bâti, sans proportion, & sans goût; tout le reste de la Ville, qui est très-mal propre, n'a que des Maisons, ou de bois, ou de canes, excepté une seule rue d'environ deux cens maisons, assez petites, bâties de brique, & à un seul étage. Ce sont les *Maures* & les *Chinois* qui les habitent. Pour les *Pagodes*, ou Temples des Idoles, elles sont bâties de brique, & ressemblent assez à nos Eglises. Les maisons des *TALAPOINS*, qui sont les Moines du Pays, ne sont que de bois; non plus que les autres.

Outre l'Audience publique, Monsieur l'Ambassadeur eut encore plusieurs entretiens avec le Roi. C'est une chose fatigante que le cérémonial de ce Pais, jamais d'entrevûe particuliere, avant laquelle il n'y eût mille choses à régler sur ce sujet. En qualité de Major, j'étois chargé d'aller, de venir & de porter toutes les paroles. Dans tout ce manège que je fus obligé de faire, & dont le Roi fut témoin plus d'une fois, j'eus, je ne sçai si je dois dire, le bonheur ou le

le malheur de lui plaire : quoiqu'il en 1685
soit, ce Prince souhaita de me retenir
auprès de lui, il en parla à M. Con-
stance.

Ce Ministre qui avoit ses vues, & qui,
par des raisons que je dirai en son lieu,
ne désiroit pas de me voir retourner en
France, au moins si-tôt, fut ravi des
dispositions du Roi, & profita de l'oc-
casion qui s'offroit comme d'elle-même.
Il fit entendre à Sa Majesté qu'outre les
services que je pourrois lui rendre dans
ses Etats, il étoit convenable que vou-
lant envoyer des Ambassadeurs en Fran-
ce (car ils étoient déjà nommés, & tout
étoit prêt pour le départ) quelqu'un de
la suite de M. l'Ambassadeur restât dans
le Royaume, comme en otage, pour lui
répondre de la conduite que la Cour de
France tiendroit avec les Ambassadeurs
de Siam.

Sur ces raisons bonnes ou mauvaises;
le Roi se détermina à ne pas me laisser
partir, & M. Constance eut ordre d'ex-
pliquer à M. de Chaumont les inten-
tions de Sa Majesté. M. de Chaumont
répondit au Ministre qu'il n'étoit pas le
maître de ma destination, & qu'il ne
lui appartenoit pas de disposer d'un Of-
ficier

1685. ficié du Roi, surtout lorsqu'il étoit d'une naissance, & d'un rang aussi distingué, que l'étoit celui du Chevalier de Forbin. Ces difficultés ne rebuterent pas M. Constance, il revint à la charge, & après bien des raisons dites, & rabattues de part & d'autre, il déclara à M. l'Ambassadeur que le Roi vouloit absolument me retenir en otage auprès de lui.

Ce discours étonna M. de Chaumont, qui ne voyant plus de jour à mon départ, concerta avec M. Constance, & M. l'Abbé de Choisy qui entroit dans tous leurs entretiens particuliers, les moyens de me faire consentir aux intentions du Roi. L'Abbé de Choisy fut chargé de m'en faire la proposition; je n'étois nullement disposé à la recevoir. Je lui répondis que mettant à part le désagrément que j'aurois de rester dans un pays si éloigné, & dont les manieres étoient si opposées au genie de ma nation, il n'y avoit pas d'apparence que je sacrifiasse les petits commencemens de fortune que j'avois en France, & l'espérance de m'élever à quelque chose de plus, pour rester à Siam, où les plus grands établissemens ne valoient pas le peu que j'avois déjà.

L'Abbé

L'Abbé de Choisy n'eut pas grande 1685.
 peine à entrer dans mes raisons, & re-
 connoissant l'injustice qu'il y auroit à
 me violenter sur ce point, il proposa
 mes difficultés à M. Constance, qui
 prenant la parole, lui dit, » Monsieur, «
 que M. le Chevalier de Forbin ne s'em-
 barraffe pas de sa fortune; je m'en char-
 ge : Il ne connoît pas encore ce Pays, «
 & tout ce qu'il vaut; on le fera *Grand* «
Amiral, Général des Armées du Roi, «
& Gouverneur de Bancok, où l'on va «
 incessamment faire bâtir une Citadelle «
 pour y recevoir les Troupes que le Roi «
 de France doit envoyer.

Toutes ces belles promesses, qui me fu-
 rent rapportées par M. l'Abbé de Choi-
 sy, ne me tenterent pas : je connoissois
 toute la misere de ce Royaume, & je
 persistai toujours à vouloir retourner en
 France. Monsieur de Chaumont qui étoit
 pressé par le Roi, & encore plus par
 son Ministre, ne pouvant lui refuser ce
 qu'il lui demandoit si instamment, vint
 me trouver lui-même; « je ne puis refu-
 ser, me dit-il, à Sa Majesté Siamoise la «
 demande qu'elle me fait de votre Per-
 sonne, je vous conseille, comme à mon «
 ami particulier, d'accepter les offres «

1685. » qu'on vous fait, puisque d'une manière
 » ou d'autre, dès-lors que le Roi le veut
 « absolument, vous serez obligé de rester.

Piqué de me voir si vivement pressé, je lui répondis qu'il avoit beau faire, que je ne voulois pas rester à Siam, & que je n'y consentirois jamais, à moins qu'il ne me l'ordonnât de la part du Roi. Hé bien, je vous l'ordonne, me dit-il : n'ayant pas d'autre parti à prendre, j'acquiesçai ; mais j'eus la précaution de lui demander un ordre par écrit, ce qu'il m'accorda fort gracieusement. Quatre jours après, je fus installé Amiral & Général des Armées du Roi de Siam, & je reçus en présence de M. l'Ambassadeur & de toute sa suite, qui m'en firent leur compliment, le Sabre & la Veste, marques de ma nouvelle dignité.

Tandis que M. Constance faisoit jouer tous ces ressorts pour me tenir à Siam, comme il alloit toujours à ses fins, il n'oublioit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François une grande idée du Royaume. C'étoit des fêtes continues, & toujours ordonnées avec tout l'appareil qui pouvoit les relever. Il eut soin d'étaler à M. l'Ambassadeur, & à nos François toutes les richesses du Tré-
 for

for Royal, qui sont en effet dignes d'un grand Roi, & capables d'imposer; mais il n'eut garde de leur dire que cet amas d'or, d'argent, & de pierres de grand prix, étoient l'ouvrage d'une longue suite de Rois qui avoit concouru à l'augmenter. L'usage étant établi à Siam, que les Rois ne s'illustrent qu'autant qu'ils augmentent considérablement ce Trésor, sans qu'il leur soit jamais permis d'y toucher, quelque besoin qu'ils en puissent avoir d'ailleurs.

Il lui fit visiter ensuite toutes les plus belles Pagodes de la Ville & de la Campagne; on appelle Pagodes à Siam, les Temples des Idoles, & les Idoles elles-mêmes; ces Temples sont remplis de Statues de plâtre, dorées avec tant d'art qu'on les prendroit aisément pour de l'or. M. Constance ne manqua pas de faire entendre qu'elles en étoient en effet, ce qui fut crû d'autant plus facilement, qu'on ne pouvoit les toucher, la plûpart étant posées dans des endroits fort élevés, & les autres étant fermées par des grilles de fer qu'on n'ouvre jamais, & dont il n'est permis d'approcher qu'à une certaine distance.

La magnificence des présens destinés

116 MEMOIRES DU COMTE
1685. au Roi & à la Cour pouvant contribuer
au dessein que le Ministre se proposoit, il
épuisa le Royaume pour les rendre en
effet très-magnifiques. Il n'y a qu'à voir
ce qu'en ont écrit le P. Tachard & l'Ab-
bé de Choisy, on peut dire dans la vé-
rité qu'il porta les choses jusqu'à l'ex-
cès, & que non content d'avoir ra-
massé tout ce qu'il put trouver à Siam,
ayant, outre cela, envoyé à la Chine &
au Japon, pour en rapporter ce qu'il y
avoit de plus rare & de plus curieux,
il ne discontinua à faire porter sur les
Vaisseaux du Roi, que lorsqu'il n'en
purent plus contenir.

Enfin, pour ne laisser rien en arriere,
chacun eut son présent en particulier, &
il n'y eut pas jusqu'aux matelots, qui ne
se sentissent de ses libéralités. Voilà com-
ment, & par quelles voies M. l'Ambas-
sadeur & tous nos François furent trom-
pés par cet habile Ministre, qui ne per-
dant pas de vûe son projet, n'oublioit
rien de tout ce qui pouvoit concourir à
le faire réussir.

Tout se préparoit pour le départ. M.
de Chaumont eut son Audience de con-
gé; comme je ne devois pas le suivre,
& que je ne trouvois pas à employer à
Siam

Siam les six mille livres que m'avoit pro- 1685.
 duit le Corail de Madame Rouillet : je
 remis cette somme entre les mains du
 Facteur des Indes, de qui je retirai une
 Lettre de Change que j'envoyai à cette
 Dame, m'excusant de n'avoir pas fait les
 commissions, sur ce que je n'avois pas
 trouvé de quoi employer son argent d'u-
 ne maniere convenable. Enfin le jour du
 départ étant arrivé, nous partîmes M.
 Constance & moi pour accompagner M.
 l'Ambassadeur jusqu'à son bord, d'où
 après bien des témoignages d'amitié de
 part & d'autre, nous retournâmes à
 Louvo.

Il est tems maintenant d'expliquer les
 vûes de politique de M. Constance ;
 nous dirons après les raisons pour les-
 quelles il souhaittoit si ardemment de
 me retenir à Siam. Ce Ministre Grec de
 nation, & qui de fils d'un Cabaretier
 d'un petit Village appelé la *Custode* dans
 l'Isle de *Cephalonie*, étoit parvenu à
 gouverner despotiquement le Royaume
 de Siam, n'avoit pû s'élever à ce poste,
 & s'y maintenir, sans exciter contre lui
 la jalousie & la haine de tous les Manda-
 rins, & du Peuple même.

Il s'attacha d'abord au service du
Barkalon,

118 MEMOIRES DU COMTE
1685. *Barkalon*. c'est-à-dire, au premier Mi-
nistre : il en fut très goûté, ses manie-
res douces & engageantes, & plus que
tout cela, un esprit propre pour les af-
faires, & que rien n'embarrassoit, lui
attirerent bien-tôt toute la confiance de
son Maître qui le combla de biens, &
qui le présenta au Roi, comme un Su-
jet propre à le servir fidèlement.

Ce Prince ne le connut pas long tems
sans prendre aussi confiance en lui : mais
par une ingratitude qu'on ne sauroit as-
sez détester, le nouveau Favori ne
voulant plus de concurrent dans les
bonnes graces du Prince, & abusant
du pouvoir qu'il avoit déjà auprès de
lui, fit tant qu'il rendit le *Barkalon* sus-
pect, & qu'il engagea peu après le Roi
à se défaire d'un Sujet fidele, & qui l'a-
voit toujours bien servi. C'est par-là
que M. Constance faisant de son bien-
faicteur la premiere victime qu'il im-
mola à son ambition, commença à se
rendre odieux à tout le Royaume.

Les Mandarins & tous les Grands ir-
rités d'un procédé qui leur donnoit lieu
de craindre à tout moment pour eux-
mêmes, conspirerent en secret contre le
nouveau Ministre, & se proposerent de
le

le perdre auprès du Roi; mais il n'étoit 1685.
 plus tems; il dispoſoit ſi fort de l'eſprit
 du Prince, qu'il en couta la vie à plus
 de trois cens d'entr'eux, qui avoient
 voulu croiſer ſa faveur. Il ſçut enſuite
 ſi bien profiter de ſa fortune & des foi-
 bleſſes de ſon Maître, qu'il ramaffa des
 richèſſes immenſes, ſoit par ſes concuſ-
 ſions & par ſes violences, ſoit par le
 commerce dont il s'étoit emparé, &
 qu'il faiſoit ſeul dans tout le Royaume.

Tant d'excès qu'il avoit pourtant tou-
 jours colorés ſous le prétexte du bien
 public, avoient ſoulevé tout le Royaume
 contre lui: mais tout ſe paſſoit dans le
 ſecret, & perſonne n'oſoit ſe déclarer:
 ils attendoient une révolution, que la
 vieilleſſe du Roi & ſa ſanté chancellan-
 te, leur faiſoient regarder comme pro-
 chaine.

Conſtance n'ignoroit pas leur mau-
 vaiſe diſpoſition à ſon égard, il avoit
 trop d'eſprit, il connoiſſoit trop les
 maux qu'il leur avoit fait, pour croire
 qu'ils les euſſent ſi-tôt oubliés eux-mê-
 mes. Il ſçavoit d'ailleurs mieux que per-
 ſonne, combien peu il y avoit à compter
 ſur la ſanté du Roi toujours foible & lan-
 guiſſante. Il connoiſſoit auſſi tout ce qu'il
 avoit

1685. avoit à craindre d'une révolution, & il comprenoit fort bien qu'il ne s'en tiroit jamais, s'il n'étoit appuyé d'une Puissance étrangere qui le protégéât en s'établissant dans le Royaume.

C'étoit-là en effet tout ce qu'il avoit à faire, & l'unique but qu'il se proposoit. Pour y parvenir, il falloit d'abord persuader au Roi, de recevoir dans ses Etats des étrangers, & leur confier une partie de ses places. Ce premier pas ne coûta pas beaucoup à M. Constance; le Roi déferoit tellement à tout ce que son Ministre lui proposoit, & celui-ci lui fit valoir si habilement tous les avantages d'une alliance avec des étrangers, que ce Prince donna aveuglément dans tout ce qu'on voulut. La grande difficulté fut de se déterminer dans le choix du Prince à qui on s'adresseroit.

Constance qui n'agissoit que pour lui, n'avoit garde de songer à aucun Prince voisin, le manque de fidélité est ordinaire chez eux, & il y avoit trop à craindre, qu'après s'être engraisés de ses dépouilles, ils ne le livraissent aux poursuites des Mandarins, ou ne fissent quelque Traité dont sa tête eût été le prix.

Les

Les Anglois & les Hollandois ne pou- 1685.
voient être attirés à Siam par l'espéran-
ce du gain, le País ne pouvant fournir à
un commerce considérable : les mêmes
raisons ne lui permettoient pas de s'a-
dresser ni aux Espagnols, ni aux Portu-
gais ; enfin ne voyant pas d'autre res-
source, il crut que les François seroient
plus aisés à tromper. Dans cette vûe il
engagea son Maître à rechercher l'Al-
liance du Roi de France par l'Ambassa-
de dont nous avons parlé d'abord, &
ayant chargé en particulier les Ambas-
sadeurs d'insinuer que leur Maître son-
geoit à se faire Chrétien, chose à quoi
il n'avoit jamais pensé, le Roi crut qu'il
étoit de sa piété de concourir à cette
bonne œuvre, en envoyant à son tour
des Ambassadeurs au Roi de Siam.

Constance voyant qu'une partie de
son projet avoit si bien réüssi, songea à
tirer parti du reste. Il commença par
s'ouvrir d'abord à M. de Chaumont,
à qui il fit entendre que les Hollandois,
dans le dessein d'agrandir leur commer-
ce, avoient souhaité depuis long-tems
un établissement à Siam ; que le Roi
n'en avoit jamais voulu entendre parler,
craignant l'humeur impérieuse de cette

1685. nation ; & appréhendant qu'ils ne se rendissent maîtres de ses Etats : mais que si le Roi de France , sur la bonne foi de qui il avoit plus à compter , vouloit entrer en Traité avec Sa Majesté Siamoise , il se faisoit fort de lui faire remettre la Forteresse de Bancok , Place importante dans le Royaume , & qui en est comme la clef , à condition toutefois qu'on y enverroit des Troupes , des Ingénieurs , & tout l'argent qui seroit nécessaire pour commencer l'établissement.

M. de Chaumont & M. l'Abbé de Choisy, à qui cette affaire avoit été communiquée , ne la jugeant pas faisable , ne voulurent pas s'en charger. Le Pere Tachard n'y fit pas tant de difficulté ; ébloüi d'abord par les avantages qu'il crut que le Roi retireroit de cette alliance , avantages que Constance fit sonner bien haut , & fort au-delà de toute apparence de vérité ; trompé d'ailleurs par ce Ministre adroit , & même hypocrite , quand il en étoit besoin , & qui cachant toutes ses menées sous une apparence de zele , lui fit voir tant d'avantages pour la Religion , soit de la part du Roi de Siam , qui selon lui ne pouvoit manquer de se faire Chrétien un jour , soit par
rapport

rapport à la liberté qu'une Garnison Françoise à Bancok assureroit aux Missionnaires pour l'exercice de leur ministère; flatté enfin par les promesses de M. Constance, qui s'engagea à faire un établissement considérable aux Jesuites, à qui il devoit faire bâtir un Collège, & un Observatoire à Louvo; en un mot, ce Pere ne voyant rien dans tout ce projet que de très avantageux pour le Roi, pour la Religion & pour sa Compagnie, n'hésita pas à se charger de cette négociation; il se flatta même d'en venir à bout; & le promit à M. Constance, supposé que le Pere de la Chaize voulût s'en mêler, & employer son crédit auprès du Roi.

Dès lors le Pere Tachard eut tout le secret de l'Ambassade, & il fut déterminé qu'il retourneroit en France avec les Ambassadeurs Siamois. Tout étant ainsi arrêté, mon retour étoit regardé par Constance comme l'obstacle qui pouvoit le plus nuire à ses desseins: en voici la raison. Dans les différentes négociations où mes fonctions de Major de l'Ambassade m'avoient engagé auprès de lui, il avoit reconnu dans moi une humeur libre, & un caractère de franchise,

1685. qui ne m'ayant jamais permis de dissimuler, me faisoit appeller tout par son nom. Dans cette pensée il appréhenda que n'ayant pas une fort grande idée de Siam, & du commerce qu'on pourroit y établir, ce que j'avois donné à connoître assez ouvertement; quoique je ne me doutasse en aucune sorte de son dessein, il appréhenda, dis-je, qu'étant en France, je ne fisse de même qu'à Siam, & qu'en divulguant tout ce que je pensois de ce País, je ne ruinasse d'un seul mot un projet sur la réüffite duquel il fondeoit toutes ses espérances.

Et s'il faut dire la vérité, il n'avoit pas tort de ne pas se fier à moi sur ce point; car je n'aurois jamais manqué de dire tout ce que j'en savois, ayant assez à cœur l'intérêt du Roi & de la Nation, pour ne vouloir pas donner lieu par mon silence à une entreprise d'une très-grande dépense, & de nul rapport. Appréhendant donc qu'en disant la vérité, je ne gâtasse tout ce qu'il avoit conduit avec tant d'art, il fit tout ce qu'il put pour me retenir, ainsi que j'ai déjà dit.

Voilà au vrai quelles furent les raisons, dont je ne commençai à être instruit,

truit, qu'après le départ des Ambassadeurs, dans une longue conversation 1685. que j'eus avec lui, & dans laquelle il me laissa entrevoir une grande partie de ce que j'ai rapporté; & pour le reste, j'en ai été instruit dans la suite, en partie dans des conversations particulieres que j'ai eu avec des personnes qui en étoient informées à fond, & en partie par la suite des événemens, dont il m'a été aisé de démêler le principe, à mesure que je les voyois arriver. Je reviens maintenant à mon séjour à Siam.

Après le départ des Ambassadeurs, je me rendis à Louvo avec M. Constance. Louvo est une maison de campagne du Roi de Siam; ce Prince y fait sa résidence ordinaire, & ne vient à Joudia, qui en est éloigné d'environ sept lieues, que fort rarement & dans certains jours de cérémonie. A mon arrivée je fus introduit dans le Palais pour la première fois. La situation ou je trouvai les Mandarins me surprit extrêmement, & quoique j'eusse déjà un grand regret d'être demeuré à Siam, il s'accrut au double par ce que je vis.

Tous les Mandarins étoient assis en rond sur des nattes faites de petit osier.

1685. Une seule lampe éclairoit toute cette Cour, & quand un Mandarin vouloit lire ou écrire quelque chose, il tiroit de sa poche un bout de bougie de cire jaune, il l'allumoit à cette lampe, & l'appliquoit ensuite sur une piece de bois, qui tournant de côté & d'autre sur un pivot, leur servoit de chandelier.

Cette décoration si différente de celle de la Cour de France, me fit demander à M. Constance si toute la grandeur de ces Mandarins se manifestoit dans ce que je voyois; il me répondit qu'oui. A cette réponse me voyant interdit, il me tira à part, & me parlant plus ouvertement qu'il n'avoit fait jusqu'alors: » ne » soyez pas surpris, me dit-il, de ce » que vous voyez; ce Royaume est pau- » vre à la vérité: mais pourtant votre » fortune n'en souffrira pas, j'en fais » mon affaire propre »; & ensuite achevant de s'ouvrir à moi, nous eumes une longue conversation, dans laquelle il me fit part de toutes ses vûes qui revenoient à ce que j'ai rapporté il n'y a qu'un moment. Cette conduite de M. Constance ne me surprit pas moins que la misere des Mandarins: car quelle apparence qu'un politique si raffiné dût s'ou-
vrir

vrir si facilement à un homme dont il ne venoit d'empêcher le retour en France, que pour n'avoir jamais osé se fier à sa discrétion. 1685

Je continuai ainsi pendant deux mois à aller tous les jours au Palais, sans qu'il m'eût été possible de voir le Roi qu'une seule fois; dans la suite je le vis un peu plus souvent. Ce Prince me demanda un jour si je n'étois pas bien-aïse d'être resté à la Cour? Je ne me crus pas obligé de dire la vérité; je lui répondis que je m'estimois fort heureux d'être au service de S. M. Il n'y avoit pourtant rien au monde de si faux; car mon regret de n'avoir pû retourner en France augmentoit à tout moment, surtout lorsque je voyois la rigueur dont les moindres petites fautes étoient punies.

C'est le Roi lui-même qui fait exécuter la Justice; j'ai déjà dit qu'il a toujours avec lui quatre cens bourreaux qui composent sa garde ordinaire. Personne ne peut se soustraire à la sévérité de ses châtimens. Les fils & les freres des Rois n'en sont pas plus exempts que les autres.

Les châtimens ordinaires sont de fendre la bouche jusqu'aux oreilles à ceux qui ne parlent pas assez, & de la coudre

1685. à ceux qui parlent trop. Pour des fautes assez légères, on coupe les cuisses à un homme, on lui brûle les bras avec un fer rouge, on lui donne des coups de sabre sur la tête, ou on lui arrache les dents. Il faut n'avoir presque rien fait pour n'être condamné qu'à la bastonnade, à porter la *Cangue au col*, ou à être exposé tête nue à l'ardeur du soleil. Pour ce qui est de se voir enfoncer des bouts de cannes dans les ongles, qu'on pousse jusqu'à la racine, mettre les pieds au *Cep*, & plusieurs autres supplices de cette espece. Il n'y a presque personne à qui cela ne soit arrivé, au moins quelquefois dans la vie.

Surpris de voir les plus grands Mandarins exposés à la rigueur de ces traitemens, je demandai à M. Constance si j'avois à les craindre pour moi: il me répondit que non, & que cette sévérité n'avoit pas lieu pour les étrangers: mais il mentoit, car il avoit eû lui-même la bastonnade sous le Ministre précédent, comme je l'appris depuis.

Pour achever, le Roi me fit donner une maison fort petite; on y mit trente-six esclaves pour me servir, & deux éléphants. La nourriture de tout mon domestique

domestique ne me coûtoit que cinq sols 1685.
par jour, tant les hommes sont sobres
dans ce Pais, & les denrées à bon mar-
ché; j'avois la Table chez M. Constan-
ce; ma maison fut garnie de quelques
meubles peu considérables; on y ajou-
ta douze assietes d'argent, deux grandes
coupes de même métal, le tout fort
mince, quatre douzaines de servietes de
toile de coton, & deux bougies de cire
jaune par jour. Ce fut là tout l'équipa-
ge de *M. le Grand Amiral, Général des
Armées du Roi*: il fallut pourtant s'en
contenter.

Quand le Roi alloit à la campagne,
ou à la chasse à l'éléphant, il fournissoit
à la nourriture de ceux qui le suivoient:
on nous servoit alors du riz & quelques
ragoûts à la Siamoise; les naturels du
Pais les trouvoient bons: mais un Fran-
çois peu accoutumé à ces sortes d'ap-
prêts, ne pouvoit gueres s'en accommo-
der. A la vérité M. Constance qui sui-
voit presque toujours, avoit soin de fai-
re porter de quoi mieux manger: mais
quand les affaires particulieres le rete-
noient chez lui, j'avois grande peine à
me contenter de la cuisine du Roi.

Souvent dans ces sortes de divertisse-
mens,

1685. mens, le Roi me faisoit l'honneur de s'entretenir avec moi, je lui répondois par l'Interprete que M. Constance m'avoit donné. Comme ce Prince me donnoit beaucoup de marques de bienveillance, je me hazardois quelquefois à des libertés qu'il me passoit, mais qui auroient mal réüssi à tout autre. Un jour qu'il vouloit faire châtier un de ses domestiques, pour avoir oublié un mouchoir, ignorant les coutumes du Pais, & étant d'ailleurs bien-aises d'user de ma faveur pour rendre service à ce malheureux, je m'avisai de demander grace pour lui.

Le Roi fut surpris de ma hardiesse; & se mit en colere contre moi; Monsieur Constance qui en fut témoin pâlit; & appréhenda de me voir séverement punir: pour moi je ne me deconcertai point, & ayant pris la parole, je dis à ce Prince, que le Roi de France mon Maître étoit charmé qu'en lui demandant grace pour les coupables, on lui donnât occasion de faire éclater sa modération & sa clémence, & que ses Sujets reconnoissans les graces qu'il leur faisoit, le servoient avec plus de zele & d'affection, & étoient toujours prêts à

à exposer leur vie pour un Prince qui se 1685
rendoit si aimable par sa bonté. Le Roi
charmé de ma réponse, fit grace au cou-
pable, en disant qu'il vouloit imiter le
Roi de France : mais il ajouta que cette
conduite qui étoit bonne pour les Fran-
çois naturellement généreux, seroit dan-
gereuse pour les Siamois ingrats, & qui
ne pouvoient être contenus que par la
sévérité des châtimens.

Cette aventure fit bruit dans le Royau-
me, & surprit les Mandarins ; car ils
comptoient que j'aurois la bouche cou-
sue, pour avoir parlé mal-à-propos.
Constance même m'avertit en particu-
lier d'y prendre garde à l'avenir, & blâ-
ma fort ma vivacité, qu'il accusa d'im-
prudence : mais je lui répondis, que je
ne pouvois m'en repentir, puisqu'elle
m'avoit réüssi si heureusement.

En effet, bien loin de me nuire, je
remarquai que depuis ce jour là le Roi
prenoit plus de plaisir à s'entretenir avec
moi. Je l'amusois, en lui faisant mille
contes que j'accommodois à ma manie-
re, & dont il paroissoit satisfait. Il est
vrai qu'il ne me falloit pas pour cela
de grands efforts, ce Prince étant gros-
sier & fort ignorant. Un jour qu'étant

1685. à la chasse, il donnoit ses ordres pour la prise d'un petit éléphant, il me demanda ce que je pensois de tout cet appareil, qui avoit en effet quelque chose de magnifique : » Sire, lui répondis-je, » en voyant Votre Majesté entourée de » tout ce cortège, il me semble voir le » Roi mon Maître à la tête de ses trou- » pes, donnant ses ordres, & disposant » toutes choses dans un jour de com- » bat. » Cette réponse lui fit grand plaisir, je l'avois prévu; car je savois qu'il n'aimoit rien tant au monde que d'être comparé à LOUIS LE GRAND.

Et s'il faut dire la vérité, cette comparaison qui ne rouloit que sur la grandeur & la magnificence extérieure des deux Princes, n'étoit pas absolument sans quelque justesse, y ayant peu de spectacle au monde plus superbe, que les sorties publiques du Roi de Siam; car quoique le Royaume soit pauvre, & qu'on n'y voye aucun vestige de magnificence nulle part; cependant, lorsque le Roi qui passe sa vie renfermé dans l'intérieur de son Palais, sans que personne y soit jamais admis, pas même ses plus intimes confidens, à qui il ne parle que par une fenêtre; lors, dis-je, que

que ce Prince se montre en public, il 1685.
y paroît dans toute la pompe convenable à la majesté d'un très grand Roi.

Une des sorties où il se montre avec plus d'éclat, c'est lorsqu'il va, toutes les années, sur la riviere commander aux eaux de se retirer. J'ai déjà dit plus d'une fois que tout le Royaume est inondé six mois de l'année, cette inondation est principalement causée en Été par la fonte des neiges des montagnes de Tartarie : mais lorsque l'Hyver revient le degel cessant, les eaux commencent peu à peu à diminuer ; & laissant le País à sec, les Siamois prennent ce tems pour faire leur récolte de ris, qu'ils ont plus abondamment qu'en aucun autre país du monde.

C'est dans cette saison, & lorsqu'on commence à s'appercevoir que les eaux sont notablement diminuées, que le Roi sort pour la cérémonie dont nous parlons. Il y paroît sur un grand Trône tout éclatant d'or, posé sur le milieu d'un balon superbe : dans cet état suivi d'une foule de grands & de petits Mandarins assemblés de toutes les Provinces, chacun dans des balons magnifiques, & accompagnés eux-mêmes d'une infinité d'autres

1685. d'autres balons, il va jusques dans un certain endroit de la riviere, donner un coup de sabre dans l'eau, en lui commandant de se retirer. Au retour de cette fête il y a un prix considerable pour le balon qui remontant la riviere arrive le premier au Palais; rien n'est si agreable que ce combat, & les differens tours que ces balons qui remontent avec beaucoup de legéreté, se font entr'eux pour se supplanter.

Pour revenir à notre chasse; après que l'éléphant fut pris, le Roi continua à s'entretenir avec moi, & pour me faire comprendre combien ces animaux paroissent doiés d'intelligence. « Celui que je monte actuellement, me dit ce Prince, peut être cité pour exemple; il avoit, il n'y a pas long-tems, un *Corna*, ou Palfrenier qui le faisoit jeûner, en lui retranchant la moitié de ce qui étoit destiné pour sa nourriture. Cet animal qui n'avoit point d'autre maniere de se plaindre que ses cris, en fit de si horribles, qu'on les entendoit de tout le Palais. Ne pouvant deviner pourquoi il crioit si fort, je me doutai du fait, & je lui fis donner un nouveau *Corna*, qui étant plus fidele, & qui
lui

lui ayant donné, sans lui faire tort, « 1685.
toute la mesure de ris, l'éléphant la
partagea en deux avec sa trompe, &
n'en ayant mangé que la moitié, il se
mit à crier tout de nouveau, indiquant
par-là à tous ceux qui accoururent au
bruit, l'infidélité du premier Corna,
qui avoua son crime, dont je le fis sé-
verement châtier. »

Ce Prince me raconta encore sur ce
sujet plusieurs autres traits qui m'au-
roient parus incroyables, si tout autre
m'en avoient fait le récit : mais voici des
faits que j'ai vû moi-même. Quand les
éléphants sont en rut, ils deviennent fu-
rieux, enforte qu'on est obligé pour les
adoucir, de tenir une femelle auprès
d'eux, surtout lorsqu'on va les abreuver.
La femelle marche devant avec un hom-
me dessus, qui donne d'une espece de
cors, pour avertir le monde d'être sur
ses gardes, & de se retirer.

Un jour un éléphant en rut, qu'on
menoit ainsi à l'abreuvoir, se sauva, &
fut se mettre au milieu de la riviere,
hurlant, & faisant fuir tout le monde.
Je montai à cheval pour le suivre, &
pour voir ce qu'il deviendroit ; je trou-
vai la femme du Corna qui étoit accou-
rue

1685. rue sur le bord de l'eau, & qui faisant des reproches à cet animal, lui parloit à peu près en ces termes : » Tu veux » donc qu'on coupe la cuisse à mon » mari, car tu sçais que c'est le châti- » ment ordinaire des Cornas, quand ils » laissent échapper leurs éléphants? Eh » bien! puisque mon mari doit mourir, » tiens, voilà encore mon enfant, viens » le tuer aussi. » En achevant ces mots, elle posa l'enfant à terre, & s'en alla. L'enfant se mit à pleurer; alors l'éléphant parut se laisser attendrir; il sortit de l'eau, prit l'enfant avec sa trompe, & l'apporta dans la maison, où il demeura tranquile.

Un autre jour je vis un autre éléphant qu'on menoit à l'abreuvoir, comme il badinoit par les rues avec sa trompe, il la porta auprès d'un tailleur, qui pour l'obliger à se retirer, le piqua avec son aiguille. Au retour de la riviere, il alla badiner de nouveau auprès du Tailleur, qui le piqua encore légèrement; à l'instant même cet animal lui couvrit le corps d'une barrique d'eau bourbeuse qu'il avoit apportée pour se venger. Quand le coup fut fait, l'éléphant voyant son homme ainsi inondé, s'applaudit, & parut

parut rire à sa maniere, comme pour-
roit faire un homme qui auroit fait quel-
que bon tour. 1685.

Les Siamois tirent des services confi-
dérables de ces animaux, ils s'en ser-
vent presque comme des domestiques,
surtout pour avoir soin des petits enfans;
ils les prennent avec leur trompe, les cou-
chent dans de petits branles, les bercent
& les endorment; & quand la mere en
a besoin, elle les demande à l'éléphant,
qui les va chercher, & les lui apporte.

Le Roi continuoit à me donner tous
les jours de nouvelles marques de bon-
té, en m'admettant de plus en plus dans
ses entretiens particuliers. Il arriva un
jour qu'en revenant de la chasse, il se
trouva mal. Le lendemain sa maladie
augmenta, sur quoi les Médecins ayant
été appelés, ils opinerent à la saignée.
Il y avoit de la difficulté à ce remede;
car les Siamois regardant leur Roi,
comme une Divinité, ils n'oseroient le
toucher. L'affaire étant proposée au
Conseil, un Mandarin fut d'avis qu'on
perçât un grand rideau, à travers lequel
Sa Majesté ayant passé le bras, un Chi-
rurgien le saigneroit, sans sçavoir que ce
fût le Roi.

1685. Cet avis ridicule ne me plut pas, & me servant de la liberté que j'avois de parler, sans qu'on le trouvât mauvais, je dis que les Rois sont comme des soleils, dont la clarté, quoiqu'obscurcie par des nuages paroît toujours; que quelque expédient qu'on prît, on ne sçauroit venir à bout de cacher la majesté du Prince qui se feroit toujours assez sentir: mais que si la saignée étoit absolument nécessaire, il y avoit à la Cour un Chirurgien François dont on pouvoit se servir; qu'étant d'un País où l'on saigne sans difficulté les Rois & les Princes toutes les fois qu'ils en ont besoin, il n'y avoit qu'à l'employer, & que j'étois assuré que Sa Majesté n'auroit pas regret à la confiance qu'elle auroit prise en lui. Le Roi approuva mon avis; il n'eut pourtant pas lieu de s'en repentir, ce Prince ayant recouvré la santé.

A peu près dans ce tems-là, un accident imprévu mit au jour un trait de fourberie que M. Constance avoit fait à M. de Chaumont, & à sa suite. J'ai dit qu'en leur étalant les richesses de Siam, il avoit eu grand soin de leur montrer les plus belles Pagodes du Royaume, & qu'il avoit assuré qu'elles étoient

étoient toutes d'or massif. Parmi ces Sta- 1685.
tues, il y en avoit une de hauteur co-
loffade, elle étoit de quinze à seize
pieds de haut; on l'avoit fait passer pour
être de même métal que les autres : le
Pere Tachard & l'Abbé de Choisy y
avoient été trompés, aussi-bien que tous
nos François, & avoient crû ce fait si
constant, qu'ils l'ont rapporté dans leur
relation. Par malheur la voûte de la Cha-
pelle, où la Statue étoit renfermée, fon-
dit & mit en pieces la Pagode, qui n'é-
toit que de plâtre doré. L'imposture pa-
rut; mais les Ambassadeurs étoient loin.
Je ne pus pas gagner sur moi de ne pas
faire sur ce sujet quelque raillerie à M.
Constance, qui me témoigna n'y pren-
dre pas plaisir.

Peu après, nous eumes ordre, Con-
stance & moi d'aller à Bancok, pour y
faire travailler à un nouveau Fort, qui
devoit être remis aux Soldats François,
que le Roi de Siam avoit demandé, &
qu'il attendoit au retour des Ambassa-
deurs. Nous y traçames un *Pentagone*.
Comme Bancok est la clef du Royaume,
le Roi y entretenoit dans un petit Fort
quarré, deux Compagnies de quarante
hommes chacune, formées de Portu-
gais

1685. gais, *Métis* ou *Créoles des Indes*; on
 donne ce nom à ceux qui sont nés dans
 les Indes d'un Portugais, & d'une Ja-
 ponoise chrétienne. Ces *Métis* appren-
 nant que j'arrivois en qualité de Géné-
 ral, & que je devois les commander, se
 mutinerent.

Un Prêtre de leur nation fut cause de
 cette révolte. Après avoir dit la Messe,
 prenant tout-à-coup l'air d'un homme
 inspiré, il se tourna vers le peuple, en
 leur adressant la parole: » Mes chers
 » compatriotes, leur dit-il, la Nation
 » Portugaise ayant toujours été domi-
 » nante dans les Indes, il seroit honteux
 » pour elle qu'un François entreprît au-
 » jourd'hui de vous commander: mar-
 » chez donc courageusement, & ne souf-
 » frez pas un pareil affront. Ne craignez
 » rien, Dieu vous bénira, comme il a
 » toujours fait jusqu'ici; cependant re-
 » cevez sa bénédiction que je vous don-
 » ne de sa part.» Il n'en fallut pas davan-
 tage pour les mettre en mouvement.

Nous étions occupés, Constance &
 moi, à l'arrangement des travailleurs,
 pour commencer les fossés du Fort,
 lorsque nous vîmes arriver le Colonel
 Portugais, qui dit à M. Constance que
 ses

les soldats s'étoient révoltés. Le Minis- 1685.
tre lui en demanda la raison ; c'est, lui
repliqua le Colonel, parce qu'ils ne veu-
lent pas obéir à un Officier François.

A ce discours m'avancant sur un bas-
tion, je vis venir une troupe de soldats,
le fusil sur l'épaule, qui marchaient droit
vers le Fort, j'en avertis Monsieur Con-
stance, & l'ayant tiré à part : » Cet Of-
» ficier, lui dis-je, est sûrement com-
» plice de la révolte, puisqu'il vient
» vous avertir quand les séditieux sont en
» marche ; ils en veulent à votre person-
» ne comme à la mienne : je vais com-
» mencer par me saisir de celui-ci, je
» l'obligerai à faire retourner ses soldats,
» & s'il résiste, je le tuerai. » Alors met-
tant l'épée à la main, je sautai sur le Por-
tugais que je désarmai comme un en-
fant, & lui tenant la pointe de l'épée
sur la poitrine, je le menaçai de le tuer,
s'il ne crioit à ces séditieux de s'en re-
tourner.

Constance paya de sa personne dans
cette occasion ; il sortit du Fort avec
beaucoup de fermeté & sans se troubler,
& allant à la rencontre des mutins qui
n'étoient plus qu'à dix pas de la porte,
il leur demanda d'un air de hauteur, ce
qu'ils

1685. qu'ils prétendoient. Ils répondirent tout d'une voix qu'ils ne vouloient point du Commandant François qu'on leur avoit destiné. Ce Ministre qui avoit pour le moins autant d'esprit que de courage, les assura que je devois, à la vérité, commander les Siamois; mais nullement les Portugais.

Cette réponse sembloit les calmer, lorsqu'un de la troupe voyant d'une part ses camarades incertains de ce qu'ils avoient à faire, & de l'autre côté entendant le Colonel, qui du haut du Bastion leur crioit de toute sa force d'obéir à M. Constance, prit la parole, & mettant la main sur la garde de son épée, » à quoi » bon, dit-il tant de raisonnemens, » devons-nous nous fier à ses promesses? Constance qui se vit au moment d'être massacré, sauta sur ce scélerat, lui ôta son épée, & après avoir adouci ses camarades par de bonnes paroles, les renvoya chez eux.

Comme cet attentat pouvoit avoir de dangereuses conséquences, s'il demeureroit impuni, le Colonel fut arrêté, les Soldats & les Officiers qui étoient entrés dans la sédition, le furent aussi, & par ordre de M. Constance, j'assemblai

un Conseil de Guerre assez mal ordonné 1685
à la vérité ; mais nous étions dans un
Pais où l'on n'en avoit jamais vû ; nous
ne laiffames pourtant pas de condamner
le Soldat qui avoit porté la main sur la
garde de son épée , à avoir le poing
coupé : deux autres qui furent convain-
cus d'avoir été les chefs de la sédition,
furent condamnés à mort. Il y eut quel-
ques Officiers exilés , & le reste des Sol-
dats fut condamné aux galeres : mais
avant que de les y envoyer , ils furent
enchaînés deux à deux , comme nos for-
çats , & obligés à travailler aux fortifi-
cations. Cette exécution faite , & tous
les ordres nécessaires étant donnés, afin
que le travail se continuât , nous repar-
times , M. Constance & moi , & nous
nous rendimes à Louvo.

A notre arrivée M. Constance se trou-
va embarrassé dans une méchante affaire,
qui faillit à le perdre , & de laquelle je
puis dire avec vérité qu'il ne se seroit
jamais tiré sans moi. Son avidité pour
le gain la lui avoit attirée ; voici à quelle
occasion. Avant que de partir pour Ban-
cok , il avoit voulu acheter une car-
gaison de bois de *Sandal* ; pour cela il
s'étoit adressé à un François huguenot ,
nommé

1685. nommé le sieur de ROUAN qui en avoit fait venir une grande quantité de l'Isle de *Timor*. Il avoit fait des profits très-considérables sur une partie qu'il en avoit déjà vendu. Constance vouloit s'acommoder du reste : mais il le vouloit à bas prix ; le Marchand ne voulut jamais y entendre : sur quoi n'étant pas d'accord le Ministre lui chercha noise, & usant de son autorité, le fit arrêter & mettre aux fers.

Dans ce tems-là nous partîmes pour Bancok ; pendant notre absence le Facteur François de la Compagnie d'Orient, instruit de la vexation faite au sieur de Rouan, & voulant avoir satisfaction de l'affront qu'il prétendoit avoir été fait à la nation, s'en alla à Louvo planter le Pavillon blanc devant le Palais. Le Roi surpris de cette nouveauté, envoya un Mandarin pour en apprendre le sujet. Le Facteur répondit qu'il venoit demander justice de l'injure que la nation avoit reçue ; qu'on avoit mis aux fers un François, sans qu'il fut coupable d'aucun crime ; qu'il demandoit qu'on lui en fit réparation, à défaut de quoi, il supplioit Sa Majesté de lui permettre de sortir du Royaume avec tout ce qu'il y avoit de François. Le

Le Roi qui ignoroit la manœuvre de son Ministre, envoya dire au Facteur, qu'il pouvoit retourner chez lui, & que quand nous serions revenus, Constance & moi, il s'informerait de cette affaire, & qu'il rendroit bonne justice. Ce Prince, surtout depuis l'Ambassade, aimoit beaucoup les François, il les protégeoit volontiers, & ne les voyoit sortir de son Royaume qu'avec regret.

A peine fumes-nous à Louvo, que Monsieur Constance fut averti de la démarche du Facteur. Sans perdre un moment de tems, il se rendit au Palais, comptant de détruire d'un seul mot tout ce qui avoit été dit contre lui; mais il n'en fut pas ainsi; le Roi irrité le maltraita en paroles, & le menaça de le faire châtier, s'il ne se justifioit dans tout le jour.

Constance répondit brièvement « que bien loin d'être capable de maltraiter la nation François, il n'y en avoit point dans le Royaume pour qui il eût tant d'égard; qu'il supplioit Sa Majesté de s'en rapporter à mon témoignage, qu'étant par ma naissance & par mes emplois, mis au dessus de ce Facteur il y avoit apparence que j'aurois porté

1685.

» mes plaintes à Sa Majesté, si on m'en
 » avoit donné occasion : mais qu'il es-
 » péroit que je viendrois dans un mo-
 » ment rendre témoignage à son inno-
 » cence, & certifier à Sa Majesté l'at-
 » tention qu'il avoit à ne rien faire dont
 » la nation Françoisse pût s'offenser.

M. Constance, en sortant du Palais,
 vint me chercher, & m'abordant : » Mon-
 » sieur, me dit-il, il s'agit de me rendre un
 » service essentiel. Le Facteur de la Com-
 » pagnie de France a porté plainte contre
 » moi, au sujet de l'emprisonnement du
 » sieur de Rouan; vous sçavez aussi bien
 » que moi, que quoiqu'il soit origi-
 » nairement François, il est huguenot, &
 » que comme tel ayant été contraint de
 » sortir de France, il est depuis long-
 » tems au service des Anglois, & qu'il
 » n'appartient nullement à la Compa-
 » gnie Françoisse, au service de laquelle
 » il ne fut jamais. Nonobstant cela, le
 » Facteur le protege de tout son pou-
 » voir, & quoiqu'il n'ignore pas que le
 » sieur de Rouan est devenu Anglois, &
 » par sa sortie de France, & par la Reli-
 » gion qu'il professe; il ne laisse pas de se
 » déclarer hautement pour lui, & veut
 » l'agreger au corps de la nation, à la-
 » quelle

quelle il a si solennellement renoncé. « 1685.
Vous sentez sans doute l'injustice de ce
procédé ; j'espere que vous viendrez
me justifier auprès du Roi , & que
vous me servirez dans cette occasion,
comme je vous servirois si vous étiez
en pareil cas. »

M. Constance étoit encore chez moi, lorsque le Roi m'envoya chercher. Je me rendis incessamment au Palais, où tout le Conseil attendoit en silence l'évenement de cette affaire. Il n'y avoit aucun des Mandarins qui ne souhaitât la perte du Ministre ; la plûpart la regardoient comme inévitable, & ils s'en tenoient d'autant plus assurés, que s'agissant d'un François, ils ne doutoient pas que je ne dusse appuyer les plaintes que le Facteur avoit fait. Ils furent trompés dans leur attente : je justifiai amplement M. Constance. Après avoir loué son zele pour le service de Sa Majesté, je représentai que le François qu'on avoit châtié, ne devoit point être regardé comme membre de la nation, puisque le Roi mon Maître l'avoit banni de ses Etats ; que le Facteur avoit sans doute ignoré ce point, sans quoi il ne se seroit pas intéressé si vivement pour un hom-

1685. me qui appartenoit aux Anglois, & non à la France; je déclarai que je me chargeois de faire entendre raison au Facteur; je finis en ajoutant que je ne pouvois trop remercier Sa Majesté de la protection qu'elle vouloit bien accorder à la nation, & je suppliai ce Prince de la lui continuer, l'assurant que le Roi mon maître lui en marqueroit sa reconnoissance.

Mon témoignage justifia Constance si pleinement, dans l'esprit du Roi, qu'il fut appaisé sur le champ; & se tournant de mon côté, il me dit gracieusement ces mots, *choca di nacna*, c'est-à-dire, je suis content & satisfait. Je courus sur le champ chez le Ministre, pour lui apprendre le détail de tout ce qui s'étoit passé; il me sauta au col, & m'embrassant mille & mille fois, m'assura qu'il n'oublieroit jamais le service signalé que je venois de lui rendre.

Je lui représentai que pour finir entièrement cette affaire, il convenoit de faire mettre en liberté le François qui étoit aux fers, & de lui faire rendre sa cargaison de bois de sandal, le priant, pour l'avenir, de laisser aux François une entière liberté de commercer dans
tout

tout le Royaume ; qu'à cette condition 1685.
j'adoucirois facilement le Facteur de la
Compagnie. Constance promet & exécuta
tout ce que je lui demandois, & cette
affaire finit, sans qu'il lui en arrivât d'autre
mal.

Il sembloit qu'après un service si important, je devois trouver dans Monsieur Constance un ami à l'épreuve de tout : ce fut pourtant ce même service qui fut une des principales causes de tout le mal qu'il voulut me faire dans la suite.

Constance étoit naturellement fort jaloux & très-méfiant ; il avoit d'abord vû avec quelque peine les bontés du Roi à mon égard, & il auroit bien souhaité que ce Prince m'eût donné un peu moins de liberté de parler & de dire ce que je voulois ; cependant toute cette faveur ne l'avoit encore que peu allarmé : mais lorsqu'il vit que pour le tirer lui-même d'un très-mauvais pas, je n'avois eû qu'à parler, il commença à me craindre tout de bon, & considérant qu'il pourroit bien m'être un jour aussi aisé de le perdre, qu'il m'avoit été aisé de le protéger ; il songea sérieusement à traverser un commencement de faveur,

1685. qu'il croyoit déjà trop avancé, mais qu'il
 résolut d'interrompre à quelque prix
 que ce fût.

Tandis qu'il déliberoit sur les moyens, il eut lieu de se confirmer dans sa résolution, par une nouvelle grace dont il plut au Roi de m'honorer. Ce Prince lui dit de me faire sçavoir qu'il m'avoit nommé à la dignité d'*Opra sac di son Craam*, ce qui revient à peu près à la dignité de Maréchal de France. Ce nom barbare veut dire une Divinité qui a toutes les lumieres & toute l'expérience pour la Guerre; en même tems il lui marqua le jour de ma réception, & lui ordonna de faire en sorte que tout fût prêt. En voici la cérémonie.

Les Mandarins étant venus me prendre chez moi, ils me conduisirent jusques dans l'enceinte du Palais. Quand nous fûmes à cent pas de la fenêtré, où le Roi étoit, je me prosternai à terre, & tous les grands Mandarins en firent de même. Nous marchâmes apuyés sur les coudes & sur les genoux, environ une cinquantaine de pas; deux Maîtres de cérémonies marchaient devant en même posture. A une certaine distance de l'endroit d'où nous étions
 partis

partis, nous fîmes tous ensemble, une 1685.
seconde révérence qui se fait en se relevant sur les genoux, & battant du front à terre, les mains jointes par-dessus la tête. Tout ceci se passe dans un grand silence. Enfin nous nous prosternâmes une troisième fois quand nous fumes arrivés sous la fenêtre du Roi. Ce Prince alors m'envoya le *Bethel* en prononçant deux mots qui signifient, *je vous reçois à mon service.*

Le *Bethel* que le Roi donne dans cette occasion est une grace des plus singulieres qu'il puisse faire à un sujet. Ce *Bethel* est une espece de fruit à peu près semblable au gland : la peau en est verte, elle est remplie de petits nerfs, & d'une eau insipide ; on coupe ce gland en quatre parties, & après l'avoir mêlé avec de la chaux faite de *coquillages calcinés*, on l'enveloppe d'une feuille qui ressemble à celle du lierre. Les Siamois mâchent le *Bethel* avec plaisir, & trouvent qu'il est utile à la santé.

La cérémonie de ma réception finit à peu près comme elle avoit commencé. Nous retournâmes sur nos pas, en marchant toujours sur nos coudes & sur nos genoux, mais à reculons, & en fai-

152 MEMOIRES DU COMTE
1685. fant les trois reverences, le Roi se tenant toujours à la fenêtré, & nous reconduisant des yeux jusqu'au lieu d'où nous étions partis.

Lorsque nous y fûmes arrivés, un Maître de cérémonie me donna la *bouffette*, avec son foureau, & une boëte peinte de rouge, pour fermer le tout. Cette bouffete est une façon de petit coffre d'or & d'argent fort mince, cizelé fort proprement, & sur lequel sont représentées plusieurs figures de dragons. Il y a dans ce coffre deux petites tasses d'or fort minces aussi, l'une pour le bethel, & l'autre qui sert à mettre les feuilles dont on l'enveloppe. Il y a encore un étui d'or pour fermer la chaux, une espee de petit cuillier de même métal, pour appliquer la chaux sur le bethel, & un petit couteau à manche d'or pour couper le gland.

Quand tout fut fait, les Mandarins, qui m'accompagnoient, me firent un compliment fort court, selon l'usage, & une inclination de tête, tenant les mains jointes devant la poitrine, & me reconduisirent ensuite chez moi. Après la cérémonie, le Roi voulant ajouter grace sur grace, m'envoya deux pieces d'étoffes

toffes des Indes à fleurs d'or, j'en eus 1685 amplement de quoi faire deux habits magnifiques.

Ces dernières marques de la bonté du Roi à mon égard ayant, comme j'ai dit, excité encore plus violemment la jalousie de M. Constance, il ne balança plus à mettre tout en usage pour se défaire de moi. Comme il ne pouvoit plus entreprendre de me décréditer auprès du Roi, il résolut d'abord de m'empoisonner; j'en fus averti par un de mes amis, ce qui me détermina à manger à mon particulier.

Cette démarche qui devoit le faire douter que j'avois au moins quelque connoissance de ses desseins, ne lui fit pas changer de résolution. Un jour que j'avois la fièvre, ignorant mon indisposition, il m'envoya du lait caillé, qu'il sçavois que j'aimois beaucoup. Quand je me serois bien porté, je n'aurois eu garde d'y toucher. Ayant eu l'imprudence de le laisser à mes Esclaves, il y en eut quatre qui en mangerent, & qui moururent presque sur le champ. Je parlai de cette aventure à M. l'Evêque de Mettellopolis, qui me dit qu'il n'y sçavoit point de remède : mais qu'il falloit

154 MEMOIRES DU COMTE
1686. loit mettre ma confiance en Dieu, & ce-
pendant être toujours sur mes gardes.

Cette premiere tentative ne lui ayant pas réussi, il songea à m'éloigner au moins de la Cour. Les circonstances où le Royaume se trouva pour lors, lui en fournirent bien-tôt l'occasion: mais comme, outre mon éloignement, il vouloit absolument me perdre, son esprit fecond en expédiens lui fit imaginer tant d'autres moyens de se défaire de moi, qu'il ne douta pas que je ne dusse enfin succomber. Voici l'occasion qui les fit naître, & comment il en tira parti.

Un des Princes des MACASSARS, fuyant l'oppression des Hollandois, & suivis d'environ trois cens des siens qui l'avoient accompagnés dans sa fuite, s'étoit retiré depuis quelque tems en ça, dans le Royaume de Siam. A son arrivée il s'étoit adressé au Roi, qui touché du malheur où il voyoit ce Prince, le reçut avec bonté, & lui assigna un *Camp*, selon l'usage du Royaume, c'est-à-dire, une certaine portion de terre, où il pût se retirer avec les siens.

Ce Macassar remuant & ambitieux, ne put pas se tenir long-tems en repos; il conjura avec les Princes de *Camboye*,
de

de Malaga, & le Prince de Chiampia. 1686.

Leur projet étoit de faire mourir le Roi, & de s'emparer du Royaume qu'ils avoient déjà partagé entr'eux : & comme ils étoient tous Mahométans, ils étoient convenus de faire périr tous les Chrétiens Portugais & Japonois, sans qu'il en échappât un seul. M. Constance informé de cette conjuration, & du jour qu'elle devoit éclater, après en avoir conféré avec le Roi, fit donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté du Royaume.

Il ne pouvoit gueres se présenter d'occasion plus favorable pour m'éloigner de la Cour. Bancok, dont j'étois Gouverneur, étoit une place trop importante, pour la laisser abandonnée dans des conjonctures si périlleuses. J'eus donc ordre de m'y rendre incessamment, d'y faire finir au plûtôt les fortifications; de travailler à de nouvelles levées de soldats Siamois, jusqu'à la concurrence de deux mille hommes, & de les dresser à la maniere de France.

Pour subvenir aux frais que je devois faire en qualité de Général, Constance eut ordre de me compter cent *Catis*, qui reviennent à la somme de quinze mille

1686. mille livres de notre monnoye : mais je ne touchai que mille écus, le Ministre s'excusant pour le reste sur ce qu'il n'y avoit pas pour lors de l'argent dans l'épargne. Il se contenta de me faire son billet, & de m'assurer que lorsque certains bâtimens, qu'il attendoit tous les jours de la Chine, seroient arrivés, je serois payé de douze mille livres, qui restoient.

Le Roi voulant que je fusse obéi & respecté dans mon Gouvernement, me donna quatre de ses bourreaux pour faire justice, ce qui n'avoit lieu pourtant que jusqu'à la bastonnade, n'y ayant ordinairement dans le Royaume que le Roi seul, ou en certaines occasions, son premier Ministre, qui puisse condamner à mort.

Je partis sans avoir eu le moindre avis de la conjuration, & sans sçavoir à quelle occasion on me renvoyoit dans mon Gouvernement. Constance qui sçavoit à point nommé le jour auquel les rebelles devoient faire leur dernière assemblée, prit si bien ses mesures, & me fit partir si à propos pour me faire tomber entre leurs mains, que je me trouvai, sans le sçavoir au milieu des Conjurés, dont l'entrevûe

trévûe se faisoit sur ma route, & qui me 1686.
laissent passer, je ne sçai pourquoi,
leur projet devant éclater le lendemain,
ou le jour d'après pour le plus tard.

En arrivant à Bancok, autre danger
où je ne courus pas un moindre risque.
Aux premières nouvelles de la conjura-
tion, Constance avoit envoyé à mon
insçu, faire mettre en liberté les Portu-
gais que le Conseil de Guerre avoit
condamné aux galeres; il avoit ordonné
qu'on en formât des Compagnies com-
me auparavant, & que les Officiers exilés
fussent rappelés.

M'envoyer ainsi, sans m'avoir donné
le moindre avis de ce changement, c'é-
toit me livrer pieds & poings liés à
mes ennemis; je le compris parfaite-
ment, lorsqu'à mon arrivée je trouvai
sous les armes, des gens que j'avois fait
enchaîner peu auparavant: mais la ma-
lice de Constance ne me porta aucun
préjudice, je me tins dans le commen-
cement sur mes gardes; & je maniai
ensuite si adroitement l'esprit des sol-
dats & des Officiers, en donnant sou-
vent à manger à ces derniers, & en ne
parlant aux premiers qu'obligeamment,
que je me rendis maître des uns & des
autres,

1686. autres, & que d'ennemis que je les avois
— laissé en partant, j'en fis des amis qui
m'aimèrent dans la suite sincèrement &
de bonne foi.

M. Constance, peu satisfait de m'avoir éloigné de la Cour, & désespéré de n'avoir encore pû venir à bout de ses desseins, me tendit un nouveau piège, qu'il crut infailible, & qui lui auroit immanquablement réüssi, si le Seigneur ne m'avoit visiblement protégé : mais enfin je m'en tirai encore assez heureusement, au moins par rapport à moi, qui n'en reçus aucun dommage dans ma personne, quoiqu'il me causât d'ailleurs beaucoup de fatigues, & qu'il donnât lieu à répandre bien du sang, comme on verra par ce que je vais dire.

Le Capitaine d'une Galere de l'Isle des Macassars qui étoit venu à Siam pour commercer, avoit eû part, & étoit même entré assez avant dans la conjuration. La voyant manquée, il s'étoit retiré dans son bord, résolu de retourner chez lui, s'il en avoit occasion, ou de vendre chèrement sa vie, si l'on entreprenoit de le forcer. M. Constance qui pour avoir moins d'ennemis sur les bras, souhaitoit de séparer celui-ci du reste
des

des conjurés, lui fit offrir un passe-port 1686.
au moyen duquel, lui & sa troupe qui
alloit à cinquante-trois hommes d'équi-
page, pourroit sortir paisiblement du
Royaume, & se retirer, où il trouve-
roit bon.

Le Capitaine ravi de cette offre ne ba-
lança pas à l'accepter. Alors M. Con-
stance voyant qu'il pouvoit en même
tems, & diviser les ennemis, & me
perdre sans ressource, me dépêcha un
courrier avec ordre de la part du Roi,
de tendre la chaîne, & d'empêcher la
sortie de ce bâtiment. Il me déclaroit
que le Capitaine & tout l'Equipage,
étoient complices de la conjuration, &
m'ordonnoit de n'avoir aucun égard à
leur passe-port, qui ne leur avoit été
donné que pour les tromper & les af-
foiblir.

L'ordre portoit encore que la ga-
lere étant arrivée à la chaîne, j'eus à
me transporter dans ce bâtiment; que
j'y fisse un inventaire exact de tout ce que
contenoit sa cargaison; après quoi il
m'étoit ordonné de me saisir, & du Ca-
pitaine, & de tout l'Equipage, & de
le retenir prisonnier jusqu'à nouvel or-
dre; & par un article à part, il m'étoit
sur-

160 MEMOIRES DU COMTE
1686. surtout défendu très-expressément de
communiquer à personne les ordres que
je recevois ; des raisons d'Etat deman-
dant un secret inviolable sur ce point.
C'est ainsi qu'il m'envoyoit à la bouche-
rie, me prescrivant pas à pas tout ce que
j'avois à faire pour périr infaillible-
ment.

J'attendis fort long-tems l'arrivée de
cette Galere qui ne paroissoit point ; je
m'amusois en attendant à dresser les
troupes que j'avois eu ordre de lever.
Cette commission ne m'avoit pas donné
beaucoup de peines ; ces sortes de levées
se font à Siam en très-peu de tems ;
& avec beaucoup de facilité. Le Roi
étant maître absolu de tous ses Sujets,
les Gouverneurs prennent au nom du
Prince qui bon leur semble, & le Peu-
ple qui est fort docile, marche & obéit
sans murmure.

Je divisai mes nouveaux soldats en
Compagnies de cinquante hommes ; je
mis à la tête de chaque Compagnie un
Capitaine, un Lieutenant, un Enseigne,
deux Sergens, quatre Caporaux & quatre
Anspeçades. Je m'appliquai avec tant de
soin à les dresser, qu'à l'aide de quel-
ques soldats Portugais qui entendoient
le

le Siamois, & d'un François que je fis 1686.
Sergens, ils furent en moins de six jours
en état de monter & de descendre des
gardes, de poser des sentinelles & de
les relever, comme on fait en France.

Je l'ai déjà dit, la docilité de ce Peuple est admirable, on leur fait faire tout ce qu'on veut. Ces deux mille hommes firent dans la suite l'exercice, & furent aussi-bien disciplinés que les Soldats aux Gardes pourroient l'être.

J'attendois toujours les MACASSARS; comme je n'avois point de prison, où je pûs les retenir, j'en fis construire une joignant la Courtine sur le devant du nouveau fort: elle étoit formée avec de gros pieux; je l'avois fortifiée de telle sorte, qu'avec une garde assez peu nombreuse, il auroit été aisé d'y retenir sûrement une cinquantaine de prisonniers.

La Galere parut enfin vingt jours après que j'eus reçu l'ordre de l'arrêter, sans que pendant tout ce tems la chaîne eût cessée d'être tendue nuit & jour, crainte de surprise. Dans le plan que je m'étois formé, pour m'acquitter sûrement de ma commission, je m'étois écarté quelque peu des instructions de M. Constance; car, comme il ne me paroissoit

1686. ni sûr ni convenable à ma dignité d'aller à bord, tandis que les Macassars en seroient les maîtres : je résolus de les engager à prendre terre, & de commencer par les arrêter ; après quoi j'irois à bord travailler selon mes ordres à l'inventaire que le ministre vouloit qu'on dressât. Dans cette vûe, du plus loin que je les vis paroître, je postai en différens endroits quelques Soldats prêts à les investir, quand je leur en ferois donner l'ordre.

La Galere étant arrivée à la chaîne, & ayant trouvé le passage fermé, le Capitaine vint à terre avec sept hommes de sa suite, & demanda à me parler. Il fut conduit dans le vieux Fort, où je l'attendois. Je le reçus dans un grand pavillon quarré que j'avois fait construire avec des cannes, dans un des bastions du Fort, & dont le côté qui faisoit face à la gorge du bastion, n'étoit fermé que par un grand rideau.

A mesure qu'ils entrèrent, je leur fis civilité, & les ayant fait asseoir autour d'une table, où je mangeois ordinairement avec les Officiers ; je demandai au Capitaine d'où il venoit, & où il alloit. Il me répondit qu'il venoit de Siam, & qu'il

qu'il retournoit à l'Isle des Macassars. 1686.

En même tems il me présenta son passe-port. Après avoir fait semblant de l'examiner, je lui dis qu'il étoit fort bon : mais j'ajoutai » qu'étant étranger « & nouvellement au service du Roi, « je devois être plus attentif qu'un autre « à ne manquer en rien de ce qui m'é- « toit ordonné ; qu'en conséquence de « la révolte dont il avoit sans doute en- « tendu parler, j'avois reçu des ordres « très-rigoureux pour empêcher qu'au- « cun Siamois ne sortît du Royaume. Le « Capitaine me répondit qu'il n'avoit « avec lui que des Macassars : je lui ré- « pliquai que je ne doutois nullement « de ce qu'il me disoit : mais qu'étant « environné de Siamois, qui observoient « toutes mes actions, je le priois, afin « que la Cour n'eût rien à me repro- « cher, de mettre tout son monde à ter- « re, & qu'après qu'ils auroient été re- « connus pour Macassars, ils n'auroient « qu'à se rembarquer, qu'on détendrait « la chaîne, & qu'il leur seroit libre de « passer, & de se retirer où ils jugeroient « à propos. «

Ce Capitaine, sans hésiter, répondit :
je le veux bien, mais ils descendront «

O ij » armés,

1686. » armés. Alors le regardant en riant,
 » est-ce que nous sommes en guerre,
 » lui dis-je? Non, me répondit-il: mais
 » le *crit* que j'ai à mon côté, & qui est
 » l'arme que nous portons, est tellement
 » une marque d'honneur parmi nous,
 » que nous ne sçaurions le quitter sans
 » infamie. » Cette raison me paroissant
 sans réplique, je m'y rendis, ne comptant
 pas qu'une arme qui me paroissoit si
 méprisable, fût aussi dangereuse, que je
 l'éprouvai bientôt après.

Ce *crit* est une espece de poignard,
 d'environ un pied de long, & large d'un
 pouce & demi par le bas, il est fait en
 onde, la pointe en langue de serpent,
 d'un bon acier bien trempé; il coupe
 comme un rasoir, & des deux côtés;
 ils le ferment dans une gaine de bois,
 & ne le quittent jamais.

Le Capitaine détacha deux de ses
 hommes pour aller chercher ce qui res-
 toit de ses gens. Je lui fis servir du thé
 pour l'amuser, en attendant qu'on vînt
 m'avertir quand tout le monde seroit à
 terre, auquel tems je comptois d'en-
 voyer mes ordres pour les arrêter. Com-
 me ils tarديوient trop à mon gré, je me
 levai, & ayant prétexté quelque ordre
 que

que j'avois à donner, je priai un Mandarin, qui étoit présent, de tenir ma place, ajoutant que j'allois revenir dans l'instant. 1686.

Mes Siamois attentifs à tout ce qui se passoit, étoient fort en peine de sçavoir à quoi je destinois les troupes que j'avois postées de côté & d'autre. En sortant du pavillon, je trouvai un vieux Officier Portugais, brave homme, que j'avois fait Major, & qui étoit là en attendant mes ordres. « Monsieur, lui dis-je, allez avertir tels & tels de se tenir prêts, & dès que les Macassars auront passé un tel endroit, que je lui désignai, vous commencerez par les investir, vous les désarmerez, & en suite vous les arrêterez jusques à ce que je vous envoie dire ce qu'il y aura à faire. »

Le Portugais effrayé de ce qu'il venoit d'entendre. « Monsieur, me dit-il, je vous demande pardon, mais ce que vous proposez n'est pas faisable, vous ne connoissez pas cette nation comme moi, je suis enfant des Indes, croyez moi, ces fortes d'hommes sont imprenables, & il faut les tuer pour s'en rendre maître : je vous dis bien plus, c'est

» c'est que si vous faites mine de vouloir
» arrêter ce Capitaine qui est dans le
» pavillon, lui & ce peu d'hommes qui
» l'accompagne, nous tuerons tous, sans
» qu'il en échappe un seul. »

Je ne fis pas tout le cas que je devois
de l'avis que ce Portugais me donnoit,
& persistant dans mon projet, dont l'e-
xécution me paroissoit assez facile, « al-
» lez, lui repris-je, portez mes ordres
» tels que vous les avez reçus, je suis
» persuadé qu'avant que de se faire tuer,
» ils y penseront plus d'une fois. » Le
Major s'en alla fort triste, & me conti-
nuant les bons avis, me dit en partant :
» mon Dieu, Monsieur, prenez bien
» garde à ce que vous faites, ils vous
» tueront infailliblement, croyez ce que
» j'ai l'honneur de vous dire, c'est pour
» votre bien ».

Le zele de cet Officier me fit entrer
en considération. Pour ne rien hazar-
der, je fis monter vingt soldats Siamois
dans la gorge du Bastion, dix desquels
étoient armés de lances, & dix autres
de fusils ; je fis tirer le rideau du pavil-
lon, & m'étant avancé vers l'entrée,
j'ordonnai à un Mandarin d'aller de ma
part dire au Capitaine que j'étois bien
mortifié

mortifié de l'ordre que j'avois de l'ar- 1686.
rêter, mais qu'il recevroit de moi toute
te sorte de bons traitemens.

Ce pauvre Mandarin qui me servoit
d'Interprete, obéït; au premier mot qu'il
prononça, ces six Macassars ayant jetté
leur bonnet à terre, mirent le crit à la
main, & s'élançans comme des démons,
tuerent dans un instant, & l'Interprete
& six autres Mandarins, qui étoient dans
le pavillon. Voyant ce carnage, je me
retirai vers mes soldats qui étoient ar-
més, je sautai sur la lance d'un d'en-
tr'eux, & je criai aux autres de tirer.

Un de ces six enragés vint sur moi,
le crit à la main; je lui plongeai ma
lance dans l'estomach: le Macassar, com-
me s'il eût été insensible, venoit tou-
jours en avant à travers le fer que je
lui tenois enfoncé dans le corps, & fai-
soit des efforts incroyables afin de par-
venir jusqu'à moi pour me percer. Il
l'auroit fait inmanquablement, si la garde
qui étoit vers le défaut de la lame, ne
lui en eût ôté le moyen; tout ce que
j'eus de mieux à faire, fut de reculer,
en lui tenant toujours la lance dans
l'estomach, sans oser jamais redoubler
le coup. Enfin je fus secouru par d'au-
tres

1686. tres lanciers qui acheverent de le tuer.

Des six Macassars, il y en eut quatre de tués dans le pavillon, les deux autres quoique blessés grievement se sauverent en sautant du bastion en bas. La hardiesse, ou plutôt la rage de ces six hommes, m'ayant fait connoître que le Portugais m'avoit dit vrai, & qu'ils étoient en effet imprenables, je commençai à craindre les quarante-sept autres qui étoient en marche. Dans cette fâcheuse situation, je changeai l'ordre que j'avois donné de les arrêter, & reconnoissant qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre, je résolus de les faire tous tuer s'il étoit possible. Dans cette pensée j'envoyai & j'allai moi-même de tous côtés pour faire assembler les troupes.

Cependant les Macassars descendus à terre, marchoient vers le Fort: j'envoyai ordre à un Capitaine Anglois, que M. Constance avoit mis à la tête de quarante Portugais, d'aller leur couper chemin, de les empêcher d'avancer, & en cas de refus de leur part, de tirer dessus, ajoutant que j'allois être à lui dans un moment, pour le soutenir, avec tout ce que je pourrois ramasser de troupes. Sur la défense que l'Anglois leur fit de passer outre,

outre, ils s'arrêterent tout court. Pen- 1686.
 dant ce tems-là je faisois avancer mes
 soldats dans le meilleur ordre que je
 pouvois, ils étoient armés de fusils, &
 de lances : mais il y avoit peu à comp-
 ter sur eux, c'étoient tous de nouvelles
 troupes, & nullement aguerries.

Nous nous arrêta mes à cinquante pas
 des Macassars. Il y eut des pour-parlers
 de part & d'autre, je leur fis dire que
 s'ils vouloient, il leur étoit libre de re-
 tourner dans leur Galere. Je compris
 que s'ils prennoient le parti de se rem-
 barquer, il me seroit aisé de les faire
 tous tuer à coups de fusil ; car ils n'en
 avoient point pour se défendre, & ne
 portent jamais d'armes à feu. Ils me fi-
 rent répondre qu'ils vouloient bien re-
 tourner à bord, mais qu'il falloit aupara-
 vant qu'on leur rendît leur Capitaine, sans
 lequel ils ne se rembarqueroient jamais.

Le Capitaine Anglois ennuyé de tou-
 tes ces longueurs, m'envoya dire, que,
 puisqu'ils ne vouloient pas entendre rai-
 son, il alloit dans le moment faire at-
 tacher tous ces gueux-là qui faisoient si
 fort les entendus, & sans attendre ma
 réponse, marcha à eux avec beaucoup
 d'imprudence.

1686. Il ne fut pas plutôt remué, que les quarante-sept Macassars, qui jusques alors s'étoient tenus accroupis à leur maniere, se leverent tout-à-coup, & ayant entouré leur bras gauche d'une espee d'écharpe, dont ils ont accoutumé de se ceindre, ils en formerent comme une *Targue*, ensuite se couvrant le corps de leur bras ainsi entortillé, ils fondirent sur les Portugais, le crit à la main, & donnerent tête baissée, avec tant de vigueur, qu'ils les enfoncerent & les mirent en pieces, presqu'avant que nous nous fussions apperçus qu'ils les avoient attaqués. De-là sans prendre haleine, ils poufferent vers les troupes que je commandois. Quoique j'eusse plus de mille soldats armés de lances, & de fusils, l'épouvante les prit à tel point que tout se culbuta. Les Macassars leur passerent sur le ventre, & tuant à droit & à gauche tout ce qu'ils pouvoient joindre, ce ne fut plus qu'un carnage horrible.

Dans une déroute si générale, ils nous eurent bientôt poussés jusqu'au pied de la muraille du nouveau Fort. Six d'entr'eux plus acharnés que les autres, poursuivirent les fuyards, entre-

rent

rent dans la fausse braye qui donne sur la riviere auprès du mur du petit Fort carré, ils passerent de l'autre côté du Fort, & ils firent dans tous ces endroits un carnage épouvantable, tuant sans distinction d'âge & de sexe, femmes, enfans, & tout ce qui se présentoit à eux.

Dans cet embarras, ne pouvant plus retenir le gros des troupes, je les laissai fuir, & comme je n'avois qu'une lance pour toute arme, je gagnai le bord du fossé, résolu de sauter dedans si j'étois poursuivi. Ma pensée étoit que ce fossé étant plein de vase, ils ne pourroient pas venir à moi avec leur vitesse ordinaire, & que j'en aurois meilleur parti.

Ils passerent à dix pas sans m'appercevoir, ils étoient trop occupés à tuer: pas un de ces malheureux Siamois qui songeât à faire face pour se défendre, tant ils étoient effrayés. Enfin ne voyant aucun moyen de les rallier, je gagnai la porte du nouveau Fort qui n'étoit fermée que d'une barriere, & je montai sur un Bastion, d'où je fis tirer quelques coups de fusil sur les ennemis, qui se trouvant maîtres du champ de bataille.

1686. & n'ayant plus personne à tuer, se retirèrent sur le bord de la riviere. Après avoir conféré quelque tems entr'eux, n'écoutant plus que leur désespoir, & résolus de se mettre dans la nécessité de combattre, ils regagnerent leur Galere, y mirent le feu, & après s'être armés de targues & de lances, ils descendirent de nouveau à terre, dans le dessein de faire main-basse sur tout ce qui se présenteroit.

Ils commencerent par brûler toutes les maisons des soldats, qui selon l'usage du pays, n'étoient que de cannes, & remontant sur le bord de la riviere, ils attaquèrent & tuerent indistinctement tout ce qu'ils trouvoient sur leur passage. Tant de meurtres répandirent tellement l'allarme dans les environs, que la riviere fut bien-tôt couverte de gens à la nage, hommes & femmes qui portoient leurs enfans sur le dos.

Touché de ce spectacle, & indigné de ne voir plus que des morts dans l'endroit où l'on avoit combattu, je ramassai une vingtaine de soldats armés de fusils, & je m'embarquai avec eux sur un balon, pour suivre ces désespérés. Je les joignis à une lieue du Fort; je
leur

leur fis tirer dessus , & je les obligeai 1685.
à s'éloigner du rivage. Ils s'avancerent
dans les terres, d'où ils entrerent dans
des bois qui étoient à côté. N'ayant pas
assez de monde pour les poursuivre, &
la partie n'étant pas égale, je n'ofai pas
entreprendre de les forcer, ainsi je pris
le parti de m'en retourner au Fort.

A peine fus-je arrivé, qu'on vint m'a-
vertir que les six Macassars qui avoient
passé de l'autre côté de la fausse Braye,
s'étoient saisis d'un Couvent de *Tala-*
pains, qu'ils en avoient tué tous les
Moines, & avec eux un Mandarin d'im-
portance; dans le corps duquel, l'un
d'eux avoit laissé son crit qu'on me pré-
senta. J'y courus avec quatre-vingt de
mes soldats armés de lances; car ils ne
sçavoient pas encore manier l'arme à
feu, je trouvai en arrivant que les Sia-
mois, ne pouvant plus se défendre,
avoient été obligés à mettre le feu au
Couvent.

On me dit que les Macassars s'étoient
jettés à deux pas de là, dans un champ
plein de grandes herbes fort épaisses,
& presque de la hauteur de troispieds,
dans lesquelles ils se tenoient accroupis.
J'y conduisis ma troupe, j'en formai

1686. deux rangs bien ferrés, menaçant de tuer le premier qui feroit mine de fuir. Mes Lanciers ne marchaient d'abord que pas à pas & à tâton : mais peu à peu ma présence les rassura.

Le premier Macassar que nous trouvâmes se dressa sur ses pieds, comme un furieux, & élevant son crit, alloit se jeter sur mes gens; je le prévins, & je lui cassai la tête d'un coup de fusil. Quatre autres furent tués successivement par nos Siamois, qui ne s'ébranlerent point dans cette occasion, se soutenant les uns les autres, & donnant à grands coups de lance sur ces malheureux, qui combattant toujours à leur ordinaire, aimoient mieux trouver la mort en avançant, que de reculer un seul pas.

Comme je songeois à m'en retourner, je fus averti qu'il restoit encore un sixième Macassar; c'étoit un jeune garçon, celui-là même qui ayant tué le Mandarin, lui avoit laissé son crit dans le corps. Nous retournâmes dans les herbes pour chercher ce dernier. J'ordonnai à mes soldats de ne le point tuer, j'étois bien aise de le prendre vif, puisqu'il étoit désarmé : mais ils étoient si animés, & ils firent si peu d'attention à ce que je leur dis.

dis, qu'ils le percerent de mille coups. 1686.

Etant de retour au Fort, j'assemblai
tous les Mandarins, pour conférer avec
eux sur le parti qu'il y avoit à prendre.
Il fut résolu qu'on ramasseroit tout ce
qui nous restoit de troupes; & que
nous poursuivrions les ennemis, dès
que nous aurions des nouvelles de l'en-
droit où ils s'étoient retirés. Je voulus
ensuite sçavoir le nombre des morts,
je trouvai que j'avois perdus, dans cette
malheureuse journée, trois cens soixante
six hommes. Les Macassars n'en perdi-
rent que dix-sept; sçavoir, six dans le
petit Fort, six au Couvent des Tala-
pains, & cinq sur le champ de bataille.

Comme je voulus entrer dans le pa-
villon, pour me reposer un moment;
car j'en avois grand besoin après les fa-
tigues que j'avois eu à essuyer, je fus
frappé d'un spectacle d'autant plus triste,
que je m'y attendois moins. Outre les
cadavres des Macassars, & des Siamois,
qu'on n'avoit pas eu le tems d'enlever,
je trouvai étendu sur le bord de mon
lit, un jeune Officier nommé BEAU-
REGARD, fils d'un Commissaire du
Roi à Brest; il étoit demeuré à Siam,
& je l'avois fait Major de toutes les

Piiij Troupes

1686. Troupes Siamoisés. En le voyant dans cette situation, je le crus mort, & j'en eus le cœur serré de douleur.

On ne croira peut-être pas ce que je vais dire; car en effet, il a bien plus l'air d'une fable, que de toute autre chose. Je puis pourtant assurer que je n'y ajouterai rien du mien, & que je ne rapporterai que la pure vérité. M'étant approché du lit, & ayant examiné ce jeune homme de plus près, je vis qu'il respiroit encore, mais il ne parloit plus, & il avoit la bouche toute couverte d'écume; je lui trouvai le ventre ouvert; toutes les entrailles, & l'estomach même qui étoient sorties pendoient en s'abattant sur les cuisses. Ne sçachant comment faire pour lui donner quelque secours, car je n'avois ni remede ni Chirurgien, je me hazardai de le traiter comme je pourrois.

Pour cet effet ayant accommodé deux aiguilles avec de la soye, je remis les entrailles à leur place, & je cousis la playe, comme j'avois vû faire dans de semblables occasions. Je fis ensuite deux ligatures que je joignis, & après avoir battu du blanc d'œuf, que je mêlai avec de la Raque, qui est une espece d'eau-
de-

de-vie, je m'en servis pour panser le 1686.
malade, ce que je continuai pendant
dix jours. Mon opération réussit parfai-
tement bien, & Beauregard fut guéri;
à la vérité il n'eut jamais ni la fièvre ni
aucun autre symptôme fâcheux. Je re-
marquai, en lui remettant les entrailles
dans le ventre, qu'elles étoient déjà se-
ches comme du parchemin, & mêlées
avec du sang caillé, mais tout cela n'em-
pêcha pas la parfaite guérison qui suivit
peu de jours après.

Le lendemain matin je reçus avis
qu'un des six Macassars qui avoit com-
battu dans le pavillon, n'étoit pas mort.
Quelques soldats Siamois l'avoient saisi,
& de peur qu'il ne leur échappât, ils en
avoient fait comme un peloton, à force
de le lier. Je fus le voir pour le question-
ner, & pour en tirer, s'il étoit possible,
quelque éclaircissement, soit par rapport
à ses camarades, soit par rapport aux
mouvemens qui s'étoient faits à Louvo
& à Joudia. Ce démon, car la force
& la patience humaine ne vont pas si
loin, avoit passé avec un sang froid éton-
nant toute la nuit dans les boues, ayant
dix-sept coups de lance dans le corps.
Je lui fis quelques questions: mais il me
répondit

1686. répondit qu'il ne pouvoit me satisfaire, qu'au paravant je ne l'eus fait détacher. Il n'y avoit pas à craindre qu'il échappât. J'ordonnai au Sergent François que j'avois mené avec moi, de le délier. Celui-ci posa sa hallebarde contre un petit arbre, assez près du blessé, & le jugeant hors d'état de rien entreprendre, il la laissa, après l'avoir détaché dans l'endroit où il l'avoit mise d'abord.

A peine le Macassar fut en liberté, qu'il commença à allonger les jambes, & à remuer les bras, comme pour les dégourdir. Je m'apperçus qu'en répondant aux questions que je lui faisois, il se tournoit, & tâchant de gagner terrain, s'approchoit insensiblement de la hallebarde pour s'en saisir. Je connus son dessein, & m'adressant au Sergent, « tiens-toi près de ta hallebarde, lui dis-je, voyons jusqu'où cet enragé poussera l'audace. Dès qu'il en fut à portée il ne manqua pas de se jeter dessus pour la saisir en effet, mais ayant plus de courage que de force, il se laissa tomber presque mort sur le visage; alors voyant qu'il n'y avoit rien à espérer de lui, je le fis achever sur le champ.

J'étois si frappé de tout ce que j'avois

vû faire à ces hommes qui me paroif- 1686.
soient si différens de tous les autres, que
je souhaittai d'apprendre d'où pouvoit
venir à ces Peuples tant de courage, ou
pour mieux dire tant de férocité. Des
Portugais qui demeuroient dans les In-
des depuis l'enfance, & que je question-
nai sur ce point, me dirent que ces Peu-
ples étoient habitans de l'Isle de *Calebos*,
ou *Macassar*, qu'ils étoient Mahomé-
tans schismatiques, & très-superstitieux :
que leurs Prêtres leur donnoient des let-
tres écrites en caracteres magiques, qu'ils
leur attachoient eux-mêmes au bras, en
les assurant que tant qu'ils les porteroient
sur eux, ils seroient invulnérables.

Qu'un point particulier de leur créan-
ce ne contribuoit pas peu à les rendre
cruels & intrépides. Ce point consiste
à être fortement persuadés, que tous
ceux qu'ils pourront tuer sur la terre,
hors les Mahométans, seront tout autant
d'Esclaves qui les serviront dans l'autre
monde. Enfin ils ajoutèrent qu'on leur
imprimoit si fortement dès l'enfance ce
qu'on appelle le point d'honneur qui se
réduit parmi eux à ne se rendre jamais,
qu'il étoit encore hors d'exemple qu'un
seul y eût contrevenu.

Pleins

180 MEMOIRES DU COMTE
1686. Pleins de ces idées, ils ne demandent
— ni ne donnent jamais de quartier; dix
Macassars, le crit à la main, attaque-
roient cent mille hommes. Il n'y a pas
lieu d'en être surpris; des gens imbus
de tels principes, ne doivent rien crain-
dre, & ce sont des hommes bien dange-
reux. Ces Insulaires sont d'une taille me-
diocre, basanés, agiles & très-vigou-
reux. Leur habillement consiste en une
culote fort étroite, & comme à l'Au-
gloise, une chemisette de coton blan-
che ou grise, un bonnet d'étoffe bordé
d'une bande de toile large d'environ
trois doigts; ils vont les jambes nues,
les pieds dans des *Babouches*, & se cei-
gnent les reins d'une écharpe, dans la-
quelle ils passent leur arme diabolique.
Tels étoient ceux à qui j'avois à faire,
& qui me tuerent misérablement tant de
monde.

Beauregard, à qui j'avois remis les en-
traîles, & que je continuois de panser,
se trouvant un peu mieux, & commen-
çant à parler, je voulus sçavoir de lui
comment il avoit reçu sa blessure, puis-
que tandis que nous étions dans le Fort
à batailler avec les six premiers Macas-
sars, il étoit dehors.

Il me dit qu'ayant vû tomber du Bas-1686.
 tion deux hommes, la tête la première,
 & ayant pris l'un d'eux pour le Capitaine,
 il y étoit accouru, pour empêcher
 les Siamois de le tuer; que le Macassar
 s'en étant apperçu, & contrefaisant le
 mort, l'avoit laissé approcher jusqu'à ce
 qu'étant à portée, il lui avoit alongé un
 coup de crit qui lui avoit fait la blessure
 que j'avois vû; que dans cette situation
 ne sçachant où aller, & portant ses en-
 trailles dans les mains, il avoit gagné
 le pavillon, où ne trouvant personne
 pour le secourir, il étoit tombé de foi-
 blesse sur mon lit, à peu près dans la
 situation où je le trouvai.

Je rendis compte à M. Constance de
 cette malheureuse aventure. Quoique sa
 manoeuvre ne m'eût que trop manifesté
 sa mauvaise volonté à mon égard, je
 crus qu'il ne convenoit pas de lui en
 témoigner du ressentiment; je lui écrivis
 donc, comme si je ne m'étois douté de
 rien; & en lui faisant un détail bien
 circonstancié de tout ce qui m'étoit ar-
 rivé, je lui donnai avis de prendre garde
 au reste des Macassars qui étoient retran-
 chés dans leur Camp, & de profiter de
 mon malheur. Ayant reçu ma relation,
 il

1686. il fit entendre au Roi tout ce qu'il vou-
lut, & comme je m'étois sans doute trop
bien conduit, à son gré, il me répondit
par une lettre pleine de reproches, m'ac-
cusant d'imprudence, & d'avoir été, par
mon peu de conduite, la cause de tout
ce massacre; il finissoit en me donnant
ordre, non plus d'arrêter les Macassars,
comme la première fois, mais d'en faire
mourir tout autant que je pourrois.

Je n'avois pas attendu les instructions
sur ce point. Dès le lendemain de notre
déroute, ayant encore assemblé tous les
Mandarins, je leur avois distribué des
troupes, avec ordre de se tenir sur les
avenues, pour empêcher que les enne-
mis qui avoient gagné les bois, ne revins-
sent sur le bord de la rivière y jeter de
nouveau l'épouvante; car c'est ce qu'il
y a de plus habité dans le pays, & l'en-
droit où ils pouvoient faire le plus de
ravage.

Quinze jours après j'appris qu'ils avoient
paru à deux lieues de Bancok; j'y cou-
rus avec quatre-vingt soldats que j'em-
barquai dans mon balon, le pays étant
encore inondé. J'arrivai fort à propos
pour rassurer les peuples, j'y trouvai plus
de quinze cens personnes qui fuyoient
comme

comme des moutons , devant vingt-^{1686.}
quatre ou vingt-cinq Macassars , qui
étoient encore attroupés.

A mon arrivée ces furieux abandon-
nerent quelques balons, dont ils s'étoient
saisis , & se jetterent à la nage. Je leur
fis tirer dessus : mais ils furent bien-tôt
hors de la portée du fusil , & se retire-
rent dans les bois. Je rassemblai tout ce
peuple effrayé ; je lui reprochai sa lâche-
té , & la honte qu'il y avoit à fuir devant
un si petit nombre d'ennemis. Animés
par mes discours , ils se rallierent , & les
poursuivirent jusqu'à l'entrée du bois ,
où voyant qu'il étoit impossible de les
forcer , je retournai à Bancok.

Je trouvai en arrivant deux de ces mal-
heureux, qui ayant été blessés, n'avoient
pû suivre les autres , & avoient été pris
par nos Siamois. Un Missionnaire que
j'avois auprès de moi , appelé M. MA-
NUEL , les ayant regardés comme un
objet digne de son zele , fit tant , & leur
parla avec tant de force , qu'ils se con-
vertirent , & moururent peu de tems
après avoir reçu le Baptême.

Quelques jours après on m'en amena
un troisiéme. Le Missionnaire le prêcha
beaucoup , mais inutilement. Ce misé-
rable

1686. rable demanda si se faisant Chrétien, on lui sauveroit la vie, on lui dit que non. *Puisque je dois mourir, dit-il, qu'importe de demeurer avec Dieu ou avec le Diable.* Là-dessus il eut le cou coupé. Un Siamois qui vit que je faisois emporter la tête pour l'exposer au bout d'une lance, me pria de n'en rien faire, en m'assurant que quelqu'un ne manqueroit pas de l'enlever dans la nuit, pour s'en servir à des sortilèges, auxquels la nation est fort portée. Je me pris à rire de ce qu'il disoit, & me moquant de la superstition Siamoise, j'ordonnai que la tête seroit mise en un lieu où elle pût être vûe, & donner de la terreur aux autres.

Au bout de huit jours quelques païsans tout effrayés vinrent m'avertir que les ennemis avoient paru sur le rivage, qu'ils y avoient pillé un jardin, d'où ils avoient enlevé quelques herbes, & une quantité assez considérable de fruits.

J'y allai avec environ cent soldats armés de lances & de fusils, j'y trouvai plus de deux mille Siamois qui s'étoient rendus sur le lieu. On me fit remarquer l'endroit où les Macassars avoient mangé & couché.

Lassé

Lassé de me voir mener pendant si 1686.
 long tems par une poignée d'ennemis,
 je résolus d'en voir le bout. Je parta-
 geai les deux mille hommes que j'avois
 en deux corps, que je postai à droit &
 à gauche, & je me mis avec mes cent
 hommes aux trouffes de ces bêtes fero-
 ces; je suivis dans l'eau la route qu'ils
 s'étoient ouverte à travers les herbes.
 Comme ils mouroient presque de faim,
 ne se nourrissans depuis un mois que
 d'herbes sauvages, je vis bien qu'il
 étoit tems de ne les plus marchander;
 surtout n'ayant avec moi que des hom-
 mes frais, & dont je pouvois tirer quel-
 que parti. Dans cette pensée je leur fis
 doubler le pas. Après avoir marché en-
 viron une demi-lieue, nous apperçumes
 les ennemis, & nous nous mêmes en de-
 voir de les joindre.

Je les ferrois de fort près; pour m'é-
 viter, ils se jetterent dans un bois qui
 étoit sur la gauche, d'où ils tomberent
 sur une troupe des miens, qui du plus
 loin qu'ils les apperçurent, firent une dé-
 charge de mousqueterie hors de la por-
 tée, & se sauverent à toute jambe. Cette
 fuite ne me fit pas prendre le change;
 je joignis encore les ennemis, & je mis

1686. mes soldats en bataille. Comme nous avions de l'eau jusqu'à demi jambe ; les Macassars ne pouvant venir à nous avec leur activité ordinaire , gagnèrent une petite hauteur , entourée d'un fossé , où il y avoit de l'eau jusqu'au col.

Je les investis ; & m'approchant jusqu'à la distance de dix à douze pas , je leur fis crier par un Interprete de se rendre, les assurant que s'ils se fioient à moi, je m'engageois à leur ménager leur grace auprès du Roi de Siam. Ils se tinrent si offensés de cette proposition , qu'ils nous jetterent leur lance contre , en témoignage de leur indignation ; & se jetant un moment après eux-mêmes dans l'eau , le crit aux dents , ils se mirent à la nage pour nous venir attaquer.

Les Siamois encouragés , & par mes discours & par mon exemple , firent si à propos leur décharge sur ces désespérés, qu'il n'en échapa pas un seul. Ils n'étoient plus que dix-sept, tout le reste étoit mort dans les bois, ou de misere , ou des blessures qu'ils avoient reçues. J'en fis dépouiller quelques-uns, je les trouvai tous secs comme des *Momies* , n'ayant que la peau colée sur les os : ils avoient tous sur le bras gauche de ces caracteres dont
nous

nous avons parlé, & avec lesquels ils se regardent comme invincibles sur la parole de leurs Prêtres, qui pour quelque intérêt de peu de valeur, les séduisent misérablement tous les jours.. 1686.

Telle fut la fin de cette malheureuse aventure, qui pendant un mois me causa des fatigues incroyables, qui faillit à me coûter la vie, qui me fit périr tant de monde, & qui n'auroit jamais eu lieu sans la jalousie d'un Ministre aussi méfiant que cruel.

Mais pout faire voir encore mieux combien injustes étoient les reproches qu'il me fit, lorsqu'en répondant à ma lettre, il m'avoit taxé d'imprudent : Je rapporterai en peu de mots ce qui se passa à Siam au sujet du Prince des Macassars, qui après la conspiration découverte, s'étoit retranché dans son camp. Monsieur Constance résolu de l'attaquer, avoit ramassé plus de vingt mille hommes, à la tête desquels il avoit mis quarante Européens, François, Anglois & Hollandois. Avec ces troupes, il entreprit de foncer les retranchemens des ennemis. Ceux-ci firent d'abord semblant de fuir. Constance y fut trompé ; & les croyant en déroute ; il commanda aux

Q ij

Siamois

1686. Siamois de les poursuivre. Ses gens les chargerent d'abord, & les suivirent en assez bon ordre, mais peu à peu s'étant débandés, les Macassars firent tout à coup *volte face*, & les chargerent à leur tour si vigoureuusement, qu'ils tuerent d'abord dix-sept des Européens & plus de mille Siamois. M. Constance lui-même faillit à y périr, & ne se sauva qu'en se jettant dans la riviere, où il se seroit noyé, sans le secours d'un de ses esclaves.

La quantité de corps morts que la riviere emportoit, & qui passerent devant Bancok, furent les premiers courriers qui nous annoncerent cette défaite, après laquelle le Ministre ne se trouva pas peu embarrassé. Il fit faire plusieurs propositions au Prince des Macassars, qui ne voulut jamais rien entendre. Enfin n'y ayant plus d'autre parti à prendre, il se résolut à une seconde attaque, à laquelle il se prépara pendant deux mois, & dont il se tira avec plus d'honneur, ayant pris des mesures plus justes que la premiere fois. L'expérience qu'il avoit fait, lui ayant appris qu'il avoit affaire à des gens dont il ne lui seroit pas aisé de tirer parti, s'il les attaquoit à

force

force ouverte, il s'avisa d'un stratagème 1686.
 me qui lui réussit, & auquel il fut redevable de la victoire.

Comme le pays étoit inondé, en sorte qu'on étoit obligé de marcher dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il fit faire des clayes de cannes, où l'on avoit posé fort près l'un de l'autre, de gros cloux à trois pointes qui traversoient la claye, & s'élevoient par-dessus à la hauteur d'un demi-pied. Ces machines qui marchaient devant les troupes furent plongées dans l'eau, en sorte que ne paroissant plus, & les Macassars à leur ordinaire venans tout à la fois à la charge, tête baissée, & sans voir où ils mettoient les pieds, se trouvoient pris pour la plûpart, tellement que ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, on en tua debout à coups de fusils un nombre très-considérable.

Ceux qui échapperent s'étant retranchés dans des maisons de cannes ou de bois, auxquelles on mit le feu, n'en sortirent qu'à demi brûlés, & se laisserent assommer, sans qu'aucun demandât quartier; aussi ne sauva-t'on la vie qu'à deux jeunes fils du Prince, qui furent amenés à Louvo. On les a vû depuis en France servir dans la marine, ayant été amenés

190 MEMOIRES DU COMTE
1686. amenés dans le Royaume par le Pere
Tachard.

Après cette courte digression sur la maniere dont M. Constance se démêla de l'affaire des Macassars, je reviens à mes occupations à Bancok. N'ayant plus d'ennemis à combattre, je m'occupois à faire avancer les fortifications, & à dresser mes soldats. Après avoir donné quelque tems à ces emplois, je fus bien-aise de faire le tour de mon Gouvernement, soit pour me faire reconnoître, soit pour reconnoître moi-même l'état du País.

Pour être reçu avec la distinction qui convenoit à ma dignité, je ne manquois pas de me faire annoncer dans tous les endroits par où je devois passer. Aussitôt les Mandarins, & les plus distingués du lieu me préparoient une réception la mieux ordonnée qu'ils pouvoient. Ils venoient ordinairement à ma rencontre, & après m'avoir logé dans la maison la plus apparente, ils me prêtoient hommage & obéissance, comme à celui qui représentoit la personne du Roi.

Il arrivoit quelquefois que plusieurs d'entre-eux, pour se faire valoir auprès de moi, & pour me donner à connoître qu'ils étoient dans quelque considération
dans

dans le village, se déclaroient alliés du 1686.

BALOAN. Les Baloans sont les Missionnaires Catholiques. Ne comprenant rien à l'alliance dont ces bonnes gens me parloient, je voulus les faire expliquer. J'appris par ce qu'ils me dirent, que quelques-uns de nos Missionnaires Européens qui se donnoient pour être puissans à la Cour, & qui abusoient de la crédulité des Siamois, gens simples & avides de la faveur, ne faisoient pas difficulté lorsqu'ils en étoient priés par ceux qui vouloient avoir leur protection, de contracter certains mariages assez usités dans le Pays, & qui ont cela de commode, qu'ils ne durent qu'autant qu'ils peuvent faire plaisir.

Cette découverte, à laquelle je ne me ferois jamais attendu, me parut avoir quelque chose de si plaisant, que je ne pus m'empêcher d'en rire de fort bon cœur. Lorsque ceux que je sçavois avoir donné dans ce travers venoient me faire la révérence, je ne manquois pas de m'en réjouir à leurs dépens. La plupart en témoignoient de la honte; il y en eut même un ou deux, à qui il n'en fallut pas davantage pour les faire rentrer dans leur devoir; il n'en fut pas de même d'un Portugais

1686. Portugais que je sçavois avoir été marié de cette sorte plus d'une fois. Etant venu me saluer : *Pere*, lui dis-je, *je vous trouve ici avec bien des alliances* ; ma plaisanterie ne le déconcerta pas, & traitant le tout de bagatelle, il s'en tira en plaisantant lui-même à son tour.

Je dois dire pourtant en faveur de la vérité que le nombre de ceux-ci n'est pas fort considérable, & qu'à la reserve de quelques Prêtres, gens sans aveu, tous les autres Missionnaires, généralement parlant, soutiennent par de très-grandes vertus la dignité de leur caractère, sur-tout les Jesuites, dont la conduite n'est pas moins irréprochable dans les Indes qu'en Europe.

Et quant au petit nombre de ceux qui s'écartent de leur devoir, il n'est pas surprenant que dans des pays si éloignés, livrés à eux-mêmes, & n'étant plus éclairés par des supérieurs qui veillent sur leur conduite, ils perdent peu à peu le goût de la piété, & se laissent aller ensuite à l'occasion qui ne leur manque jamais ; puisqu'en Europe nous voyons quelquefois des Prêtres & des Religieux tomber dans les mêmes déréglemens, malgré tous les moyens qu'ils ont de s'en garantir. En

En continuant ma route, je passai par un Village, auprès duquel on me dit qu'il y avoit un Talapoin, que ses vertus rendoient célèbre dans tout le pays. Ses confreres en faisoient un si grand cas, qu'ils l'avoient fait leur Supérieur, en sorte qu'il étoit, par rapport à sa dignité, en aussi grande considération parmi les Siamois, qu'un Evêque pourroit l'être parmi nous. Je me détournai pour aller le visiter. Je trouvai en effet un vieillard respectable par son grand âge, & par un air modeste qui se répandoit sur toute sa personne.

Pour me faire honneur il mit un Béthel dans la bouche, & après l'avoir mâché assez long-tems, il me le présenta, pour le mâcher moi-même à mon tour. Je n'étois pas assez fait à la malpropreté des Siamois, pour accepter la grace qu'il me faisoit. Un des Mandarins qui étoit auprès de moi, me représenta que je ne devois pas refuser un honneur qui n'étoit dû qu'au Roy & à moi : *Je vous le cede*, lui répondis-je, *avalez vous même la pilule, si elle est de votre goût*. Il ne se le fit pas dire deux fois, il ouvrit la bouche, & reçut avec beaucoup de respect des mains du Ta-

194 MEMOIRES DU COMTE
1685. lapoin, le Bethel dont je n'avois pas
voulu.

Je vis dans ce voyage une prodigieuse quantité de Singes, de différente espèce : le pays en est tout peuplé. Ils se tiennent assez volontiers aux environs de la riviere, & vont ordinairement en troupe. Chaque troupe a son chef qui est beaucoup plus gros que les autres. Quand la marée est basse, ils mangent de petits poissons que l'eau a laissé sur le rivage. Lorsque deux différentes troupes se rencontrent, ils s'approchent les uns des autres, jusqu'à une certaine distance, où ils paroissent faire alte, ensuite les gros *Macous*, ou chefs des deux bandes s'avancent jusques à trois ou quatre pas, se font des mines & des grimaces, comme s'ils s'entrepalloient, & ensuite faisant tout-à-coup volte face, ils vont rejoindre chacun la troupe dont il est chef, & prennent des routes différentes. Au retour de la marée, ils se perchent sur des arbres, où ils demeurent jusqu'à ce que le pays soit à sec.

Je prenois souvent plaisir à observer tout leur petit manège : j'en vis un jour une douzaine qui s'épluchoient au Soleil. Une femelle qui étoit en rut s'é-

carta

carta de la troupe, & se fit suivre par un mâle; le gros macou, qui s'en aperçut un moment après, y courut; il ne put attraper le mâle qui se sauva à toutes jambes; mais il ramena la femelle à qui il donna, en présence des autres, plus de cinquante soufflets, comme pour la châtier de son incontinence.

En passant par un village, où je m'étois reposé un moment, un Mandarin qui en étoit le chef vint tout empressé me présenter un Vers d'environ neuf pouces de long, & gros à proportion: il étoit tout blanc, & avoit assez la figure d'un de nos Vers à soye, à cela près, qu'il étoit beaucoup plus long. Ce bon homme comptoit de me présenter un morceau friant, je ne pûs m'empêcher de rire de sa simplicité, & me tournant vers un autre Mandarin qui m'accompagnoit; je lui demandai, si ce vers étoit bon à manger, il est très-excellent me dit-il; je lui fis donner, le Mandarin le mangea tout vif avec avidité.

Je remarquois qu'il sortoit de la bouche du Siamois comme de la crème, ce qui me fit croire que cet insecte ne devoit pas être si mauvais. Sans l'horreur que j'avois à le voir, j'en aurois vo-

1685. lontiers goûté. Ceux qui n'ayant jamais vû des Huitres, nous les verroient manger toutes cruës, en auroient du dégoût, les Huitres sont pourtant fort bonnes: l'usage applanit bien des choses en cette matiere, & on ne doit point disputer des goûts.

La visite de mon Gouvernement étant faite, je repris le chemin de Bancok. Je m'y occupai encore pendant quelque-tems à dresser mes soldats, & à faire avancer les fortifications qui alloient avec assez de lenteur. Un accident qui revenoit tous les jours & auquel on ne pouvoit remédier, en étoit en partie cause. Comme les Siamois vont toujours nuds pieds, il arrivoit très-souvent que mes travailleurs étoient piqués en remuant les terres par une sorte de petits sepens de couleur argentée, & de la longueur d'environ un pied.

Leur morsure est si venimeuse, qu'une heure après celui qui en a été piqué, tombe dans des convulsions, & mourroit infailliblement dans vingt-quatre heures, s'il n'étoit promptement secouru. Les Medecins chinois ont un remede admirable contre ce mal. Ils composent une certaine pierre qu'on applique sur la morsure,

morsure, & qui s'y attache d'abord, peu après les convulsions cessent, le malade reprend ses sens, & la pierre tombe d'elle-même, dès qu'elle a tiré tout le venin. La même pierre sert toujours, mais pour lui rendre sa première vertu il faut la faire tremper pendant vingt-quatre heures dans du lait de femme.

Malgré mes occupations je commençois à m'ennuyer à Bancok. Les bontés dont le Roy m'avoit honoré à Louvo, m'en avoient rendu le séjour assez supportable ; mais depuis que j'en étois parti, je me lassois peu à peu de me voir dans un pays, où je vivois sans agrément, & où je ne voyois aucun jour à avancer ma fortune. Dans cette situation, je souhaitai de retourner à la Cour. J'en écrivis à Mr Constance, mais comme il ne vouloit point de moi auprès du Roy, il ne manqua pas de prétexte pour éluder ma demande.

Ce fut à peu près dans ce tems-là que je reçus à Bancok quatre des Jesuites avec qui nous avons fait le voyage de Siam. Le Pere Tachard, ainsi que nous avons dit, étoit retourné en France avec les Ambassadeurs. Constance avoit retenu auprès de lui le Pere le Comte,

1686. les quatre autres , sçavoir les PP. de Fontenai, Bouvet, Gerbillon & Vifdelou ayant trouvé un embarquement partoient pour la Chine.

Je leur fis tout l'accueil dont j'étois capable : pendant leur séjour je les entretenins souvent de la dureté de M. Constance à mon égard , & je leur fis le détail de tout ce qu'il avoit fait pour me perdre. Quand je leur parlai de l'affaire des Macassars , je trouvai qu'ils en sçavoient quelque chose en gros : mais ils ignoroient, ou du moins n'étoient-ils informés que confusément de l'ordre qui m'avoit été adressé, & de la maniere dont le Ministre avoit souhaité que je me conduisis.

Par tout ce qu'ils me dirent, je compris que je parlois à des personnes à qui M. Constance étoit aussi connu qu'à moi-même ; mais quoi que par discretion ces Peres ne jugeassent pas à propos de s'expliquer ouvertement, après être entrés dans toutes mes peines , m'avoir consolé le mieux qu'il leur fut possible , ils me conseillèrent de repasser en France le plutôt que je pourrois. Nous passâmes ainsi quelques jours ; moi à me plaindre du Ministre , & eux à me consoler ; enfin après

après bien des témoignages d'amitié, 1686.
très-sincères de part & d'autre, nous
nous embrasâmes les larmes aux yeux,
comptans de nous séparer pour toute la
vie.

Quoique depuis quelque tems je fus
déjà assez disposé à ménager mon retour
en France, les derniers entretiens que
j'avois eu avec ces quatre Jésuites, me
confirmerent encore plus fortement dans
cette pensée. J'avois continuellement
dans l'esprit, & la misere d'un pays, qui
ne me paroissoit d'aucune ressource, &
les perfidies d'un Ministre à qui j'avois
fait tout le bien que j'avois pû, & qui
en récompense de mes bons services,
non-seulement m'avoit éloigné de la
Cour; mais encore avoit voulu m'em-
poisonner, & avoit attenté sur ma vie
en tant de différentes manieres.

Tandis que j'étois ainsi tout occupé
de la pensée de mon retour, j'eus de quoi
m'y confirmer, par un nouvel ordre que
je reçus de la Cour, & qui ne me fit que
trop comprendre que la haine de Con-
stance n'étoit pas encore épuisée.

Il étoit arrivé, depuis quelque tems,
à la Barre un bâtiment Anglois, armé
de quarante pieces de Canon, & de

200 MEMOIRES DU COMTE
1685. quatre-vingt-dix hommes d'équipage,
— tous Européens. M. Constance prétendit
que le Capitaine de ce Vaisseau avoit friponné autrefois au Roi de Siam
une partie considérable de Marchandises.
Sous ce beau prétexte il m'envoya ordre de me transporter dans le bâtiment
Anglois avec deux hommes seulement, & d'enlever ce Capitaine, comme coupable de crime de Léze-Majesté;
ce sont les propres paroles de l'ordre que j'ai gardé, écrit en François, de la main du P. le Comte.

Je n'eus pas de peine à comprendre, comme j'ai déjà dit, que cette commission, qui ne ressembloit pas mal à celle des Macassars, n'étoit qu'un nouveau piège, qui m'étoit tendu par la jalousie de M. Constance. Je résolus pourtant d'exécuter cet ordre à la lettre. Comme je me promenois en rêvant aux moyens d'en venir à bout, M. Manuel avec qui je vivois assez familièrement, me voyant l'esprit si préoccupé, me demanda à quoi je révois si profondément; » tenez, lui » dis-je, lisez cet ordre que je viens de » recevoir «. Ce bon Missionnaire ayant vû de quoi il étoit question; M. Constance, me dit-il, n'y pense pas, l'exécution

cution de cet ordre est impossible ». 1685.

« C'est pourtant sur les mesures qu'il « y a à prendre pour l'exécuter, lui ré- « partis-je, que rouloient les médita- « tions dans lesquelles vous m'avez vû si « enfoncé; car je vous l'avouë, je suis « piqué au vif, & je veux pousser M. « Constance à bout, en lui faisant voir « que des projets qu'il juge impossibles « dans le fond, & dont il ne me charge « que parce qu'il compte que j'y périrai « sont encore au-dessous de moi ». M. Manuel surpris de ma résolution, fit tout ce qu'il put pour m'en détourner. « Vous avez beau faire lui dis-je, mon parti « est pris, & je n'en démorderai pas « quand je devrois y périr. L'exemple « que les Macassars nous ont donné, il « y a peu de jours, est bon à suivre; il « faut toujours avancer, & ne reculer « jamais. Rassurez-vous pourtant, j'use- « rai de precaution, & j'espere de me « tirer encore heureusement de ce mau- « vais pas ».

A ces mots l'ayant quitté, je me jettai brusquement dans mon balon à quatre-vingt Rameurs. Pour me venger de M. Constance, j'embarquai malicieusement avec moi l'Oncle de sa femme, il étoit

1686. étoit méfif, assez bon homme; mais nullement guerrier. Je fus bien aise en lui faisant tenir la place d'un des deux hommes qui devoient me seconder, de lui faire courir la moitié du risque, & de le mettre au moins à portée de reconnoître par lui même, de quoi M. Constance étoit capable.

Pendant le trajet qu'il y avoit depuis Bancok jusques à l'endroit de la Rade où étoit le Vaisseau, ce bon Japonnois ne cessa de me demander où je prétendois le conduire. Il n'étoit pas encore tems de lui faire sçavoir, je ne répondis à ses questions qu'en badinant. Quand je fus à la Barre, il falut quitter le balon: car ces fortes de bâtimens ne peuvent aller que dans la riviere. Je pris un bateau propre pour la Mer; dans lequel ayant embarqué huit de mes rameurs, & ayant joint à l'Oncle de Madame Constance, le Gouverneur de la Barre, nous voguâmes jusques bien avant dans la Rade.

Nous n'étions plus qu'à deux lieues du Vaisseau Anglois, lorsque mon méfif me demanda encore où je le menois. Pour toute réponse je lui présentai l'Ordre du Roy, que je lui expliquai en Portugais. Il en fut si effrayé, que n'étant plus

plus maître de lui-même : » que vous
 ai-je donc fait, Monsieur, s'écrioit-il, «
 pour me mener ainsi à la boucherie ? «
 Et quel cas, je vous prie, ce Capitaine «
 Anglois fera-t-il des ordres du Roy de «
 Siam, qu'il ne craint point, & qui «
 dans toute cette affaire, ne sera certai- «
 tainement pas le plus fort. Monsieur, «
 lui répartis-je, quand on est au servi- «
 ce d'un Roy il faut obéir à la lettre, «
 sans examiner les périls qui doivent «
 être comptés pour rien. Nos biens & «
 nos vies sont aux Souverains, & ils peu- «
 vent en disposer comme il leur plaît. «

Toutes ces raisons, bien loin de per-
 suader ce bon homme ne faisoient qu'
 augmenter sa peur, qui redoubloit à
 mesure que nous approchions du Navire.
 Pour rassurer ce poltron ; « voici Mon- «
 sieur, lui dis-je, l'expédient que j'ai «
 trouvé pour prendre ce Capitaine, sans «
 courir un trop grand danger, ni vous «
 ni moi ; mon but est de l'obliger sous «
 quelque prétexte à fortir de son bord «
 & à passer dans le mien, pour cela «
 j'entrerai dans son vaisseau, vous me «
 suivrez, il ne manquera pas de me «
 faire beaucoup de civilités, j'y répon- «
 drai, & de la maniere dont j'ai ima- «
 giné

1686. » giné mon dessein, je compte que j'en
 » viendrai à bout ; tenez cependant,
 » voilà l'ordre du Roy, mettez-le dans
 » votre poche, & gardez-le, jusques à
 » ce que nous en ayons besoin : mais
 « armez-vous de courage, & prenez un
 » air assuré, sans quoi tout notre projet
 » échoueroit infailliblement ».

» Mais si tout ce que vous imaginez
 » ne réuffit pas, me répliqua cet hom-
 » me plus prudent que de raison, que
 » ferez-vous ? Alors, répondis-je, je me
 » conduirai à la *Macassarde*, je mettrai
 » l'épée à la main, je dirai au Capitaine
 » que j'ai ordre de l'arrêter, & que s'il
 » fait la moindre résistance, je le tuerai,
 » à ces mots vous sortirez l'ordre du
 » Roy ; & vous crierez à tout l'équipa-
 » ge que s'ils résistent, Sa Majesté Sia-
 » moise les fera tous pendre. Hé ! M.
 « me répondit-il, nous allons mourir.
 » C'est notre sort, lui dis-je, mourir au-
 » jourd'hui ou demain, qu'importe,
 » pourvû que ce soit glorieusement ».

Cependant nous abordâmes le Navi-
 re, j'y montai suivi du Japonois qui
 étoit plus mort que vif. Le Capitaine
 qui s'apperçut de cet abatement, me de-
 manda ce qu'avoit Monsieur : ce n'est
 rien,

rien, lui dis-je, *il craint la Mer.* A ce 1686.

mot nous entrâmes dans la chambre de Pouppe, on y apporta du vin, & je fus salué d'un grand nombre de coups de Canon, après bien des excuses que le Capitaine me fit sur l'état dans lequel il me recevoit; car je le trouvai en robe de chambre & en bonnet: il me demanda quelles affaires m'amenoient dans son Bord.

« Ce sont, lui répondis-je, des affaires très-importantes. Sa Majesté Siamoise ayant eû avis, que les Hollandois ont fait à Batavie, un armement très-considérable, dans le dessein de venir brûler tous les vaisseaux qui sont dans la Rade, & ayant de plus été informée que leur flotte est déjà en Mer, j'ai ordre d'assembler les Capitaines des vaisseaux, & des autres bâtimens pour conférer tous ensemble, & pour aviser aux moyens qu'il y aura à prendre pour n'être pas pris au dépourvû. Comme M. Constance vous sçait ici, il m'ordonne de m'adresser principalement à vous & de déférer à vos avis, persuadé qu'il est de votre valeur & de votre expérience ».

Ce Capitaine croyant bonnement tout

ce

686. ce que je lui disois : » Je vais, me répon-
 » dit il, faire mettre la chaloupe en
 » Mer, j'enverrai avertir tout ce qu'il y a
 » d'Officiers aux environs, afin qu'ils se
 » rendent ici, où nous pourrons consul-
 » ter ensemble sur un point si important.
 » C'est fort bien avisé, lui dis-je, ensuite
 » feignant de réfléchir un petit moment,
 » en moi-même : mais, Monsieur, con-
 » tinuai-je, votre Navire étant le plus
 » éloigné de tous, ne seroit-il pas mieux
 » de vous mettre vous-même dans votre
 » chaloupe ; nous irions, vous d'un
 » côté, moi d'un autre, rassembler tout
 » ce qu'il y a de Capitaines dans la
 » Rade. Nous les menerions dans le
 » Navire qui est le plus près de la Barre,
 » & le Conseil étant fini chacun rega-
 » gneroit son Bord, sans avoir à faire
 » tant de chemin ».

L'Anglois qui ne se défioit en aucune
 sorte de ce que je lui disois, acquiesça
 volontiers à cette proposition. Je crai-
 gnois toujours qu'il ne se ravisât. » Pro-
 » fitons du tems, lui dis-je, je m'apper-
 » çois que la marée commence à passer ».

A ces mots je me levai, & je descendis
 dans mon batteau, où je m'assis. Alors
 affectant d'avoir oublié quelque chose
 d'es-

d'essentiel, je criai au Capitaine qui vou- 1686:
lant me faire honneur, se tenoit sur le
bord de son bâtiment pour me voir par-
tir; » Monsieur, si vous vouliez vous »
donner la peine de descendre, j'aurois »
encore un mot important à vous com-
muniquer » : Je commandai en même-
tems à un de mes rameurs de tenir l'a-
marre à la main, & de lâcher quand je
lui ordonnerois. L'Anglois descendit
bonnement, & s'étant assis auprès de
moi, « largue l'amarre, dis-je à mon
Matelot, à qui je parlai tout bas, & »
en Siamois, pour n'être point enten- »
du ». Ensuite passant la main sur l'é- »
paule du Capitaine, comme pour lui
parler à l'oreille plus commodément, &
sans qu'on pût nous entendre; » Mon-
sieur, lui dis-je, puisque j'ai ordre »
du Roy de Siam de suivre votre avis »
préféablement à tout autre, il con- »
viendroit que vous fussiez ici avec »
moi, & que nous consultassions enco- »
re quelque tems ensemble, afin de »
nous trouver de même avis quand »
nous serons assemblés ».

Comme la marée étoit forte, l'Anglois
s'apperçut bien-tôt qu'on l'éloignoit de
son bord : » où me menez-vous donc »
» ainsi

1686. » ainsi tout nud, me dit-il, » & en même-tems, sans attendre ma réponse, il se mit à crier à son équipage. J'ordonnai alors à mes gens de faire force de rame pour gagner pays, & déclarant au Capitaine l'ordre que j'avois, je lui témoignai combien j'étois fâché d'avoir eu besoin de recourir à toutes ces ruses pour exécuter ma commission. Je le priai au reste de ne s'inquiéter de rien, l'assurant qu'il ne manqueroit ni d'habit, ni de tout ce qui lui seroit nécessaire pour son entretien.

Cependant la chaloupe Angloise qui fut armée en très-peu de tems, commençoit à me donner la chasse : Voyant que je ne pouvois éviter d'être pris, j'allai à bord d'un petit bâtiment Portugais, & prenant mon pistolet à la main, » montez dans ce bâtiment, dis-je à mon » prisonnier, si vous hésitez, c'est fait » de vous, je vous tuë ». Quand nous fûmes entrés, je demandai main forte à l'Officier. Ce bon homme se mit en mouvement; mais il n'avoit que huit ou dix gueux avec lui : foible ressource, contre une trentaine d'Europeans qui venoient bien armés, & résolus de se bien battre.

Ne voyant plus d'autre expédient pour 1686.
 éviter d'être pris, je dis au Capitaine,
 » Monsieur, criez à votre chaloupe de
 « s'en retourner, & songez qu'il y va
 » de votre vie à faire en sorte qu'ils vous
 » obéissent; s'ils approchent vous êtes
 » mort, & après vous avoir tué, peut-
 » être sçaurai-je encore me défendre
 » contre vos gens ». Je dis ces paroles
 d'un ton si ferme, que l'Anglois ne
 voulut pas hazarder le coup, & fit re-
 tourner son monde qui lui obéit sur le
 champ. Quand je les vis loin, je rentrai
 dans mon bateau, & après avoir re-
 mercié le Capitaine Portugais, je ré-
 pris la route de Bancok, où je n'oubliai
 rien de tout ce que je crus pouvoir ren-
 dre à mon Anglois sa prison plus sup-
 portable.

Je ne tardai pas à donner avis à M.
 Constance de ma fidélité à exécuter les
 ordres du Roy, mais en même-tems je
 crûs qu'il convenoit de me plaindre de
 ces mêmes ordres. Je le fis pourtant
 avec circonspection, car je n'étois pas
 le plus fort, & j'avois affaire à un enne-
 mi dangereux. Je me contentai de lui
 représenter que les commissions qu'il
 m'adressoit n'étoient pas tout-à-fait di-

1686. gnes de moi , & qu'il ne paroiffoit pas convenable d'envoyer à un Amiral des ordres qui conviendroient mieux à des Officiers d'un rang inférieur.

Je fis partir en même-tems mon Prisonnier pour Louvo , où il se tira d'affaire moyennant dix mille écus , dont M. Constance jugea à propos de se prévaloir. Quant à moi , de Ministre nia de m'avoir envoyé l'Ordre sur lequel j'avois agi , & dans la réponse qu'il me fit , me taxant une seconde fois de témérité & d'imprudence , il me défendit de la part du Roi , de m'éloigner de Bancok au-delà de deux lieues. Ce fut là toute la récompense que je retirai d'une expédition assez périlleuse , dans laquelle je ne m'étois engagé que pour obéir aux Ordres que j'avois reçus.

Je fus si outré de ce procédé , que ne balançant plus dès-lors sur ce que j'avois à faire , je résolus de passer en France à la première occasion. Comme je n'y voyois point encore de jour , au moins pour quelque tems , je pris le parti de dissimuler mon chagrin , & d'attendre en patience le moment de me retirer. Pour tromper mon ennui dans cet espece d'exil : Car depuis la dernière Let-
tre

tre du Ministre, je me regardois comme 1686.
 exilé, je m'amusois de tems en tems à
 prendre des Crocodiles.

On en voit bon nombre aux environs de Bancok. Les Siamois les prennent en deux manieres; ils se servent pour la premiere d'un Canard en vie, sous le ventre duquel ils attachent une piéce de bois de la longueur d'environ dix pouces, grosse à proportion, & pointue par les deux bouts. A cette piéce de bois ils lient une corde fine; mais très-forte, à laquelle sont attachez des morceaux de *Bambou*, espece de bois fort léger, dont ils se servent en guise de Liége. Ils mettent ensuite au milieu de la Riviere le Canard qui, fatigué par la piéce de bois, crie & se débat pour se dégager. Le Crocodile qui l'apperçoit, se plonge dans l'eau, vient le prendre par dessous, & se prend lui-même au morceau de bois qui s'arrête en traves dans son gosier.

Dès qu'on s'apperçoit qu'il est pris; ce qu'on reconnoît au tiraillement qu'il fait, & à l'agitation du *Bambou*, on saisit le signal, & l'on amene l'Animal à fleur d'eau, malgré les efforts qu'il fait pour se débarasser. Quand il paroît, les

Sij Pêcheurs

1686. Pêcheurs lui lancent des *harpons*; ce sont des especes de dards, dont le fer ressemble au bout d'une flèche, ils sont emmanchés d'un bâton long d'environ cinq pieds. A ce fer qui est percé dans l'emboiture, est attachée une corde très-fine entortillée autour du bâton qui se détache du fer, & qui en flottant sur l'eau, indique l'endroit où est l'animal. Quand il a sur le corps une assez grande quantité de harpons, on le tire à terre, où l'on acheve de le tuer à coup de hache.

Il y a une seconde maniere de les prendre: ces animaux viennent quelquefois jusques assez près des maisons; comme ils sont fort peureux, on tâche de les épouventer en faisant du bruit, ou avec la voix, ou en tirant des coups de fusil. Le Crocodile effrayé s'enfuit & se sauve au fond de l'eau. D'abord la riviere est couverte de balons, qui attendent de le voir paroître pour respirer: Car il ne sçauroit rester plus d'une demie-heure sans prendre haleine. A mesure qu'il sort il paroît ouvrant une grande gueule, alors on lui lance de toutes parts des harpons, s'il en reçoit quelqu'un dans la gueule, à quoi les Siamois sont fort adroits, il est pris.

Le

Le manche du harpon qui flotte attaché à une corde, sert de signal; celui qui tient la corde connoît quand l'animal quitte le fond, il en avertit les Pêcheurs qui ne manquent pas, dès qu'il reparoît, de lancer encore de nouveaux harpons, & lorsqu'il en a reçu suffisamment pour être amené à terre, on le tire & on le met en pièces. Cette seconde façon de pêcher est plus amusante que la première.

La chair du Crocodile est blanchâtre, & ressemble assez à celle du *Chien Marin*. J'en ai goûté, elle n'est pas mauvaise. Le Crocodile est affreux à voir. Il s'en trouve dans la riviere qui ont depuis douze jusques à vingt pieds de longueur; ses machoires sont fort plattes, il a de chaque côté deux grosses dents, une en haut & une en bas, qui sortent comme les défenses d'un Sanglier, ce qui fait que quand il a mordu quelque chose, il n'est plus possible de la lui arracher.

Un jour que je revenois de la pêche au Crocodile, je fus tout surpris en entrant chez moi d'y revoir les quatre Jésuites qui étoient partis peu auparavant pour la Chine. Ces peres étoient dans un état à faire pitié. Ils avoient fait naufrage

1686. frage sur les côtes de *Camboye* & de Siam, & avoient souffert au-delà de tout ce qu'on peut dire, s'étant trouvés dans la nécessité de passer par des Pays presque inaccessibles qu'ils avoient traversés à pied. Je les embrassai avec bien de la joye, & je n'oubliai rien de tout ce qui dépendoit de moi, pour les dédommager des contre-tems qu'ils avoient eû à essuyer.

Comme j'avois sur le cœur tous les mauvais procedés de M. Constance, je leur montrai l'Ordre que j'avois reçu au sujet du Capitaine Anglois, & la réponse du Ministre à la Lettre que je lui avois écrit après cette expédition. Quelques discrets qu'ils fussent, ils ne pûrent retenir leur indignation, & me parlant plus ouvertement que la première fois, ils me conseillèrent sans détour, de me retirer le plutôt que je pourrois.

Ils me représentèrent que le Ministre qui avoit pris ombraige de ma faveur, & qui ne souhaitoit rien tant que ma perte, reviendrait si souvent à la charge, & prendroit à la fin ses mesures si à propos, que je ne lui échaperois plus: que puisque le Seigneur m'avoit conservé jusqu'alors, c'étoit à moi à ne heurter pas

pas la Providence ; mais au contraire à céder, en m'éloignant d'un Pays où ma vie étoit dans des périls continuels. Ces Peres me dirent sur ce sujet tout ce qu'on peut imaginer de plus obligeant. Je les retins aussi long-tems que je pus, mais après deux jours ils voulurent retourner à Joudia, pour y attendre une nouvelle occasion de se rembarquer pour la Chine.

Quant à moi ne voulant pas renvoyer mon départ plus loin, je résolus de profiter du retour d'un Vaisseau de la Compagnie d'Orient qui étoit venu mouïller à la Barre quelques jours auparavant. Ce Bâtiment venoit de *Ponticheri* apporter des marchandises, & en prendre ; c'est le commerce ordinaire que cette Compagnie fait tous les ans d'Indes en Indes.

Après les emplois que j'avois remplis à Siam & la maniere obligeante dont le Roi m'avoit traité, il ne me convenoit pas de partir en déserteur ; j'écrivis donc à M. Constance pour le prier de me ménager mon congé auprès du Roi, j'apportai pour raison que ma santé, qui s'affoiblissoit tous les jours, ne me permettoit pas de demeurer plus long-tems
dans

1686. dans le Royaume, & je m'offris d'aller moi-même à la Cour demander la permission de me retirer, s'il jugeoit que cette démarche pût me la faire obtenir. Il n'eût garde d'y consentir, & comme il ne craignoit plus tant mon retour en France, il me répondit que l'intention du Roy, n'étant pas de me forcer, il m'étoit libre de me retirer où il me plairoit.

Avant que de quitter Bancok, j'écrivis à un jeune Mandarin de mes amis, nommé PREPI. Il m'aimoit beaucoup en reconnoissance du service que je lui avois rendu en lui sauvant la bastonnade: car quoiqu'il fût favori du Roy, & que ce Prince l'aimât plus qu'aucun autre jeune homme de la Cour, il n'auroit pas évité ce châtiment, si je ne m'en étois mêlé. Je lui mandois qu'en prenant congé de lui, sur le point de retourner en France, je le priois de me conserver toujours quelque part dans son amitié, de continuer à aimer les François, les Missionnaires, les Peres Jésuites, & à protéger, comme il avoit toujours fait, les uns & les autres.

Prepi touché de mon départ, en parla au Roi, qui ignorant tout ce qui se passoit

passoit, parut surpris de cette nouvelle. 1687.
 Il demanda à son Ministre les raisons
 qui m'obligeoient à me retirer, & lui
 ordonna de me faire venir à la Cour,
 pour apprendre par lui-même quels su-
 jets de mécontentement je pouvois avoir.
 Je fus informé de tout ce détail par la
 réponse de Prepi. Sur cet ordre, Con-
 stance se trouva fort embarrassé; il ne
 vouloit pas absolument que je parusse à
 la Cour: cependant l'ordre étoit précis.
 Pour se tirer d'intrigue, il ordonna à
 un Officier Portugais, qui étoit tout à
 sa dévotion, de venir sous prétexte de
 me faire honneur, à bord du Vaisseau
 François, & de me mener ainsi à la Cour
 de la part du Roi.

Le piège étoit trop grossier pour m'y
 laisser prendre; je n'ignorois pas que le
 Roi de Siam ne se sert jamais pour por-
 ter ses ordres que des Soldats de sa gar-
 de. Monsieur de Metellopolis, Monsieur
 Manuel, & le Facteur de la Compagnie
 qui étoient présens, lorsque le Portu-
 gais me parla, n'hésiterent pas à me di-
 re de m'en défier.

M. l'Evêque surtout me tirant à part,
 » gardez-vous bien, me dit-il, de vous
 » mettre entre les mains de ces Portu-

1687. » gais, je connois M. Constance, n'en
 » doutez pas, ces gens-ci ont ordre de
 » vous assassiner en chemin, après quoi
 » le Ministre en sera quitte pour les faire
 » pendre, afin qu'ils ne puissent pas l'ac-
 » cuser. Il dira ensuite au Roi qu'il les
 » a fait mourir pour venger la mort du
 » Chevalier de Forbin; & ce Prince qui
 » ne voit que par les yeux de son Mi-
 » nistre, prendra tout cela pour argent
 » comptant. Croyez-moi, tirez-vous des
 » mains d'un ennemi si artificieux & si
 » méchant, puisque vous êtes assez heu-
 » reux pour en avoir le moyen.

Je le remerciai, comme je devois de ses bons avis, & m'adressant à l'Officier, je lui dis que je ne reconnoissois nullement l'ordre qu'il étoit venu me signifier, que Sa Majesté m'ayant permis de me retirer, il n'y avoit aucune apparence qu'elle eût si-tôt changé de résolution, ni qu'elle voulut me retenir plus long-tems dans ses Etats, malgré les bonnes raisons que j'avois eu l'honneur de lui alléguer; qu'il pouvoit partir quand il jugeroit à propos, & porter ma réponse à Monsieur Constance.

Je ne parlai si haut, que parce que, n'ayant pas à demeurer long-tems à Siam,
 je

je n'avois plus rien à craindre de la haine du Ministre. En effet, dès le lendemain nous mêmes à la voile. Je m'estimois si heureux de quitter ce maudit Pays, que j'oubliai dans ce moment tout ce que j'avois eu à souffrir. En passant par le détroit de *Malaga*, les vents contraires nous obligerent d'y mouiller. Nous descendîmes à terre, où nous trouvâmes des huitres excellentes, que nous étions obligés de manger sur le rocher même, où elles sont attachées si fortement, qu'il n'est pas possible de les en tirer.

Dans le séjour que nous fîmes sur ces côtes, j'entrai assez avant dans le pays, où ayant trouvé des repaires de bêtes fauves, j'avançai encore quelque pas, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de tirer à quelque piece de gibier. Dans le tems que je regardois de côté & d'autre, je vis un singe monstrueux qui venoit à moi; il s'avançoit les yeux étincelans, & avec un air d'assurance, à me faire craindre, si je n'avois pas été armé. J'allai à lui, & quand nous fûmes à dix pas l'un de l'autre, je lui tirai un coup de fusil qui l'étendit roide mort.

Cet animal étoit affreux, sa queue étoit longue comme celle d'un lion, il

Tij avoit

1687. avoit plus de deux pieds & demi de hauteur, huit pieds du bout de la queue à la tête, & sa face longue & grosse étoit semée de bourgeons, comme celle d'un yvrogne. Ceux du pays m'assurèrent que j'avois été bienheureux de le tuer, cet animal étant capable de m'étrangler si j'eus manqué mon coup. J'allai chercher nos Matelots pour l'emporter; ils avoüèrent qu'ils n'avoient jamais vû de singe si gros dans toutes les Indes.

Du Déroit de Malaga, nous passâmes par les Isles de Nicobar, qui sont habitées par des peuples tout-à-fait sauvages, ils vont entierement nuds, hommes & femmes, & ne vivent que de poisson, & de quelques fruits qu'ils trouvent dans les bois; car leurs Isles ne produisent ni ris, ni légume, ni d'autre sorte de grain dont ils puissent se nourrir. A trente lieues de ces Isles, est celle d'*Andaman*, que nous apperçumes de loin; ceux qui l'habitent sont *Antropophages*, & les plus cruels qu'il y ait dans toutes les Indes.

Nous arrivâmes enfin à Ponticheri. C'est un des plus célèbres comptoirs de la Compagnie d'Orient: il y a un Directeur Général, & plusieurs Commis, c'est

un

un entrepôt où l'on transporte des In- 1687
des, des toiles de coton, des mouffe-
lines, & des indiennes de toutes les es-
peces. Les Vaisseaux de cette Compagnie viennent de France toutes les années pour acheter ces toiles, & les portent au *Port-Louis*.

M. MARTIN, pour lors Directeur de ce comptoir, m'accueillit le plus gracieusement du monde, & ne cessa de me combler de politesse, pendant tout le tems que je séjournai dans le Pays. Il ne fut pas en mon pouvoir d'en partir aussi-tôt que je souhaittois; il me fallut attendre assez long-tems les Vaisseaux d'Europe, qui cette année arriverent un peu plus tard que de coûtume. Mon occupation ordinaire pendant ce séjour, étoit la chasse. Il y a dans ce Pays des especes de renards qu'on nomme chiens *marrons*, j'en prenois presque tous les jours avec des levriers que j'avois dressé, & qui furent d'abord faits à cette maniere de chasser, qui est très-amusante.

Il m'y arriva une aventure, où je faillis de périr. Le Commis d'un Vaisseau de la Compagnie de France arrivé depuis peu, me pria de le mener avec moi:

T iij Après

1687. après avoir chassé quelques heures, mes
 — leyriers firent lever un de ces renards, qui se voyant pressé, se sauva dans un terrier. Pour l'obliger à en sortir, je me mis en devoir de l'enfumer; je ramassai de la paille de ris, j'en remplis le trou, & j'y mis le feu. Comme j'étois baissé pour souffler, il en sortit tout-à-coup un animal qui s'élançant sur moi, me renversa en me couvrant de paille, de feu & de fumée, me passa sur le visage, & fut se jeter dans une riviere qui n'étoit qu'à deux pas. Tout cela se fit si vite, que l'animal s'étoit plongé dans l'eau avant que je fusse en état de me relever. Le Commis me dit qu'il ne doutoit point que ce ne fût un crocodile, ou un caïmant. Quoiqu'il en soit, j'eus grand peur, & je m'estimai bienheureux d'en être quitte à si bon marché.

Les Habitans de Ponticheri sont fort noirs sans être caffres; ils ont les traits du visage bien faits, le regard doux, les yeux vifs & fort beaux. Ils laissent croître leurs cheveux qui s'abbattent jusqu'à la ceinture. Leur nation est divisée par *castes*, ou races. Les *Bramins* qui sont les Prêtres du pays, sont en plus grande vénération que tous les autres; ensuite viennent

viennent les Bergers. Ces Peuples obser- 1687.
vent sur toute chose de ne s'allier qu'a-
vec leurs égaux; enforte qu'un Berger ne
sçauroit prétendre à l'alliance d'un Bra-
min. Que s'il arrive que quelqu'un d'une
caste distinguée, épouse une femme qui
soit d'un rang inférieur, il décheoit &
n'a d'autre rang que celui de la famille
à qui il s'est allié. Il n'en est pas de mê-
me des femmes, qui en se méfalliant ne
perdent rien de leur condition. Parmi
ces castes, la plus méprisable est celle des
cordonniers, excepté celle qu'on appel-
le des *paria* qu'on regarde avec horreur,
parce qu'ils ne font pas difficulté de se
nourrir de la chair de toute sorte d'ani-
maux.

Ces Peuples, qui sont idolâtres, ont
à une lieue de Ponticheri, un fameux
Temple où ils se rendent toutes les an-
nées; à un certain jour marqué, pour
y célébrer une fête à l'honneur de leurs
principales Divinités. On y accourt en
foule de tous les environs, j'y allai par
curiosité. Après mille cérémonies dont
on me fit le récit, car je ne pus pas en-
trer dans le Temple, ils sortirent le Dieu
& la Déesse, à l'honneur desquels ils
étoient assemblés. Ces Idoles sont de fi-

1687. gure gigantesque, & fort bien dorées; ils les mirent sur un char à quatre roues, & les placerent en face l'un de l'autre. La Déesse sur le devant du char paroiffoit dans une posture lascive, & l'attitude du Dieu n'étoit gueres plus honnête.

Ce char étoit tiré avec des cordes par deux ou trois cens hommes. Tout le reste du peuple qui étoit innombrable se jettoit ventre à terre, & pouffoit des cris de joie, dont toute la campagne retentiffoit. Il y en avoit d'assez simples pour se jeter sous les roues du char, s'estimant heureux d'être écrasés en témoignage du respect qu'ils avoient pour leur Dieu.

Cette cérémonie étant faite, je vis des hommes & des femmes qui se rouloient à terre, & continuoient cet exercice en tournant tout autour du Temple; je demandai pour quel sujet ils se meurtriffoient ainsi tout le corps; car ils étoient nus, à la reserve d'un linge dont ils étoient couverts depuis la ceinture jusqu'à demi cuisse; on me répondit que n'ayant point d'enfans, ils espéroient par cette sorte de pénitence, de fléchir leurs Dieux, qui ne manqueroient pas de leur en donner. C'est-là tout ce que je rapporterai

terai de cette fête , n'ayant pû entrer, 1687:
comme j'ai dit dans le Temple où les
seuls idolâtres sont admis.

J'y retournai pourtant deux jours après , car j'étois curieux de le voir ; je me présentai à la porte avec sept autres François , qui souhaittoient aussi d'y entrer. Le Chef des Bramins nous en refusa l'entrée , sous prétexte qu'il ne lui étoit pas permis de le profaner , en y introduisant des Chrétiens. Sur ce refus , sans me mettre en peine de lui répondre , je m'approchai de lui , je lui arrachai un poignard qu'il avoit à la ceinture , & je lui en présentai la pointe en le menaçant de le tuer , il ne lui fallut pas dire de fuir. Alors nous entrâmes ; nous ne trouvâmes dans cet édifice , qui étoit fort vaste , qu'un grand nombre d'Idoles de différentes grandeurs , & toutes en posture deshonnête.

Tandis que nous nous amusions à les regarder , le Bramin offensé de l'assront qu'il avoit reçu , alla crier l'allarme aux environs , & vint à nous à la tête de plus de trois cens hommes : mais ce Peuple qui est absolument sans courage , fut si effrayé en nous voyant avec des armes à feu , qu'il n'y en eut pas un seul qui eût

1687. eût la hardiesse d'approcher.

A peu près dans ce tems-là un Vaisseau de la Compagnie des Indes étant prêt à faire voile pour *Massulipatan*, Ville fameuse par son commerce; & les Vaisseaux de France ne devant point encore arriver, je résolus de m'embarquer dans le dessein de passer de cette Ville jusqu'à celle de *Goulgonda* qui n'en est éloignée que de trente lieues. Le grand Mogol assiégeoit pour lors cette Place, j'étois bien aise de voir comment ces Peuples font la guerre, & la maniere dont ils s'y prennent pour former des sièges & des attaques: mais il ne fut pas à mon pouvoir d'exécuter ce projet, comme on verra par ce que je vais dire.

Lorsque nous partîmes, nous étions dans la saison du vent d'Oüest, c'est-à-dire, dans la saison la plus favorable de l'année; la route se fit fort heureusement & en peu de jours. Nous n'étions plus qu'à huit lieues de *Massulipatan*, lorsque nous vîmes venir du côté de terre, un nuage noir & épais, que nous crûmes tous être un orage. Nous serrâmes d'abord toutes les voiles, crainte d'accident. Le nuage arriva enfin à bord avec très-peu de vent, mais suivi d'une prodigieuse

digieuse quantité de grosses mouches 1687.
semblables à celles qu'on voit en France, qui mettent des vers à la viande; elles avoient toutes le cul violet. L'équipage fut si incommodé de ces insectes, qu'il n'y eût personne qui ne fût obligé de se cacher pour quelques momens. La mer en étoit toute couverte, & nous en eûmes une si grande quantité dans le Vaisseau, que pour le nettoyer, il fallut jeter plus de cinq cens boyaux d'eau.

Environ à quatre lieues de la Ville, nous apperçumes comme un brouillard qui la couvroit toute entiere. A mesure que nous avançons, ce brouillard s'étendoit, & peu après nous ne vîmes plus que la pointe des montagnes qui servoient à guider les Pilotes. En approchant de terre, nous vîmes que ce nuage n'étoit autre chose qu'une multitude innombrable de mouches toutes différentes des premières. Celles-ci avoient quatre aîles, & ressembloient à celles qu'on voit le long des eaux, & qui ont la queue barrée de jaune & de noir.

Plus nous avançons, & plus ces insectes se multiplioient, il y en avoit une si grande quantité, que nous empêchant de voir la terre, nous fûmes obligés

1687. gés d'en approcher en sondant. Quand nous fumes avancés à un certain nombre de brasses, le Pilote fit démoüiller l'ancre. Un Commis de la Compagnie, nommé le sieur DELANDE, qui avoit ordre de visiter le comptoir, s'embarqua dans la chaloupe; nous le suivîmes, le Capitaine & moi. La quantité de ces mouches étoit si grande, que nous fûmes obligés d'embarquer une bouffôle, pour ne pas manquer la terre qu'elles nous cachotent entièrement. Nous abordâmes enfin.

Ne trouvant personne dans le Port, ceux du Vaisseau qui connoissoient la Ville, nous servirent de guides, & nous menerent à la Doüane. Personne ne parut dans le bureau qui étoit tout ouvert, nous entrâmes pourtant, & nous en parcourûmes toutes les pieces sans trouver qui que ce soit. Surpris de cette nouveauté, nous marchâmes du côté où étoit le comptoir de la Compagnie d'Orient, nous traversâmes plusieurs rues sans voir personne. Cette solitude qui régnoit par toute la Ville, jointe à une puanteur insupportable, nous fit bien-tôt comprendre de quoi il étoit question.

Après avoir beaucoup marché, nous arrivâmes

arrivâmes devant la maison de la Com-
pagnie. Les portes en étoient ouvertes, 1687.
nous y trouvâmes le Directeur mort ap-
paremment depuis peu, car il étoit enco-
re tout entier. La maison avoit été pillée,
& tout y paroissoit en désordre. Frappé
d'un spectacle si affreux, je revins dans
la rue, & m'adressant au sieur Delan-
de : « retournons à bord, lui dis-je, il
n'y a rien de bon à gagner ici. » Il me
répondit que sa commission l'obligeoit
d'aller plus avant; qu'ayant à rendre
compte de son voyage, il ne pouvoit
retourner à bord, sans avoir au moins
parlé à quelqu'un qui pût l'instruire plus
précisément des causes de tout ce dé-
sordre.

Nous continuâmes donc à marcher,
& nous nous rendîmes au comptoir des
Anglois; nous le trouvâmes fermé, nous
eûmes beau frapper, personne ne répon-
dit. De-là nous passâmes à celui des
Hollandois : de quatre-vingt personnes
qui le composoit, il n'en restoit plus
que quatorze; c'étoient plutôt des spec-
tres que des hommes. Ils nous dirent
que la peste avoit mis la ville dans l'état
où nous l'avions trouvée; que la plûpart
des habitans étoient morts, & que le
rste

1687. reste s'étoit retiré dans les campagnes ; qu'ils ne pouvoient nous donner aucun éclaircissement sur la maison des François dont ils n'avoient appris aucune nouvelle ; que les Anglois avoient abandonné la leur, après avoir perdu la meilleure partie de leurs gens ; & que pour eux ayant des trésors immenses dans leur maison, il leur étoit défendu, sous peine de la vie, d'en sortir, sans quoi ils ne seroient pas restés.

Dans la situation où étoit cette malheureuse ville, il n'y avoit pas apparence d'y trouver un bâtiment pour me conduire à Goulgonda. Il fallut se passer d'en voir le siège ; nous retournâmes à bord annoncer ce que nous avions vû, & ce qu'on nous avoit dit. Sur le champ nous remîmes à la voile, & sans faire un plus long séjour, nous fîmes route pour le port de *Mergui*, qui appartient au Roi de Siam. Ce ne fut qu'avec peine que je me réfolus de retourner dans un pays d'où il ne m'avoit pas été facile de me tirer. Mais comme ce Port est éloigné de la Cour de plus de cent lieues, & que d'ailleurs j'étois dans un Vaisseau François : je crus que j'y serois en sûreté contre la mauvaise volonté de M. Constance.

Le troisiéme jour du départ de Mas-
sulipatan , quelque Matelots de la cha-
loupe qui étoient descendus à terre, tom-
berent malade. La cause de leur mala-
die ne pouvoit être incertaine. Le Chi-
rurgien leur trouvant la fièvre les saigna.
Le lendemain je fus moi-même attaqué
de la fièvre , je refusai de me laisser sai-
gner. Tous les autres Matelots qui
étoient venus dans la chaloupe , tombe-
rent aussi malades ; ils furent saignés
comme les premiers , & les uns & les
autres moururent peu de jours après.

Cependant ma fièvre continuoit; elle
étoit accompagnée d'une sueur si abon-
dante , & qui dans peu me mit si bas ,
que je pouvois à peine parler. La vio-
lence du mal m'avoit affoibli la vûe au
point de ne pouvoir plus distinguer les
objets qu'imparfaitement. Pour comble
de malheur , les provisions commen-
çoient à manquer , & il n'y avoit plus
dans le Vaisseau de quoi faire du bouil-
lon ; car nous n'avions pû prendre que
très-peu de vivres à Ponticheri, ou la di-
sette , qui étoit fort grande , réduisoit la
Ville à une espece de famine.

Je ne me trouvai jamais dans une
plus fâcheuse conjoncture. Ne sçachant

232 MEMOIRES DU COMTE
1687 à quoi me déterminer, je m'avisai de
dire à un petit Esclave Siamois, qui n'a-
voit jamais voulu me quitter, de m'ap-
porter un peu de vin de Perse dont
j'avois bonne provision; j'en bus envi-
ron un demi verre, & je m'endormis
profondément. Quelques heures après
je m'éveillai tout en sueur; il me parut
que ma vûe s'étoit un peu fortifiée. Je
revins à mon remede dont je doublai
la dose; je me rendormis une seconde
fois, & je me réveillai encore trempé de
sueur, mais beaucoup plus fortifié. Com-
me le remede opéroit, j'en pris pour la
troisième fois, y ajoutant un morceau de
biscuit que je mangeai, après l'avoir
trempé dans le vin. Je continuai de mê-
me pendant quelques jours, après les-
quels ma fièvre continue se changea en
tierce.

M. Delande & le Capitaine qui fu-
rent attaqués du même mal, profitant
de mon exemple, refuserent la saignée,
& ne voulurent d'autre remede que le
mien, leur mal diminua peu à peu, &
ils échaperent comme moi. Enfin nous
arrivâmes à Mergui, où à l'aide des ra-
fraichissemens, dont nous ne manquâ-
mes plus, nous fumes sur pied en peu
de

de jours. De dix-sept que nous étions 1687
embarqués dans la chaloupe, & qui descendîmes à terre, quatorze qui avoient été saignés, moururent, sans qu'il en échappât un seul. Selon toutes les apparences M. Delande, le Capitaine & moi, nous ne nous en tirâmes que pour n'avoir pas voulu de la saignée : tant il est vrai qu'elle est mortelle dans ces sortes de fièvres pestilentielles.

Peu de jours après notre arrivée à Mergui, M. CEBERET y arriva, suivi d'un grand cortège de Mandarins : il revenoit de Louvo. La LOUBERE & lui y avoient été envoyés de France pour traiter du commerce, & pour régler toutes choses avec Constance. Car la négociation dont le Pere Tachard s'étoit chargé avoit réussi. Ce Pere trompé par Constance, comme nous avons déjà dit & comptant de bonne foi de servir & la Religion & l'Etat, n'avoit rien oublié pour porter la Cour à entrer dans les vûes, & à profiter de la bonne volonté du Ministre de Siam, & sur la parole de ce Jesuite la Cour avoit donné dans ce projet d'alliance, & avoit envoyé des Troupes, commandées par le Chevalier

234 MEMOIRES DU COMTE
1687. Forteresse de Bancok, suivant ce qui
avoit été convenu.

Le Mandarin qui avoit été envoyé
Ambassadeur en France, étoit du nom-
bre de ceux qui accompagnoient M.
Ceberet; dès qu'il m'apperçut, il courut
à moi, tout plein de la magnificence
du Royaume; il me dit que j'avois grand
sujet de vouloir retourner dans mon
Pays, qu'il y avoit vû toute ma famille,
& un grand nombre de mes amis, avec
qui il avoit souvent parlé de moi, &
ensuite me faisant de grands éloges de
la Cour, & de tout ce qui l'avoit le plus
frappé: il ajouta en mauvais François:
La France grand bon, Siam petit bon.

Monfieur Ceberet qui s'étoit rendu
par terre de Louvo à Mergui, renvoya
tous les Mandarins après avoir fait à cha-
cun des présens confidérables. Il s'em-
barqua ensuite avec nous sur le Vaisseau
de la Compagnie, & nous fîmes route
pour Ponticheri. Sur ce que nous lui
demandâmes des nouvelles de sa négo-
ciation avec M. Constance, il déclara
publiquement qu'il n'étoit point satisfait
de lui, & que ce Ministre avoit
trompé la Cour, à qui il avoit promis
des choses frivoles, & qui n'avoient
pas

pas la moindre apparence de réalité. 1687.

Nous fûmes pendant toute la route, M. Ceberet & moi dans une grande liaison ; nos entretiens ordinaires rouloient sur le Royaume de Siam, & sur les manieres de ces peuples. Il étoit si frappé de les avoir vû si pauvres, & de la misere du Royaume, qu'il ne comprenoit pas comment on avoit eu la hardiesse d'en faire des relations si magnifiques.

» Ce que vous en avez vû, lui dis-je un jour, est pourtant ce qu'il y a de plus beau. Tout ce Royaume qui est fort grand, n'est gueres qu'un vaste désert. A mesure qu'on avance dans les terres, on n'y trouve plus que des forêts & des bêtes sauvages. Tout le peuple habite sur le bord de la riviere, il s'y tient préferablement à tout autre endroit, parce que les terres qui y sont inondées six mois de l'an, y produisent presque sans culture une grande quantité de ris, qui ne peut venir & multiplier que dans l'eau. Ce ris fait toute la richesse du Pays ; ainsi en remontant depuis la Barre jusqu'à Louvo, vous avez vû, & par rapport aux peuples, & par rapport

1687. » à leurs Villes, & par rapport aux den-
 » rées qu'ils recueillent, tout ce qui
 » peut mériter quelque attention dans
 » ce Royaume.

Une autre fois, comme nous parlions
 encore de ce pays, il témoigna souhai-
 ter quelques éclaircissements sur la ma-
 niere dont le Roi se gouverne dans son
 Palais. » Pour cet article, lui répondis-
 » je, il n'est pas aisé de vous satisfaire.
 » Ceux du dehors, quelques distingués
 » qu'ils puissent être, n'entrent jamais
 » dans cette partie du Palais que le Roi
 » habite, & ceux qui y sont une fois en-
 » trés, n'en sortent plus. Tout ce qu'on
 » en sçait de plus particulier, c'est que
 » tout s'y traite dans un grand secret.
 » Non seulement chacun y a son em-
 » ploi marqué; mais encore chacun a
 » son quartier séparé, hors duquel il ne
 » lui est jamais permis de sortir. Ceux
 » qui servent dans les chambres qui
 » sont le plus près de la porte, ne sça-
 » vent, & ne connoissent du Palais,
 » que ce qui se passe dans cet endroit.
 » Les chambres attenantes ont de nou-
 » veaux Officiers qui ne sont pas plus
 » instruits que les premiers, & ainsi
 » successivement jusqu'à l'appartement
 du

du Roi qui passe presque toute sa vie renfermé, faisant consister une partie principale de sa grandeur à ne se montrer que très-rarement. Quand il a à parler à ses Ministres, à ceux-même qui sont le plus en faveur, il se montre par une fenêtre élevée de terre, à peu près de la hauteur d'une toise, d'où il les entend, & disparoît, après leur avoir brièvement expliqué ses volontés.

M. Ceberet m'ayant encore questionné au sujet de M. Constance; je lui dis tout ce que j'en sçavois, & quoiqu'il fût entré de lui-même assez avant dans les vûes de ce Ministre, dont il commençoit à démêler la politique, je lui fis appercevoir bien des choses qui lui étoient échappées, & de la vérité desquelles il ne douta plus, dès qu'il fut en état de joindre ce que je lui disois, avec ce qu'il avoit déjà reconnu.

Cependant nous approchions de la Ville de *Madraspatan*, célèbre par son commerce. Il n'y avoit pas apparence de revenir des Indes en Europe, sans en rapporter quelques étoffes & autres raretés du Pays. Dans la résolution où j'étois d'y employer quelque argent, je
priaï

1687. priai le Capitaine du Vaisseau de me mettre à terre. Les Anglois sont les maîtres de cette Place. Le Directeur Général de leur Compagnie, ennemi juré de Constance, m'ayant sçu logé chez les Capucins François, voulut à toute force m'emmener chez lui; il emmena aussi le Supérieur de ces bons Religieux, à qui il fit honnêteté à mon occasion; ces Pères sont établis dans le Fauxbourg; & administrent les Sacremens à des Portugais ou Metifs qui sont Catholiques Romains.

Il me donna un fort grand diner, pendant lequel on tira bon nombre de coups de canon; nous bûmes les santés des Rois d'Angleterre, de France, & des deux Familles Royales, les canons tirant à boulets. Constance ne fut pas épargné pendant le repas. Le Directeur disoit tout haut qu'il le feroit pendre, s'il pouvoit jamais l'attraper. Cependant nous buvions toujours, & nous continuâmes de telle sorte, que nous nous enyvraâmes tous, le Capucin comme les autres, quoiqu'il y eût moins de sa faute, ayant été engagé à boire presque malgré qu'il en eût.

Quand j'eus fait mes emplettes, le
Directeur

Directeur me donna un petit bâtiment 1687.
 pour me conduire à Ponticheri, qui
 n'est éloigné de Madraspatan que de
 vingt lieues. En arrivant, j'y trouvai un
 Vaisseau de Roi qui venoit prendre
 M. Ceberet; ce bâtiment étoit com-
 mandé par M. du QUENE-GUITTON,
 qui me remit un magnifique fusil, &
 une paire de pistolets d'un ouvrage mer-
 veilleux. C'étoit un présent que Bon-
 tems m'envoyoit comme une marque
 de son amitié, & pour me remercier de
 quelques pieces assez curieuses que je
 lui avois envoyé par le retour des Am-
 bassadeurs.

Après que M. Ceberet eut fini toutes
 ses affaires à Ponticheri, nous nous em-
 barquâmes, & nous fîmes route pour la
 France. Pendant le voyage la conversa-
 tion roula encore souvent entre lui &
 moi, sur le Royaume de Siam; il me
 parla de la jalousie de M. Constance, &
 des dangers auxquels il m'avoit souvent
 exposé; & quoique nos François qu'il
 avoit vûs à Joudia & à Louvo, l'euf-
 sent instruit; & de mon avanture des
 Macassars, & de celle du Capitaine An-
 glois, il souhaita encore que je lui en
 fîs le récit.

Après

1688. Après une navigation fort heureuse ; nous mouillâmes au Cap de Bonne-Espérance où nous fîmes quelques rafraîchissemens. Nous mouillâmes encore à l'Isle Sainte-Helene qui appartient aux Anglois , & peu après à l'Isle de l'Ascension, où nous pêchâmes quantité de tortues , & autres poissons. Enfin nous arrivâmes heureusement au port de Brest où nous débarquâmes sur la fin de Juillet de l'année 1688 , environ trois ans & demi après en être parti avec M. de Chaumont.

Ayant débarqué tout ce que j'avois acheté de marchandises à Madraspatan, j'en fis porter les balots chez le Messager qui part toutes les semaines pour Paris. Avant que de me désaisir de tous ces effets , j'eus la précaution de lui déclarer , & de faire spécifier sur son livre la quantité & la qualité des marchandises , qui consistoient en des paravens , cabinets de la Chine , thé , porcelaines , plusieurs pieces d'indienne de toutes sortes , & une quantité assez considérable d'étoffes d'or & d'argent ; je le chargeai de tout ; après quoi je pris la poste pour Paris , où je fus me présenter à M. de SEIGNELAI , Ministre de la Marine.

Il me reçut fort bien , & me présenta 1688.
lui-même au Roi , qui donna ordre de
me compter tous mes appointemens de-
puis mon départ jusqu'à ce jour-là.

Ce fut à l'amitié de Bontems que je
dûs une réception si favorable , car M.
de Seignelay ayant trouvé fort mauvais
que j'eûs déferé aux ordres de M. de
Chaumont , & que je ne fûs pas revenu
en France , m'avoit fait effacer de dessus
l'Etat. Bontems qui en fut informé , en
parla de lui-même au Roi , qui ordonna
au Ministre de ne rien innover sur mon
sujet , & de m'avancer même dans l'occa-
sion , préféablement à plusieurs autres.

Charmé de la maniere dont j'avois
été accueilli ; je fus me présenter au dî-
ner du Roi ; S. M. me fit l'honneur de
me questionner beaucoup sur le Royau-
me de Siam ; elle me demanda d'abord
si le Pays étoit riche ; » Sire , lui répon-
dis-je , le Royaume de Siam ne produit
rien , & ne consume rien : c'est beau-
coup dire , en peu de mots , repliqua
le Roi » , & continuant à m'interroger ,
il me demanda quel en étoit le gouver-
nement , comment le peuple vivoit , &
d'où le Roi tiroit tous les présens qu'il
lui avoit envoyé ? Je lui répondis que

1688. le Peuple étoit fort pauvre ; qu'il n'y avoit parmi eux, ni noblesse, ni condition, naissans tous esclaves du Roi, pour lequel ils sont obligés de travailler une partie de l'année, à moins qu'il ne lui plaise de les en dispenser, en les éle vans à la dignité de Mandarin : que cette dignité qui les tire de la poussière, ne les met pas à couvert de la disgrâce du Prince, dans laquelle ils tombent fort facilement, & qui est toujours suivie de châtimens rigoureux : que le Barkalon lui-même, qui est le premier Ministre, & qui remplit la première dignité de l'Etat, y est aussi exposé que les autres : qu'il ne se soutient dans un poste si périlleux, qu'en rampant devant son Maître, comme le dernier du Peuple : que s'il lui arrive de tomber en disgrâce, le traitement le plus doux qu'il puisse attendre, c'est d'être renvoyé à la charruë, après avoir été très-sévèrement châtié : que le Peuple ne se nourrit que de quelques fruits & de ris, qui est très-abondant chez eux ; que croyant tous à la métempicoïse, personne n'oseroit manger rien de ce qui a eu vie, de crainte de manger son pere, ou quelqu'un de ses parens : que
pour

pour ce qui regardoit les présens que le Roi de Siam, avoit envoyé à S. M. M. 1688.

Constance avoit épuisé l'épargne & avoit fait des dépenses qu'il ne lui seroit pas aisé de réparer : que le Royaume de Siam, qui forme presque une peninsule, pouvoit être un entrepôt fort commode pour faciliter le commerce des Indes, étant frontiere de deux mers, l'une du côté de l'Est qui regarde la *Chine*, le *Japon*, le *Tonquin*, la *Cochinchine*, le pays de *Lahor* & *Camboye*; & l'autre du côté de l'Ouest, faisant face au Royaume d'*Arracan*, au *Gange*, aux côtes de *Coromandel*, de *Malabarre*, & à la Ville de *Surate* : que les marchandises de ces différentes Nations étoient transportées toutes les années à Siam, qui est le rendez-vous, & comme une espece de Foire, où les Siamois font quelque profit en débitant leurs denrées : que le principal revenu du Roi consistoit dans le commerce qu'il fait presque tout entier dans ce Royaume, où l'on ne trouve que du ris, de *Larec* dont on compose le bethel, un peu d'étain, quelques éléphants qu'on vend; & quelques peaux de bêtes fauves dont le pays est rempli : que les Siamois allans pres-

1688. que tous nuds, à la réserve d'une toile de coton qu'ils portent depuis la ceinture jusques à demi cuisse, ils n'ont chez eux aucune sorte de Manufacture, si ce n'est de quelques mouffelines, dont les Mandarins seulement ont droit de se faire, comme une espece de chemisette qu'ils mettent dans les jours de cérémonies : que lorsqu'un Mandarin a eû l'adresse de ramasser quelque petite somme d'argent, il n'a rien de mieux à faire que de la tenir cachée ; sans quoi le Prince la lui feroit enlever : que personne ne possède dans tout le Royaume aucuns biens-fonds, qui de droit appartiennent tous au Roi, ce qui fait que la plus grande partie du pays demeure en friche, personne ne voulant se donner la peine de cultiver des terres qu'on leur enleveroit dès qu'elles seroient en bon état : qu'enfin le Peuple y est si sobre, qu'un particulier qui peut gagner quinze ou vingt francs par an, a au-delà de tout ce qui lui est nécessaire pour son entretien.

Le Roi me demanda encore quelle sorte de monnoye avoit cours dans le Pays. » Leur monnoye, lui répondis-je, » est un morceau d'argent, rond com-
me

me une bale de fusil, marqué de deux cc 1688.
Lettres Siamoisés, qui sont le coin du cc
Prince, cette bale qui s'appelle *Tical*, cc
vaut quarante sols de France. Outre cc
le *Tical*, il y a encore le *demi-Tical*, cc
& une autre sorte de monnoye d'argent cc
qu'on appelle *Faon*, de la valeur de cc
cinq sols. Pour la petite monnoye, ils cc
se servent de coquilles de mer, qui cc
viennent des Isles Maldives, & dont cc
les six-vingts font cinq sols ».

Parlons un peu de la Religion, me
dit le Roi : » Y a-t-il beaucoup de cc
Chrétiens dans le Royaume de Siam, cc
& le Roi songe-t-il véritablement à se cc
faire Chrétien lui-même? Sire lui ré- cc
pondis-jé, ce Prince n'y a jamais pen- cc
sé, & nul mortel ne seroit assez hardi cc
pour lui en faire la proposition. Il est cc
vrai que dans la harangue que M. de cc
Chaumont lui fit le jour de sa pre- cc
miere Audience, il fit mention de Re- cc
ligion; mais M. Constance qui faisoit cc
l'Office d'Interprête, omit habilement cc
cet article; le Vicaire Apostolique qui cc
étoit présent, & qui entend parfaite- cc
ment le Siamois, le remarqua fort cc
bien: mais il n'osa jamais en rien cc
dire, crainte de s'attirer sur les bras cc

1688. » M. Constance, qui ne lui auroit pas
 » pardonné s'il en avoit ouvert la bou-
 » che ».

Le Roi surpris de ce discours, m'é-
 coutoit fort attentivement, j'ajoutai que
 dans les Audiences particulieres que M.
 de Chaumont eut dans le cours de son
 Ambassade, il s'épuisoit toujours à par-
 ler de la Religion Chrétienne, & que
 Constance qui étoit toujours l'Interprê-
 te, jouoit en homme d'esprit deux per-
 sonnages, en disant au Roi de Siam ce
 qui le flattoit, & en répondant à M.
 de Chaumont, ce qui étoit convenable,
 sans que de la part du Roi, & de celle
 de M. l'Ambassadeur, il y eût rien de
 conclu que ce qu'il plaisoit à Constance
 de faire entendre à l'un & à l'autre :
 que je tenois encore ce fait de M. le
 Vicairé Apostolique lui-même, qui avoit
 été présent à tous leurs entretiens parti-
 culiers, & qui s'en étoit ouvert à moi dans
 un grand secret. Sur cela le Roi se pre-
 nant à sourire, dit que les Princes
 étoient bien malheureux d'être obligés
 de s'en rapporter à des Interprètes qui
 souvent ne sont pas fidèles.

Enfin le Roi me demanda si les Mis-
 sionnaires faisoient beaucoup de fruit à
 Siam,

Siam, & en particulier s'ils avoient déjà 1688.

converti beaucoup de Siamois. » Pas un
 seul, Sire, lui répondis-je; mais comme
 la plus grande partie des peuples qui
 habitent ce Royaume n'est qu'un amas
 de différentes Nations, & qu'il y a par-
 mi les Siamois un grand nombre de
 Portugais, de Cochinchinois, de Ja-
 ponois, qui sont Chrétiens, ces bons
 Missionnaires en prennent soin, &
 leur administrent les Sacremens. Ils
 vont d'un Village à l'autre, & s'in-
 troduisent dans les maisons, sous pré-
 texte de la Médecine qu'ils exercent
 & des petits remedes qu'ils distribuent;
 mais avec tout cela leur industrie n'a
 encore rien produit en faveur de la
 Religion. Le plus grand bien qu'ils
 fassent est de baptiser les enfans des
 Siamois qu'ils trouvent exposés dans
 les campagnes: car ces Peuples qui
 sont fort pauvres, n'élevent que peu
 de leurs enfans, & exposent tout le
 reste; ce qui n'est pas un crime chez
 eux. C'est au Baptême de ces enfans
 que se réduit tout le fruit que les Mis-
 sions produisent dans ce pays ».

Au sortir du dîner du Roi, M. de
 Seignelai me fit passer dans son cabinet,

1688. où il m'interrogea fort au long, sur-tout
 — ce qui pouvoit regarder l'intérêt du Roi;
 & en particulier, il s'informa, si l'on
 pouvoit établir un gros Commerce à
 Siam, & quelles vûes pouvoit avoir M.
 Constance, en témoignant tant d'em-
 pressement pour y appeller les François?
 Je le satisfis sur ce dernier article en lui
 apprenant dans un long détail tout ce
 que je sçavois des vûës, & des desseins
 du Ministre de Siam.

Pour l'article du commerce, je lui
 répondis, comme j'avois fait au Roi,
 que le Royaume ne produisant rien, il
 ne pouvoit être regardé que comme un
 entrepôt à faciliter le commerce de la
 Chine, du Japon, & des autres Royau-
 mes des Indes: que cela supposé, l'éta-
 blissement qu'on avoit commencé en y
 envoyant des troupes, étoit absolument
 inutile, celui que la Compagnie y avoit
 déjà étant plus que suffisant pour cet
 effet.

Qu'à l'égard de la Forteresse de Ban-
 cok, elle demeureroit entre les mains
 des François, tandis que le Roi de Siam
 & M. Constance vivoient; mais que
 l'un des deux venant à manquer, les
 Siamois sollicités, & par leur propre inté-

rêt, & par les ennemis de la France, ne manqueroient pas de chasser nos troupes d'une place qui les rendoit maîtres du Royaume.

Deux jours après le Cardinal de Janson me dit d'aller trouver le Pere de la Chaise qui fouhaitoit de m'entretenir sur le nouvel établissement des François dans le Royaume de Siam. » Mon Cousin, me dit le Cardinal, prenez bien garde à ce que vous direz, car vous allez parler à l'homme le plus fin du Royaume. Je ne m'en embarasse pas, lui répondis-je, je n'ai que des vérités à dire ». Dès le jour même je fus introduit par un escalier dérobé, & présenté à sa Révérence par le Frere Vatblé.

Ce R. P. ne me parla presque que de Religion, & du dessein que le Roi de Siam avoit de retenir des Jésuites dans ses Etats, en leur bâtissant à Louvo un Collège & un Observatoire. Je lui dis que M. Constance, qui vouloit avoir à toute force la protection du Roi, promettoit au-delà de ce qu'il pouvoit tenir : que l'Observatoire & le Collège se bâtiroient peut-être pendant la vie du Roi de Siam ; que les Jésuites y seroient
nourris,

1688. nourris & entretenus; mais que ce Prince venant à mourir, on pouvoit se préparer en France à chercher des fonds pour l'entretien des Missionnaires, y ayant peu d'apparence qu'un nouveau Roi voulut y contribuer.

Quand le Pere de la Chaise m'eut entendu parler ainsi, vous n'êtes pas d'accord avec le Pere Tachard, me dit-il, je lui dis que je ne disois que la pure vérité, que j'ignorois ce que le Pere Tachard avoit dit, & les motifs qui l'avoient fait parler; mais que son amitié pour M. Constance, qui, pour arriver à ses fins, n'avoit rien oublié pour le séduire, pouvoit bien l'avoir aveuglé, & ensuite le rendre suspect: que pendant le peu de tems qu'il avoit resté à Siam avec M. de Chaumont, il avoit sçu s'attirer toute la confiance du Ministre, à qui il avoit même servi de Secrétaire François dans certaines occasions, & que j'avois vû, moi-même, des Brevets écrits de la main de ce Pere, & signez *Par Monseigneur: Et plus bas, Tachard.* A ce mot ce Révérend Pere sourit, & reprenant dans un moment son maintien grave & modeste qu'il ne quittoit que bien rarement, il s'informa si
les

les Missionnaires faisoient beaucoup de 1688.
fruit dans ce Royaume.

Je lui répondis ce que j'en avois dit
au Roi; ajoutant que ce qui retardoit le
plus le progrès de l'Evangile, étoit le
genre de vie, dur & austere des Ta-
lapoins. » Ces Prêtres ou Moines du «
pays, lui dis-je, vivent dans une absti- «
nence continuelle, ils ne se nourrissent «
que des charités journalieres qu'on leur «
fait. Ils distribuent aux pauvres ce qu'ils «
ont au-delà de leur nécessaire, & ne «
réservent rien pour le lendemain; ils «
ne sortent jamais de leur Monastere «
que pour demander l'aumône, encore «
la demandent-ils sans parler. Ils se «
contentent de présenter leur Panier, «
qui à la vérité est bien-tôt rempli: car «
les Siamois sont fort charitables «.

Lorsque les Talapoins vont par la «
ville, ils portent à la main un évantail «
qu'ils tiennent devant le visage pour «
s'empêcher de voir les femmes. Ils vi- «
vent dans une continence très exacte; «
& ils ne s'en dispensent que quand ils «
veulent quitter la regle pour se ma- «
rier. Les Siamois n'ont ni Prieres pu- «
bliques, ni sacrifices: Les Talapoins «
les assemblent quelque fois dans les «
Pagodes;

1688. » Pagodes, où ils leur prêchent. La ma-
 » tiere ordinaire de leur Sermon est la
 » charité; cette vertu est en très-grande
 » recommandation dans tout le Royau-
 » me, où l'on ne voit presque point de
 » pauvres réduits à mandier leur pain.

» Les femmes y sont naturellement
 » fort chastes; les Siamois ne sont point
 » méchans, & les enfans y sont si sou-
 » mis à leurs peres, qu'ils se laissent ven-
 » dre sans murmurer, lorsque leurs Pa-
 » rens y sont forcés pour se secourir
 » dans leurs besoins. Cela étant, il ne
 » faut pas espérer de convertir aucun
 » Siamois à la Religion Chrétienne: car
 » outre qu'ils sont trop grossiers pour
 » qu'on puisse leur donner facilement
 » l'intelligence de nos Mysteres, & qu'ils
 » trouvent leur morale plus parfaite que
 » la nôtre, ils n'estiment pas assez nos
 » Missionnaires qui vivent d'une manie-
 » re moins austere que les Talapoins.

» Quand nos Prêtres veulent prêcher
 » à Siam les vérités Chrétiennes, ces
 » peuples qui sont simples & dociles,
 » les écoutent comme si on leur racon-
 » toit des fables ou des contes d'enfant.
 » Leur complaisance fait qu'ils approu-
 » vent toute sorte de Religion. Selon

eux;

eux, le Paradis est un grand Palais, α 1688.

où le Maître Souverain habite. Ce Pa- α
lais a plusieurs portes, par où toute α
sorte de gens peuvent entrer pour ser- α
vir le Maître, selon l'usage qu'il veut α
en faire. C'est à peu près, disent-ils, α
comme le Palais du Roi, qui a plu- α
sieurs entrées, & où chaque Manda- α
rin à ses fonctions particulieres. Il en α
est de même du Ciel, qui est le Palais α
du Tout-Puissant, toutes les Reli- α
gions sont autant de portes qui y con- α
duisent, puisque toutes les croyances α
des hommes telles qu'elles soient, ten- α
dent toutes à honorer le premier Etre, α
& se rapportent à lui, quoique d'une α
maniere plus ou moins directe α.

Les Talapoins ne disputent jamais α
de Religion avec personne; quand on α
leur parle de la Religion Chrétienne, α
ou de quelqu'autres, ils approuvent α
tout ce qu'on leur en dit: mais quand α
on veut condamner la leur, ils répon- α
dent froidement, puisque j'ai eû la com- α
plaisance d'approuver votre Religion, α
pourquoi ne voulez-vous pas approu- α
ver la mienne? Quant aux pénitences α
extérieures, & à la mortification des α
passions, il ne seroit pas convenable de α
leur

1688. » leur en parler, puisqu'ils nous en don-
 » nent l'exemple & qu'ils surpassent de
 » beaucoup, au moins extérieurement,
 » nos Religieux les plus réformés.

» Au reste, mon Pere, continuai-je,
 » les Jésuites ne manquent pas d'enne-
 » mis dans ces missions. Vos Missionnai-
 » res qui ont des talens supérieurs aux
 » autres, viennent facilement à bout de
 » s'attirer la faveur des Princes, dont
 » ils se servent pour soutenir la Reli-
 » gion; de-là il est difficile que la ja-
 » lousie n'excite bien des cabales con-
 » tr'eux, non-seulement en Europe; mais
 » encore dans les Indes.

» Pendant mon séjour à Siam, plu-
 » sieurs Chinois qui ont de l'esprit & du
 » sçavoir, m'ont avoué qu'ils ne com-
 » prenoient pas, comment des gens d'une
 » même croyance, qui avoient quitté
 » leur patrie, & traversé des mers im-
 » menses, prétendoient attirer des Gen-
 » tils à eux, tandis qu'eux-mêmes n'é-
 » toient pas d'accord dans leur condui-
 » te; les uns vivans avec beaucoup de
 » modestie & de charité, & les autres
 » se livrans à la haine & aux dissen-
 » sions, pour ne rien dire de plus. C'est
 » là le langage que m'ont tenu tous les
 Chinois

Chinois à qui j'ai parlé. Cette vérité » 1688.
 est si constante & si publique dans les »
 Indes, que non-seulement je crois de- »
 voir vous en informer ; mais encore la »
 publier toutes les fois que j'en aurai »
 occasion ».

J'étois à Paris depuis quelques jours, lorsque ne voyant pas arriver le Messager de Brest, je commençai d'être inquiet sur les balots que je lui avois confiés. Pour m'en éclaircir, j'allai au Bureau, j'y appris justement ce que j'avois appréhendé. Les Commis de la Douane de *Pontorson* y avoient arrêté tous mes effets, & non contents de la confiscation, qu'ils prétendoient avoir lieu, parce que j'avois dans mes balots des Indiennes dont l'entrée étoit pour lors défendue dans le Royaume ; ils m'avoient condamné à une amende de cinq cens livres, comme ayant contrevenu aux Ordonnances du Roi.

Je crus dans cet embarras n'avoir rien de mieux à faire que de recourir à M. Ceberet, que je sçavois être fort connu des Fermiers Généraux. Après l'avoir instruit du contre-tems qui m'arrivoit, je lui représentai qu'ayant ignoré les défenses du Roi, je ne devois pas être
 puni

1688. puni pour les avoir violées; que la bonne foi qui paroissoit dans toute ma conduite me justifioit assez, puisque j'avois déclaré moi-même au Messager la qualité des marchandises, en faisant une expresse mention des Indiennes, ce que je n'aurois pas fait si je les avois crû défendues. Ceberet me rassura le plus qu'il lui fut possible; il me dit qu'il connoissoit les Fermiers, qu'ils étoient fort honnêtes gens, que je pouvois les aller trouver moi-même, quand ils seroient assemblés dans leur grand Bureau, & qu'il étoit persuadé qu'ils me donneroient satisfaction.

Je profitai de l'avis qu'il me donnoit, & je fus me présenter à ces Messieurs. Je me plaignis du Jugement qui avoit été rendu contre moi, je leur fis valoir toutes les raisons que j'avois déduites à M. Ceberet; j'insistai principalement sur ma bonne foi, & je demandai qu'en conséquence ils ordonnassent que mes balots me fussent rendus. Sur cet exposé, ils condamnerent unanimement ce que les Commis avoient fait par rapport aux marchandises, dont l'entrée n'étoit pas défendue. Quant aux Indiennes il fut dit qu'on ne pouvoit pas les relâcher

cher, attendu l'Ordonnance qui défend-1688.
doit de les laisser entrer; mais que je
pouvois m'adresser au Roi, & que Sa
Majesté à ma sollicitation, & à celle de
mes amis, pourroit ordonner qu'elles
me seroient rendues.

Ensuite de cette délibération, je priai
ces Messieurs d'envoyer leurs ordres à
Pontorson, pour qu'on fit venir dans le
Bureau de Paris tous les balots qui é-
toient à moi, & je déclarai que j'étois
prêt d'en acquiter, non-seulement tous
les droits, mais encore de payer tous
les frais qu'il faudroit faire pour le trans-
port. Sur le champ M. de LULIE, Pré-
sident de l'Assemblée, ordonna qu'on
écrivit aux Commis, & la Lettre fut
faite & signée devant moi.

Au sortir du Bureau, je me rendis
incessamment à Versailles où je fus trou-
ver Bontems, & lui ayant raconté ce
qui m'arrivoit, je le priai d'en parler à
M. le PELLETIER, Contrôleur Géné-
ral des Finances. Bontems s'employa
pour moi avec son zèle ordinaire. Le
Ministre qui l'aimoit lui répondit qu'il
n'avoit rien à lui refuser; qu'il jugeoit
pourtant convenable d'en parler au Roi
avant que de rien ordonner. Sa Majesté

1688. accorda tout ce qu'on lui demandoit, sur quoi le Ministre, qui vouloit faire plaisir à Bontems, me fit expédier un Ordre de la part du Roi à Messieurs les Fermiers Généraux, par lequel il leur étoit enjoint de faire rendre incessamment, & sans payer aucuns droits, toutes les marchandises qui appartenoient au Chevalier de Forbin.

Je ne parlai à personne de ce que la Cour venoit de faire en ma faveur; mais lorsque je scus que mes balots étoient arrivés à Paris, je fus signifier moi-même à M. de Lulie l'Ordre que j'avois obtenu; charmé de la satisfaction qu'on me donnoit, il fut au Bureau, & me fit rendre tout ce qui étoit à moi: cette affaire se termina ainsi à mon avantage, je fus redevable de ce bon succès à l'amitié de Bontems, je lui dois ce témoignage qu'il n'a jamais manqué de s'employer avec ardeur dans toutes les affaires, où je me suis adressé à lui; comme on a déjà pû voir, & comme on verra encore plus d'une fois dans la suite de ces Mémoires.

Sur-quoi je dirai en passant au sujet de cet ami, qu'il n'y avoit guere à la Cour de protection si utile & si recherchée

cherchée que la sienne , puisqu'il y avoit 1688.

peu de Seigneurs qui eussent autant de crédit que lui. Je pourrois dire ici bien des choses à son avantage. Je ne les passe sous silence que parce qu'elles me menneroient trop loin : mais ce que je ne passerai pas , & ce qui le met bien au-dessus de tant d'autres qui l'emportoient sur lui par la naissance , c'est que son zèle & son attachement sincere pour la personne du Roi , lui avoient tellement gagné la confiance de son Maître ; confiance qu'il posséda jusques à la mort , qu'il obtenoit tout ce qu'il demandoit ; & ce qu'on ne trouve presque nulle part , il usa toujours si bien de la faveur , que jamais personne ne la lui envia , aussi observa-t-il toujours d'employer ce qu'il avoit de crédit pour rendre service , & jamais pour nuire à personne.

Je passai le reste de cette année à Paris , où quelques mois après mon arrivée , nous apprîmes en France l'entreprise du Mandarin PITRACHA , sur le Royaume de Siam. Quoique je n'en aye pas été témoin , tout ce qui se passa dans cette occasion a tant de rapport à ce qui a été dit ci-devant , & justifie si bien par l'événement tout ce que j'avois pré-

1688. dit de l'alliance des deux Couronnes, & de l'établissement des François à Bangkok, que je me persuade que le Lecteur sera bien aise de trouver ici en peu de mots quel fut le succès de cette entreprise, & comment nos François furent obligés d'abandonner la Place qu'on leur avoit confiée dans ce Royaume.

Ce fut vers le milieu du mois de Mai de l'an mil six cent quatre-vingt-huit, que le Royaume de Siam, qui étoit violemment agité, depuis quelque tems, par des mouvemens d'autant plus dangereux qu'ils étoient cachés, devint tout à coup le théâtre d'une révolution qui changea la face de tout ce Pays, & qui en éteignant toute la famille Royale, coûta beaucoup de sang à tous ceux, qui jusques alors avoient eû part aux affaires, & détruisit dans un moment tout ce qui avoit été fait au sujet de l'alliance avec les François.

J'ai déjà remarqué que, quoique tout parût tranquille à Siam, il y avoit dans le fond peu de Mandarins qui dans l'ame ne soupirassent après le changement. Pendant mon séjour dans ce Royaume, j'avois reconnu cette disposition dans les esprits, & j'eus encore plus de lieu de
m'en

m'en convaincre dans l'affaire du sieur 1688.
de Rouan, où, comme nous avons vû, l'attente des Mandarins fut trompée, par le soin que je pris de disculper M. Constance. Parmi ceux qui pouvoient le plus remuer, un Mandarin nommé Pitracha, homme de résolution, estimé courageux parmi les siens, & respecté pour l'austérité de ses mœurs, osa former le projet de secouer le joug, & de monter lui-même sur le Trône.

Cet homme que j'ai connu fort particulièrement, conservoit encore dans un âge assez avancé toute la vigueur de sa première jeunesse. Il se comporta avec tant de prudence, & mania les esprits si à propos, qu'après avoir engagé les Talapoins dans son parti, il y fit entrer non-seulement les Mandarins, dont il flatta l'ambition, en leur promettant de partager le gouvernement avec eux; mais encore tout le peuple qui toujours amateur de la nouveauté, esperoit sous un autre Maître, un gouvernement moins rigoureux.

Toutes les menées ne furent pourtant pas si secretes que Constance n'en eût avis; il ne tint qu'à lui de prévenir la conjuration, mais soit qu'il se fit une
délica-

1688. délicatesse mal entendue d'accuser & de faire arrêter Pittracha, sans avoir en main de quoi le convaincre pleinement de son attentat, soit qu'il se crût toujours assez en état de réprimer les factieux, il laissa engager l'affaire trop avant. Il s'en apperçût un peu tard, & pour réparer la faute, autant qu'il étoit possible, il eût recours aux François qui étoient à Bancok. Mais ceux-ci sur de fausses relations qui leur furent faites des troubles & des mouvemens de la Cour, appréhendans de s'engager-mal-à-propos dans une affaire qui pouvoit avoir de fâcheuses suites pour la nation, se tinrent tranquilles dans leur forteresse, malgré les Lettres & les Couriers envoyés coup sur coup par M. Constance qui les conjuroit de venir à son secours.

Quand j'appris ce détail, je fus si indigné de la conduite de nos François, que je ne pus m'empêcher de dire à M. de Seignelai qui m'en parla, que si je n'étois trouvé pour lors à Bancok, je n'aurois pas balancé à voler au secours de M. Constance, quelque sujet que j'eus d'ailleurs de me plaindre de ses mauvais procédés à mon égard. Et s'il faut di-
re

dire la vérité, connoissant le peu de valeur des Siamois, je suis persuadé que si je m'étois rendu à Louvo avec cinquante hommes de ma garnison, je n'aurois eu qu'à me montrer pour dissiper toute cette Populace qui m'auroit abandonné son Chef sans oser entreprendre la moindre chose, trop heureuse d'appaiser ainsi la Cour par une prompte soumission.

Le secours qu'on avoit sujet d'attendre de la Garnison Françoisise ayant manqué, & tout concourant à assurer l'entreprise de Pitracha : il se déclara, se mit à la tête du Peuple, & s'assura de la personne du Roi, après s'être rendu maître du Palais. Au premier bruit de cette démarche, Constance courut auprès du Roi, résolu de mourir en le défendant ; mais il n'étoit plus tems, il fut arrêté lui-même & mis aux fers.

Pitracha qui vouloit rendre son usurpation moins odieuse, jugeant que le Roi, dont la maladie augmentoit chaque jour, ne pouvoit vivre que fort peu de tems, non-seulement n'entreprit pas sur la personne de son Prince après l'avoir fait prisonnier ; mais ne prenant pour lui que la qualité de grand Mandarin, il

1688. il affecta de ne donner aucun ordre ,
que sous le nom du Roi , à qui il laissa
sans peine tout l'extérieur de la souve-
raineté.

Jusques-là tout avoit réussi au gré de
l'usurpateur , les suites ne lui furent pas
moins favorables. Les différens ordres
de l'état s'étant soumis à sa domination ,
il ne lui manquoit plus pour jouir paifi-
blement de ses crimes , que de chasser les
François du Royaume. Il ne craignoit
qu'eux ; & en effet , ils étoient les seuls
qui eussent pû traverser son bonheur. Il
s'apperçut bien-tôt qu'il avoit eû tort de
les redouter. Ayant reconnu leur foi-
blesse , & en particulier , le peu de part
qu'ils prenoient au sort de M. Constan-
ce à qui il n'avoit conservé la vie jusqu'a-
lors , que parce qu'il ignoroit les dispo-
sitions des François sur ce sujet , il n'hé-
sita plus à se défaire d'un ennemi qui lui
avoit été si odieux , & qu'il avoit déjà
dépoüillé de tous ses trésors.

On a ignoré le genre de mort qu'il lui
fit souffrir. Ceux qui étoient à Siam pen-
dant la révolution , assurent qu'il sup-
porta tous ces revers avec des sentimens
très-Chrétiens , & un courage vérita-
ment héroïque. Malgré tout le mal qu'il
m'a

m'a fait, j'avouerais de bonne foi que 1689.
je n'ai pas de peine à croire ce qu'on en

a dit. M. Constance avoit l'ame grande, noble, élevée; il avoit un génie supérieur, & capable des plus grands projets, qu'il sçavoit conduire à leur fin avec beaucoup de prudence & de sagacité. Heureux! si toutes ces grandes qualités n'avoient pas été obscurcies par de grands défauts, surtout par une ambition démesurée, par une avarice insatiable, souvent même sordide, & par une jalousie qui prenant ombrage des moindres choses, le rendoit dur, cruel, impitoyable, de mauvaise foi, & capable de tout ce qu'il y a de plus odieux.

Le Roi ne survécut pas long-tems à son Ministre, il mourut peu de jours après, & Pitracha reconnu tout d'une voix Roi de Siam. Enfin, pour que rien ne manquât à son bonheur, nos François, après un siège de quelques mois, où ils eurent tout à souffrir, furent obligés d'abandonner Bancok, & de repasser en France, où nous vîmes arriver leurs tristes débris. Tel fut, par rapport à la nation, le succès de cette entreprise mal concertée, qui coûta beaucoup, qui ne pouvoit être d'aucune uti-

1689. lité au Royaume, & dans laquelle la
— Cour ne donna, que parce qu'on l'é-
blouit par des promesses belles en appa-
rence, mais qui n'avoient rien de solide.

Peu après la révolution dont nous ve-
nons de parler, une autre révolution
qui arriva en Angleterre, changea en
Europe toute la face des affaires. Per-
sonne n'ignore ce qui se passa dans ce
grand événement, aussi n'en dirai-je
que deux mots, & seulement autant
qu'il en faut pour l'intelligence de ce
que j'ai à dire dans la suite.

Il y avoit long-tems que les Protec-
tans d'Angleterre avoient pris de vio-
lens ombrages au sujet de la protection
que leur Roi JACQUES II accordoit aux
Catholiques. Ils craignoient que ce Prin-
ce, après avoir aboli peu-à-peu les dif-
férens Edits rendus en divers tems con-
tre la Communion Romaine, ne la ren-
dît enfin dominante dans ses Etats. Ré-
solus de tout tenter pour parer ce coup,
ils envoyerent secretement leurs Dépu-
tés en Hollande pour traiter avec le Prin-
ce d'ORANGE, & lui offrir le Royau-
me *de la Grande Bretagne*, s'il vouloit
les protéger.

Cette démarche ne put être si secrette
que

que la France n'en eût avis. Le Roi en 1689: fit ses plaintes aux Etats Généraux, qui dissimulant pour gagner du tems, ne répondirent que des choses vagues, & qui ne signifioient rien. Le Prince d'Orange qui avoit lui-même formé de longue main le projet de se faire Roi d'Angleterre, & qui se voyoit au moment de tout perdre : car la Reine étoit enceinte, écouta les propositions des Députés, & fit sous main tous les préparatifs nécessaires pour son entreprise.

Il avoit besoin pour se soutenir du secours des sept Provinces-Unies, & de plusieurs Princes d'Allemagne. Il les engagea si bien dans son parti, qu'ils l'aiderent de toutes leurs forces, & n'apprehenderent pas d'exposer même leurs propres Etats, qu'ils dégarnirent de Troupes pour le secourir. Tout étant prêt, le Prince se mit en mer avec une Flotte nombreuse, & arbora le pavillon d'Angleterre avec cette inscription, *pour la Religion & pour la liberté.*

Après quelques contre-tems, qui ne lui firent d'autre mal que de retarder sa navigation de quelques jours, il débarqua heureusement dans les Ports de d'*Ar-*
mouh & de *Torbay*, où il fut reçu des
Zij peuples

1689. peuples comme un libérateur que le ciel leur envoyoit. *Londres*, les Provinces, les Armées de Terre & de Mer, tout se déclara pour lui. Alors le Roi ne voyant plus de sûreté pour sa personne, céda à l'orage, & passa en France, attendant un tems plus favorable pour repasser en Angleterre, & y faire valoir ses droits l'épée à la main. Ainsi s'acheva cette grande révolution, qui donna lieu à la guerre que le Roi déclara d'abord à l'Empereur & aux Hollandois.

A l'occasion de cette nouvelle guerre il y eut peu d'Officiers sans emploi; je fus me présenter à M. de Seignelai qui me fit passer à Dunkerque, où l'on me donna le commandement d'une Frégate de seize pieces de canon, avec ordre de croiser dans la Manche. J'étois en mer depuis quelques jours, lorsque le Gouverneur de Calais me fit sçavoir que les Espagnols nous ayant déclaré la guerre, je pouvois arrêter tout ce que je trouverois de Vaisseaux de leur Nation. Dès le lendemain je rencontraï à la suite d'une Flotte Marchande qui appartenoit aux Anglois, quatre petits Bâtimens Ostendois. Je les arrêtai sans peine, & comme ils ignoroient que nous eussions guerre

guerre avec l'Espagne, ils se laisserent 1689.
conduire à Dunkerque, où ils furent
confisqués au profit du Roi.

Je repartis peu de jours après avec le
sieur Jean BARTH, Capitaine d'une
Frégate : il montoit un petit Vaisseau
de vingt-quatre pieces de Canon ; nous
avons ordre de convoyer au Port de
Brest quelques Bâtimens chargés pour
le Compte du Roi. Outre mon Equi-
page, qui étoit de cent vingt hommes,
j'avois embarqué à Dunkerque cent sol-
dats, qui devoient aussi être transportés
à Brest.

Pendant ce trajet un Corsaire Hol-
landois de quatorze pieces de canon,
vint nous reconnoître ; je lui donnai la
chasse, & je le joignis. Son imprudence
fut cause de la perte de plus de la moi-
tié de son Equipage ; car comme il vit
que j'allois aborder, il s'avisa de faire
clouer ses écoutilles, afin que les gens
n'ayant plus où se sauver, fussent obli-
gés de se défendre jusqu'à la dernière
extrémité.

L'abordage se fit, je n'en ai gueres vû
de plus sanglant : ces malheureux se bat-
toient en désespérés, en sorte que dans
un instant leur pont fut couvert de morts.

1689. A cette vûe je sautai dans le Vaisseau
 — pour faire finir la tuerie ; sans cela , il
 n'en échappoit pas un seul , tant mes
 gens étoient irrités de la résistance qu'on
 leur avoit fait.

Ayant conduit à Brest les Bâtimens
 que nous devions escorter , nous en par-
 tâmes pour nous rendre au *Havre de*
Grace , où nous apprîmes que nous
 étions en guerre avec les Anglois. Les
 ordres de prendre sur eux , que nous
 reçumes à cette occasion, donnerent lieu
 peu de jours après à une action assez har-
 die , mais qui nous réussit mal , comme
 on verra par ce qui suit.

Nous trouvâmes en arrivant dans le
 Port vingt Vaisseaux Marchands prêts
 à partir. Ils nous demanderent escorte ,
 ce que nous leur accordâmes volontiers.
 Quand nous fûmes par le travers de
 l'Isle de Vigth , nous fûmes chassés par
 deux Vaisseaux Anglois de cinquante
 pieces de canon. Le tems étoit beau , &
 la mer fort calme avec un petit vent.
 En voyant ces deux Navires qui ve-
 noient donner dans la Flo:te , nous déli-
 bérâmes Barth & moi sur le parti qu'il
 y avoit à prendre. Le plus sûr étoit d'a-
 bandonner la Flotte , & s'il faut dire
 la

la vérité, il n'étoit gueres possible de 1689.
sauver nos deux Vaisseaux par une autre
voye : cependant malgré le danger qu'il
y avoit à aller à l'ennemi, je crus qu'il
ne convenoit nullement de fuir. Je re-
présentai à Barth qu'à la vérité nos Vaif-
seaux étant légers & bon voiliers, il
nous seroit aisé de nous sauver si nous
le voulions : mais que cette manoeuvre
qui nous mettroit en sûreté, nous des-
honoreroit dans le monde ; que nous
pouvions être assurés que ces deux Vaif-
seaux enleveroient plus de la moitié de
nos bâtimens ; qu'on ne manqueroit pas
de nous rendre responsables d'un évène-
ment si fâcheux, & de publier qu'il
n'avoit tenu qu'à nous de prévenir cette
perte en nous défendant.

J'ajoutai que s'il vouloit suivre mon
conseil, nous nous hazarderions à faire
une action d'éclat qui nous donneroit
de la réputation, & qui contribueroit
infailliblement à avancer nos affaires à
la Cour ; qu'il n'y avoit qu'à armer
deux des plus gros Marchands de la
Flotte, dont nous fortifierions les équipa-
ges, en prenant des Matelots sur les
autres Navires ; qu'avec ce renfort nous
irions attaquer ces deux Anglois, s'ils

1689. continuoient à nous donner la chasse ; que nous aborderions lui & moi le Commandant, tandis que les deux Marchands occuperoient l'autre, en lui tirant des coups de canon : enfin, que si nous étions assez heureux pour enlever celui que nous aurions abordé, nous nous en servirions pour aller attaquer le second, qui auroit peine à nous échapper.

Il goûta mes raisons ; l'attaque se fit, le Vaisseau Anglois fut abordé : mais par malheur Barth fit un faux abordage. Je m'en apperçus, & je vis bien que nous allions être pris. J'aimai mieux pourtant me mettre au hazard de périr, que d'abandonner la partie. Les Soldats & les Matelots de nos Fregates qui ne pouvoient entrer dans le Vaisseau ennemi, combattoient de la proue à coups de fusils & à coups de grenades.

Il pouvoit arriver que la mer ou le vent rendroient l'abordage parfait ; je m'en flattai même pendant quelque tems : mais cette ressource nous manqua bientôt par la lâcheté des deux Marchands, qui nous abandonnèrent au lieu de combattre, comme ils nous avoient promis. Leur fuite donna lieu à l'autre Vaisseau de venir au secours de son camarade :

dès-

dès-lors nos forces ne furent plus égales 1689.
à beaucoup près : mais quoique nous
vissions fort bien qu'il nous étoit pres-
que impossible d'échapper, nous conti-
nuâmes de combattre, soit pour donner
plus de tems à la Flotte de fuir, soit en-
core afin qu'ils n'en eussent pas eux-mê-
mes tout-à-fait si bon marché.

Ce combat fut long & sanglant, il
dura deux grandes heures, c'est-à-dire,
bien au-delà de ce qu'il en faut pour
un abordage. Les deux tiers de mon
Equipage avoient été tués. J'avois reçu
moi-même six blessures, plus inconmo-
des que dangereuses : cependant nous
combattions toujours. Je descendis pour
me faire panser; car je perdois beaucoup
de sang. Mon Valet de chambre qui
me croyoit dangereusement blessé, me
suivoit en pleurant; je le menaçai de
lui casser la tête, s'il ne remontoit sur
le pont pour aller continuer le combat,
où j'allois le suivre dès qu'on m'auroit
étanché le sang.

L'Equipage, qui étoit demeuré sans
Commandant, voyant tout le pont cou-
vert de morts, ne songea qu'à se sauver.
Mon valet qui étoit remonté, les trou-
vant dans cette disposition, & apperce-
vant

1689. vant six matelots qui se jettoient dans la chaloupe, les suivit, & sans s'embarasser de l'état où il me laissoit, alla avec eux à bord d'un Marchand de la Flotte qui les reçut.

Tandis que j'étois ainsi mal mené, Barth de son côté n'étoit pas dans une meilleure situation. La plus grande partie de son monde avoit été tuée ou blessée. Il avoit lui-même reçu une blessure à la tête : enfin nous voyant entierement hors de défense, nous rendîmes nos deux Fregates, & nous passâmes dans le Vaisseau ennemi. Le Capitaine avoit été tué, l'Ecrivain eut soin de me faire panser. Je portois un habit fort propre, l'équipage ne fut pas long-tems à s'en accommoder, aussi-bien que du reste de mes hardes. Ils me dépouillerent nud comme la main. On me donna en place une camisolle qui me tenoit lieu de chemise, une grosse culote avec un trou sur la fesse gauche. Un Matelot se déchaussa pour me donner ses souliers, & un quatrième me fit présent d'un mauvais bonnet.

Barth fut plus heureux que moi, on lui laissa ses habits, parce qu'il parloit un peu Anglois. Dans le bel état où j'étois, nous fûmes menés à *Plimouth*, où
le

le Gouverneur nous donna un fort grand 1689.
repas. Comme on sçavoit mon nom,
malgré mon ridicule ajustement, je fus
mis dans un fauteuil à la place la plus
honorabile. Je ne rappelle jamais l'oppo-
sition qu'il y avoit entre la maniere dont
j'étois équipé, & la place que je tenois
dans cette occasion, qu'il ne me prenne
envie de rire. Je ne riois pourtant pas
alors, je sentoís vivement tout ce qu'il y
avoit d'indigne dans le procédé du Gou-
verneur dont toutes les politeſſes abou-
tissent à ce seul repas.

Quoiqu'il me vît manquant de tout,
il n'eut jamais l'honnêteté de me présen-
ter une chemise. Les Officiers qui mange-
rent avec nous, parmi lesquels il y avoit
plusieurs François, à qui je veux bien é-
pargner la honte de les nommer, ne fu-
rent pas plus généreux que lui. Je fus si
outré du traitement que je recevois des
uns & des autres, qu'après avoir mangé
quelque peu, donnant à entendre que
j'avois plus besoin de repos que d'autre
chose, je priai le Gouverneur de me faire
mettre en quelqu'endroit où je pus être
tranquille. Il eut pitié de moi, & me fit
conduire avec Barth dans un cabaret où
il nous retint sous bonne garde.

1689. A peine fus-je arrivé que je me couchai rêvant à ma malheureuse aventure. Je ne faisois que de me mettre au lit, lorsqu'on vint me dire qu'un homme demandoit à me parler. Je me levai pour voir de quoi il étoit question : comme je m'avançois dans la chambre, je fus tout étonné de voir l'Orfevre Romieu, celui-là même à qui j'avois autrefois présenté à Marseille les fourchettes d'argent que j'avois volées à mon frere.

Les Edits du Roi contre les Huguenots avoient obligé ce bon vieillard de passer en Angleterre. Je fus rempli de joie en le voyant, je l'appellai par son nom : il me reconnut, & répandant des larmes : » Dès que j'ai sçu votre arrivée, » me dit-il, j'ai tout quitté pour venir » vous embrasser. Ce qui me fait le plus » peine, c'est de n'être pas en état de » vous secourir dans la triste situation » où je vous vois. J'ai été contraint de » quitter Marseille à cause de ma Religion. J'ai perdu tous mes biens, & je » suis réduit pour gagner ma vie à servir de garçon de boutique. »

» Ne vous affligez point, lui dis-je, » je connois votre bon cœur, & tout » ce que vous voudriez faire pour moi !

Je

Je vous en remercie : mais puisque le 1689 dérangement de vos affaires ne vous permet pas de me fournir certains secours, ne connoîtriez-vous point ici quelque Marchand qui voulût sur votre parole me donner l'argent dont je puis avoir besoin ? Il n'y perdra rien certainement, & je le ferai payer en France, dans quelle Province du Royaume il voudra. Après avoir rêvé un moment, il me répondit qu'il avoit un ami à qui il pouvoit s'adresser, & qu'il alloit travailler pour moi.

En effet, deux heures après il m'amena un Marchand, nommé OUVARIN, qui s'offrit à me donner tout ce que je lui demanderois, moyennant une lettre de change de semblable somme, payable à M. LE GENDRE à *Rouen*. Je ne demandois pas autre chose, je fis sur le champ une lettre de cinq cens écus que je tirai sur Monsieur de LOUVIGNI, Intendant au Havre de Grace, sur laquelle lettre ayant reçu seulement une vingtaine d'écus pour les menus frais du cabaret, & ayant prié le sieur Ouvarin de me faire faire des chemises & un habit, je retirai un billet du restant.

Dès le lendemain de mon arrivée à
Plimouth

1689. Plimouth, j'écrivis de ma prison à M. de Seignelay. Je lui fis un long détail de tout ce qui venoit de se passer, & ne sçachant de quelle maniere la Cour jugeroit de notre aventure. je n'oubliai rien de tout ce que je crus propre à nous disculper.

Dans le grand loisir dont je jouïssois, la meilleure partie du jour, & quelquefois de la nuit, se passoit à rêver sur les moyens de sortir de l'état où je me trouvois. Je crus que la protection du Maréchal de SCOMBERG, qui étoit passé en Angleterre à cause de la Religion, pourroit m'être de quelque utilité. Je lui écrivis, & je le priai de me faire conduire à Londres, où je serois plus à portée de ménager mon échange.

Il me répondit qu'il étoit ravi d'avoir occasion de me faire plaisir, & qu'il en parleroit au Roi. Je ne sçai s'il me tint parole, peut-être m'eût-il rendu le service dont je l'avois prié; mais je ne lui en donnai pas le tems. L'envie que j'avois de sortir de ma prison, & la crainte des langueurs qu'il faut essuyer dans un échange qui ne se fait point toujours à point nommé quand on le souhaite, joint aux duretés que nous avions à essuyer de la
part

part du Gouverneur de Plimouth, qui 1689.
refusa toujours de nous laisser prison-
niers sur notre parole, nous firent pren-
dre le parti, Barth & moi, de songer
sérieusement à notre évasion.

L'occasion ne tarda pas à se présenter.
Un Matelot Ostendois parent de Barth,
conduisant un petit bâtiment, avoit été
obligé de relâcher à Plimouth. Il vint
nous voir, nous lui communiquâmes
notre projet, & je lui offris pour ma part
quatre cens écus. s'il vouloit nous favo-
rifer. Cette somme lui fit ouvrir les yeux,
& le mit parfaitement dans nos intérêts.
Pour commencer à nous servir utilement,
il nous apporta une lime, avec laquelle il
fallut scier peu-à-peu les barreaux de fer
dont notre fenêtre étoit grillée. J'en li-
mai un si proprement qu'il ne tenoit
presque plus à rien. Pour n'être pas dé-
couvert, je cachai tout mon petit travail,
en le couvrant de pain mâché que je mê-
lai avec de la suye.

Cependant mes blessures guérissoient :
le Gouverneur m'avoit donné son Chi-
rurgien qui étoit Flamand. Celui-ci sou-
haittoit de passer en France, mais il ne
le pouvoit pas faute d'argent. Nous le
fimes entrer dans notre complot ; enfin
nous

1689. nous engageâmes encore dans notre parti deux mouffes qu'on nous avoit donné pour nous servir, & qui ne pouvoient que nous être d'un grand secours à cause de la liberté qu'ils avoient de sortir toutes les fois qu'ils jugeoient à propos.

Il ne nous manquoit plus qu'un Bâtiment. L'Ostendois nous auroit donné le sien bien volontiers : mais outre qu'il n'en étoit pas tout-à-fait le maître, ce qui n'auroit pourtant pas été le plus grand obstacle, il auroit fallu faire entrer trop de monde dans notre confiance.

Tandis que nous étions à délibérer, les mouffes que l'espérance de quelque gratification rendoit attentifs à nous servir, vinrent sur le soir du onzieme jour de notre prison, nous dire tout empresse, qu'il ne tenoit qu'à nous de nous sauver, & qu'ils avoient tout ce qu'il nous falloit pour cela ; qu'ils venoient de trouver le batelier d'un petit canot, ou *Iol* de *Norvege*, yvre, étendu dans son batteau ; qu'ils l'en avoient tiré ; & que l'ayant transporté dans un autre petit Bâtiment qui étoit auprès, ils avoient détourné le canot dans un coin du Port, où nous pourrions nous embarquer dans la nuit sans être apperçus.

Il me parut en effet que nous ne pou- 1689
vions trouver une occasion plus favo-
rable, Barth en convint lui-même; alors
sans perdre tems, je dis au Chirurgien
qui venoit de me panser, d'aller trouver
le Pilote Ostendois, & de lui dire de ma
part de mettre dans le batteau que les
mouffes lui montreroient, du pain, de
la biere, un fromage, une bouffole, un
compas & une carte marine, de prépa-
rer le tout sans bruit, & de venir en-
suite nous avertir à peu près vers le mi-
nuit. Pour signal il devoit jeter une pier-
re contre notre fenêtré. Le tout fut exé-
cuté ponctuellement. Dès qu'ils se fu-
rent fait entendre, j'achevai de rompre
la barre au limé, & ayant attaché nos
deux draps du lit l'un à l'autre, nous
nous mîmes en état de descendre.

Avant que de partir, j'écrivis deux
lettres que je laissai sur ma table; une
pour le Gouverneur que je remerciois
de toutes ses honnêtetés, lui promettant
de lui rendre la pareille dans l'occasion,
& l'autre pour le sieur Ouvarin, dans la-
quelle, après lui avoir témoigné ma ré-
connoissance des bons offices qu'il m'a-
voit rendus, je le priois de payer à l'hôte
la dépense que j'avois faite dans son

1689. cabaret, de dresser un état de tout ce qu'il auroit fourni pour moi, & de l'envoyer à M. le Gendre, afin que le tout fût acquitté sans délai.

Tout étant prêt pour notre évafion, je pris congé de mon Lieutenant qui étoit en prifon avec nous, & qui auroit bien fouhaité de nous fuivre : mais n'ayant qu'un bras, & étant d'ailleurs gros garçon, il n'auroit jamais pu tenter ce coup fans nous découvrir. Pour le confoler, je l'affurai que fi nous étions affez heureux pour gagner la France, je travaillerois de tout mon pouvoir à le faire mettre en liberté. Comme il vit fa fuite impoffible, il consentit fans peine à refter ; il nous favorifa même autant qu'il put, foit en amusant nos Gardes tandis que nous nous sauvions, foit en parlant tout feul à voix haute long-tems après notre départ, comme s'il fe fût encore entretenu avec nous. Etant descendus, nous fûmes nous embarquer dans l'Iole, fçavoir Barth & moi, le Chirurgien & les deux mouffes.

Quand on fort de prifon, on eft fi aife, qu'on ne compte pour rien le danger, quelque grand qu'il foit. Nous entrâmes dans ce petit canot avec autant
d'assurance

d'assurance, que si ç'avoit été un amiral. 1689.

Nous n'y trouvâmes que deux avirons, un long & un petit : comme mes blessures saignoient encore, je n'étois pas en état de ramer ; je pris le gouvernail, Barth prit le grand aviron, & un des deux mouffes le petit. Nous traversâmes ainsi la rade au milieu de vingt bâtimens qui crioient de tout côté, où va la chaloupe, Barth répondit en Anglois *Fichement*, c'est-à-dire, *Pêcheurs*.

Le péril nous donnoit des forces, nous navigeâmes deux jours & demi dans la Manche, par un fort beau tems, & couvert d'un brouillard qui favorisoit notre fuite. Pendant cette longue traite, Barth rama toujours avec une vigueur infatigable, sans se reposer, que pour manger un morceau à la hâte ; enfin nous arrivâmes sur les côtes de *Bretagne* après avoir fait soixante-quatre lieues ; dans moins de quarante-huit heures.

Dès le grand matin, nous prîmes terre à six lieues de saint Malo, près d'un village qui s'appelle *Harqui*. En descendant nous fûmes reconnus par une Brigade de six hommes qui étoient commandés pour aller le long de la Côte, & pour arrêter les Religionnaires qui pas-

A a ij soient

1689. soient en Angleterre. Un de ces soldats qui avoit servi de Sergent dans la Marine & qui me connoissoit, vint à moi, & m'ayant salué : » Ah ! Monsieur, que je suis aise de vous revoir, me dit-il, » vous avez passé pour mort. » Il est vrai qu'on l'avoit crû ; ce qui avoit donné lieu à ce bruit, c'étoit l'évasion de mon valet, qui par ses discours avoit donné à entendre que j'étois mort de mes blessures ; car mon frere aîné, Capitaine de Vaisseau, qui avoit été envoyé à la découverte, ayant rencontré le Vaisseau Marchand qui avoit reçu mes Matelots, ne douta plus, sur le rapport qui lui fut fait de l'état où l'on m'avoit laissé, que je ne fus mort en effet. Le Maréchal d'Etrées qui étoit à Brest où il commandoit, voulut faire punir mon valet pour m'avoir ainsi abandonné : mais après son interrogatoire, les circonstances de sa fuite parurent si favorables, qu'il fut renvoyé absous.

Je trouvai en arrivant à Saint Malo plusieurs Marchands, qui informés de la situation où j'étois, vinrent me présenter leur bourse, & m'offrirent tout ce qui dépendoit d'eux. Je les remerciai de leur générosité, & m'étant contenté

tenté de prendre vingt louis chez M. 1689
 DUGUÉ, Commissaire des Classes dans
 ce département; je pris la poste pour
 la Cour. Barth ne voulut pas me suivre,
 sa timidité lui faisant appréhender qu'on
 ne fût pas satisfait de notre manœuvre,
 il fut bien-aise de me laisser sonder le
 gué.

Je pris ma route pour Dunkerque,
 d'où m'étant rendu au Havre de Grace,
 je vis M. de Louvigny Intendant. Je lui
 parlai de la lettre de change de cinq cens
 écus que j'avois tirée sur lui, il me pro-
 mit de l'acquitter dès qu'on la lui pré-
 senteroit. Sur cette parole, je passai par
 Roüen pour y voir M. le Gendre à qui
 je remis le billet que j'avois du sieur Ou-
 varin, le priant de régler toute chose à
 la satisfaction de ce Négociant qui m'a-
 voit rendu service de si bonne grace:
 je lui dis qu'il n'avoit pour cela qu'à
 s'adresser à M. de Louvigni, qui lui
 compteroit tout l'argent qu'il faudroit,
 ainsi que nous en étions convenus.

De Roüen, je me rendis à Paris. Mon
 premier soin fut d'aller incessamment à
 l'Hôtel du Cardinal de Janson pour sça-
 voir de lui de quel œil la Cour avoit re-
 gardé notre aventure & la perte des deux
 Vaisseaux

1689. Vaisseaux du Roi. Ce bon Cardinal qui ne faisoit que d'arriver de Versailles, jetta un grand cri en me voyant, courut à moi pour m'embrasser, & me témoigna beaucoup de joie de me voir resuscité & hors des prisons d'Angleterre.

Je connus à l'accueil qu'il me fit qu'on n'étoit pas mécontent de nous à la Cour. Je lui en demandai pourtant des nouvelles. » Mon cousin, me répondit-il, vous » pouvez aller sans rien craindre; M. de » Seignelai, après avoir reçu votre lettre, » ce matin même est allé en faire la lecture au Roi : on est content de vous » & de M. Barth; le sacrifice que vous » avez fait de vos personnes, & le danger où vous vous êtes exposés pour la » conservation de la Flotte à charmé le » Roi & toute la Cour. Vous n'avez nul » besoin de moi; allez en toute assurance » vous présenter au Ministre de la Marine, & soyez sûr d'être bien reçu. »

Ravi de cette nouvelle, je fus chez Mr de Seignelai. A peine fus-je entré dans la Salle, que le valet de chambre qui se tenoit à la porte du cabinet, pour annoncer ceux qui arrivoient, entra avec assez de précipitation pour dire à son Maître que j'étois là. » Avez-vous perdu l'esprit,

P'esprit, lui dit le Ministre? Le Che-^α 1689.
valier de Forbin est dans les prisons
d'Angleterre, & non pas dans mon an-^α
tichambre. ^α Le valet insista, & déclara-
nt à son Maître qu'il me connoissoit
fort bien, il persista à dire que c'étoit
moi.

Le Ministre voulant s'éclaircir par lui-même de ce qu'on lui disoit, sortit de son cabinet, & me voyant en effet devant lui; d'où venez-vous donc, me dit-il, je lui répondis que je venois d'Angleterre: *Mais par-où diable avez-vous passé,* me repliqua le Ministre? *Par la fenêtre, Monseigneur,* lui repartis-je. A ce mot il se prit à rire.

Il voulut ensuite sçavoir les circonstances de notre fuite, je lui en fis le détail, & m'appercevant que ce récit lui avoit plû, & qu'il me témoignoit être très-content de moi, je le priai de me donner de quoi avoir ma revanche. A ce mot il me regarda encore en riant, & s'étant levé sans me répondre, il me conduisit chez le Roi, qui voulut être instruit de notre aventure.

J'avois à peine cessé de parler, que le Ministre s'adressant à Sa Majesté: Sire, lui dit-il, les premières paroles du Chevalier

1689. valier ont été de me demander de quoi
 avoir sa revanche. *Comment revanche* ;
 dit le Roi, en s'adressant à moi ! » Sire,
 » lui répondis-je, c'est que les Vaisseaux
 » de Votre Majesté étant meilleurs &
 » beaucoup mieux construits que les
 » Vaisseaux des ennemis, si j'avois eû
 » l'avantage de commander un Bâti-
 » ment de cinquante pieces de canon,
 » j'aurois pris infailliblement les deux
 » Vaisseaux Anglois qui nous ont fait
 » prisonniers. « Cette parole fit grand
 plaisir à M. de Seignelai, & je ne pouvois
 gueres lui faire ma cour d'une maniere
 qui lui fût plus agréable.

Le lendemain je me trouvai sur son
 passage lorsqu'il venoit de chez le Roi :
 il étoit dans sa chaise. Il fit arrêter ses
 porteurs, & me dit : *M. le Chevalier,*
le Roi vous a fait Capitaine de Vaisseau,
& vous donne quatre cens écus de gratifi-
cation, pour vous indemniser de la perte que
vous avez faite. Charmé de cette bonne
 nouvelle, je le remerciai de sa protec-
 tion, à laquelle j'attribuai la grace que
 je recevois. Je lui représentai ensuite
 que ne me disant rien au sujet du Sieur
 Jean Barth, il sembloit que la Cour l'a-
 voit oublié; que cependant il méritoit
 qu'on

se souvint de lui : qu'il étoit mon Com- 1689
mandant & que dans la dernière occa-
sion il n'avoit pas moins mérité que moi.
M. de Seignelai m'écouta attentivement,
& après avoir fermé les vitres passa ou-
tre sans me répondre.

Je ne voulus pas renvoyer plus loin
les remerciemens que je devois à Sa Ma-
jesté, ensuite de la grace qu'elle venoit de
m'accorder. Pour être introduit, je fus
me présenter à M. de LUXEMBOURG,
Capitaine des Gardes pour lors de quar-
tier. Quand je lui eus exposé le sujet
pour lequel je souhaitois de parler à Sa
Majesté, il s'offrit fort obligeamment
de m'accompagner. Je lui représentai en
chemin faisant, qu'on avoit oublié de
gratifier M. Barth, homme de fortune
à la vérité, mais d'une valeur distin-
guée, & qui ne devoit pas demeurer
sans récompense : j'ajoutai que s'il vou-
loit l'honorer de sa protection, & ap-
puyer l'ouverture que je ferois sur ce su-
jet, je prendrois la liberté d'en parler au
Roi. Ce Maréchal charmé de ma géné-
rosité, m'embrassa, & me regardant avec
complaisance : *Tu n'as, me dit-il, qu'à
dire un mot en faveur de Barth, je ferai
le reste, ne t'embarrasse pas.*

1689. Dans ce moment le Roi sortoit pour aller à la Messe. Je fis mon remerciement, auquel le Roi répondit ces propres mots : *Vous n'avez qu'à continuer à me bien servir, j'aurai soin de vous.* Je répondis par une profonde révérence ; après quoi prenant la parole, » Sire, lui » dis-je, je prends la liberté de représen- » ter-à Votre Majesté qu'elle semble » avoir oublié le sieur Barth, homme » de mérite, digne d'être récompensé, » & qui dans cette dernière action n'a » pas servi Votre Majesté avec moins de » valeur & moins de zèle que moi. Sire, » ajouta M. de Luxembourg, ce que dit » le Chevalier est vrai, Barth a par-de- » vers lui une belle & bonne réputa- » tion ». Le Roi s'arrêta, & s'étant tourné vers M. de Louvois qui étoit à son côté, *le Chevalier de Forbin, lui dit-il, vient de faire une action bien généreuse, & qui n'a gueres d'exemple dans ma Cour.*

Le lendemain j'allai chez M. de Seignelai, dès qu'il me vit, il courut m'embrasser en me disant, » hé bien, Monsieur, vous êtes satisfait, le Roi m'a » ordonné de traiter M. Barth tout comme vous, l'action que vous fîtes hier » m'a fait un sensible plaisir : elle est
plus

plus belle & plus généreuse que celle » 1689.
 que vous avez fait en exposant votre »
 vie pour le salut de la flotte α. Alors
 profitant de l'occasion, & des bonnes dis-
 positions où je le trouvois, je le priai de
 se ressouvenir de mon Lieutenant que j'a-
 vois laissé dans les prisons de Plimouth :
 j'ajoutai qu'il étoit brave homme, qu'il
 servoit bien Sa Majesté, & qu'il ne méri-
 toit pas d'être oublié. » Vous êtes bien
 généreux, me répondit le Ministre, »
 vous n'oubliez personne ».

Tandis que je m'intéressois ainsi pour
 mes amis, je trouvai moi-même des
 amis généreux qui s'intéressoient pour
 moi, & qui ne me crurent pas indigne
 de leur attention. Madame Rouillet,
 celle dont j'avois vendu les deux cais-
 ses de Corail à Baravie, avoit appris mon
 aventure. Dès qu'elle me scût à Paris
 elle vint me voir, & elle voulu à toute
 force me faire présent de deux cens
 pistoles qu'elle m'offrit. » Je scài que
 vous venez des prisons, me dit-elle, α
 on vous a tout enlevé jusques à vos α
 habits ; recevez cette somme, je vous α
 en prie, vous m'avez gagné sur mon α
 Corail deux mille écus sur lesquels je α
 ne comptois pas, ce n'est pas trop, que α

1689. » ce que je vous présente en reconnoif-
 » sance du service que vous m'avez ren-
 » du ». La générosité de cette Dame me
 charma, & sans vouloir toucher à son
 argent dont je n'avois pas besoin, je la
 remerciai de tout mon cœur, & la su-
 pliai de me conserver son estime, l'as-
 surant que je me souviendrois éternelle-
 ment des bontés qu'elle me faisoit l'hon-
 neur de me témoigner.

Toutes mes affaires étant terminées
 à Paris aussi avantageusement que je pou-
 vois souhaiter, je me rendis à Brest pour
 y servir sous mon frere en qualité de
 Capitaine en second. M. de Seignelai y
 vint peu après pour commander l'ar-
 mée : j'eus la satisfaction de voir qu'il
 me proposa aux Officiers pour exemple,
 louant publiquement ce qu'il y avoit de
 généreux dans l'action que j'avois faite
 en m'interessant en faveur de Barth que
 la Cour avoit oublié. Il invita tout le
 monde à imiter ma conduite dans l'oc-
 casion, & exhorta les Officiers à se dé-
 faire de cette basse jalousie qui regnoit si
 fort dans la Marine, & qui les portoit à
 se deservir continuellement les uns &
 les autres.

Peu de jours après l'arrivée de M. de
 Seignelai

Seignelai , l'Armée navale des Anglois 1689
& des Hollandois parut devant Brest. —

Ils ne s'y tinrent pas long-tems : l'arrivée de l'Escadre que M. de Tourville menoit de Provence les fit bien-tôt retirer. Avec ce renfort l'Armée du Roi se mit en mer , & alla mouiller devant Belle-Isle, où elle attendit quelque tems les ennemis : mais ceux-ci n'ayant plus paru , il fut arrêté qu'on désarmeroit. Une partie des vaisseaux se retira à Brest, & le reste à Port-Louis & à Rochefort.

Je trouvai en arrivant à Brest mon Lieutenant que j'avois laissé à Plimouth. M. de Seignelai sur la priere que je lui en avois fait s'étoit hâté de l'en retirer. Cette attention du Ministre m'obligea sensiblement. Comme je souhaitois de sçavoir ce qui s'étoit passé après mon départ , je fus trouver mon nouveau venu à qui j'en demandai des nouvelles.

Il me raconta qu'après avoir retiré de la fenêtré les draps par lesquels nous étions descendus , il s'étoit mis dans son Lit où il avoit resté fort paisiblement jusqu'au lendemain : que le Caporal l'étant venu éveiller & lui ayant demandé de nos nouvelles , il lui avoit répondu froidement que nous étions dans

1689. l'autre chambre ; que sur cela l'Anglois
 étant entré, & n'y ayant vû personne ,
 » ils n'y sont pas , s'écria-t-il , il faut
 » qu'ils se soient sauvés.

» Alors, poursuivit l'Officier, je fis le
 » surpris, & je me plaignis hautement
 » de votre mauvais procédé à mon é-
 » gard, ajoutant qu'il y avoit eû de la
 » cruauté à ne pas m'associer à votre
 » bonne fortune. On ne cessoit de me
 » faire de nouvelles questions sur votre
 » sujet, entr'autres, si je n'avois pas con-
 » noissance de la route que vous aviez
 » pris. Ces traîtres, leur dis-je, ne m'ont
 » rien dit de leur dessein : Tout ce que
 » je sçai, c'est que Barth ayant fait faire
 » des souliers neufs il y a deux jours, dit
 » en les regardans après les avoir mis
 » aux pieds, qu'ils étoient propres à bien
 » marcher ». L'Officier m'ajoûta, que
 sur cette parole le Gouverneur piqué de
 la lettre que je lui avois écrit, avoit fait
 partir sur le champ des Gens à cheval
 pour nous aller chercher.

» Lorsque j'appris, continua-t-il, cette
 » circonstance, je ne pus m'empêcher de
 » rire sous cape de la crédulité de ces
 » bonnes gens, qui sur un avis qui au-
 » roit paru suspect à tout autre, se met-
 toient

toient si fort en frais pour vous aller » 1689.
chercher sur terre , tandis que vous »
étiez en mer ». Après ce récit , je l'em-
brassai de nouveau , & pour lui il ne
pouvoit se lasser de me témoigner sa re-
connoissance de l'attention que j'avois
eû à lui procurer si-tôt son retour.

Dès que j'eus désarmé à Brest , ainsi
que je viens de dire , ne pouvant de-
meurer oisif , je m'avisai de faire un ar-
mement en course. Je montai une flûte
nommée la *Marseilloise*, très-bonne voi-
liere , je pris pour mes Officiers les sieurs
de BEUCAIRE & de BELLE-ISLE , &
j'allai croiser à l'entrée de la Manche.

Je n'avois mis à la voile que depuis
deux jours , lorsque je rencontrai un
Vaisseau Marchand Anglois , dont je ré-
solus de me rendre Maître. La mer étoit
grosse, la nuit approchoit & le tems étoit
fort mauvais. Nonobstant cela j'abor-
dai , mais les vagues étoient si hautes
qu'il ne fut pas possible de rester accro-
chés. Nous bataillâmes assez long-tems.
L'ennemi fut fort maltraité , & perdit
son grand mât de hune.

La nuit devint si sombre qu'on ne se
voyoit presque plus ; je ne voulois pour-
tant pas lâcher prise : je résolus de ser-

1689. rer de près ce vaisseau, & de le garder à vûe jusqu'au jour, espérant que le tems devenant plus calme, il me seroit aisé d'aborder. Nous en étions là depuis quelques heures, lorsque je reçus dans le visage un coup de fusil chargé à grenaille. Dans le moment je fus tout couvert de sang; alors m'adressant à Belle-Isle qui étoit de quart, » gardez bien ce bâtiment, lui dis-je, comme j'ai fait jusqu'à cette heure; je vais me faire panser, & je reviendrai après avoir pris quelques momens de repos.

Je ne sçais comment cet Officier manœuvra, mais le bâtiment disparut: soit qu'il fut coulé à fond, ce qui n'étoit pas hors de vrai-semblance, parce qu'il avoit été fort endommagé: soit qu'on l'eut laissé sauver, ce qui est encore plus probable. Quoiqu'il en soit, je grondai fort mon Lieutenant qui s'excusa le mieux qu'il put, en m'assurant qu'il ne sçavoit pas comment le tout s'étoit passé.

Deux jours après je pris un bâtiment chargé de Sucre qui venoit de *Boston*, Port de Mer que les Anglois ont en *Canada*. La tourmente & le mauvais tems continuels m'obligerent de relâcher dans un Port d'Irlande nommé *Oüatrefort*. Je m'y

m'y radoubai, & j'y fis quelques rafraî- 1689
chiffemens. Dès que le tems fut un peu
plus calme, je revins sur ma croisiere.
d'où je renvoyai ma prise à Brest. Les
tems orageux auxquels je continuai à
être exposé pendant trois semaines, m'o-
bligerent d'être toujours à la *Cape*. La
dérive me jetta dans la Manche de *Bristol*
où étant affalé, je me trouvai souvent
à n'avoir que douze heures pour m'em-
pêcher d'échouer sur les côtes d'Angle-
terre, & six heures sur les côtes d'Irlan-
de. La mer étoit si épouvantable, que
je passai ces trois semaines sans faire
bouillir la chaudiere. Mon équipage
étoit sur les dents; plus de la moitié de
mon monde étoit malade, & le reste ne
se portoit pas trop bien.

Pendant que la mer étoit ainsi agitée,
on vint me dire un matin sur les dix
heures, qu'on voyoit la terre marcher,
je montai sur le pont pour voir de quoi
il s'agissoit, je remarquai que cette pré-
tendue terre n'étoit autre chose qu'une
infinité de tourbillons assemblés qui éle-
voient l'eau en l'air. Dans ce moment je
reçus un coup de mer si violent qu'il
enfonça ma grande voile, brisa la cha-
loupe qui étoit sur le pont, remplit le
Navire

298 MEMOIRES DU COMTE
1689. Navire d'eau, renversa le fond de cale,
& mit le Vaisseau sur le côté, comme
quand on le carene.

Les malades qui étoient entre les ponts furent noyés. L'équipage effrayé se lamentoit & faisoit des vœux à tous les Saints du Paradis. Voyant ce désordre, *courage enfans*, leur criai-je, *tous ces vœux sont bons; mais sainte pompe, sainte pompe, c'est à elle qu'il faut s'adresser, n'en doutez pas, elle vous sauvera.*

Sans perdre tems j'ordonnai au sieur de Beaucaire de passer sur le devant s'il le pouvoit : car le vaisseau étant sur le côté, ce trajet n'étoit pas facile, je lui dis de faire en sorte qu'on fit voile de la Misene, pour voir si le Navire arriveroit; cet Officier plein de valeur alla de l'avant, quelques Matelots le suivirent, on fit voile de la Misene, & le Navire arriva comme je l'avois souhaité. Alors je fis crever le pont avec des Pinces, une partie de l'eau s'écoula, le reste alla dans le fond de cale, & le Navire qui fut un peu redressé, commença à gouverner.

Je n'avois presque plus de vivres, car l'eau de la mer avoit tout gâté. Nous fîmes vent arriere, je fis jeter dans la mer les corps de ceux qui avoient été
noyés

noyés entre les ponts ; le reste de l'équi- 1689.
page n'en pouvant plus , je pris le parti ,
pendant qu'il étoit encore jour , d'aller
échouer sur les Côtes d'Irlande , afin
qu'en tout cas l'équipage ne fût point
fait prisonnier : car nous n'étions point
en guerre avec l'Irlande , & la Déclara-
tion du Roi n'avoit lieu que pour l'An-
gleterre & l'Ecosse.

Un petit éclairci par un rayon du So-
leil me fit découvrir les Montagnes de
Donguernan , par où je compris que
nous n'étions plus qu'à quatre lieues
du Port de *Ducanon* ; nous suivîmes la
Côte , & après avoir trouvé l'entrée du
Port , nous y échouâmes un peu avant la
nuit. Deux Frégates du Roi qui étoient
dans la riviere d'Outrefort , l'une com-
mandée par M. du GUESTRE-MUNIER ,
& l'autre par M. DUYN , nous ayant re-
connus envoyèrent leur chaloupe pour
nous débarquer , & avec ce secours je
mis le vaisseau en sûreté.

Dès que je fus à terre , mon premier
soin fut de faire des Hôpitaux pour mes
Malades : de deux cens trente hommes
que j'avois en sortant de Brest , il ne
m'en restoit plus que soixante-quinze ,
tout le reste étoit mort de travail , de

peur

300 MEMOIRES DU COMTE
1689. peur ou de maladie. Avec ce peu de monde n'étant plus en état de continuer ma course, je m'intriguai auprès des Marchands du pays qui chargerent mon vaisseau de cuir de bœuf, de suif & de laine. Cette cargaison me produisit douze mille livres.

En revenant à Brest, je fis sur les Flessinguois une autre prise que j'amenaï avec moi : quand on me vit arriver, on me regarda comme un homme ressuscité : car comme le tems de ma course étoit au-delà de mes vivres, & que la tempête avoit submergé une infinité de bâtimens, j'avois été mis au nombre de ceux qui avoient péri.

L'année d'après, c'est-à-dire, en mil six cens quatre-vingt dix, je fus nommé pour aller à Rochefort commander un vaisseau du Roi qu'on nommoit le *Fidèle*. Je menai mon Navire à Brest, où étoit le rendez-vous de l'Armée qui devoit être commandée par M. le Maréchal de Tourville. La flote étoit entrée dans la Manche depuis quelques jours, lorsque nous rencontrâmes l'Armée des ennemis à la hauteur de l'Isle de Wight, Notre Armée étoit de beaucoup supérieure à la leur. Les deux flottes des Anglois

glois & des Hollandois jointes ensemble ne faisoient que cinquante-huit vaisseaux de lignes, tandis que nous en avions quatre-vingt. 1690.

M. de Tourville fit le signal pour mettre l'armée en bataille, les Ennemis vinrent nous attaquer, le combat fut opiniâtre; il y périt bien du monde, & quoique les Anglois semblaient prendre moins de part à cette action, que les Hollandois, on peut dire que pendant plus de trois heures qu'elle dura, les deux Armées témoignèrent beaucoup de valeur, & se signalerent de part & d'autre par des exploits qui méritoient d'avoir place dans l'Histoire. Je les rapporterois volontiers; mais je dois me souvenir que ce sont simplement mes Mémoires que j'écris, & nullement tout ce qui s'est passé de mémorable dans les différentes actions où j'ai pû me trouver.

Cependant pour dire en peu de mots quelque chose de celle-ci, les Ennemis eurent du pire, & leur flotte fut incomparablement plus endommagée que la nôtre. Il y eut peu de leurs vaisseaux qui ne fussent mis en très-mauvais état, un très-grand nombre n'avoit presque plus ni voiles ni mâts, enfin ç'en étoit fait de leur

1690. leur armée, si leur habileté qui leur fit prendre à propos l'unique parti qui leur restoit, ne les eut tirés d'embarras.

Comme ils se voyoient perdus ils mouillèrent à quelque distance de nous, sans voile, & rangés en bataille. La connoissance que j'avois de la Manche me fit comprendre qu'ils étoient à l'ancre, je vis bien-tôt ce qui les faisoit manoeuvrer de cette sorte. Je le dis à mes Officiers, & comme on n'avoit fait répétiteur des signaux, je voulus faire le signal pour faire mouiller l'Armée: car nous ne pouvions rendre inutile leur manoeuvre, qu'en mouillant nous-mêmes à notre tour, pour empêcher que le jusan ou retour de la marée, ne fit dériver la flotte, & en nous éloignant des Ennemis ne nous empêchât de profiter de l'avantage que nous avions sur eux.

Les sieurs de MOISE' & CHOISEUIL, (celui-là même qui avoit été Esclave à Alger, & dont j'ai raconté l'avanture en parlant du second bombardement de cette ville) tous deux mes Lieutenans me firent changer de résolution, & me représentèrent qu'il ne me convenoit pas de redresser le Général. Nous ne mouillâmes donc pas. Notre flotte fut emportée

tée par la marée comme les Ennemis 1690.
l'avoient prévu , & profitant de l'éloi-
gnement où nous étions , ils se sauve-
rent pendant la nuit , sans autre perte
que celle d'un seul vaisseau qui se trou-
vant sans ancre , dériva sur nous , & fut
pris. Nous poursuivîmes leur flotte pen-
dant quelque tems , mais avec peu de
succès. Ils étoient trop éloignés , & la
plûpart eurent gagné les Ports d'Angle-
terre & de Hollande avant que nous fus-
sions à portée de les joindre. Deux de
leurs vaisseaux Anglois allerent s'é-
chouer sur leurs Côtes , nous les obli-
geâmes de se brûler eux-mêmes , tout
le reste gagna les Dunes & se sauva.

Pour ma part je poursuivis un Vice-
Amiral Hollandois à trois ponts ; il étoit
démâté de son grand mâ ; je le laissai
échouer devant un petit Port de la Man-
che , & je me hâtai d'en venir donner
avis à M. de Tourville. Il m'ordonna
d'aller trouver le Marquis de Vilette ,
Lieutenant Général , & d'amener avec
moi un brulot de la division de l'arriere
garde du Corps de bataille , pour aller
brûler ce vaisseau. M. de Vilette donna
ordre à M. de RIBERET de me sui-
vre , nous fûmes ensemble en vûe du bâ-
timent

1690. timent échoué. Je ne sçai quels ordres particuliers Riberet pouvoit avoir ; mais il s'en retourna & ramena le Brulot avec lui : je ne laissai pas de poursuivre ma pointe , je fis signal au Brulot de venir me joindre ; mais comme je n'étois pas l'ancien il ne voulut pas m'obéir.

Le Chevalier de SAINT OLERF, Lieutenant de Vaisseau qui commandoit la chaloupe que M. de Villette m'avoit donné pour cette exécution , alloit devant moi en sondant, pour sçavoir au juste la quantité d'eau dont j'avois besoin pour approcher ; le vaisseau échoué tira plusieurs coups de canon & de fusil ; je fis signal à la chaloupe de revenir , afin qu'elle ne demeurât pas plus long-tems en danger. Ne pouvant rien exécuter sans brulot , je revins joindre l'Armée qui alla mouiller à la Rade de *Chef de Bris*, devant le Havre de Grace. Peu de jours après M. de RELINGUE fut détaché pour aller croiser dans le Nord ; je fus de cette Escadre, mais les mauvais tems continuels nous obligèrent bien-tôt de retourner à Dunkerque où l'Escadre désarma.

Nous reçûmes à peu près dans ce tems-là la triste nouvelle de la mort de M.
le

le Marquis de Seignelai. Ce fut une perte 1690:
considérable pour la Marine qu'il avoit
portée bien haut, & qu'il auroit sans
doute perfectionné davantage s'il n'a-
voit été enlevé au milieu de sa course.
En mon particulier, je perdis considé-
rablement à sa mort. Ce Ministre m'a-
voit toujours honoré de sa protection,
& j'ai autant à me louer de lui, que j'ai
à me plaindre de son Successeur; cepen-
dant pour ne parler que de M. de Sei-
gnelai; on peut dire, qu'ayant été formé
par un pere infatigable, & d'une capa-
cité consommée, la France a eu peu de
Ministres si actifs, si laborieux, & si vi-
gilans que lui: que s'il donna une par-
tie de son tems à ses plaisirs, ce fut sans
préjudice de ses devoirs qu'il avoit tou-
jours présens, & qu'il ne laissa jamais en
arriere.

Outre mille excellentes qualités qui
dans le commerce particulier le faisoient
estimer de tous ceux qui l'approchoient.
Comme Ministre, il fut plein de zele
pour le service de son Maître, jaloux de
l'honneur de la Nation dont la gloire lui
étoit extrêmement à cœur, & sincere ami
du mérite qu'il ne laissa jamais languir
dans l'obscurité quand il le connut. Je

1690. me persuade que le Lecteur me passera
 cette petite digression, & qu'il ne trou-
 vera pas mauvais que pour satisfaire à
 ma reconnoissance, je me sois pour un
 moment écarté de ma narration.

M. de PONTCHARTRAIN Con-
 trôleur Général des Finances, fut mis à
 la place de M. de Seignelai. Ce nouveau
 Ministre ne fit aucun changement dans
 la Marine : peu après la Cour ordonna
 la construction de trois nouveaux vais-
 seaux, & je fus chargé de la direction
 d'un des trois qu'on nomma la *Perle*.

La saison des armemens étant venue,
 il y avoit ordre d'armer à Dunkerque
 huit gros vaisseaux, je fus nommé pour
 monter la *Perle*. L'Armement se fit, &
 l'Escadre étoit prête à mettre à la voile;
 mais elle ne pût jamais sortir du Port.
 Les Ennemis avertis de cet Armement
 & de celui de plusieurs Corsaires parti-
 culiers, parurent avec quarante Navi-
 res, & fermerent le passage de la Rade.

Le peu d'apparence qu'il y avoit de
 nous mettre en mer de toute la campa-
 gne, me donna lieu de dresser un nou-
 veau projet d'armement pour le compte
 du Roi. Je communiquai mes vûes à
 Barth; après les avoir murement exa-
 minées

minées entre nous, il convint qu'elles 1691.
ne pouvoient être que très-profitables,
& il consentit volontiers, que le tout fut
envoyé à la Cour sous son nom.

J'écrivis donc au Ministre, je lui mandai que l'armement destiné pour la campagne étant devenu inutile par le séjour de la flotte ennemie à l'entrée de la Rade, puisqu'il étoit impossible que de gros vaisseaux comme les nôtres, qui ne pourroient sortir qu'en plein jour, & passer par des défilés, se hazardassent à quitter le Port, sans se mettre évidemment dans le danger d'être pris; je lui mandai, dis-je, que les choses étant dans cette situation, il sembloit convenable, que pour ne laisser pas les Ennemis entièrement maîtres de la mer, la Cour consentit à armer une Escadre de petits bâtimens, qui seroient montés par des Capitaines que je nommai, & du nombre desquels je me mis; qu'au premier vent favorable nous sortirions sans difficulté, & sans courir aucun risque, en passant par les intervalles des Ennemis: d'où ayant gagné la pleine mer nous irions dans le Nord interrompre leur Commerce qu'ils faisoient avec trop de tranquillité.

1691. Le Ministre goûta d'abord ce projet, & l'on commença à travailler à l'armement. Il étoit déjà assez avancé, lorsque Barth reçut de la Cour une Lettre très-désobligeante, par laquelle M. de Pontchartrain lui reprochoit, qu'il avoit engagé très-mal-à-propos le Roi dans une dépense qui n'aboutiroit à rien; que le projet qu'il avoit envoyé étoit impossible dans l'exécution, & qu'il avoit surpris la Cour, sans quoi elle n'auroit jamais consenti à une entreprise chimérique & si mal digérée. Il poursuivoit en ajoûtant mille chose désagréables, & finissoit enfin en lui défendant de continuer.

La jalousie de quelques Officiers mal intentionnés, avoit procuré à Barth ce chagrin. Piqués de la permission qu'il avoit obtenue, & des avantages qui lui en reviendroient, si elle avoit lieu, ils avoient écrit à la Cour, tout ce qu'ils avoient voulu; & le Ministre qui n'avoit pas encore une connoissance parfaite de la Marine, ayant ajouté foi à leurs impostures, avoit écrit cette Lettre dans les premiers mouvemens où son indignation l'avoit jetté.

Barth, tout intrépide qu'il étoit, en fut

si intimidé, qu'il vint me trouver, & 1691.
m'abordant avec un air consterné, me
dit avec son mauvais François, *vous être*
cause de ça. » M. Barth, lui répondis-je? «
vous ne connoissez pas encore votre «
bonne fortune; ne sçavez-vous pas auf- «
si-bien que moi, que notre projet est «
faisable, & que nous l'exécuterons en «
dépit des envieux, si la Cour veut y «
donner les mains? »

Je m'en vais si vous voulez répon- «
dre pour vous au Ministre : je lui man- «
derai que quand vous avez proposé cet «
armement, vous en avez cru l'exécution «
non-seulement possible, mais très-facile : «
que vous l'avez regardé comme profita- «
ble au Roi, & nuisible à ses Ennemis : «
que ceux qui ont voulu dire ou écrire, «
que vous proposiez une chimere, sont «
ou ignorans, ou mal intentionnés. J'a- «
jouterai que vous demandez en grace «
qu'on prenne quelque confiance en vous «
& que vous vous chargez de tous les é- «
vénemens qui regardent la sortie de la «
Rade. Je suis persuadé que, sur cette «
Lettre, le Ministre changera d'avis, & «
que nous aurons ordre de continuer. L'é- «
vénement répondit à ce que j'avois pré- «
vû : M. de Pontchartrain fut détrompé, &
écrivit

1691. écrivit à Barth d'une maniere très-obligeante, en lui ordonnant de poursuivre,

L'armement étoit presque fini, lorsqu'un malheur qui me survint retarda notre départ de quelques jours. J'avois fait assigner devant le Baillif de Dunkerque un Bourgeois qui me devoit cinq cens livres ; après bien des longueurs qu'il m'avoit fallu essuyer, il avoit été enfin condamné à me payer dans huit jours.

Dans cet intervalle, l'ayant rencontré dans les rues, il eut la hardiesse de m'attaquer de paroles, & de me chanter mille injures. Je ne fus jamais trop endurant de mon naturel, choqué de tous ses mauvais discours, j'allai à lui & je lui donnai quelques coups de canne, ce traitement ne fit que le rendre plus furieux, & élevant la voix, en présence de tous les passans, il n'y eut sorte d'insolence qu'il ne vomit contre moi : quelques Officiers de la Garnison qui se trouverent présent, en furent si indignés, que ne pouvant se retenir, ils lui tombèrent sur le corps, & l'étrillèrent si bien, qu'il fut dans un moment tout couvert de sang. J'appréhendai qu'ils ne l'assommassent, ce qui m'obligea à me
mettre

mettre entre deux , & à les prier de 1691
cesser.

Cependant mon homme porta plainte , il trouva moyen de faire écrire cette aventure à M. de Louvois qui en informa sa Majesté , à qui on fit entendre bien des faussetés. Il y eut ordre de m'arrêter , & de me conduire dans la Citadelle de Calais, où je demurai trois semaines , pendant lesquelles je reçus toutes sortes de bons traitemens de M. de l'AUBANIE qui y commandoit.

A peine fus-je dans ma prison que je me mis en devoir de me justifier à la Cour. J'écrivis au Ministre & à Bon-tems ; ce dernier s'employa pour moi avec tant de vivacité qu'il obtint mon élargissement , à condition toutefois , qu'étant conduit par le Commandant de la Marine , j'irois chez le Bourgeois de Dunkerque , à qui je demanderois pardon.

Il fallut en passer par là. Cet ordre fut exécuté à la lettre : le Bourgeois me reçût avec une arrogance insupportable, & en me donnant à entendre bien clairement que je n'aurois jamais un sol de mes cinq cens livres. C'est ainsi que quelques coups de canne que je lui avois

1691. avois donné furent cause de ma prison, de la soumission qu'il fallut lui faire, & de la perte de mon argent, que ce fripon retint, & que je ne voulus jamais lui redemander, de peur qu'un emportement semblable au premier, ne me fit tomber dans un plus grand embarras.

Cette malheureuse affaire étant terminée, & l'armement achevé, nous mîmes à la voile pendant la nuit. Nous passâmes sans obstacle par les intervalles des Ennemis, & nous allâmes si-bien, qu'au point du jour nous fûmes hors de leur vûe. Nous apperçûmes sur le soir quatre voiles qui faisoient la même route que nous. Barth prétendit d'abord que c'étoit quatre vaisseaux ennemis qui avoient été détachés du blocus, pour nous poursuivre.

Pour moi je jugeai tout autrement; je lui fis remarquer qu'ayant fait force de voiles pendant toute la nuit, avec des vaisseaux légers, & espalmés de frais, & qu'ayant été dès le point du jour hors de la vûe des Ennemis sans avoir rien vû qui nous poursuivît, il n'étoit pas possible, qu'après avoir fait route pendant tout le jour, avec autant de vitesse que la nuit précédente, nous
fussions

fussions joints sur le soir par des Vais- 1691.
seaux qui étoient beaucoup moins legers
que les nôtres. Il reconnut que j'avois
raison, & convint que ces Vaisseaux ne
pouvoient être que des Marchands.

Le bâtiment que je montois, étoit le
meilleur voilier de l'Escadre, il fut ar-
rêté que j'irois à eux. Je les joignis dans
la nuit; je mis un fanal pour signal, &
je tirai un coup de canon. Je m'appro-
chai jusqu'à la portée de la voix de ce-
lui qui me parut être le Commandant;
nous nous parlâmes; il se trouva que
c'étoit un Vaisseau de guerre Anglois,
qui escortoit les trois autres qui étoient
Marchands. Je me donnai à eux pour
Anglois, le Capitaine me fit dire qu'ils
venoient d'*Ouwatal*, & qu'ils alloient en
Moscovie: pour moi, je lui fis crier que
je venois de Flessingue. Il me crut sur
ma parole, je le tins de près toute la
nuit; au point du jour ayant mis pa-
villon blanc, je l'abordai, & je l'enlevai
après un léger combat. Ce Navire étoit
de quarante - quatre pieces de canon, le
mien n'en avoit que trente-deux: Je ne
perdis que six hommes dans cette ac-
tion, l'Anglois en perdit quarante; pour
les autres trois Bâtimens, ils furent en-

314 MEMOIRES DU COMTE
1691. levés sans difficulté, & presque sans
coup ferir.

Les instructions que Barth avoit reçu de la Cour, lui ordonnoient de brûler toutes les prises qu'il feroit : mais l'Intendant de Dunkerque, qui avoit en vûe ses intérêts, lui avoit modifié ces ordres, en lui faisant entendre que quoique conformément aux intentions de la Cour, il fallut brûler toutes les prises, cela pourtant ne devoit pas avoir lieu dans les prises considérables qu'il falloit conserver.

En conséquence de cette explication, il lui avoit donné un Commissaire, avec ordre de lui remettre les prises d'une certaine valeur, & de l'en charger. Comme les quatre Vaisseaux que nous venions d'emporter valoient plus de trois millions, après les avoir *amarinés*, nous les fîmes escorter par une Fregate de l'Escadre qui devoit les conduire au Port de *Bergue* en *Norvegue*, dans le Royaume de *Dannemark*, avec qui nous étions en paix.

Deux jours après nous rencontrâmes la flotte des pêcheurs de harangs, escortés d'un Vaisseau de guerre Hollandois. Nous ne balançames pas à les at-

ta-

taquer, j'enlevai le Vaisseau de guerre, 1691.
 & tout le reste fut pris. Après avoir reçu
 les équipages dans nos bords, nous
 brûlâmes tous ces bâtimens qui étoient
 de peu de valeur, & nous débarquâmes
 peu après les prisonniers sur les côtes
 d'Angleterre.

A quelques jours de-là, comme nous
 étions sur les côtes d'*Ecosse*, je propo-
 sai à Barth de faire une descente, & de
 brûler quelques Villages qui étoient à
 vûe, parmi lesquels il y avoit un très
 beau Château. Cette expédition me pa-
 rut d'autant plus convenable, que vrai-
 semblablement elle devoit faire du bruit
 dans le pays : & donneroit de la répu-
 tation à l'Escadre. Barth approuva ma
 proposition, & me laissa toute la con-
 duite de cette affaire.

Après avoir mis pied à terre, je fis
 retrancher vingt-cinq hommes, dans
 un endroit propre à couvrir les chalou-
 pes & les canots, & à favoriser la re-
 traite en cas que je fûs repoussé par les
 ennemis. Je m'avançai ensuite dans les
 terres, à la tête de tout mon monde,
 & je commençai mon attaque. Les Vil-
 lages furent brûlés & pillés, aussi-bien
 que le Château, auquel j'eus grand re-

1691. gret; car je connus par les ornemens qui avoient été enlevés à la Chapelle, que la maison appartenoit à un Catholique Romain.

Au bruit de cette expédition, les Ecoissois qui s'étoient assemblés des environs, formerent à la hâte un petit corps de Cavalerie, & un autre corps d'Infanterie, le tout assez mal ordonné. Informé de cette démarche des ennemis, je me retirai en bon ordre; la Cavalerie ennemie voulut nous poursuivre, & s'approcher de la Marine: mais l'Officier retranché ayant fait une décharge sur eux, les obligea de se retirer. Je ne perdis qu'un seul homme dans cette expédition; encore ne périt-il que par son trop d'avarice; car s'étant chargé de butin au-delà de ce qu'il pouvoit en porter, il resta derriere, & fut tué par la Cavalerie qui l'atteignit.

Avant que de quitter ces Côtes, nous fimes encore plusieurs autres prises de pêcheurs, que nous brûlâmes. Un matin ayant découvert un Vaisseau Hollandois, je me détachai pour aller lui donner la chasse. Le mauvais tems me prit & me sépara tellement de l'Escadre, qu'il ne fut plus en mon pouvoir de la
re.

rejoindre. Je fis route pour le rendez-1691.
vous : en chemin faisant, je brûlai qua-
tre Bâtimens Anglois, & j'arrivai com-
me j'étois à la fin de mes vivres.

L'Escadre m'avoit devancé de quel-
ques jours, je trouvai les choses en
débarquant dans le plus pauvre état du
monde. M. Barth sans s'embarasser de
rien, faisoit bombance dans un caba-
ret, d'où il ne bougeoit presque plus.
Le Gouverneur qui ne le prenoit que
pour un Corsaire particulier, en faisoit
si peu de cas, qu'il lui avoit enlevé les
prises que nous avions faites au com-
mencement de la campagne, enforte
qu'elles avoient été remises entre les
mains des Danois, sans que Barth se
fût mis en peine de faire la moindre op-
position.

Outré de l'indolence qu'il témoignoit,
je lui représentai vivement l'indignité
qu'il y avoit à souffrir un traitement si
honteux, & étant allé de ce pas chez le
Gouverneur qui entendoit le François,
& qui le parloit fort bien : « Monsieur,
lui dis-je, d'un air assez vif, de quel
« droit, & par quelle autorité vous êtes-
« vous emparé des prises que les Vaif-
seaux du Roi ont fait » ? Le Gouver-

1691. neur s'excusa, en disant qu'il avoit ignoré que ces Vaisseaux appartenissent au Roi de France, & qu'il ne les avoit pris que pour des Corsaires particuliers: que du reste ce n'étoit pas lui qui en étoit saisi, & que c'étoit à l'Intendant à qui il falloit s'adresser.

Sur cette réponse, je me rendis chez l'Intendant, qui après m'avoir écouté, me renvoya froidement au Gouverneur. Je vis bien où tout leur manège tendoit, & m'adressant à Barth: » Puisqu'on se » moque de nous, lui dis-je; c'est à nous » à nous faire justice ». Sur le champ nous armâmes les chaloupes & les canots, & étant venus à bord des prises, nous en chassâmes les Danois qui les gardoient.

Ce coup étoit un peu hardi, j'en écrivis incessamment à M. de PRU-NEVIAU, Ambassadeur du Roi auprès de S. M. DANOISE. Je fus bien-aise de prévenir ce Ministre, afin qu'au cas qu'on lui fit des plaintes, il pût répondre que nous n'avions fait cette violence aux Danois, que parce qu'ils avoient refusé eux-mêmes de nous faire justice après la leur avoir demandée.

Dès que nous fûmes maîtres de nos
bâ-

bâtimens, nous en fimes la visite. Je 1691.
 vis bien-tôt qu'on les avoit fort allégés,
 par le pillage qui en avoit été fait. Sur
 quoi je dis à Barth qu'avant que d'ôter
 les Scellés, j'étois d'avis qu'on fit venir
 tous les Ecrivains & le Commissaire,
 pour faire en leur présence un Verbal sur
 l'état des prises, & un Inventaire de tout
 ce qu'elles contenoient.

Ce Conseil fut suivi, nous trouvâmes
 que tout avoit été pillé à moitié; peu
 ou presque point de balots qui n'eussent
 été ouverts. Dans la recherche qui fut
 faite, le Commissaire ayant été reconnu
 coupable, fut arrêté & mis aux fers, &
 le Capitaine de la Fregate qui avoit es-
 corté les bâtimens fut mis aux arrêts;
 car il n'étoit pas non plus hors de tout
 soupçon.

Cependant nous n'avions presque plus
 de vivres: nous en attendions tous les
 jours de France; lorsque nous eumes a-
 vis qu'un Bâtiment parti de Brest, pour
 nous en apporter, avoit été pris par les
 Flessinguois. Dans cette fâcheuse situa-
 tion n'ayant pas, à beaucoup près, tout
 l'argent qu'il auroit fallu pour pourvoir
 l'Escadre, Barth voulut écrire en Fran-
 ce, & demander qu'on fit partir un se-
 cond Bâtiment.

1691.

» Ce que vous projettez , lui dis-je ,
 » ne sçauroit avoir lieu ; songez que la
 » saison est déjà fort avancée , & qu'a-
 » vant que les vivres soient en état de
 » venir, les gelées empêcheront la sortie
 » du Port. L'unique parti qu'il y ait à
 » prendre , c'est de nous évertuer & de
 » chercher à faire ici toutes les provi-
 » sions qui nous manquent ». Barth re-
 connut que j'avois raison. Nous ven-
 dûmes une des prises que nous avions
 faites , & en ayant retiré de l'argent
 comptant , tous les Fours furent em-
 ployés à faire du biscuit , les Brasseurs à
 faire de la biere , & les uns & les autres
 qui se prévalaient de notre besoin, nous
 firent payer tout au double.

M. de Pruneviaux qui avoit reçu
 mes lettres , n'attendit pas qu'on fit des
 plaintes sur notre sujet , il prévint la
 Cour , & se plaignit lui-même à Sa Ma-
 jesté Danoise du traitement que nous
 avions reçu dans ses Ports. Ce Prince fit
 écrire des lettres fulminantes au Gou-
 verneur , qui ne pouvant dissimuler son
 déplaisir , vint chez moi les larmes aux
 yeux , me prier de le disculper auprès de
 son Maître ; sans quoi, ajouta-t'il, je suis
 perdu sans ressource. » Monsieur, lui
 répondis-

répondis-je, il n'est pas en mon pou-^α 1691.
voir de me dédire de ce que j'ai écrit
contre vous, d'autant mieux que vous
sçavez bien que je n'ai écrit que la
vérité, tout ce que je puis faire pour
votre service, c'est d'écrire en votre
faveur, supposé que vous en usiez
mieux à l'avenir.»

La maniere haute dont j'avois parlé
à l'Intendant & au Gouverneur, les re-
primandes que celui-ci avoit reçu de la
Cour à mon occasion, un équipage assez
brillant, & sur toute chose un habit bleu
que je portois brodé en or, de fort bon
goût & fort riche, tout cela ensemble
mit dans la tête des habitans de Bergue,
qu'il falloit que je fusse fils naturel du
Roi de France. Ces bonnes gens assez
grossiers, & peu accoûtumés à voir des
Officiers qui fissent de la dépense, se
prévinrent si fort sur ce sujet, qu'il au-
roit été difficile de les détromper.

Je les laissai dans leur erreur, puis-
que je n'avois rien fait pour la faire
naître, & qu'elle servoit à me donner
de la réputation & du crédit. Barth tout
occupé à se divertir, ne m'envioit ni
l'un ni l'autre. C'étoit sur moi que rou-
loient tous les détails, & j'étois chargé
de

1691. de toutes les affaires de l'Escadre, sans
 — qu'il voulût se donner le moindre soin.

Tandis que les vivres se faisoient, deux de nos Officiers étant un soir au cabaret y firent mille désordres. La Garde Bourgeoise accourut au bruit, les saisit, & les conduisit au corps de garde. Un de ces Messieurs. pour se moquer d'eux, détacha sa culote, & leur montra le derriere. Les Bourgeois piqués d'une raillerie si insultante, se jetterent sur lui, lui lierent les bras derriere le dos, & après lui avoir ôté son épée, l'assommerent presque de coups de bâton.

Je fus informé de cette aventure, un moment après qu'elle fut arrivée. Je dis à Barth que c'étoit à lui à reclamer ces Officiers, & à les demander au BOURGUEMESTRE; car le Gouverneur n'avoit nulle inspection sur cette Garde. Barth n'en voulut rien faire. Sur son refus je me mis en devoir d'y aller moi-même. Je mis mon habit bleu, sous lequel ils me confidéroient davantage, & je me rendis au corps de garde, suivi de deux grands laquais.

Quand je parus, tous les Bourgeois se mirent en haye sous les armes. Je leur parlai avec hauteur, & les menaçai de
 les

les faire tous pendre pour avoir osé met- 1691
tre la main sur un Officier du Roi. Ils
s'excuserent le mieux qu'il leur fut pos-
sible ; je fis rendre les épées, & ayant
fait détacher l'Officier qui fut fort hon-
teux de l'état où je le trouvai, car sa
culote étoit encore à bas ; je l'emmenai
avec moi chez le Bourguemestre, à qui
je demandai justice de tout ce qui ve-
noit de se passer.

Ce Magistrat qui étoit fort sage, me
répondit qu'il étoit bien fâché de n'a-
voir pas assez d'autorité sur les Bour-
geois, pour me donner la satisfaction
que je souhaitois : mais qu'il me prioit
de faire attention que les Officiers étoient
en faute, pour être sortis dans la nuit,
contre l'usage du pays, que la garde,
qui n'étoit établie que pour maintenir
le bon ordre, n'avoit pû, sans manquer
à son devoir, s'empêcher de les arrêter,
les ayant surpris à faire du bruit dans
un cabaret, & que s'ils avoient été mal-
traités, ce n'étoit qu'après avoir insulté
la garde d'une manière fort outrageante.
Il ajouta qu'en son particulier il étoit
tout-à-fait mortifié de ce qui étoit arri-
vé ; mais que le mal étant sans remède,
il me prioit de tout excuser.

Je

1691. Je me rendis à ses raisons qui me parurent bonnes, & dans le fond je ne fus pas trop fâché que ces deux étourdis demeurassent sans satisfaction, puisqu'ils avoient assez bien mérité le traitement qu'ils avoient reçu.

Ayant achevé de faire nos vivres, l'équipage se rembarqua, & nous mêmes à la voile avec nos prises. A quelques jours de la partance, je voulus donner la chasse à un Corsaire Flessinguois: je fus pris d'un brouillard, & peu après d'un mauvais tems qui me sépara de l'Escadre. Les vents contraires, qui me retinrent en mer plus qu'il ne falloit, me réduisirent bien-tôt à la famine; je me trouvois dans la nécessité ou de mourir de faim, ou d'aller me vendre aux ennemis. Pendant huit jours mon équipage fut réduit à deux onces de pain. Enfin, après avoir bien souffert, j'arrivai à Dunkerque, où pour m'achever je trouvais un Ordre du Roi par lequel il m'étoit enjoint d'aller à la Cour, rendre compte de ma conduite.

Barth, qui étoit arrivé quelques jours auparavant, avoit reçu le même Ordre, & m'attendoit pour délibérer sur la manière dont nous nous conduirions. Ce
mé-

mécontentement que la Cour sembloit 1691.
témoigner, venoit des mauvais offices
que l'Intendant PATOULET nous avoit
rendu. Nous découvrîmes que le Com-
missaire, qui ne nous avoit été donné,
que pour moyenner à l'Intendant l'occa-
sion de s'approprier une partie des pri-
ses, lui avoit écrit contre nous, & s'é-
toit plaint de ce que Barth qui ne se con-
duisoit que par mon conseil, l'avoit fait
mettre aux fers, de peur qu'il ne fût
témoin de toutes nos voleries. Sur ces
relations, l'Intendant s'étoit plaint lui-
même au Ministre, & avoit enchéri sur
tout ce que le Commissaire lui avoit
écrit.

Nous arrê tâmes que, sans témoigner
le moindre mécontentement, je pren-
drois la poste pour la Cour; que Barth
me suivroit à petites journées, & qu'é-
tant arrivés à Paris il ne verroit person-
ne avant que de m'avoir parlé. Cette
détermination prise, je partis le lende-
main de mon arrivée à Dunkerque, &
je fus me présenter à M. de Pontchar-
train, à qui je justifiai si pleinement la
conduite que nous avions tenue, que le
Ministre qui avoit été prévenu contre
nous, se rendit à la vérité, & déclara
qu'il

1691. qu'il étoit content de tout ce que nous avions fait. J'allai ensuite saluer le Roi qui me reçut parfaitement bien.

Barth arriva peu de jours après, il fut reçu beaucoup mieux qu'il ne méritoit; car il n'avoit presque point de part à tout ce qui avoit été fait. Cependant en récompense de la campagne, on lui donna mille écus de gratification, le tout, parce qu'il portoit le titre de Commandant; & moi qui avoit été chargé de tout l'embaras, je n'eus rien, ce qui me mortifia très-fort.

Comme Barth avoit beaucoup de réputation, toute la Cour souhaitoit de le voir, je l'introduisois partout; surquoi les plaisans disoient en badinant, *allons voir le Chevalier de Forbin qui mene l'Ours*, & à dire le vrai, ils n'avoient pas tout-à-fait tort. Barth avoit fort peu de génie, il ne sçavoit ni lire ni écrire, quoiqu'il eût appris à mettre son nom. Il étoit de Dunkerque. De simple Pêcheur, s'étant fait connoître par ses actions, sans Protecteur, & sans autre appui que lui-même, il s'éleva en passant par tous les degrés de la Marine, jusqu'à devenir Chef d'Escadre. Il étoit de haute taille, robuste, bien fait de corps, quoique

quoique d'un air grossier ; il parloit peu 1691.
& mal ; du reste très-propre pour une
action hardie ; mais absolument incapa-
ble d'un projet un peu étendu.

Comme j'avois sur le cœur de n'a-
voir point eû de récompense , ensuite
d'une Campagne , pendant laquelle j'a-
vois certainement bien servi ; je souhai-
tois fort que M. de Pontchatrain fût inf-
truit de la part que j'y avois , soit par
rapport au projet , soit par rapport à
l'exécution. Je priai Barth de l'en in-
former ; je comptois qu'il me rendroit
ce service , d'autant plus volontiers que
je lui en avois rendu un semblable , après
notre prison de Plimouth : mais soit bê-
tise , soit timidité , il ne dit jamais un seul
mot en ma faveur.

Ce procédé qui me choqua plus que
tout le reste , me fit songer à prendre
des mesures pour ne retourner plus à
Dunkerque ; car je ne voulois plus
avoir à servir sous un homme , avec qui
il falloit faire toutes les fonctions , les
écritures , les signaux & les projets ,
tandis qu'il en retiroit seul tout l'hon-
neur & tout le profit. Je déclarai sur
cela mes sentimens à mes amis du Bu-
reau de la Marine , & je les priai de
faire

1691. faire en sorte qu'on me mît au Département de Brest, ce qui me fut accordé.

Pendant tout le tems que je passai à la Cour, je me rendois régulièrement tous les jours chez MONSIEUR qui tenoit un fort grand jeu, dans les Appartemens que le Roi avoit établis à Versailles. Je fus mis de cette partie, j'y passois les après-dînées à jouer, & j'y gagnai plus de deux mille louis, ce qui me fit d'abord grand plaisir : mais j'eus bien-tôt lieu d'y avoir regret ; car le Roi qui étoit informé fort exactement de tout ce qui se passoit dans cette partie, demanda à Bontems pourquoi il souffroit que je jouasse si gros jeu.

Il n'en fallut pas davantage pour m'attirer une forte reprimande. L'amitié que Bontems avoit pour moi, & les services qu'il m'avoit rendu, le mettoient en droit de me dire tout ce qu'il vouloit. Il me parla si vivement en présence de M. de FOURVILLE, & du Chevalier de BETOMAS, tous deux mes amis particuliers, que je lui promis de ne jouer plus à l'avenir si gros jeu. Je lui tins parole, & pour n'être pas tenté de lui en manquer, je fus à Paris, où je jouai quelquefois : mais je
n'y

n'y fus pas si heureux qu'à Versailles. 1691.

Je me rendis à Brest un peu avant la fin de l'hyver. On m'y donna pour la seconde fois le commandement du Vaisseau nommé la Perle. Quelque tems avant le départ de l'armée, nous fûmes détachés, le sieur d'IVRI Capitaine de Vaisseau, & moi, pour aller à *S. Malo* escorter plusieurs Vaisseaux Marchands que le Roi avoit destinés à aller embarquer des troupes à la *Hogue*, pour le service du Roi Jacques qui devoit passer en Angleterre.

Ce point étoit pourtant encore secret, & tous les raisonnemens qu'on en faisoit, ne portoient que sur des conjectures qui pouvoient être fausses; & sur lesquelles la Cour ne s'étoit pas encore expliquée. Nous avions mené notre Convoi jusqu'à l'endroit qui nous avoit été marqué, & nous retournions sur nos pas, lorsque nous fûmes obligés de mouiller devant le Havre de Grace, pour couvrir la sortie d'un Vaisseau de Guerre qu'on y avoit construit.

Ce Port a cela d'incommode, que manquant de fond, on n'y sçauroit mettre les gros Navires en mer, qu'après les avoir déchargé de tous leurs canons.

1692. Nous étions donc devant le Havre, lorsque je reçus dès le point du jour un billet de M. de Louvigni, dont voici les propres paroles. *Quarante-cinq Navires ennemis sont mouillés le long de la côte à cinq lieues de vous ; sauve qui peut.* Sur ce billet, dont je donnai avis à ma Conserve, je mis à la voile sur le champ & je me sauvai. Les ennemis me virent, mais ils me laisserent aller paisiblement & sans me chasser.

En continuant ma route pour Brest, je rencontrai un petit bâtiment François qui m'assura être sorti du Port avec l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Tourville. Instruit par le Pilote de ce Bâtiment, de la route que l'Armée avoit pris, je fis voile de ce côté, & je la joignis en effet dès le soir même. Je me hâtai d'aller rendre compte au Général de l'avis que j'avois reçu de l'Intendant du Havre, & je restai joint au corps de l'Armée, où je trouvai mon poste marqué.

Les vûes de la Cour, & le projet d'une descente en Angleterre n'étoient plus ignorés de personne. Le Roi Jacques s'étoit même déjà rendu à la Hogue, où il attendoit pour s'embarquer, à
la

la tête d'une Armée de plus de vingt 1692.
mille hommes, le succès d'une bataille
contre les Anglois que M. de Tourville
avoit ordre de donner & de hasarder
même, s'il le falloit. Il étoit nécessaire
de risquer ce coup, pour assurer la des-
cente qui ne pouvoit avoir d'autre obs-
tacle que l'Armée des Ennemis.

Il est hors de doute, que s'ils avoient
eû du pire, ce qui vraisemblablement
seroit arrivé, si l'on avoit empêché la
jonction des Flottes ennemies, ce pro-
jet de descente qui échoua, par l'échec
que notre Armée reçut, auroit pû don-
ner bien de l'inquiétude, & de l'exer-
cice aux Anglois : mais les vents con-
traires, qui regnerent pendant trois se-
maines, & qui nous empêcherent d'a-
vancer, donnerent le tems aux Ennemis
de se réunir, en sorte qu'aulieu de qua-
rante-cinq Vaisseaux qu'on leur comp-
toit, il se trouva qu'après leur jonction,
ils montoient au nombre de quatre-
vingt-seize.

Les vents étant devenus plus favora-
bles, l'armée du Roi rentra dans la Man-
che. Je fus détaché pour la décou-
verte. Je rencontraï la Flotte des Enne-
mis, par le travers du Havre de Grace.

1692. Ils me donnerent tout le loisir de les bien examiner. Je tirai mon canon, & je fis selon mes ordres les signaux, pour marquer le nombre de leurs Vaisseaux. Nonobstant leur supériorité, le Maréchal qui, comme j'ai déjà dit, avoit ordre d'attaquer, fort ou foible, mit le signal du combat. Je pris mon poste, qui étoit le troisieme Navire du corps de bataille, près l'Amiral.

Les Ennemis nous attendoient en bon ordre, & nous laisserent approcher tant que nous voulumes. On combattit d'abord avec beaucoup de vigueur, & même avec quelque avantage de notre part : mais le vent, qui dès le commencement de l'action étoit favorable aux Vaisseaux du Roi, changea tout-à-coup, & devint favorable aux Ennemis. Pour profiter de cet avantage, leur avant-garde doubla notre Armée & la mit ainsi entre deux feux. Comme ils étoient de beaucoup supérieurs en nombre, car nous n'avions en tout que quarante-quatre Vaisseaux, il est hors de doute que toute l'Armée étoit perdue dès lors, s'ils avoient manœuvré à propos : mais leur lenteur à attaquer leur fit manquer l'occasion.

La

La marée, la nuit, & un brouillard 1692
qui survint, obligerent M. de Tourville
à jeter l'ancre. Ceux des Ennemis qui
avoient doublé notre armée, ne mouil-
lerent point; mais se laisserent dériver
par les courans, & à la faveur du brouil-
lard passerent par nos intervalles, d'où
ils furent rejoindre le corps de l'armée,
ce qui donna lieu à un nouveau combat
plus sanglant que le premier. Mon vais-
seau fut criblé de coups de canon; je fus
abordé par un brulot, dont je me déli-
vrai enfin, mais non pas sans beaucoup
de peine. J'y perdis bien du monde, &
j'y fus moi même blessé grièvement au
genouil.

Cet orage de canonades dont j'avois
été si incommodé, ne finit que sur les
onze heures du soir. Malgré ma bles-
sure qui étoit fort douloureuse, je me
radoubai pendant toute la nuit, pour
être en état de combattre le lendemain:
car il étoit évident qu'il faudroit en-
core en venir aux mains. Quoiqu'il me
manquât plus d'un tiers de mon Equi-
page, qui étoit des meilleurs de l'Ar-
mée, je me trouvai encore en état de
défense. Dès le point du jour M. de
Tourville fit les signaux pour apareiller.

Je

334 MEMOIRES DU COMTE
1692. Je le suivis. Toute la Flotte étoit telle-
ment dispersée, que le Général ne trou-
va que six Vaisseaux auprès de lui, tout
le reste ne pouvoit être apperçu à cause
de l'épaisseur du brouillard.

Dans cet intervalle le Major Général
Raimondis qui étoit dans l'Amiral, où
il avoit été dangereusement blessé au
genouil, souhaita de me parler, & de-
manda si le Chevalier de Forbin n'é-
toit point à vûe. J'allai à bord du Gé-
néral, où je trouvai mon ami dans un
état à faire pitié; il me communiqua
quelques affaires domestiques, car il
y avoit à craindre pour sa vie, & me
pria d'aller à bord de Monsieur d'AN-
FREVILLE prendre un Chirurgien
en qui il avoit confiance. Tandis que
je m'acquittois de cette commission,
le brouillard se dissipoit, toute l'Ar-
mée se rassembla, les ennemis nous sui-
virent, & se rangerent devant nous en
bataille.

La marée contraire qui survint, obli-
gea l'Armée du Roi à jeter l'ancre; les
Ennemis furent contraints de faire la
même manoeuvre. Comme les allées &
les venues que j'avois été obligé de faire
pour obliger Raimondis, m'avoient tenu
quel-

quelque tems, mon Vaisseau qui ne put 1692.
regagner son poste, se trouva le plus
près des ennemis. J'avois derriere moi
un Vice-Amiral Hollandois mouillé à
la portée du canon. Nous restâmes ainsi
tout le jour dans l'inaction.

Sur le soir il parut une Flotte d'une
quarantaine de Vaisseaux. C'étoient des
Marchands qu'un Vaisseau du Roi escor-
toit, & menoit au Havre de Grace, les
Anglois qui les virent aussi bien que
nous, crurent que c'étoit la Flotte de M.
le Comte d'Etrés, qui venoit de Proven-
ce pour joindre notre Armée, ce qui fut
cause qu'ils se remirent en bataille, com-
ptans qu'on iroit les attaquer de nou-
veau. Ils passerent dans cette attente jus-
qu'assez avant dans la nuit : mais le jour
étant venu, nous vîmes qu'ils s'étoient
éloignés d'environ sept lieues.

Si nous avions profité à notre tour de
l'occasion qui s'offroit comme d'elle-
même, cette fausse démarche des enne-
mis auroit donné à l'Armée du Roi
tout le tems nécessaire pour se sauver :
mais nous ne tirâmes aucun avantage
de leur faute, & je n'ai jamais pû com-
prendre sur quelle raison le Général
prit le parti d'aller mouiller à l'entrée
du

336 MEMOIRES DU COMTE
1692. du *Ras-Blanchart*, au lieu de se retirer
tout-à-fait, puisqu'il se trouvoit entie-
rement hors d'état de rien entreprendre.

Enfin un incident, auquel l'on ne s'attendoit pas, perdit tout. Les ancres de l'Amiral & de plusieurs autres Vaisseaux chasserent; en sorte que la marée les jetta sur les Ennemis. M. de Tourville qui se vit perdu, ne voulant pas commettre toute l'Armée, qui se dispo- soit à suivre, & qui auroit été infaillible- ment ou enlevée, ou coulée à fond, ôta son Pavillon de Général. M. de PANETIER, Chef d'Escadre, arbora le Pavillon de ralliement, ce qui sauva le reste de la Flotte.

Ceux qui suivirent le sort du Général, allèrent échouer à la Hogue, où quatorze de nos plus beaux Vaisseaux de Guerre furent malheureusement brûlés. Je sauvai le mien, quoique percé de tout côté, & suivant le reste de l'Armée, qui n'étoit pas en meilleur état nous entrâmes dans la Rade de Saint-Malo, où après m'être radoubé, & avoir formé un nouvel Equipage, je sortis avec quatre autres Navires, deux des- quels firent route pour la méditerranée. Pour moi, j'eus ordre, avec les Sieurs

DÉSOGES

DESOGES & d'Ivri de croiser à l'entrée 1692.
de la Manche.

Nous étions déjà en mer depuis quelques jours, lorsque nous apperçûmes une flotte Hollandoise qui venoit de Portugal. Elle étoit escortée de deux vaisseaux de cinquante-deux pièces de canon. Nous l'attaquâmes. J'abordai le Commandant, & je le pris, Desoges & d'Ivri prirent l'autre. Outre le Commandant j'enlevai encore trois flottes chargées de sel. Je mis tous les Matelots que j'avois pris, dans un de ces trois bâtimens que je renvoyai, & je menai à Brest les deux vaisseaux de guerre & les deux flottes qui me restoient.

Sur les avis qu'on avoit reçu dans ce Port, qu'il y avoit des Corsaires Fleslinguois qui tenoient la mer, le Maréchal d'Etrées, qui commandoit dans la place, m'ordonna de sortir encore, & d'aller croiser sur les parages de Belle-Isle. J'y fus; mais ne voyant personne, après y avoir resté quelque tems, je retournai à Brest, où je trouvai prisonnier l'Ostendois, parent de Barth qui avoit facilité notre évafion de Plimouth.

M. de FRANC, Capitaine de vais-

Tome I.

Ff feau,

1692. seau, l'avoit pris comme il conduisoit
une barque pour le compte de quelques
Marchands. J'appris qu'à ma considé-
ration, on lui avoit fait d'abord toute
forte de bons traitemens ; mais l'In-
tendant à qui il avoit été remis n'a-
voit pas eû les mêmes égards, & l'a-
voit envoyé dans les prisons. Ce pau-
vre Patron m'avoit trop bien servi à
Plimouth, pour ne pas m'intéresser
pour lui de tout mon pouvoir. J'allai
chez M. d'Etrées, & je le priai de me
confier ce prisonnier dont je lui répon-
dois. M. le Maréchal qui vouloit me
faire plaisir, le fit tirer des prisons &
me le remit.

Dès que ce bon homme m'apperçut
il se jetta à mon col, m'embrassa &
pleura de joye. Je l'amenai dans mon
bord, où je lui fis bonne chere. J'é-
crivis ce même jour à M. de Pontchar-
trin pour lui demander la liberté d'un
homme à qui j'étois redevable de la
mienne ; ce Ministre eut la bonté de
m'accorder au-delà de ce que je lui
demandois : car outre la liberté qu'il
accordoit à mon Pilote, il lui permet-
toit de racheter son bâtiment à très-bas
prix ; mais le Patron n'usa pas de cette
derniere

derniere grace, disant que le bâtiment, 1693.
ni la cargaison n'étoient point à lui, &
qu'il ne sçavoit pas si ceux à qui il ap-
partenoit, étoient dans la volonté de les
racheter. Dès qu'il se vit libre il se mit
en état de se retirer. Comme il alloit
partir je lui fis présent de dix louis d'or,
outre les quatre cens écus que j'avois eû
soin de faire compter à sa femme, après
ma sortie de Plimouth.

La blessure que j'avois reçue au ge-
nouil dans le dernier combat, ne guérif-
soit point : la mer l'empêchoit de se fer-
mer, & la campagne étant d'ailleurs fi-
nie, je demandai qu'il me fût permis de
défarmer, & de me retirer pour quelque
tems. Sur la permission que j'en obtins,
je pris la route de Provence, où je re-
tournai avec plaisir, tant pour y revoir
ma famille que je n'avois pas vû depuis
long-tems, que pour y regler quelques
petites affaires domestiques qui avoient
besoin de ma présence.

A l'ouverture de la campagne je re-
tournai à Brest, pour y monter encore
la Perle. L'armée du Roi composée de
soixante & quinze vaisseaux de guerre,
commandée par M. le Maréchal de
Tourville, fit route pour le détroit de

1693. *Gibraltar*, où M. le Comte d'Etrées, qui venoit de Provence avec vingt autres vaisseaux, devoit se joindre à nous. Nous mouillâmes à la rade de *Lague* sur les côtes de Portugal. Je fus commandé pour la découverte, avec ordre de bien examiner ce qui se présenteroit; en sorte que si j'appercevois un grand nombre de vaisseaux, je tachasse de reconnoître si ce seroit une flotte marchande, ou l'armée des Ennemis.

Trois autres Capitaines furent détachés avec moi pour le même sujet. Nous partîmes tous quatre. Nous reconnûmes quelques jours après la flotte marchande des Ennemis. Elle étoit composée de plus de cent cinquante voiles. Après nous être bien assurés que nous ne nous trompions pas, nous nous hâtâmes de rejoindre l'armée, pour rapporter à l'Amiral ce que nous avions découvert; l'assurant que ce n'étoit qu'une flotte marchande, & nullement l'armée Ennemie. Sur cette nouvelle il fit appareiller, & ayant fait faire vent arrière, je ne sçai pourquoi il s'éloigna de plus de dix lieues.

Le lendemain toute l'armée reconnut la flotte. Le Général fit donner chasse;

chasse ; mais les Ennemis profiterent de 1693.
l'avantage du vent que notre manoeuvre
de la veille nous avoit fait perdre , &
s'enfuirent , en sorte que nous ne leur
fîmes que très-peu de mal. On leur prit
pourtant deux vaisseaux de guerre de
soixante pieces de canon , & une tren-
taine de leurs vaisseaux marchands qui
s'étoient échoués sur les côtes de Por-
tugal y furent brûlés. J'en brûlai trois
pour ma part , & j'en pris un quatrième.
Il ne leur en coûta pas davantage. Ils
furent certainement bien heureux d'en
sortir à si bon marché ; puisque sans la
fausse démarche dont j'ai parlé , il n'y
a qu'un moment , toute leur flotte au-
roit été enlevée.

Après cette expédition l'armée passa
le détroit , & entra dans la Méditerra-
née , où nous joignîmes M. le Comte
d'Etrées. Peu après nous nous séparâ-
mes. M. d'Etrées avec la moitié de l'ar-
mée passa le Déroit , & vint désarmer
à Brest , M. de Tourville fit route pour
Toulon , & y désarma aussi. J'avois sui-
vi M. de Tourville. Comme la blessure
que j'avois au genouil ne guérissoit pas ,
les Médecins me conseillèrent d'aller
prendre les bains de *Digne*. Ils me fu-

342 MEMOIRES DU COMTE
1694. rent si salutaires , que j'en revins parfaite-
ment guéri, ou peu s'en fallut.

Je passai le reste de cette année à Toulon , où je reçus ordre sur la fin de l'hiver d'aller à *Bayonne* pour y commander la Marine.

M. le Duc de GRAMMONT , Gouverneur de cette place , me combla de civilités , il voulut que je logeasse dans la Ville , & après m'avoir dit fort obligamment qu'il ne vouloit pas que je mangeasse ailleurs que chez lui , il marqua ma place à sa table , qui fut déterminée à son côté gauche.

En recevant ordre d'aller à Bayonne j'en avois reçu un particulier , par lequel il m'étoit défendu , je ne sçai pourquoi , d'obéir au Duc , je tins ce dernier ordre fort secret ; mais quelque tems après mon arrivée , sur un bruit qui se répandit que les Ennemis devoient faire une descente à *Saint-Jean-de-Luz* , comme je vis que vingt-cinq ou trente Officiers que j'avois sous mes ordres pour assembler , & commander les Matelots sur les côtes , ne pourroient jamais remplir leur fonction , si la méfintelligence régnoit entre le Gouverneur & moi ; j'allai le trouver dans son cabinet , &
lui

lui ayant montré l'Ordre de la Cour, 1694.
qui dans les circonstances présentes étoit
tout-à-fait opposé au service de Sa Ma-
jesté, nous arretâmes, que nous nous
conduirions pour le présent de la ma-
niere que la Cour l'auroit ordonné, si
elle avoit prévu la situation où nous
nous trouvions.

Cette délibération prise, je me mis
sous les ordres du Duc aussi-bien que
tous mes Officiers de Marine. M. de
Grammont plein de zèle pour son maî-
tre m'embrassa tendrement, & me fit
son Lieutenant Général sur les côtes,
où nous eûmes bien-tôt assemblé bon
nombre de Matelots de milice, & dres-
sé quantité de batteries qui devoient
être commandées par les Officiers que
j'avois sous moi: mais tous ces apprêts
furent inutiles, nous attendîmes long-
tems les Ennemis, personne ne parut,
& tous les bruits de descente, s'étant
dissipés, nous congédiâmes tout ce
monde dont nous n'avions plus à faire.

Cependant je jugeai à propos d'infor-
mer la Cour de la démarche que j'avois
faite en communiquant au Duc les or-
dres que j'avois reçus. J'appréhendois
fort que ma conduite ne fût pas approu-

1695. vée : car les Ministres veulent être obéis à la lettre ; j'exagerai donc autant qu'il me fut possible tout ce qu'il y avoit de fâcheux dans la situation où nous nous étions trouvés , & combien il importoit au service de Sa Majesté que je m'écartasse de mes instructions. La Cour approuva ma conduite ; mais on me manda que ce que j'avois fait n'étoit bon que pour cette fois seulement.

La Campagne d'après , c'est-à-dire , en mil six cens quatre-vingt-quinze , je retournai à Toulon , où l'on me donna le commandement d'une batterie de vingt-cinq pieces de canon , il fallut se contenter de cet emploi n'y en ayant pas dans le Port de plus considérable pour les Officiers ; car l'armée ennemie qui étoit passée dans la Méditerranée , étant en état d'empêcher la sortie des vaisseaux , le Roi n'en avoit armé aucun.

Peu de tems après mon arrivée je perdis mon frere aîné , Capitaine de vaisseau. Sa mort m'affligea sensiblement ; nous nous étions toujours tendrement aimés ; il fallut pourtant dans la suite se consoler de cette perte , comme on se console tous les jours de
tant

tant d'autres fâcheux accidens dont toute la vie est semée. 1695.

Sur les avis certains que l'armée des ennemis s'étoit retirée, on me donna le Commandement d'un Vaisseau nommé le *Marquis*; on me joignit à M. PALLAS, Capitaine de Vaisseau, & nous fûmes destinés à favoriser le commerce, & à donner la chasse aux Fleslinguois, qui le désoloient depuis quelque tems. Nous eûmes d'abord ordre de mener une Flotte Marchande en Levant. En partant, je reçus dans mon bord le Baillif de SAINT VIAN, accompagné de douze Chevaliers qui souhaitoient de passer à *Malthe*. Pallas, à qui il s'étoit d'abord adressé, avoit refusé, par un pur caprice, de les recevoir. Lorsque nous fûmes à Malthe, je les débarquai, & je fis tirer quelques coups de canon pour leur faire honneur. Pallas piqué de ce que j'avois reçu ces Messieurs, après qu'il les avoit refusé, m'en fit quelques plaintes, qui cessèrent bien-tôt, quand il vit que je me mettois en état de lui faire part des rafraîchissemens que le Baillif m'envoyoit, en reconnoissance du service que je lui avois rendu.

De

1695. De Malthe, nous conduisîmes nos
 — Marchands jusqu'à l'entrée de l'*Archipel*. Etant auprès de *Cerigo*, nous vîmes paroître une voile qui faisoit route sur nous; comme elle étoit forte au vent, nous convînmes Pallas & moi que nous ferions d'abord semblant de fuir; que la nuit étant venue, nous releverions ce bâtiment, & que le premier qui le découvrirait, tireroit un coup de canon, & mettroit un feu pour signal.

Je fus plus heureux que mon camarade; je trouvai le vaisseau, & je fis le signal dont nous étions convenus. Comme je voulus approcher de ce Navire pour lui parler, il tira sur moi. Pallas qui étoit venu au signal que j'avois fait, voulut aussi s'approcher pour parler: mais pour toute réponse il reçut une bordée de coups de canon, & une décharge de mousqueterie; il riposta. Dans cet intervalle, ayant encore voulu m'approcher d'un peu plus près, je reçus même traitement que Pallas, auquel je répondis comme il avoit fait.

Nous bataillâmes ainsi pendant deux heures, sans sçavoir contre qui. Ce Vaisseau qui étoit fort gros, tiroit quantité de coups de canon, & faisoit un
 fort

fort grand feu de mousqueterie ; sur tout 1695.
 cela nous jugeâmes que ce pouvoit bien
 être un Vaisseau de guerre. Nous nous
 parlâmes avec Pallas , mais ne sçachant
 au bout du compte à qui nous avions
 à faire , nous résolûmes de le garder à
 vûe toute la nuit. Ce navire marchoit
 fort mal. Comme je voulus le serrer de
 près , car la nuit étoit fort obscure , &
 j'appréhendois toujours qu'il n'échappât,
 il tira sur moi, je lui répondis de toute
 ma bordée , ce qui le rendit sage jusqu'au
 matin.

Tout ce tems , qui se passa en paix ,
 fut employé de part & d'autre à nous
 radouber. Dès que le jour parut , nous
 vîmes que nous nous étions battus con-
 tre un gros navire à trois ponts qui ar-
 bora un pavillon Hollandois. M'étant
 approché de Pallas, « Monsieur , lui dis-
 je , je connois les Hollandois ; si nous
 nous amusons à canonner , nous nous
 battons jusques à demain , sans que
 nous soyons plus avancés qu'au com-
 mencement : l'unique parti que nous
 ayons à prendre , c'est d'aborder. En
 qualité de Commandant , vous avez
 droit de commencer : mais à votre dé-
 faut , je le ferai ». Pallas me répondit
 que

1695. que la mer étoit trop grosse, & rendroit l'abordage trop périlleux : mais que nous n'avions qu'à continuer nos canonades, & que le vaisseau qui étoit déjà fort endommagé ne se défendrait pas encore long-tems. Je déferai à cet avis, quoique je ne le crus pas le meilleur. Le combat recommença tout de nouveau, & dura plus de deux grandes heures, sans qu'il y eût encore rien de décidé.

Tandis que nous perdions ainsi le tems à nous cribler de part & d'autre, la sentinelle découvrit quatre Vaisseaux sous le vent, qui venoient à nous, & deux autres Vaisseaux au-dessus du vent, qui venoient aussi au bruit du canon. A cette vûe, Pallas quitta le combat, & fit le signal pour me parler.

J'avois été trop maltraité pour lâcher prise si facilement. Outre près de quatre-vingt hommes d'équipage que j'avois perdu, j'avois moi-même failli à être emporté par trois boulets de canon, dont le premier avoit enlevé la poche de ma culote jusqu'à la doublure, le second qui avoit passé entre mes jambes, avoit effleuré mon bas, & le troisième avoit emporté le nœud de
ma

ma perruque. Piqué d'avoir couru inutilement tous ces risques, sans trop m'embarrasser du signal, je dis à mes Officiers de se préparer pour l'abordage, & que j'irois parler à Pallas quand le vaisseau seroit pris.

Je fis aussi-tôt porter sur l'ennemi. L'abordage se fit, il y eut encore des morts; car le Vaisseau se défendit vigoureusement pendant quelque tems: mais enfin n'en pouvant plus, il se rendit. Pallas me voyant le maître, vint à moi, & sur ce que les quatre Vaisseaux qui étoient sous le vent venoient toujours à nous à toutes voiles, & paroïssent être des Vaisseaux de Guerre, il concluoit qu'il falloit brûler cette prise, puisque nous n'avions point d'autre moyen pour nous empêcher nous-même d'être pris.

Le Vaisseau dont je venois de me rendre maître étoit déjà amariné, & je sçavois par le rapport que le Capitaine m'en avoit fait, que la cargaison valloit plus de deux millions. Je répondis à Pallas que je n'étois pas tout-à-fait de son sentiment; qu'avant que d'en venir à une extrémité si fâcheuse, il falloit au moins attendre d'être attaqués:

1695. qués ; que je me chargeois de l'évènement, & que s'il en étoit besoin, nous serions toujours assez à tems à brûler ; je lui représentai ensuite que les Vaisseaux du Roi ne risquoient rien ; qu'ils étoient très-bons voiliers, & qu'il nous seroit toujours fort aisé de nous sauver, si le cas le demandoit.

Pallas peu satisfait de ma réponse, se retira, & m'envoya un moment après un de ses Officiers, avec ordre de brûler incessamment ce Vaisseau. Je renvoyai l'Officier que je ne voulois presque pas écouter : » Allez, Monsieur, » lui dis-je, dites à M. Pallas que je lui » désobéis dans cette occasion, persuadé » que je suis que le service du Roi le demande ainsi ».

Pendant cette contestation les vaisseaux qui avoient été découverts avançaient toujours vers nous, les deux bâtimens qui étoient venus au bruit du canon, s'approcherent à demi lieue au vent, mirent pavillon blanc, & tirent un coup de canon. Pallas répondit en tirant aussi un coup de canon, & arbora le pavillon de France. A cette vûe les deux navires s'enfuirent. Je reconnus à leur manoeuvre que c'étoit deux petits
Cor-

Corfaires Turcs ou Flessinguois. Les 1695.
quatre autres navires qui étoient sur le
vent, en voyant le pavillon du Roi com-
mencerent à parler entr'eux, & peu après
continuerent leur route.

Pallas qui persifloit toujours à vou-
loir que ce fussent des Anglois ; car il
faut dire la vérité, ils paroissoient tels
à leur fabrique, m'envoya un dernier
ordre de brûler la prise. Pour le coup
je m'en mocquai ouvertement, & m'a-
dressant à celui qui le portoit : « Mon-
sieur Pallas, lui dis-je, se mocque de
vous & de moi, mais retournez à bord,
& dites-lui que les vaisseaux de guerre
ne s'amusent point à parlementer,
quand il s'agit de combattre. Je recon-
nois que ces navires paroissent par leur
fabrique des vaisseaux de guerre An-
glois : mais par leur manoeuvre, je suis
persuadé que ce ne sont que des Mar-
chands qui ne songent qu'à faire leur
route, & qui loin de venir à nous,
s'estiment heureux que nous n'allions
pas les attaquer nous-mêmes. Du res-
te, dites à Monsieur Pallas que notre
prise étant toute délabrée & sans gou-
vernail, il vienne, & qu'il amene ses
charpentiers, afin de la mettre en état
d'être sauvée.

Pal-

1695.

Pallas se rendit enfin à mes raisons, il vint à moi, nous radoubâmes ce vaisseau tellement qu'il le fallait, & nous lui donnâmes la remorque jusqu'à l'Isle de Cephalonie, où nous le laissâmes; car il n'étoit pas possible de le mener en France dans l'état où il étoit, c'est-à-dire, sans mât & sans gouvernail. J'y laissai un Officier avec trente hommes pour le garder.

Ce Vaisseau, quoiqu'à trois ponts, n'étoit qu'un Marchand, il portoit soixante-huit piéces de canon, & deux cens soixante hommes d'équipage, tant soldats que matelots. Il venoit de *Smirne*, sa cargaison avoit coûté cinq cens soixante mille piastres, sans compter les marchandises de contrebande qu'il avoit embarquées, il devoit passer à *Livourne*, & de-là à *Amsterdam*.

Parmi les prisonniers que nous fîmes, il se trouva une jeune femme d'environ dix-huit ans; c'étoit une des plus belles personnes que j'aie vû de ma vie, elle étoit de *Genève*. La peur l'avoit tellement saisie, que n'en pouvant plus, elle s'étoit cachée, enforte qu'on fut quelque tems à la trouver. Quand je la vis paroître toute en larmes, sa beauté, & l'état

l'état pitoyable où elle étoit, me touchèrent. Je la rassurai le mieux qu'il me fut possible, je lui promis qu'il ne lui arriveroit aucun mal. Je fis chercher son mari, & je leur fis donner une chambre en particulier. 1695.

Un moment après, quelques Matelots vinrent m'avertir que cette femme avoit dans sa coëffure des perles & des pierres de grand prix, qui lui avoient été confiées par des Juifs, qui étoient embarqués avec elle. Ils ajouterent que je ne devois pas négliger cet avis, qu'il y avoit à faire une capture considérable, & qu'ils s'étonnoient que je n'eusse pas déjà donné les ordres convenables sur ce sujet. A ces mots les regardant avec quelque sorte d'indignation. « Si elle a des pierreries considérables dans sa coëffure, leur dis-je, c'est sa bonne fortune, ou la bonne fortune de ceux qui les lui ont confiées. Quant à moi, apprenez, marauts, qu'un homme de ma sorte est incapable des bassesses que vous avez la hardiesse de me proposer. » Quand nous fûmes arrivés à Cephalonie, nous renvoyâmes nos prisonniers, & la Huguenote avec.

Le Pays où nous étions me rappella

1695. l'idée de Monsieur Constance. J'avois oublié depuis long-tems tout ce qu'il m'avoit donné à souffrir à Siam, & ses malheurs lui avoient tellement rendu mon amitié, car je ne l'avois pas toujours haï, qu'après sa mort dont je fus véritablement touché, je ne souhaitai rien tant que de faire plaisir à sa famille.

J'en demandai des nouvelles, on me dit qu'il lui restoit un frere au village de la Custode. Je fus le chercher dès le lendemain de notre arrivée, & après lui avoir fait civilité, je lui appris qu'il y avoit à Paris des sommes très-considérables que M. Constance y avoit envoyé par le Pere Tachard, dans le voyage qu'il y fit au retour de M. de Chaumont.

J'étois très-bien informé de cet article; car Monsieur Constance lui-même m'en avoit fait confidence, pendant le tems de notre amitié. Ce qui prouve parfaitement ce que j'ai déjà dit ailleurs, que ce Ministre, dans l'établissement qu'il fit des François à Bancok, n'avoit autre vûe que de s'attirer la protection de la France, où il comptoit même de se retirer, supposé que la situation de ses affaires l'y obligeât.

Son

Son frere persuadé par ce que je lui 1695.
avois dit, se déterminâ à passer en Fran-
ce. Je le reçus dans mon bord, où je
lui fis toutes les amitiés imaginables. Il
fut à Paris, il y retira de très-grosses
sommés : mais comme s'il eut été arrêté
que je ne recevrois jamais que des in-
gratitudes de la part de cette famille,
il partit, & retourna dans son pays, non-
seulement sans me remercier, mais mê-
me sans me faire l'honneur de me venir
voir.

En partant de Cephalonie, nous fi-
mes route pour Malthe, où nous de-
vions prendre une vingtaine de vais-
seaux Marchands. qui nous attendoient
pour les escorter. J'y reçus dans mon
bord le Baillif de la VIEUVILLE, &
avec lui vingt-six Chevaliers qui me de-
manderent passage. A quinze lieues de
Malthe, deux Corsaires Flessinguois s'ap-
procherent de la flotte. Nous leur don-
nâmes la chasse, & j'en pris un. Les
équipages dépouillerent tous les prison-
niers selon la coutume. Alors le Bail-
lif, homme d'une piété bien au-dessus
du commun, voulant donner un exem-
ple de charité à tous ces jeunes Cheva-
liers qu'il menoit, fit une quête, où il

356 MEMOIRES DU COMTE
1695. mit beaucoup du sien, & de l'argent
qu'il ramassa, habilla tous ces pauvres
gens.

En continuant notre route, comme nous passions sur les travers du Cap de Poule, je chassai pendant assez longtemps un Bâtiment que je crus d'abord Corsaire. L'ayant serré d'un peu plus près, il se trouva que c'étoit un Venitien que j'avois vû à Céphalonie. Je me doutai qu'il étoit chargé pour le compte des Anglois. Dans cette pensée je résolus de l'obliger à recevoir dans son bord les prisonniers Flessinguois dont je m'étois chargé dans le dernier abordage, & dont j'étois fort incommodé: car ils alloient au nombre de cent vingt, & quoique je ne fusse pas assuré si la Cargaison du Venitien appartenoit véritablement aux Anglois, je crus que mon doute suffisoit, sinon pour l'attaquer & pour le prendre, au moins pour en exiger le service que je m'étois proposé.

Je lui déclarai donc, que s'il ne se mettoit pas en état de recevoir dans son bord un certain nombre de prisonniers Flessinguois que j'avois, il pouvoit se préparer à en venir aux mains; la peur qu'il eut d'être pris & mené en France
le

le fit consentir à tout ce que je voulois. 1695.

Outre les cent vingt Flessinguois dont je souhaitois de me débarasser, j'avois encore trente Matelots Hollandois de la grande prise que je m'étois réservé pour fortifier mon équipage ; car comme j'ai dit, j'avois perdu quatre-vingt hommes dans le combat, & j'en avois laissé trente à Céphalonie, pour y garder le vaisseau que j'avois pris. Je n'avois plus besoin de ces trente Matelots Hollandois, je voulus aussi me défaire d'eux, & les faire passer sur le vaisseau Venitien.

Lorsqu'ils scurent la résolution où j'étois, ils se jetterent tous à mes pieds, & me priant de les garder avec moi, & de les distinguer des Flessinguois, qu'ils appelloient des voleurs & des écumeurs de mer ; ils me témoignèrent si vivement le regret qu'ils avoient d'être confondus avec des gens de cette sorte, que charmé de leur probité, je les retins, & je les menai à Toulon.

En rejoignant Pallas, je me gardai bien de lui dire que je m'étois défait de mes Flessinguois ; car il n'auroit pas manqué de m'embarasser encore de la moitié des siens ; nous continuâmes ainsi notre route, sans que je lui parlasse de rien.

Quand

1695. Quand nous fumes à Toulon, il débarqua ses prisonniers, & me demanda, pourquoi je ne débarquois pas les miens; je lui déclarai alors la maniere dont je m'en étois débarrassé, ce qui le fit sourire, reconnoissant que je n'avois pas eu tort de la lui cacher.

En arrivant à Toulon, Pallas eut ordre d'armer deux flutes, & de retourner à Céphalonie pour y prendre la cargaison de la prise que nous y avions laissée. Pour moi, ma mission fut d'aller incessamment devant Alger, pour obliger ces Corsaires à garder la paix; car ensuite des engagements qu'ils avoient pris avec l'Amiral RUSSEL, ils avoient commencé à donner quelques sujets de plainte contre eux.

J'étois en état de mettre à la voile, après m'être radoubé, lorsque j'eus ordre de remettre mon vaisseau au Chevalier DU PALÉ, & de passer à Constantinople M. de FERRIOI, Ambassadeur du Roi à la Porte. Cet ordre me mortifia extrêmement; car m'enlever ainsi mon vaisseau, pour me donner une commission qui n'aboutissoit à rien, c'étoit, à proprement parler, me mettre sur le pavé. Piqué de la conduite qu'on tenoit

tenoit avec moi , surtout après une campagne qui me faisoit quelque honneur , & qui étoit avantageuse au Roi , je me plaignis au Ministre , à qui je représentai que j'avois assez bien servi , pour n'avoir pas dû m'attendre à un pareil traitement. 1695.

Outre cette Lettre , j'écrivis encore à Bontems ; je lui exposai combien j'étois sensible à l'affront que je recevois , l'injustice dont on usoit à mon égard , & la honte qui m'en reviendrait ; étant inoui dans la marine qu'on démontât un Capitaine , à moins qu'il n'eût manqué à son devoir. Bontems toujours plus vif , quand il s'agissoit de me faire plaisir , informa Sa Majesté du tort qu'on me faisoit. Le Roi en fut surpris , & voulut sçavoir du Ministre les raisons pour lesquelles il en usoit ainsi à mon égard.

La vérité est que le Ministre ignoroit ce changement qui s'étoit fait dans le Bureau , parce que tel avoit été le bon plaisir des Commis. Cependant pour ne pas donner à entendre qu'il négligeoit des détails dans lesquels il devoit entrer , il répondit sans paroître embarrassé , que n'ayant aucun sujet de plainte contre moi , on ne m'avoit pas ôté mon vaisseau

1695. Vaisseau pour me mortifier, & que bien loin de vouloir me faire de la peine, il m'avoit destiné le Commandement de deux Navires, afin que quelque chose commençât à rouler sur moi.

S'étant ainsi tiré d'embaras, il ne fut plus question du voyage de Constantinople. J'eus ordre d'armer deux Vaisseaux, de croiser dans la Méditerranée, de couvrir le commerce, & de donner la chasse aux Corsaires ennemis. L'Armement se fit avec beaucoup de peine, car on avoit déjà pris tous les Matelots pour l'armement général. Cependant je vins à bout du mien, & malgré mille petits incidens qui me retarderent quelque peu, je fus pourtant encore assez-tôt en état de me mettre en mer. Mes deux Vaisseaux étoient de cinquante pieces de canon. Le second étoit monté par le Comte de HAUTEFORT. L'instruction particuliere que j'avois reçue du Ministre, portoit de mouiller devant Alger, pour engager ces Barbares à conserver la paix. D'Alger j'avois ordre de me rendre à Céphalonie, pour escorter la prise & les deux flutes qui l'accompagnoient.

Je fis dans ma course, à peu près sur
la

la hauteur de Mayorque, une prise Angloise assez considérable que j'envoyai à Toulon, & continuant ma mission, je fus me présenter devant Alger, où plusieurs pauvres Esclaves Chrétiens vinrent pendant la nuit se réfugier dans mon bord. Ils y arriverent plus morts que vifs : car comme j'étois peu avancé dans la rade, il leur avoit fallu nager bien long-tems.

Parmi un plus grand nombre de leurs camarades qui avoient voulu les suivre, les uns s'étoient noyés, & les autres crioient de toute leur force en demandant du secours d'une maniere à faire pitié.

Je ne sçavois comment faire pour les sauver ; mon embarras venoit de ce qu'il est défendu par differens Traités de Paix avec les Algériens, d'envoyer des chaloupes pour favoriser la fuite de leurs Esclaves.

Je ne voulois pourtant pas laisser périr ceux-ci. Afin donc de leur donner du secours, sans paroître contrevénir aux Traités, je fis embarquer dans mon canot quatre cens brasses de corde ; j'ordonnai au Patron de filer sur ce cordage aux endroits, où il entendoit crier,

1696. & au cas qu'il fût découvert par des chaloupes Turques, ce qui pouvoit bien arriver, ces Barbares toujours attentifs à empêcher la fuite de leurs Esclaves, voltigeans continuellement dans la rade; je lui ordonnai de mettre les avirons dans le canot, & de se hâler sur l'amarre qu'il avoit, tandis que je ferois tirer de même du bord.

Ce que j'avois prévû arriva. Les chaloupes Turques apperçurent le canot, & lui donnerent la chasse. Le Patron qui avoit déjà reçu dans son bord plusieurs de ces malheureux, se voyant découvert, fit suivant ses instructions la manœuvre que je lui avois ordonné, & se hâla au bord du Vaisseau d'où l'on tiroit à grand force. Le canot voloit, les Turcs, quoiqu'ils ramassent à toute outrance, ne purent jamais le joindre, ils le suivirent pourtant jusques à bord, ne pouvant comprendre comment il pouvoit se faire, qu'un Bâtiment qui ne nageoit point allât plus vite qu'eux.

Ils se plainquirent à moi de ce que contre les Traités ma chaloupe avoit enlevé plusieurs de leurs Esclaves. Je leur répondis qu'ils se trompoient, que ma chaloupe étoit à bord sans avoir été

en

en Mer; comme il étoit bien aisé de le vérifier, ils ne prirent pas le change, & ils persisterent toujours à dire qu'ils l'avoient vû : à telles enseignes, ajoûtoient-ils, qu'elle alloit comme le vent, quoiqu'elle ne nageât point. Alors tournant la chose en plaisanterie, il faut, leur dis-je, que ce soit quelque gros poisson que vous ayez vû; car vous sçavez aussi-bien que moi qu'une chaloupe ne sçau-roit aller sans aviron. La discussion n'alla pas pour lors plus avant, & les chaloupes s'en retournerent.

Au point du jour, la Garde découvrit un Esclave nageant à nous, environ à une lieuë du Vaisseau. Je fis sur le champ armer la chaloupe, & j'ordonnai au Patron de tirer vers ce malheureux; il le trouva n'en pouvant plus, il avoit nagé pendant plus de dix lieuës; tant l'amour de la liberté a de force sur les hommes, & tant elle est capable de leur faire entreprendre des choses extraordinaires. Il est hors de doute que ce pauvre Chrétien auroit succombé sous l'effort, sans une cuirasse de liége qu'il avoit sur l'estomac, & des calebasses sous les aisselles.

Cependant il y avoit de grandes plain-

H h ij tes

1696. tes à Alger contre moi; plusieurs des Principaux s'étoient tumultueusement assemblés chez le Consul François, qui pour leur donner quelque sorte de satisfaction, m'envoya le DROGMANT, ou Interprête, suivi de quelques-uns d'entre eux, qui vinrent à bord pour réclamer leurs Esclaves.

Sur la proposition qu'ils me firent de les leur rendre, je leur répondis que je n'en avois aucun; mais que quand même quelques-uns d'entre eux seroient en effet venus se retirer dans mon bord, ils ne devoient pas attendre que je les leur relâcha; qu'ils n'ignoroient pas que les vaisseaux de Roy étoient par-tout des aziles si sacrés, que ceux même d'entre les Turcs qui étoient Esclaves parmi les Chrétiens, recouvroient leur liberté, lorsqu'ils étoient assez heureux pour les aborder; que de ma part ils sçavoient bien que pour ne faire de la peine à personne, je n'avois pas été à terre, & que j'avois même affecté de ne m'avancer pas dans la rade; que du reste, puisqu'ils étoient si sensibles à la perte qu'ils avoient faite, c'étoit à eux à la prévenir, en y prenant garde, puisqu'ils sçavoient fort bien que rien au monde n'est plus naturel

naturel à l'homme que l'amour de la liberté, & qu'il est toujours en état de tout entreprendre pour la recouvrer. Quoiqu'ils eussent beaucoup de peine de se payer de mes raisons, il fallut pourtant en passer par là. 1696.

Un des Turcs qui étoient venus à bord, m'adressant la parole, me demanda si un de ses Esclaves qui lui manquoit ne seroit point parmi ceux qui s'étoient réfugiés chez moi; je lui répondis que je ne pouvois lui donner aucun éclaircissement sur ce point, & que je ne sçavois rien de ce qu'il me demandoit.

Il me répliqua en son patois: » Tu me réponds comme un Faucille, parle-
moi droit, & me dis si mon Esclave
est dans ton bord? s'il s'est retiré dans
ton Vaisseau, je n'en suis pas fâché,
c'est sa bonne fortune; mais dis-le moi
si tu le sçais, je ne le chercherai plus.
Je lui protestai que je n'en sçavois rien,
qu'à la vérité j'avois entendu crier au-
tour du Vaisseau des hommes qui de-
mandoient du secours; mais que n'ayant
pas osé envoyer ma chaloupe pour ne
pas contrevenir aux défenses, ils pou-
voient bien s'être noyés, ou être retour-
nés à terre. Ce Turc parut se conten-

366 MEMOIRES DU COMTE
1696. ter de ma réponse, & s'en alla.

Le lendemain je mis à la voile, & je fis route pour Céphalonie. Nous étions vers le milieu du canal des Isles de *Majorque* & de *Sardaigne*, lorsque nous découvrîmes une petite voile Latine qui n'étoit pas fort éloignée. Après lui avoir donné la chasse pendant quelque tems, nous la joignîmes. C'étoit un petit Corsaire d'Alger avec treize hommes d'équipage que le mauvais tems avoit débusqué des côtes de *Catalogne*.

Je reçus le Corsaire à bord, je vis-
tai sa patente, & je lui demandai où
il alloit, il me répondit je n'en sçai rien.
» Quoi? lui répliquai-je, tu vas à la
» Mer, & tu ne sçais pas naviger? «
Le Corsaire me répondit qu'il sçavoit
que la partie du midi étoit la Côte de
Barbarie, & le nord la terre des Chré-
tiens, & qu'il ne lui en falloit pas da-
vantage.

Je donnai la remorque à ce petit Bâ-
timent, & je promis au Corsaire de le
mener jusques aux terres de Barbarie;
» Je le veux bien, me dit-il; mais aupa-
» ravant j'ai une grace à te demander?
» De quoi s'agit-il, lui répliquai-je? Tu
» peux m'accorder facilement ce que je
souhaite

souhaite , repartit-il ; aide-moi pour « 1696.
l'amour de Dieu à prendre des Chré- «
tiens. « Jé ris de sa simplicité , & je lui
répondis que sa demande n'étoit pas jus-
te , puisqu'il ne m'aideroit pas lui-même
à prendre des Turcs si je l'en priois.

Ce pauvre misérable avoit plus de dix
ulcères sur le corps. Il fut assez simple
pour s'imaginer que mon Chirurgien
pourroit le guérir sur le champ ; dans
cette belle persuasion il me pria encore
pour l'amour de Dieu de le faire gué-
rir. Sa grossiereté me fit pitié. Quand il
eut bien mangé , lui & tous ses Mate-
lots , ils furent quelque tems à parler
entre eux , & à délibérer sur ce qu'ils
avoient à faire , après quoi se défiant
sans doute de moi , ils me demanderent
la permission de s'en aller , je la leur ac-
cordai avec plaisir.

Comme ils furent embarqués dans
leur rue la *Rochent* , ils crièrent qu'on
largu les. Jere , leur dessein étoit d'en-
lever fondin ; on leur cria de larguer
eux-mêmes , le cordage n'étant pas à
eux , ils le lâcherent ; mais ce ne fut qu'a-
vec peine , tant les Algeriens ont d'in-
clination à voler. Le vent étoit assez fort
& la Mer grosse , ils se repentirent bien-

368 MEMOIRES DU COMTE
1696. tôt d'avoir négligé le secours que je leur
avois offert, & ils demanderent de re-
tourner à bord; mais je ne voulus plus
d'eux, & ayant fait force de voile, nous
les perdîmes bientôt de vûe.

Pendant la nuit il se forma tout-à-
coup un tems très-noir, accompagné
d'éclairs & de tonnerres épouvantables.
Dans la crainte d'une grande tourmente
dont nous étions menacés, je fis serrer
toutes les voiles. Nous vîmes sur le vais-
seau plus de trente feux SAINT ELME :
il y en avoit un entre autres sur le haut
de la girouette du grand mât qui avoit
plus d'un pied & demi de hauteur. J'en-
voyai un Matelot pour le descendre :
quand cet homme fut en haut, il cria
que ce feu faisoit un bruit semblable
à celui de la poudre qu'on allume après
l'avoir mouillée. Je lui ordonnai d'enle-
ver la girouette, & de venir; mais à peine
l'eut-il ôtée de place qu'il la jeta, &
& alla se poser sur le bord, sans
qu'il fût possible de l'en retirer. Ce feu
dura assez long-tems, jusqu'à ce qu'il se con-
suma peu-à-peu. La menace de la tour-
mente n'eut d'autre suite qu'une grosse
pluye qui dura quelques heures, après
laquelle le beau tems revint.

En

En passant devant Malte je demandai 1696.
des nouvelles de Mr Pallas ; il n'y avoit
point paru ; je continuai ma route & j'ar-
rivai à Céphalonie trois jours après qu'il
en fut parti. Me voyant hors d'espoir de
le joindre , je fis route pour aller croiser
devant le phare de Messine. Je choisîs
ces parages préférablement à tout au-
tre , parce que les Vaisseaux Marchands
ennemis qui font le commerce du Le-
vant à Livourne , prenoient leur route
par cet endroit.

Comme j'étois sur les Côtes de la
Calabre , je rencontrai deux Corsaires
Majorquins , l'un de vingt-quatre pié-
ces de canon , & l'autre de huit. Je
mis pavillon Anglois , & je leur don-
nai la chasse pendant quelque tems. Ils
virent bien-tôt qu'ils ne pouvoient s'em-
pêcher d'être pris : pour se tirer de ce
mauvais pas ils allerent mouiller sous la
Ville de la *Rochelle* dans le Royaume
de *Naples*. Je m'approchai d'eux autant
que le fond me le permit , j'arborai le
pavillon de France , & je me mis à les
canonner. La Ville de son côté se mit
en devoir de les défendre avec quelques
mauvais canons : mais je fis sur les
Corsaires un si grand feu , que ne pou-
vans

370 MEMOIRES DU COMTE
1696. vans plus le soutenir, ils furent obligés
d'abandonner leurs Bâtimens après les
avoir échoués. Tout l'équipage se sauva.

A peine furent-ils loin, que huit Turcs
de *Tripoli*, que les Corsaires avoient pris
sur une barque Françoise, & qui étoient
demeurés à bord, arborerent le pavil-
lon blanc. La chaloupe & le canot fu-
rent à eux, & se rendirent maîtres des
deux Navires, où ils ne trouverent, ou-
tre les Turcs, que des morts, quelques
blessés, & un Moine vêtu de blanc.

Tandis que tout ceci se passoit, le
peuple qui avoit pris parti pour les Ma-
jorquins, s'étoit assemblé dans le Port,
où il paroissoit sous les armes. Leur vûe
me fit quelque peine; je voulois à la vé-
rité conserver mes prises à quelque prix
que ce fût; mais j'aurois été bien-aise de
n'avoir plus à combattre après m'en être
rendu maître. Dans cette situation, il
me parut que je ne pouvois rien faire de
mieux que d'envoyer à terre faire des
propositions de paix.

Je choisîs le Moine pour cette ambaf-
sade. Il eut ordre d'aller dire de ma part
aux habitans, que ce n'étoit pas à eux
qu'on en vouloit, que je ne prétendois
autre chose que de retenir les deux
Vaisseaux

Vaisseaux dont je m'étois déjà rendu 1696.
 maître, qu'il étoit étrange qu'ils pris-
 sent des armes pour défendre des Cor-
 saires, qui bien loin de mériter leur
 protection, ne devoient être regardés
 que comme des voleurs publics; que du
 reste s'ils persistoient à les protéger, n'é-
 tant pas moi-même, à beaucoup près,
 résolu de céder, je serois réduit à bom-
 barder & à canonner leur Ville; le Moine
 s'acquitta à merveille de sa commission.
 Il se fit une espece de trêve, pendant la-
 quelle nous travaillâmes toute la nuit à
 alléger ces deux Bâtimens, afin de les
 déchoer.

Le lendemain sur les dix heures du
 matin il parut une barque qui venoit
 du côté de Messine, faisant route sur la
 Ville. L'envie de m'emparer de ce Bâti-
 ment sans être obligé de lui donner la
 chasse, me fit mettre pavillon Anglois.
 Cette barque donna à plein dans le pa-
 neau, elle mit de son côté la banniere
 Espagnole, & approcha sans se défier le
 moins du monde. A la vérité tout con-
 courut à la tromper: car quelle appa-
 rence qu'elle pût me regarder comme
 François, en voyant deux navires mouil-
 lés sous la Ville avec tant de tranquillité?
 Elle

1696. Elle envoya pourtant à bord sa chaloupe armée de vingt-cinq hommes pour me reconnoître. La voyant approcher, je préparai une bonne mousqueterie, & je mis un bonnet à l'Angloise. Du plus loin que la chaloupe pût se faire entendre, elle se mit à crier, quelle nouvelle ? Bonne, lui répondis-je, à bord. La chaloupe qui ne se défioit de rien approcha, & fut enlevée sans difficulté.

La barque qui étoit à bonne vûe, reconnoissant le piège, revira de bord pour se sauver. Comme je m'attendois à cette manœuvre je fis tirer dessus, le second coup de canon donna par malheur dans la Sainte Barbe, mit le feu aux poudres, & fit sauter le Bâtiment. Ce fut un spectacle bien pitoyable que de voir tous ces hommes en l'air, qui un moment après retombans à demi brûlés, avec les éclats du Bâtiment mis en pièces, couvrirent la Mer de débris & de morts.

Je n'avois par malheur à bord, ni ma chaloupe, ni mon canot, qui étoient occupés à la garde des deux Corsaires échoués. A leur place j'armai au plutôt la chaloupe que je venois de prendre, je l'envoyai dans l'endroit, où la barque avoit sauté, & je fus assez heureux
pour

pour sauver encore sept hommes à demi brûlés, parmi lesquels il se trouva un François. 1696.

Ce Bâtiment venoit de Naples. Il avoit armé en course, & portoit cent trente hommes d'équipage. Quand mes deux Corsaires furent déchoués, je fis brûler une barque Marchande que j'avois pris dans cette rade, je mis ensuite à la voile, & je retournai à Malthe, où j'appris que Pallas avoit passé avec son convoi.

Je n'avois pas été en Mer assez long-tems pour consumer tous mes vivres. La saison d'ailleurs n'étant pas encore fort avancée, je résolus d'aller croiser sur le Cap *Corse*, comptant qu'il y auroit quelque coup à faire, ou tout au moins que j'en chasserois les Corsaires ennemis. Après y avoir resté quelque tems, sans appercevoir une seule barque, comme je pouflois vers les Côtes de Barbarie, j'aperçus par le travers du Cap *Bon*, trois Vaisseaux à qui je donnai la chasse.

Je reconnus bien-tôt à leur voilure qu'ils étoient François. Alors pour empêcher que la peur ne les obligeât à s'échouer, car ils ne pouvoient pas se tirer d'affaire autrement, je quittai la chasse

&

374 MEMOIRES DU COMTE
1696. & j'envoyai mon canot pour les rassu-
rer. Ils vinrent, se joignirent à moi avec
joye, & me dirent qu'il y avoit derriere
eux neuf autres Vaisseaux François ri-
chement chargés.

Ces parages sont très-dangereux pour
les Marchands, je voulus mettre ceux-
ci à couvert d'insulte, autant qu'il me
seroit possible. Pour cet effet je détachai
le Comte de Hautefort avec les deux
Corsaires que j'avois pris. Il fut à leur
rencontre. Peu après cette Flotte me
joignit. Je la mis sous mon escorte, &
nous allâmes mouiller devant *Beserti*, où
je leur donnai à tous des signaux.

Avant que de mettre à la voile j'ap-
pellai les Turcs que j'avois trouvé sur
les Corsaires Majorquins, & je leur dis
que quoiqu'ils eussent été pris sur un
Bâtiment ennemi, comme nous étions
en paix avec le Royaume de Tripoli,
& qu'ils m'assuroient avoir été pris eux-
mêmes par les Majorquins sur un Bâti-
ment François, j'allois s'ils le vouloient
les faire mettre à terre dans un Pays où
ils retrouveroient, & leur liberté, & l'e-
xercice de leur Religion. Mon but étoit
de leur faire connoître par-là, que les
François étoient de bonne foi, qu'ils
observoient

observoient exactement les Traités, & 1696.
qu'ils étoient gens à reconnoître leurs amis par tout où ils les trouvoient.

Ces huit Turcs touchés de la grace que je leur faisois, se jetterent à mes pieds qu'ils baisèrent plusieurs fois, en me souhaitant dans leur baragoin toute sorte de bénédictions. Je les menai moi-même à l'Aga, je leur donnai une piastre à chacun, après quoi je les rendis à cet Officier, en présence de tous les soldats, qui charmés de la générosité Françoise, témoignèrent beaucoup de satisfaction de leur exactitude à observer les Traités.

Ces pauvres Turcs qui étoient à demi nuds furent habillés dès le lendemain par la charité de leurs compatriotes. Quant à moi je fus ravi, comme j'ai dit, de pouvoir en même-tems donner à ces Barbares, une bonne idée de la Nation, & d'épargner à la Cour la dépense qu'il auroit fallu faire pour renvoyer ces prisonniers dans leur Pays, ce qui étoit inévitable, n'ayant été pris sur les Corsaires Majorquins, que parce qu'ils avoient été pris auparavant sur une barque Françoise. Ma conduite fit beaucoup de plaisir au Ministre, qui me témoigna m'en savoir bon gré.

De

1696. De Beserti je menai mon convoi à Marseille, où nous débarquâmes heureusement. L'arrivée de la Flotte qui portoit plus de dix millions, fit si grand plaisir aux Négocians, qu'en reconnaissance du service que je leur avois rendu, la Chambre du Commerce délibéra de me faire présent de deux mille livres que je n'acceptai que par honneur, & après en avoir obtenu la permission du Ministre.

Quoique les eaux de Digne, ainsi que j'ai d'éjà dit, m'eussent guéri de la blessure que j'avois reçu au combat de la Hogue, il m'en étoit pourtant resté une douleur dans la cuisse, dont j'étois de tems en tems fort incommodé. Je demandai à la Cour la permission de rester quelque tems à terre pour me faire guérir. M. de Pontchartrain me répondit d'une maniere fort obligeante en m'accordant ce que je souhaitois, à condition toutefois, que dès que je serois en état de servir je lui en donnerois avis.

Voici une Lettre que je reçus de M. PHELIPEAUX, sur ce même sujet, peu après la réponse de Monsieur de Pontchartrain.

» Mon

Mon Pere a dû vous marquer, cc 1696.

MONSIEUR, combien le Roi est cc
content de votre conduite, & du zèle cc
que vous avez fait paroître pour son cc
service. Je suis très-fâché de votre in- cc
disposition; je souhaite qu'elle ne vous cc
empêche pas de retourner à la Mer. cc
Cependant il ne faut pas que vous pre-
niez trop sur vous cc

Signé, PHELIPEAUX.

Quand je fus guéri de mon indisposi-
tion, j'en donnai avis au Ministre, qui
me donna le commandement d'un Vais-
seau nommé l'*Heureux Retour*. Peu après
je recus ordre de suivre M. le Comte
d'Estres qui devoit commander l'Armée
Navale destinée pour le siège de *Bar-
celone*, dont M. le Duc de VENDÔME
étoit chargé. Ce siège également mé-
morable, & par la vigueur de nos atta-
ques, & par la vigueur des sorties que
les ennemis firent sur nous, fut très-
long; ce qui obligea d'abord M. de
Vendôme de faire descendre des Cano-
niers de notre Marine avec des Officiers
pour les commander. Peu après il en
tira tous les soldats, dont il forma un
bataillon qui montoit à son tour la tran-
chée,

1697. chée, comme les Troupes de terre.

Je m'étois d'abord rendu auprès du Comte du Luc qui commandoit un des Bataillons des Galeres. Un matin M. le Baillif de NOAILLES qui devoit commander la tranchée en qualité de Lieutenant Général, avoit fait préparer un grand déjeuner pour les Officiers. Nous étions déjà à table à l'abri du Couvent des Capucins, lorsqu'une bombe tirée de la Ville vint tomber à quinze pas de l'endroit où nous mangions. Dans l'instant tous ces Messieurs se coucherent ventre à terre, en attendant que la bombe eût crevé.

J'allois me coucher comme les autres, lorsque je remarquai qu'elle étoit tombée dans une terre molle, où elle s'étoit fort enfoncée. Voyant qu'il n'y avoit rien à risquer, je me remis tranquillement à table, sans qu'ils s'en apperçussent, & je continuai à manger comme s'il n'eût été question de rien. Tous ces Messieurs furent assez surpris, en se relevant de voir que je n'avois pas changé de situation. Je commençai à badiner sur leur précaution inutile, & tout le reste du repas se passa en plaisanterie sur ce sujet.

Cependant

Cependant la Ville qui étoit fort pres- 1697.
sée se rendit enfin, sous une capitulation
fort honorable, dont je ne rapporterai
pas le détail, parce qu'il n'est pas de
mon sujet. Les troupes de Marine se
rembarquerent peu après, & je fus com-
mandé pour la découverte.

Je rencontrai assez près des côtes de
Catalogne un Bâtiment Espagnol char-
gé de Minimes. Ces bons Peres qui ve-
noient d'élire leur Général dans une
Ville d'Espagne, étoient au nombre de
près de trois cens. Quoiqu'ils eussent
des passeports, je les menai à M. d'Es-
trées qui me regardant : *Que diable
veux-tu donc que je fasse de tous ces
Minimes : me dit-il en riant ? Nous n'au-
rions pas assez d'huile dans l'Armée pour
les nourrir pendant deux jours.* Sur cela
il m'ordonna de les renvoyer au plus
vîte, en disant que ç'auroit été une bel-
le prise pour les Algeriens.

Peu après la Flotte étant venue dé-
sarmar à Toulon, M. le Maréchal d'Es-
trées me fit monter un Vaisseau nommé
le *Trident*, avec ordre d'aller à *Genes* &
à *Livourne* prendre sous mon escorte
les Bâtimens Marchands que j'y trou-
verois, & les mener en France : mon

1697. voyage ne fut que de huit jours. Pour ne pas perdre de tems, je restai sous voile devant Genes, où j'envoyai mon canot avec une Lettre pour le Consul François, par laquelle je lui demandois s'il n'y avoit rien à faire pour le service du Roi; il me répondit qu'il n'y avoit rien à faire pour le présent.

De Genes je continuai ma route, & je me rendis à Toulon où je reçus un ordre du Roi pour monter un autre Vaisseau nommé le *Sérieux*. C'étoit le plus fin voilier de la Marine. M. d'Estrées qui me donna cet ordre avoit reçu en même-tems un autre ordre de faire armer le *Vigilant*, & de le faire monter par le sieur BIDAU Capitaine de Vaisseau.

Comme Bidau étoit mon ancien, & que son Vaisseau étoit moins considérable que celui qu'on m'avoit donné, il n'oublia rien pour faire changer cette destination. Il en parut si jaloux, que désespérant de venir à bout de son dessein par lui même, il travailla sourdement, & fit agir des femmes qui manœuvrèrent si à propos, qu'elles lui rendirent le Comte d'Estrées favorable.

Ce Seigneur voulut m'obliger plusieurs

fiereurs fois à consentir de moi-même à 1697.
un échange : enfin après plusieurs discussions qui ne nous mirent pas d'accord, la Cour qui voulut donner quelque satisfaction à M. d'Estrées, fit elle-même le changement auquel je n'avois jamais voulu consentir, & me donna encore le Trident à monter, avec ordre d'aller escorter quelques Marchands, jusques sur le Cap Bon, & d'aller ensuite devant Barcelone recevoir les ordres de M. de Vendôme.

Je partis pour ma mission ; à mon arrivé devant Barcelone, je trouvai les ordres de la Cour, par lesquels en conséquence de la Paix générale, défenses m'étoient faites d'arrêter aucuns Bâtimens étrangers. Il m'étoit encore ordonné de passer en Sardaigne, d'y annoncer la Paix au Viceroy, & de me tenir sur ces parages pour en faire retirer les Corsaires ennemis. En exécution de cet ordre, je me rendis à *Cagliari*, où deux Corsaires Majorquins désarmèrent, ensuite de la nouvelle que je leur donnai de la Paix.

Non loin de là, comme j'étois à peu près par le travers de l'Isle de *S. Pierre* ; le tonnerre donna dans mon Vaisseau environ

1697. ron sur les quatre heures du matin. Le coup fut si terrible qu'il fit crier les poules & les moutons. Quand le jour fut venu, nous trouvâmes sur l'avant un Matelot qui s'appelloit MARIN, assis roide mort, ayant les yeux ouverts, & tout le corps dans une attitude si naturelle, qu'il paroissoit être en vie. Après l'avoir fait visiter, sans qu'on lui trouvât la moindre contusion sur le corps, je le fis ouvrir, ses entrailles ne parurent aucunement alterées, sans doute que le feu du tonnere l'avoit étouffé sur le champ.

Etant encore dans cette Mer, je tuai d'un coup de fusil un gros poisson, que les Pêcheurs appellent *Monge*, il pesoit plus de quatre-vingt quintaux, mes domestiques en firent fondre la graisse, de laquelle ils tirèrent deux barils d'huile, qu'ils vendirent à Toulon cinquante francs.

Quelques jours après, étant mouillés avec quelques autres Bâtimens François, dans le Golphe de *Palmas*, toujours sur les Côtes de Sardaigne, l'un des Capitaines appelé RICHARD fut avec son canot à la voile pour lever des filets qu'il avoit tendu. Le canot ren-
versa;

versa ; sur le champ je fis mettre le mien 1697.
en Mer , pour aller incessamment leur
donner secours ; personne ne se noya :
mais le Capitaine fut si effrayé qu'il eut
bien de la peine à en revenir. Je restai
sur ces parages , jusques à ce que M. de
FRANC Capitaine de Vaisseau m'appa-
ra l'ordre de venir désarmer à Toulon ,
où étant arrivé peu de jours après , je
me retirai chez moi pour y prendre quel-
que repos.

Fin du premier Tome.

69-287

H, Steve

11-14-68

921

100

E748

F696M

v. 1

2nd

next





